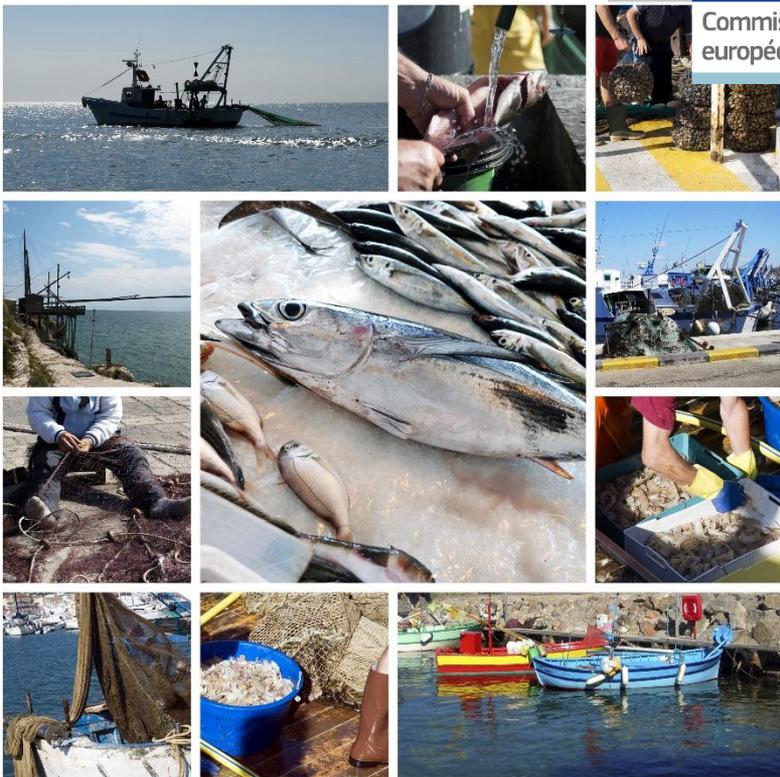


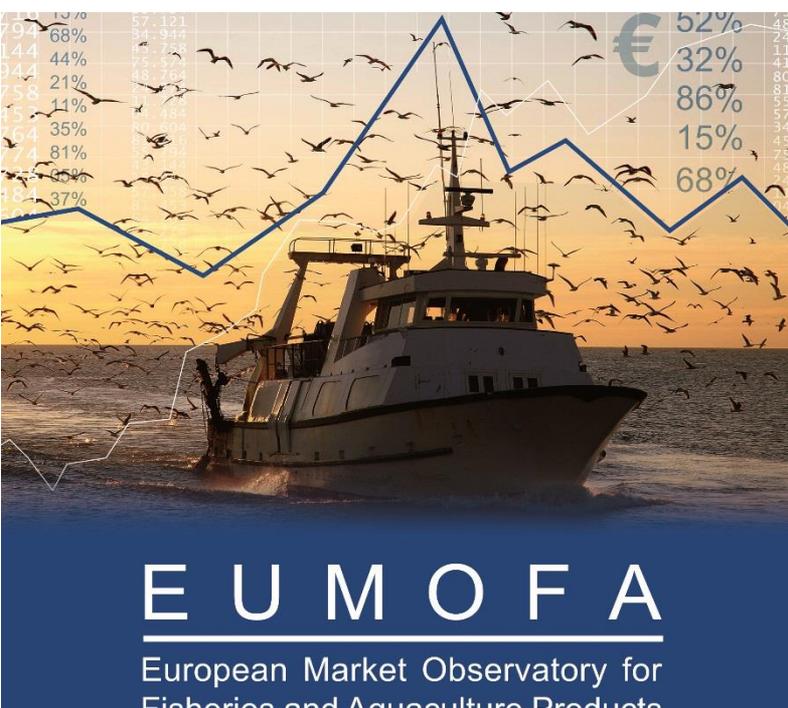


Commission européenne



# LE MARCHÉ EUROPÉEN DU POISSON

ÉDITION 2019



# E U M O F A

European Market Observatory for Fisheries and Aquaculture Products

Affaires maritimes et pêche

FAITS SAILLANTS  
L'UE DANS LE MONDE  
APPROVISIONNEMENT DU MARCHÉ  
CONSOMMATION  
IMPORTATIONS - EXPORTATIONS  
LES DÉBARQUEMENTS DANS L'UE  
AQUACULTURE

[WWW.EUMOFA.EU](http://WWW.EUMOFA.EU)

Manuscrit achevé en décembre 2019.

Ni la Commission européenne ni aucune personne agissant au nom de la Commission n'est responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations données ci-après.

Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne, 2019

© Union européenne, 2019

Réutilisation autorisée, moyennant mention de la source.

La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est régie par la décision 2011/833/UE (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39).

Toute utilisation ou reproduction de photos de tout autre matériel dont l'Union européenne ne possède pas les droits d'auteur requiert l'autorisation préalable des titulaires des droits en question.

Photo de couverture : atm2003/Shutterstock.com

PDF                    ISSN 2363-4162    ISBN 978-92-76-12171-8    doi:10.2771/606526

**POUR PLUS D'INFORMATIONS ET COMMENTAIRES :**

Direction générale des affaires maritimes et de la pêche

B-1049 Bruxelles

Tél. : +32 229-50101

Courriel : [contact-us@eumofa.eu](mailto:contact-us@eumofa.eu)

---

# Champ de l'étude

---

*« Le marché européen du poisson » vise à fournir une description économique de l'ensemble du secteur européen de la pêche et de l'aquaculture. Il répond à des questions telles que : « Qu'est-ce qui est produit/exporté/importé? », « Quand et où? », « Qu'est-ce qui est consommé? », « Par qui? », et « Quelles sont les principales tendances? ».*

*Une analyse comparative permet d'évaluer les performances des produits de la pêche et de l'aquaculture sur le marché européen par rapport aux autres produits alimentaires. L'étude s'appuie sur l'analyse des valeurs (et des prix) nominales.*

*Cette publication est l'un des services fournis par l'Observatoire européen des marchés des produits de la pêche et de l'aquaculture (EUMOFA).*

*Cette édition est basée sur les données disponibles au mois de juin 2019. Les analyses comprises dans cette publication ne tiennent pas compte des éventuelles mises à jour réalisées par les sources utilisées après cette date.*

*Des données plus précises et complémentaires sont disponibles dans la base de données EUMOFA par espèce, lieu de vente, États membres, pays partenaires. Les données sont mises à jour quotidiennement.*

*EUMOFA, développé par la Commission européenne, est l'un des outils de la politique commune de la pêche. [Règlement (CE) no 1379/2013 portant sur l'organisation commune des marchés dans le secteur des produits de la pêche et de l'aquaculture, art. 42].*

*EUMOFA, en tant qu'outil de connaissance du marché, fournit régulièrement des indicateurs hebdomadaires, des tendances mensuelles et des données structurelles annuelles à tous les stades de la filière.*

*La base de données s'appuie sur des données fournies et validées par les États membres et les institutions européennes. Elle est disponible dans les 24 langues de l'UE.*

*Le site Web d'EUMOFA, accessible au public depuis avril 2013, peut être consulté à l'adresse suivante : [www.eumofa.eu](http://www.eumofa.eu).*

---

# SOMMAIRE

---

Note méthodologique	1
Faits saillants	14
<b>1 / L'UE dans le monde</b>	<b>18</b>
1.1 Production	18
1.2 Importations - Exportations	21
1.3 Dépenses et consommation	24
<b>2 / Approvisionnement du marché</b>	<b>26</b>
2.1 Bilan d'approvisionnement et d'autosuffisance	26
2.2 Analyse par espèces principales	30
<b>3 / Consommation</b>	<b>34</b>
3.1 Bilan du total des produits de la pêche et de l'aquaculture	34
3.2 Consommation des produits de la pêche et de l'aquaculture frais par les ménages	44
3.3 Consommation hors domicile	49
3.4 Ventes de détail	52
3.5 Le segment biologique	54
3.6 Les signes de qualité dans l'UE : les indications géographiques et les spécialités traditionnelles garanties	55

<b>4 / Importations - Exportations</b>	<b>57</b>
4.1 Balance commerciale de l'UE	59
4.2 Comparaison entre les importations de produits de la pêche et de l'aquaculture et de viande	60
4.3 Importations extra-UE	61
4.4 Exportations extra-UE	70
4.5 Commerce intra-UE	77
<b>5 / Les débarquements dans l'UE</b>	<b>83</b>
5.1 Vue d'ensemble	83
5.2 Analyse par espèces principales	87
<b>6 / Aquaculture</b>	<b>99</b>
6.1 Vue d'ensemble	99
6.2 Analyse par espèces principales	105
6.3 Investissements transfrontaliers dans l'UE	110

---

# NOTE MÉTHODOLOGIQUE

---

Le présent rapport s'appuie principalement sur les données consolidées et exhaustives, en volume et en valeur, collectées auprès de différentes sources, et diffusées par EUMOFA, à tous les stades de la filière. Au sein d'EUMOFA, les données relatives aux produits de la pêche et de l'aquaculture sont harmonisées en 108 « Principales espèces commerciales », chacune d'entre elles étant associée à l'un des 12 « Groupes de produits », afin de pouvoir établir des comparaisons aux différents stades de la filière. Aux liens suivants, les utilisateurs peuvent consulter et télécharger :

- La liste des « Principales espèces commerciales » et « Groupes de produits » EUMOFA :  
[http://www.eumofa.eu/documents/20178/24415/Metadata+2+-+DM+-+Annex%2B1\\_%2BList%2Bof%2BMCS%2Band%2BCG.pdf/Od849918-162a-4d1a-818c-9edcbb4edfd2](http://www.eumofa.eu/documents/20178/24415/Metadata+2+-+DM+-+Annex%2B1_%2BList%2Bof%2BMCS%2Band%2BCG.pdf/Od849918-162a-4d1a-818c-9edcbb4edfd2)
- Le tableau de correspondance entre les codes ERS<sup>1</sup> (données sur les captures, les débarquements et la production aquacole) et les normes EUMOFA (Principales espèces commerciales, Groupes de produits) :  
[http://www.eumofa.eu/documents/20178/24415/Metadata+2+-+DM+-+Annex+3+Corr+of+MCS\\_CG\\_ERS.PDF/1615c124-b21b-4bff-880d-a1057f88563d](http://www.eumofa.eu/documents/20178/24415/Metadata+2+-+DM+-+Annex+3+Corr+of+MCS_CG_ERS.PDF/1615c124-b21b-4bff-880d-a1057f88563d)
- Le tableau de correspondance entre les codes NC<sup>2</sup> (données sur les échanges commerciaux de l'UE) et les normes EUMOFA :  
<http://www.eumofa.eu/documents/20178/24415/Metadata+2+-+DM+-+Annex+4+Corr+CN8-CG-MCS+%282002+-+2014%29.pdf/ae431f8e-9246-4c3a-a143-2b740a860291>

**PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES** EUMOFA, Eurostat, administrations nationales de l'UE, FAO, OCDE, Fédération Européenne des Producteurs Aquacoles (FEAP), Europanel, Euromonitor. Les notes méthodologiques ci-dessous fournissent des informations plus détaillées sur les sources utilisées.

**CAPTURES** Les captures comprennent tous les produits pêchés par la flotte d'un pays dans une zone de pêche, quelle qu'elle soit, indépendamment de la zone de débarquement ou de navigation. Les données relatives aux captures sont fournies dans le présent rapport en équivalent-poids vif.

Les sources de données sur les captures sont Eurostat (pour les États membres de l'UE-28) et la FAO (pour les pays tiers). Les données Eurostat n'incluent pas les eaux

---

<sup>1</sup> L'acronyme « ERS » se rapporte aux systèmes d'enregistrement et de communication électroniques établis par le règlement (CE) n° 1966/2006 du Conseil.  
<sup>2</sup> L'acronyme « NC » se rapporte à la Nomenclature Combinée, à savoir la classification des marchandises mise en place au sein de l'UE pour établir les statistiques du commerce extérieur de l'UE. Cette classification se fonde sur le Système Harmonisé (SH) pour le codage et la description des marchandises, géré par l'Organisation mondiale des douanes (OMD). Le SH utilise un code numérique à 6 chiffres pour coder les marchandises tandis que la Nomenclature Combinée détaille davantage le codage par l'utilisation d'un code à 8 chiffres afin de répondre aux besoins de l'UE.

intérieures. Les données de 2017 analysées dans le chapitre "L'UE dans le monde" comprennent les prévisions de la FAO pour presque tous les pays tiers, tandis que pour certains États membres de l'UE, les données comprennent des estimations et des chiffres provisoires et confidentiels, comme indiqué ci-dessous :

- Bulgarie : estimations nationales
- Chypre : données provisoires pour presque toutes les espèces
- Allemagne : données provisoires pour la plupart des espèces
- Danemark : estimation nationale pour la crevette nordique
- Grèce : données confidentielles pour certaines espèces
- Finlande : estimations nationales
- France : données provisoires pour presque toutes les espèces
- Irlande : estimations nationales pour le lieu noir, l'églefin et les "baudroies nca".
- Lituanie : estimations nationales
- Lettonie : données confidentielles pour la grande allache, le chinchard commun, le maquereau commun, la sardine commune et les "poissons pélagiques nca".
- Roumanie : estimations nationales

#### BILAN DES APPROVISIONNEMENTS

Le bilan d'approvisionnement est un indicateur indirect qui permet de suivre l'évolution de l'offre interne et de la consommation apparente des produits de la pêche et de l'aquaculture dans l'Union Européenne.

Le bilan d'approvisionnement et la consommation apparente doivent donc être utilisés en termes relatifs (ex. : analyse des tendances) plutôt qu'en termes absolus.

Le bilan d'approvisionnement est établi sur la base de l'équation suivante, calculée en équivalent poids vif :

$$\text{(captures pour usages alimentaires + production aquacole + importations) - exportations} = \text{consommation apparente}$$

Les données incluses dans le bilan d'approvisionnement disponible dans EUMOFA sont détaillées par groupe de produits et par espèces commerciales principales. Les éventuelles incohérences entre les sommes totales sont dues aux arrondissements des chiffres.

Les sources utilisées sont les suivantes :

- **Captures** : produits de la pêche capturés par les navires de pêche des États membres de l'UE et destinés à la consommation humaine. Les quantités capturées non destinées à la consommation humaine ont été estimées en utilisant des *proxies* basés sur l'usage des débarquements (disponibles dans Eurostat). Les données relatives aux captures sont disponibles en équivalent-poids vif. Source : Eurostat (codes de données en ligne [fish\\_ca\\_main](#)).
- **Production aquacole** : espèces aquatiques élevées dans les États membres de l'UE. Les données relatives à l'aquaculture sont disponibles en équivalent poids vif. Sources : Eurostat (codes de données en ligne [fish\\_aq2a](#)), intégrées avec les données de la FAO, de la FEAP et des administrations nationales (pour plus de détails sur les sources par année et par pays, veuillez consulter la section correspondante de cette Note méthodologique).
- **Importations - Exportations** : produits de la pêche et de l'aquaculture importés/exportés par les États membres de l'UE en provenance/à destination

de pays tiers. Les produits à usage non alimentaire ne sont pas inclus. Les données d'importation et d'exportation sont disponibles en poids net. Pour obtenir un bilan d'approvisionnement harmonisé, le poids net est converti en équivalent-poids vif (pour la conversion en équivalent-poids vif, veuillez consulter la section spécifique ci-dessous). L'évaluation de l'origine des importations et des exportations en fonction de la méthode de production permet d'estimer la part des importations/exportations provenant de l'aquaculture et celle provenant de la pêche. Les données utilisées sont celles de la FAO (pour la méthode appliquée, veuillez consulter la section spécifique ci-dessous). Source : Eurostat-COMEXT (codes de données en ligne : [DS-016890](#)).

- **Consommation apparente (totale et par habitant)** : La consommation apparente est la quantité de produits de la pêche et de l'aquaculture consommés dans l'Union Européenne. La consommation par habitant indique la quantité consommée par chaque personne dans l'Union Européenne.

CONVERSION DU POIDS NET EN ÉQUIVALENT-POIDS VIF

Eurostat fournissant des données de production en poids vif, les volumes nets d'importations/exportations sont convertis à l'aide de facteurs de conversion (FC) dans le but d'établir un bilan d'approvisionnement harmonisé.

Prenons l'exemple du FC pour l'élément dont le code NC8 est 03044410 : cet élément correspond aux "filets de morue " *Gadus morhua*, *Gadus ogac*, *Gadus macrocephalus*, frais ou réfrigérés " et aux poissons de l'espèce "*Boreogadus saida*". Le FC est fixé à 2,85, ce qui représente la moyenne des facteurs de conversion trouvés pour les filets dépouillés et désossés de cette espèce dans les publications Eurostat et FAO.

Pour une liste complète des FC utilisés par EUMOFA, veuillez consulter les métadonnées publiées sur le site d'EUMOFA à l'adresse suivante: <http://www.eumofa.eu/documents/20178/24415/Metadata+2+-+DM+-+Annex+7+CF+per+CN8+%252707-%252714.pdf/7e98ac0c-a8cc-4223-9114-af64ab670532> .

EVALUATION DE L'ORIGINE DES IMPORTATIONS ET DES EXPORTATIONS EN FONCTION DE LA MÉTHODE DE PRODUCTION

L'objectif de l'évaluation de l'origine par méthode de production est de quantifier le poids de l'aquaculture dans le bilan d'approvisionnement de l'UE. Pour chaque État membre de l'UE, sur la base du volume total des importations et des exportations en provenance de pays tiers, les méthodes de production des pays d'origine et de destination des exportations sont évaluées, en établissant la moyenne des volumes de production des trois dernières années en termes de pêche et d'aquaculture.

Une évaluation plus poussée fournit une estimation de la part moyenne pondérée de l'aquaculture dans la production totale (aquaculture + pêche) et elle est exprimée sous forme de coefficient.

Ce proxy permet de déterminer l'origine des importations et les destinations des exportations en termes de méthodes de production, c'est-à-dire si les importations/exportations d'un certain État membre proviennent d'activités d'élevage ou de pêche.

DÉPENSES ET PRIX DES PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE Les données relatives aux dépenses des ménages de l'UE sont fournies par Eurostat. Ces données sont compilées sur la base d'une méthodologie commune élaborée dans le cadre du " Eurostat - Programme PPP OCDE".

<http://www.oecd.org/std/prices-ppp/eurostat-oecdmethodologicalmanualonpurchasingpowerparitiesppps.html> ).

Le présent rapport "Le marché européen du poisson", utilise la "Dépense nominale (en euros)" et la "Dépense nominale par habitant (en euros)". La "dépense" est considérée comme une composante du produit intérieur brut (PIB) et concerne les dépenses de consommation finale en biens et services consommés individuellement par les ménages.

Les dépenses sont présentées en parités de pouvoir d'achat (PPA), qui sont des déflateurs spatiaux et des convertisseurs de devises qui éliminent les effets des différences de niveaux de prix entre les États membres/pays, permettant ainsi de comparer les volumes des composantes du PIB et les niveaux des prix.

Pour les pays en dehors de la zone euro, les indices de niveau du prix (INP) sont utilisés pour harmoniser différentes monnaies dans une seule devise (euro dans ce cas). Les INP sont obtenues sous forme de ratios entre les PPA et les taux de change nominaux actuels ; par conséquent les valeurs des PPA et des INP coïncident dans les pays de la zone euro.

Les indices des prix se réfèrent à l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) qui donne des mesures comparables de l'inflation. C'est un indicateur économique qui mesure l'évolution dans le temps des prix des biens et services de consommation achetés par les ménages. En d'autres termes, il s'agit d'un ensemble d'indices des prix à la consommation calculés selon une approche harmonisée et un ensemble de définitions telles que définies dans les règlements et recommandations.

"Produits Alimentaires" est un agrégat de produits, correspondant à la COICOP 01.1 [https://ec.europa.eu/eurostat/ramon/nomenclatures/index.cfm?TargetUrl=LST\\_NOM\\_D\\_TLtrNom=HICP\\_2019trLanguageCode=ENntPcKey=43907206trLayoutCode=HIERARC\\_HIC](https://ec.europa.eu/eurostat/ramon/nomenclatures/index.cfm?TargetUrl=LST_NOM_D_TLtrNom=HICP_2019trLanguageCode=ENntPcKey=43907206trLayoutCode=HIERARC_HIC). Il comprend tous les produits alimentaires achetés pour être consommés à domicile. Dans ce rapport, des analyses sont fournies pour les éléments suivants appartenant à l'agrégat "Produits Alimentaires" :

- "Produits de la pêche et de l'aquaculture", correspondant à la COICOP 01.1.3. Il comprend les produits "frais ou réfrigérés", "congelés", "séchés, fumés ou salés" et "autres produits en conserve ou transformés", ainsi que les crabes terrestres, les escargots terrestres et les grenouilles, ainsi que les Produits de la pêche et de l'aquaculture achetés vivants pour la consommation alimentaire.
- "Viande", correspondant à la COICOP 01.1.2. Cela comprend les "viandes et abats comestibles frais, réfrigérés ou congelés, séchés, salés ou fumés" et les "autres viandes et préparations à base de viande en conserve ou transformées". Il comprend également la viande et les abats comestibles de mammifères marins et d'animaux exotiques, ainsi que les animaux et volailles achetés vivants pour être consommés comme aliments.

LA CONSOMMATION DES PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE FRAIS PAR LES MÉNAGES Les données sont collectées auprès d'EUROPANEL et concernent les achats par les ménages d'espèces consommées fraîches sélectionnées dans 12 États membres de l'UE, qui sont ensuite agrégées pour les objectifs d'EUMOFA en "principales espèces commerciales".

Les achats des ménages sont enregistrés quotidiennement par un échantillon de ménages, rapportant à EUROANEL de nombreuses informations, parmi lesquelles les espèces, les quantités et les valeurs.

L'échantillon de ménages (c'est-à-dire le "panel") est composé de manière à être représentatif de la population de chaque pays et à en estimer correctement les caractéristiques. Ci-dessous, les spécifications concernant les panels à partir desquels les données sont extrapolées sont fournies :

État membre	Taille de l'échantillon (Ménages)
Danemark	3.000
Allemagne	30.000
Irlande	5.000
Espagne (à l'exclusion des îles Canaries)	12.000
France	20.000
Italie	10.000
Hongrie	2.000
Pays-Bas	10.000
Pologne	8.000
Portugal (à l'exclusion de Madère et des Açores)	4.000
Suède	3.000
Royaume-Uni (l'Irlande du Nord est exclue)	30.000

Pour chaque pays examiné (à l'exception de la Hongrie), les données sur la consommation des ménages couvrent une sélection des espèces fraîches les plus consommées *ainsi que* la rubrique supplémentaire "autres produits non spécifiés", regroupant toutes les autres espèces fraîches enregistrées par les panels de ménages mais non disponibles au niveau désagrégé. On trouvera ci-dessous la liste complète des "principales espèces commerciales" analysées pour chaque pays.

Danemark	Allemagne	Irlande	Espagne
Cabillaud	Carpe	Cabillaud	Cabillaud
Limande	Cabillaud	Églefin	Bar commun
Flet	Hareng	Merlu	Dorade royale
Flétan	Crevettes diverses	Maquereau	Merlu
Maquereau	Moule Mytilus spp.	Crevettes diverses	Maquereau
Moule Mytilus spp.	Plie	Lieu noir	Thons divers
Saumon	Lieu jaune	Saumon	Baudroie (=Lotte)
Truite	Saumon	Autres produits non spécifiés	Saumon
Autres produits non spécifiés	Truite		Sardine
	Autres poissons d'eau douce		Sole
	Autres produits non spécifiés		Autres produits non spécifiés

France	Italie	Hongrie	Pays-Bas
Cabillaud	Anchois	Produits non spécifiés	Cabillaud
Dorade royale	Palourde et autres vénérédés		Hareng
Merlu	Seiche		Maquereau
Maquereau	Bar commun		Moule Mytilus spp.
Baudroie (=Lotte)	Dorade royale		Pangasius
Lieu noir	Merlu		Plie
Saumon	Moule Mytilus spp.		Saumon
Sardine	Poulpe		Truite
Truite	Saumon		Crevette Crangon spp
Merlan	Calmar		Crevettes diverses
Autres produits non spécifiés	Espadon		Autres produits non spécifiés
	Autres produits non spécifiés		

Pologne	Portugal	Suède	Royaume-Uni
Carpe	Palourde et autres vénérédés	Cabillaud	Cabillaud
Maquereau	Bar commun	Flet	Églefin
Saumon	Dorade royale	Églefin	Maquereau
Truite	Merlu	Flétan	Thons divers
Autres produits non spécifiés	Maquereau	Hareng	Plie
	Crevettes diverses	Sandre	Lieu jaune
	Poulpe	Saumon	Saumon
	Saumon	Autres salmonidés	Bar
	Sardine	Autres produits non spécifiés	Sole
	Sabre		Truite
	Autres produits non spécifiés		Autres produits non spécifiés

**CONSOMMATION HORS DOMICILE** Les données relatives à la consommation hors domicile des produits de la pêche et de l'aquaculture sont fournies par Euromonitor International (<https://www.euromonitor.com/>), dont les estimations peuvent être différentes des autres statistiques disponibles au niveau national, car différentes approches méthodologiques peuvent être utilisées.

Dans cette édition du « Le marché européen du poisson », la consommation hors domicile de produits de la pêche et de l'aquaculture est analysée pour un nombre plus élevé de catégories de produits et de pays par rapport aux années précédentes. Cette édition analyse la consommation concernant soit de produits non transformés soit de produits transformés.

Les données relatives à la consommation hors domicile des produits non transformés sont collectées pour cinq États membres de l'UE : France, Allemagne, Italie, Espagne et Royaume-Uni. Les données relatives à la consommation hors domicile des produits transformés sont collectées pour tous les États membres de l'UE.

#### **Produits de la pêche et de l'aquaculture non transformés**

Les données sont fournies pour la catégorie "poissons et fruits de mer", ainsi que pour les sous-catégories "poissons, crustacés et mollusques et céphalopodes", détaillées ci-dessous :

**Produits de la pêche et de l'aquaculture non transformés** : C'est l'agrégation des poissons, crustacés, mollusques et céphalopodes. Cette catégorie comprend les produits de la pêche et de l'aquaculture non transformés, emballés et non emballés (frais, réfrigérés, congelés). Les produits de la pêche et de l'aquaculture réfrigérés et congelés peuvent être nettoyés, éviscérés, pelés/épuchés/parés/filetés/coupés dans une autre mesure, mais ils ne peuvent pas être cuits et aucune sauce, herbe ou condiment ne peut être ajouté.

- **Crustacés** : Cette catégorie comprend l'ensemble des crustacés frais, réfrigérés et congelés mais non cuits (c'est-à-dire les animaux vivant dans l'eau avec un corps ferme et une carapace externe dure) tels que les homards, les langoustines, les crevettes et les crabes, qu'ils soient vendus emballés ou non.
- **Poisson** : Cette catégorie comprend l'ensemble des poissons d'eau douce et de mer frais, réfrigérés et congelés, mais non cuits (sauvages ou d'élevage), qu'ils soient vendus emballés ou non, découpés ou entiers.
- **Mollusques et céphalopodes** : Cette catégorie comprend l'ensemble des mollusques frais, réfrigérés et congelés mais non cuits (mollusques et crustacés tels que les huîtres et les palourdes) et les céphalopodes (comme le poulpe, le calmar et la seiche), qu'ils soient vendus emballés ou non.

#### **Produits de la pêche et de l'aquaculture transformés**

Les données sont fournies pour la catégorie "produits de la pêche et de l'aquaculture transformés", ainsi que pour les sous-catégories "produits stables à la conservation", "produits transformés réfrigérés" et "produits transformés congelés", détaillées ci-dessous :

**Produits de la pêche et de l'aquaculture transformés** : Cette catégorie représente l'ensemble des produits de longue conservation, des produits transformés réfrigérés et des produits congelés.

- **Produits de la pêche et de l'aquaculture de longue conservation** : Cette catégorie comprend le poisson, les mollusques et crustacés et les produits de longue conservation généralement vendus en boîtes de conserve, en bocaux de verre ou en emballages en aluminium/retort. Ils

se conservent aussi généralement dans l'huile, la saumure, l'eau salée ou avec une sauce (sardines à la sauce tomate, par exemple). Les produits vendus à température ambiante sont également inclus. Ces types de produits comprennent : le cabillaud, l'églefin, les chinchards, les sardines, le thon, la crevette bouquet, le crabe, les moules, l'anchois, le caviar, etc.

- **Produits de la pêche et de l'aquaculture transformés réfrigérés** : Cette catégorie comprend l'ensemble des produits transformés réfrigérés et emballés qui sont vendus en libre-service dans magasins de détail. Les produits transformés à base de produits de la pêche et de l'aquaculture, vendus avec une sauce et les crevettes cuites sont inclus. Note : Les produits à base de hareng vendus réfrigérés et dont la durée de conservation est supérieure à 6 mois, sont exclus. Ces produits, très répandus dans les pays scandinaves, sont inclus dans les produits de la pêche et de l'aquaculture de longue conservation car ils ont une durée de conservation similaire à celle des poissons de longue conservation vendus à température ambiante.
- **Produits de la pêche et de l'aquaculture transformés congelés** : Cette catégorie comprend l'ensemble des produits transformés qui sont ensuite préparés avec l'ajout d'autres ingrédients, y compris chapelure/pâte à frire, sauce, assaisonnement, etc. Les types de produits comprennent : bâtonnets de poisson, tourte au poisson, poisson pané ou en pâte à frire, poisson avec sauce (n'importe quel type), boulettes de poisson, boulettes de seiche, langoustines, calamars, etc.

IMPORTATIONS- EXPORTATIONS Les flux commerciaux des produits de la pêche et de l'aquaculture sont analysés pour les éléments se rapportant à la liste des codes NC-8 disponibles sur le lien <http://www.eumofa.eu/documents/20178/24415/Metadata+2+-+DM+-+Annex+4+Corr+CN8-CG-MCS+%282002+-+2014%29.pdf/ae431f8e-9246-4c3a-a143-2b740a860291>.

La source utilisée pour la collecte des données d'importations-exportations est Eurostat - COMEXT. Pour plus d'informations sur la méthodologie et les principes relatifs à l'enregistrement des données Eurostat par "pays d'origine" et "pays de destination", veuillez consulter le "Rapport sur la qualité des statistiques du commerce international" d'Eurostat, sur <https://ec.europa.eu/eurostat/documents/7870049/9568307/KS-FT-19-002-EN-N.pdf/856f28e5-e9f6-4669-8be0-2a7aa5b1ee67>.

Il convient de préciser que les données comprennent des cas où les volumes ou les valeurs n'ont pas été indiqués pour des raisons de confidentialité des données. Le principe de la confidentialité statistique d'Eurostat est expliqué sur le lien suivante : <https://ec.europa.eu/eurostat/web/research-methodology/statistical-confidentiality>.

En outre, il y a environ 260 cas "suspects" de prix supérieurs à 100,00 EUR/kg pour les espèces peu recherchées. Cependant, du fait que les volumes concernés par ces cas varient entre 100 kg et 26 tonnes, ces observations peuvent être considérées comme négligeables.

FLUX COMMERCIAUX EXTRA-UE Ils incluent toutes les transactions entre les États membres de l'Union Européenne (UE) et les pays extérieurs à l'UE (pays extra-UE).

**FLUX COMMERCIAUX INTRA-UE** Ils incluent toutes les transactions déclarées par les États membres de l'Union européenne (UE) avec un autre État membre. Pour l'analyse du commerce intra-UE, seules les exportations ont été pris en compte.

En effet, les flux commerciaux intra-UE, d'après les données Eurostat, couvrent aussi bien les arrivées (c'est-à-dire les importations) que les expéditions (c'est-à-dire les exportations). En raison d'un principe d'évaluation différent (CAF pour les importations > FAB pour les exportations<sup>3</sup>), les arrivées devraient être légèrement supérieures aux expéditions. C'est l'une des principales raisons qui expliquent les asymétries entre les chiffres des importations et des exportations. En général, les comparaisons bilatérales entre États membres des flux intra-UE ont révélé des divergences importantes et persistantes. Par conséquent, les comparaisons portant sur les statistiques du commerce intra-UE et les résultats correspondants doivent être considérés avec prudence et prendre en compte de l'existence de ces écarts.

**DÉBARQUEMENTS** Les données d'Eurostat concernant les débarquements ([fish\\_ld\\_main](#)) comprennent le premier débarquement de tout produit de la pêche d'un navire de pêche débarquant dans un État membre donné de l'UE. Elles concernent à la fois les navires des États membres de l'UE, de l'Islande et de la Norvège. Les données incluent aussi les débarquements d'espèces non destinées à la consommation humaine et d'algues marines. En ce qui concerne les données utilisées pour le chapitre "Débarquements dans l'UE", il faut mentionner les points suivants :

- **Confidentialité.** Comme indiqué par les fournisseurs nationaux de données à Eurostat, les débarquements sont considérés comme confidentiels lorsqu'ils proviennent de moins de 3 navires. Ces cas concernent les pays, années et espèces qui suivent :
  - **Danemark**  
Les données de 2017 d'Eurostat sont confidentielles pour les principales espèces commerciales suivantes : anguille, cabillaud, sole, sardine, thon rouge, crabe, crevette d'eau froide, langoustine, huître, palourde et les groupes "autres poissons d'eau douce", "autres poissons de fond", "petits pélagiques divers" et "autres thonidés". Les données confidentielles sont liées à l'utilisation de destination et/ou les présentations/préservations et les données correspondantes sont exclues. Seuls les totaux sont disponibles et ont été collectés auprès de « Statistics Denmark ».
  - **Grèce**  
Les données de 2016 et 2017 d'Eurostat sont confidentielles en ce qui concerne les débarquements effectués par un seul navire opérant dans l'Atlantique centre oriental pour les principales espèces commerciales suivantes : seiches, flets (autres que les flets européens), Saint-Pierre et le regroupement "autres poissons plats". Les données de 2017 seulement ne comprennent pas les informations confidentielles pour la crevette rose du large.

<sup>3</sup> Les Incoterms CAF (Coût, assurance et fret) et FAB (Franco à bord) sont les conditions internationales de transport maritime utilisées pour le transport des marchandises. Les règles CAF imposent une obligation au vendeur, qui doit souscrire une assurance relative à l'expédition. Si les règles FAB sont utilisées, une fois que les marchandises sont chargées à bord le risque est transféré à l'acheteur, qui assume l'ensemble des coûts qui s'ensuivent.

De plus, les données de 2016 et 2017 d'Eurostat ne comprennent pas les chiffres confidentiels pour certaines espèces qui appartiennent aux principales espèces commerciales qui suivent : poulpes, rougets, dorades (autres que les dorades royales), calamars et les groupes "autres requins" et "autres poissons marins". Seul pour 2017, les données ne comprennent pas les chiffres confidentiels pour certaines espèces faisant partie du groupe des "crevettes tropicales".

Dans les deux cas, les données confidentielles sont liées à la destination et/ou les présentations/préservations et les données correspondantes sont exclues.

- Malte  
Les données pour la période de 2012 à 2017 n'incluent pas les chiffres confidentiels relatifs aux débarquements réalisés par les navires battant pavillon chypriote.

#### ➤ Estimations

- Bulgarie  
Les volumes et les valeurs de 2017 sont des estimations nationales disponibles dans EUROSTAT.
- Irlande  
La plupart des volumes et des valeurs de 2017 sont des estimations nationales disponibles dans EUROSTAT. De plus, les données suivantes ont été recueillies auprès de la SFPA (Sea-Fisheries Protection Authority – Autorité de la protection de la pêche en mer) :
  - Données de 2013 et 2014 concernant le merlu
  - Données de 2014 concernant le maquereau
  - Données de 2016 concernant le hareng
- Lituanie  
Les volumes et les valeurs de 2017 sont des estimations nationales disponibles dans EUROSTAT.
- Pays-Bas  
La plupart des volumes et des valeurs de 2017 sont des estimations nationales disponibles dans EUROSTAT.
- Roumanie  
Les volumes et les valeurs de 2017 sont des estimations nationales disponibles dans EUROSTAT.
- En outre, les données comprennent des estimations des débarquements exprimées en valeur, réalisées par EUROSTAT dans les cas où des prix nuls ont été notifiés par les États membres de l'UE. Les pays et années considérés sont énumérés ci-dessous :
  - Belgique - 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014 et 2015
  - Bulgarie - 2012
  - Danemark - 2009, 2010, 2011, 2012, 2013 et 2014
  - Allemagne - 2009 et 2014
  - Irlande - 2009 et 2010
  - Pays-Bas - 2011
  - Pologne - 2011, 2012 et 2016
  - Portugal - 2009, 2010, 2011, 2012 et 2015 et 2016
  - Suède - 2009, 2010 et 2011
  - Royaume-Uni - 2009, 2010, 2011 et 2012

AQUACULTURE La principale source utilisée par l'EUMOFA pour les données concernant l'aquaculture est Eurostat. Pour une analyse pertinente de la production aquacole de l'UE, les données de la FAO, des statistiques nationales et des associations du secteur ont été intégrées dans les données Eurostat (code de données en ligne : [fish\\_aq2a](#)). Sont indiqués ci-dessous le cas pour lesquels les chiffres Eurostat ont été complétés par des chiffres d'autres sources, ainsi que le cas où les données sont des estimations ou des données provisoires. Pour tous les autres cas non mentionnés dans cette liste, seules les données d'Eurostat ont été utilisées.

- Belgique  
Les données confidentielles 2010-2016 d'Eurostat sont complétées par les estimations de la FAO.  
Les données 2017 sont issues de la FAO
- Bulgarie  
Les données 2010 et 2011 concernant le siluriforme d'eau douce et le groupe "autres poissons d'eau douce" sont issues de la FAO.  
Les données 2013 et 2014 concernant le moule *Mytilus spp.* et le brochet sont issues de la FAO.  
Les données 2014 concernant les écrevisses sont issues de la FAO.  
Les données 2016 concernant les algues marines et l'anguille sont issues de la FAO. Les données 2017 sont issues de la FAO.
- République tchèque  
Les données 2010 et 2011 concernant le siluriforme d'eau douce et le groupe "autres poissons d'eau douce" sont issues de la FAO.
- Danemark  
Les données concernant le saumon sont issues de la FAO.  
Les données confidentielles 2010 et 2013 d'Eurostat sont estimées en multipliant les volumes de chacune des principales espèces commerciales par leur prix moyens (moyenne calculée en utilisant le prix correspondant à l'année n-1 et à l'année n+1) selon la Danish AgriFish Agency.  
Les données 2013 concernant les moules *Mytilus spp.* sont issues de la FAO.  
Les données confidentielles 2014, 2015 et 2016 d'Eurostat sont complétées par les chiffres de la FAO.  
Les données 2016 relatives à l'anguille et aux algues marines sont des estimations de la FAO.  
Les données 2011 et 2017 concernant la sandre sont issues de la FAO.  
Les données confidentielles 2017 d'Eurostat concernant le saumon et le groupe "autres salmonidés" sont issues de la FAO.
- Allemagne  
Les données 2008-2012 et 2014-2015 concernant la carpe sont issues de la FAO.  
Les données confidentielles 2011-2017 d'Eurostat sont issues de la FAO.  
Les données 2012-2015 concernant les huîtres sont des estimations de la FAO.  
Les données confidentielles 2010 et 2011 d'Eurostat concernant le groupe "autres poissons d'eau douce" sont issues de la FAO.  
Les données confidentielles 2011 d'Eurostat concernant la truite, le brochet, la sandre et l'anguille sont complétées par les chiffres fournis par la source nationale (DESTATIS).
- Estonie  
Les données confidentielles 2012, 2014 et 2015 d'Eurostat sont complétées par les chiffres de la FAO.  
Les données confidentielles 2017 d'Eurostat concernant le groupe "autres

poissons d'eau douce" sont complétées par des estimations de la FAO.

- **Irlande**  
Les données 2014 sont issues des estimations nationales disponibles sur Eurostat, à l'exception de la coquille Saint-Jacques et du groupe "autres mollusques et invertébrés aquatiques", dont les données confidentielles d'Eurostat sont complétées par les chiffres de la FAO.  
Les données confidentielles 2015 d'Eurostat concernant le groupe "autres mollusques et invertébrés aquatiques" sont complétées par les chiffres de la FAO.  
Les données 2016 concernant le groupe "autres mollusques et invertébrés aquatiques" sont issues de la FAO.  
Les données 2017 sont issues des estimations nationales disponibles sur Eurostat.
- **Grèce**  
Les données confidentielles 2013 d'Eurostat sont complétées par les chiffres de la FAO.  
Les données confidentielles 2015 et 2016 d'Eurostat concernant le groupe "autres poissons d'eau douce" sont complétées par les chiffres de la FAO.  
Les données 2017 sont des chiffres provisoires nationaux disponibles sur Eurostat.
- **France**  
Les données concernant la sole sont des estimations de la FAO.  
Les données 2015-2017 concernant le saumon sont des estimations de la FAO. Les données 2010-2014 sont complétées par les données de la FEAP ; les valeurs correspondantes sont estimées en multipliant les volumes par leur prix unitaire de 2008, selon les données disponibles sur Eurostat.  
Les données 2015-2017 concernant le turbot sont des estimations de la FAO. Les données 2009-2014 sont complétées par les chiffres de la FEAP ; les valeurs correspondantes sont estimées en multipliant les volumes par leur prix unitaire de 2008, selon les données disponibles sur Eurostat.  
Les données 2012-2013 et 2016-2017 concernant la carpe, le siluriforme d'eau douce et les autres poissons d'eau douce sont des estimations nationales disponibles sur Eurostat.
- **Italie**  
Les données 2015 sont des estimations et prévisions nationales disponibles sur Eurostat.  
Les données 2016 sont des estimations de la FAO.
- **Lettonie**  
Les données confidentielles 2014, 2015 et 2017 d'Eurostat sont complétées par les chiffres de la FAO.
- **Hongrie**  
Les données concernant le groupe "autres poissons d'eau douce" sont issues de la FAO.
- **Pays-Bas**  
Les données 2012 et 2015 concernant l'anguille, le siluriforme d'eau douce et le groupe "autres poissons marins" sont des estimations nationales disponibles sur Eurostat.  
Les données 2012 et 2014-2016 concernant les moules sont des estimations nationales disponibles sur Eurostat.  
Les données 2012 concernant le turbot sont des estimations nationales disponibles sur Eurostat. Les données 2008-2010 et 2013-2017 sont des

estimations de la FAO.

Les données concernant la sandre sont des estimations de la FAO.

➤ Autriche

Les données confidentielles 2010-2017 d'Eurostat sont complétées par les chiffres de la FAO.

Toutes les données concernant le groupe "autres salmonidés" sont issues de la FAO.

➤ Pologne

Les données 2010 sont issues de la FAO.

Les données concernant le brochet, le siluriforme d'eau douce et autres poissons d'eau douce sont des estimations de la FAO.

Les données 2011 concernant les écrevisses, le brochet, la truite, le saumon et les autres poissons d'eau douce sont des chiffres provisoires nationaux disponibles sur Eurostat.

Les données 2016 concernant le tilapia sont des estimations de la FAO.

➤ Portugal

Les données 2013 et 2014 concernant la palourde et autres vénérédés sont des estimations nationales disponibles sur Eurostat.

Les données 2015 concernant les truites et la palourde sont des estimations nationales disponibles sur Eurostat.

Les données concernant toutes les autres espèces sont des chiffres provisoires nationaux disponibles sur Eurostat.

➤ Roumanie

Les données 2015 sont des estimations nationales disponibles sur Eurostat.

Les données 2015-2016 concernant le turbot sont des estimations de la FAO.

➤ Slovénie

Les données 2010 et 2012 (ces dernières étant des estimations) concernant les moules *Mytilus spp.* sont issues de la FAO. Les données confidentielles 2013, 2014, 2015 et 2016 d'Eurostat sont complétées par les chiffres de la FAO.

Les données 2016 concernant la palourde et le bar européen sont des estimations de la FAO.

Les données confidentielles 2017 d'Eurostat concernant le groupe "autres salmonidés" sont complétées par les chiffres de la FAO et celles concernant le bar européen par estimations de la FAO.

➤ Suède

Les données concernant l'anguille (2010) et le saumon (2013, 2014 et 2016) sont issues de la FAO.

➤ Royaume-Uni

Les données 2008 concernant le flétan de l'Atlantique, le bar européen, la palourde, la crevette tropicale, le turbot, la coquille Saint-Jacques atlantique (*Pecten Maximus*) et le groupe "autres mollusques et invertébrés aquatiques" sont complétées par les données de la FAO. Les données concernant le pétoncle blanc (*aequipecten opercularis*) sont estimées en multipliant les volumes par leur prix unitaire de 2009, selon les données disponibles sur Eurostat.

Les données 2014-2017 sont des estimations nationales disponibles sur Eurostat.

## FAITS SAILLANTS

### AUGMENTATION DES DÉPENSES DES MÉNAGES EUROPÉENS POUR L'ACHAT DE PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE MALGRE UNE HAUSSE DES PRIX

Au cours de la période 2009-2018, les prix à la consommation des produits de la pêche et de l'aquaculture ont augmenté à des taux de croissance annuels moyens supérieurs à ceux enregistrés pour les prix de la viande et des produits alimentaires en général.

En outre, dans aucun des pays de l'UE, les dépenses pour les produits de la pêche et de l'aquaculture n'ont été plus élevées que celles pour la viande. En fait, sur l'ensemble des biens et services achetés par les ménages de l'UE, les produits de la pêche et de l'aquaculture représentent moins de 1%, soit quatre fois moins que la viande.

Néanmoins, en 2018, les ménages de tous les pays de l'UE ont dépensé plus pour acheter des produits de la pêche et de l'aquaculture qu'en 2017, sauf en Suède. En particulier, les produits de la pêche et de l'aquaculture transformés consommés hors domicile à travers la restauration commerciale (restaurants ou services de traiteur) ont totalisé les volumes les plus élevés depuis 2014.

### DIMINUTION EN VOLUME DE PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE DISPONIBLES POUR LES CONSOMMATEURS DE L'UE EN 2017 PAR RAPPORT À L'ANNÉE 2016

En ce qui concerne l'approvisionnement de l'UE en produits de la pêche et de l'aquaculture destinés aux consommateurs européens les dernières données disponibles se réfèrent à l'année 2017.

En 2017, l'approvisionnement de produits de la pêche et de l'aquaculture (production intérieure + importations) destinés à la consommation humaine dans l'UE s'est élevé à 14,61 millions de tonnes, l'une des quantités les plus élevées depuis 2008, bien qu'elle ait connu une légère baisse de 48.640 tonnes par rapport à 2016 (-0,3%), due à une réduction des captures.

La demande intérieure a été satisfaite principalement par les importations. Le ratio d'autosuffisance de l'UE<sup>4</sup>, qui mesure la capacité de la production intérieure des États membres de l'UE à satisfaire leur propre demande nationale, a été conforme à sa moyenne sur dix ans, à savoir 43%.

La consommation apparente par habitant a été estimée à 24,35 kg (essentiellement composés de produits de la pêche), cela signifie qu'en 2017, les citoyens de l'UE ont consommé en moyenne un demi-kilo de produits de la pêche et de l'aquaculture en moins qu'en 2016. Le thon, le maquereau et le sprat sont les seules espèces dont la consommation apparente estimée pour 2017 est supérieure à celle de 2016, chacune d'elles atteignant son plus haut niveau depuis 2009.

Le Portugal reste de loin le pays de l'UE le plus important en termes de consommation par habitant. En 2017, son niveau de consommation apparente a été de 56,8 kg par habitant, soit plus du double de celui de l'UE.

<sup>4</sup> Rapport entre la production de l'UE et la consommation apparente du marché de l'UE.

### AUGMENTATION DE LA PRODUCTION AQUACOLE DE L'UE ET DES DÉBARQUEMENTS

En ce qui concerne la production aquacole et les débarquements de produits de la pêche dans les États membres de l'UE, les dernières données disponibles se réfèrent à l'année 2017.

En 2017, la valeur de la production aquacole de l'UE a atteint son niveau le plus élevé depuis dix ans, due à l'augmentation de la production d'espèces très valorisées (comme le saumon, le bar commun et le thon rouge), combinée à la forte hausse des prix de certaines espèces importantes (saumon, bar, dorade royale, huître et la palourde). Ces hausses de prix peuvent être mises en relation avec l'augmentation de la demande, mais aussi avec d'autres facteurs tels que la meilleure qualité des produits (y compris biologiques) ainsi que la diminution de l'offre due à des mortalités élevées (c'est par exemple le cas des huîtres). L'aquaculture de certaines nouvelles espèces (comme le maigre et la sole sénégalaise) s'est développée et la production de chacune de ces espèces a augmenté d'environ 25% à partir de 2016.

Les débarquements, y compris ceux concernant des espèces non destinées à la consommation humaine et des algues marines, ont enregistré une augmentation notable en volume entre 2016 et 2017 et ont atteint un pic sur 10 ans, grâce à l'augmentation des débarquements de lançon (+797%), surtout au Danemark. En effet, l'augmentation de la biomasse reproductrice de cette espèce ces dernières années a contribué à la pleine capacité de reproduction de son stock en mer du Nord. En outre, une diminution de la mortalité par pêche a entraîné une augmentation des captures de lançons. Dans le même temps, les prix de certaines des principales espèces débarquées ont chuté (en particulier ceux du merlan bleu et du hareng), contribuant à une légère baisse de la valeur globale de la production halieutique.

### ACCROISSEMENT DU DÉFICIT COMMERCIAL DE L'UE POUR LES PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE

La valeur des échanges extra-UE de produits de la pêche et de l'aquaculture, qui comprennent à la fois les importations et les exportations, est la plus élevée du monde.

L'UE est un importateur net de ces produits : le déficit a été en hausse depuis 2013 et a atteint son maximum négatif en 2018, avec plus de 20 milliards d'euros. Les prix de la plupart des espèces importées (le cabillaud, le saumon, le thon listao et les crevettes) ont été supérieurs à leur moyenne de la période 2009-2018, contribuant à cette tendance.

Dans le même temps, la valeur des exportations de l'UE a atteint son plus haut niveau depuis dix ans, principalement grâce à l'augmentation des expéditions de l'une des principales espèces exportées, à savoir le thon listao, notamment vers l'Équateur et Maurice. Ces flux commerciaux consistent essentiellement en thons capturés par la flotte de l'UE, débarqués dans ces pays à des fins de transformation et puis réimportés dans l'UE.

Les flux commerciaux intra-UE ont augmenté au cours de la période 2009-2018. Ils concernent toutes les principales espèces commerciales, mais se composent essentiellement de saumon et de cabillaud exportés par les États membres du nord vers d'autres pays de l'UE, ainsi que de calmar exporté par l'Espagne vers l'Italie.

**DYNAMIQUES RÉCENTES  
DE PLUSIEURS ESPÈCES  
PRINCIPALES**

Le volume des importations européennes de produits de la pêche et de l'aquaculture en provenance de pays extra-UE a augmenté de 4% entre 2017 et 2018. Au cours de la même période, les prix à l'importation ont baissé en moyenne de 2%.

Après avoir atteint un niveau record en 2017, les prix du saumon atlantique d'élevage entier frais importé sur le marché de l'UE ont baissé de 3% en 2018, tandis que les volumes importés ont augmenté de 8% grâce à l'augmentation de la production en Norvège. Au cours du premier semestre de 2019, les prix à l'importation ont augmenté à un niveau légèrement inférieur à celui de la période correspondante de 2018, sous l'effet à la fois de la hausse des importations de l'UE et de la production européenne. Au troisième trimestre de 2019, la forte production en Europe a contribué à exercer une pression supplémentaire sur les prix et, à la fin du trimestre, les prix à l'importation dans l'UE du saumon entier frais en provenance de Norvège sont tombés au-dessous de 5,00 EUR/kg pour la première fois depuis 2015<sup>5</sup>.

Les importations européennes de thon ont diminué de 2% en volume entre 2017 et 2018, tandis que le prix moyen à l'importation a augmenté de près de 5%. Une tendance à la baisse a été observée, en particulier pour les importations de thon entier, tandis que les importations de produits transformés à base de thon sont restées stables.

Parallèlement à la réduction des quotas et des captures de cabillaud de l'Atlantique, les prix à l'importation ont augmenté de 2017 à 2018. Pour les deux principaux produits importés dans l'UE, à savoir les produits entiers congelés et les filets congelés, les prix à l'importation ont augmenté respectivement de 11% et 4%. Le prix à l'importation des filets congelés a dépassé pour la première fois 5,00 EUR/kg en 2018. Au cours des 10 premiers mois de 2019, la tendance à la hausse des prix s'est poursuivie, le cabillaud entier congelé ayant augmenté de 10% et les filets congelés de 16% par rapport au niveau observé en 2018.

L'approvisionnement du marché de l'UE en lieu de l'Alaska, qui consiste principalement en filets congelés, s'est élevé à 305.000 tonnes en 2018. Il s'agit du volume le plus élevé atteint à ce jour, et l'augmentation de 6% entre 2017 et 2018 est principalement attribuable à l'augmentation des volumes importés de Russie. Au cours des huit premiers mois de 2019, les importations ont diminué de 7% en volume, tandis que le prix moyen des importations a augmenté de 26%.

Au cours des dernières années, la réduction des quotas a poussé les prix à l'exportation du maquereau de l'Atlantique à des niveaux records. Les prix du maquereau entier (frais et congelé) en provenance de l'UE vendu à des pays extra-UE se sont élevés en moyenne à 1,56 EUR/kg au cours des huit premiers mois de 2019. Il s'agit du niveau de prix le plus élevé jamais enregistré pour cette espèce.

L'augmentation de la production turque et de l'approvisionnement de l'UE en bars et dorades d'élevage continue à maintenir les prix bas sur le marché de l'UE. De janvier à août 2019, les importations de l'UE de ces espèces en provenance de Turquie ont augmenté respectivement de 16% et 26%. De 2016 à 2019<sup>6</sup>, les prix à l'importation dans l'UE du bar commun ont chuté de 28% tandis que ceux de la dorade royale ont

<sup>5</sup> Source : Commission européenne.

<sup>6</sup> Données jusqu'en août 2019.

baissé de 20%. Jusqu'à fin octobre 2019, les volumes de bar et de dorades importés de Turquie sont restés élevés, sans mouvements de prix significatifs<sup>7</sup>.

#### TENDANCES MACROÉCONOMIQUES

En 2018, l'euro s'est apprécié par rapport à quatre monnaies importantes pour les opérateurs de l'industrie des produits de la pêche et de l'aquaculture intra-UE et extra-UE. L'euro s'est le plus apprécié par rapport au dollar américain (+5%) et à la couronne islandaise, ISK (+6%). Comparé à la livre sterling (GBP) et à la couronne norvégienne (NOK), l'euro s'est apprécié de 1% et 3%, respectivement.

Au cours des 10 premiers mois de 2019, les plus fortes variations des taux de change ont été observées pour le NOK et le USD, avec une appréciation de l'euro contre le NOK de 4% et une dépréciation de l'euro contre le USD de 3%.

L'indice des prix à la consommation des produits de la pêche et de l'aquaculture dans l'UE est resté stable de janvier à décembre 2018, et la même tendance a été observée pour les neuf premiers mois de 2019.

En 2018, les prix au comptant du pétrole brut ont atteint un pic en octobre et ont fortement baissé au cours des deux derniers mois de l'année. Étant donné que le principal déterminant du prix des carburants maritimes est le prix au comptant du pétrole brut, les prix des carburants maritimes ont suivi la même tendance<sup>8</sup>. Par rapport à 2017, ils ont diminué de 5%, mais au cours des 10 premiers mois de 2019, ils ont suivi une tendance à la hausse de 6%.

---

<sup>7</sup> Source : Commission européenne.

<sup>8</sup> Source : MABUX.

# 1/ L'UE DANS LE MONDE

## 1.1 PRODUCTION

En 2017, les captures mondiales et la production aquacole<sup>9</sup> ont augmenté de 3% par rapport à 2016, passant de 198 à 205 millions de tonnes. Les deux ont contribué à l'augmentation globale : les captures sont passées de 90 millions de tonnes à 93 millions de tonnes (+3%) et la production aquacole est passée de 108 millions de tonnes à 112 millions de tonnes (+4%). Les captures et la production aquacole ont atteint leur plus haut niveau sur 12 ans en 2017.

**TABLEAU 1**

PRINCIPAUX PAYS PRODUCTEURS EN 2017 (1.000 TONNES)

Source : Eurostat (codes de données en ligne : [fish\\_ca\\_main](#) et [fish\\_aq2a](#)) et FAO.

Pays	Captures	Aquaculture	Production totale	% du total	Évolution en % de la production totale 2017/2016
Chine	15.577	64.358	79.935	39%	↑ +2%
Indonésie	6.736	15.896	22.632	11%	↗ +0,2%
Inde	5.450	6.182	11.632	6%	↑ +8%
Vietnam	3.278	3.831	7.109	3%	↑ +6%
<b>UE-28</b>	<b>5.253</b>	<b>1.372</b>	<b>6.625</b>	<b>3%</b>	<b>↑ +5%</b>
États-Unis	5.040	440	5.480	3%	↑ +2%
Fédération de Russie	4.879	187	5.066	2%	↑ +2%
Japon	3.274	1.022	4.296	2%	↘ -1%
Pérou	4.185	100	4.285	2%	↑ +9%
Bangladesh	1.801	2.333	4.134	2%	↑ +7%
Philippines	1.890	2.238	4.128	2%	↓ -2%
Norvège	2.533	1.309	3.842	2%	↑ +9%
Corée du Sud	1.366	2.306	3.672	2%	↑ +14%
Chili	2.334	1.220	3.554	2%	↑ +24%
Birmanie	2.150	1.049	3.199	2%	↑ +4%
Thaïlande	1.479	890	2.369	1%	↓ -2%
Autres	25.979	7.233	33.212	16%	↑ +4%
<b>Total</b>	<b>93.204</b>	<b>111.966</b>	<b>205.170</b>	<b>100%</b>	<b>↑ +3%</b>

Dans l'UE, ainsi qu'en Inde et au Vietnam, les volumes de production de la pêche et de l'aquaculture en 2017 ont augmenté par rapport à l'année précédente. Une tendance générale à la hausse a également été observée pour les deux principaux producteurs, la Chine et l'Indonésie, où l'augmentation de la production aquacole a compensé une diminution des captures.

<sup>9</sup> La source des données pour les pays non membres de l'UE est la FAO. Pour les pays de l'UE-28, la source des données sur les captures est Eurostat et les sources des données sur l'aquaculture sont Eurostat et la FAO. Les captures comprennent tous les produits pêchés par la flotte d'un pays dans une zone de pêche, quelle qu'elle soit, indépendamment de la zone de débarquement/vente. Les données Eurostat n'incluent pas les eaux intérieures. Plus de détails peuvent être trouvés dans le Contexte méthodologique.

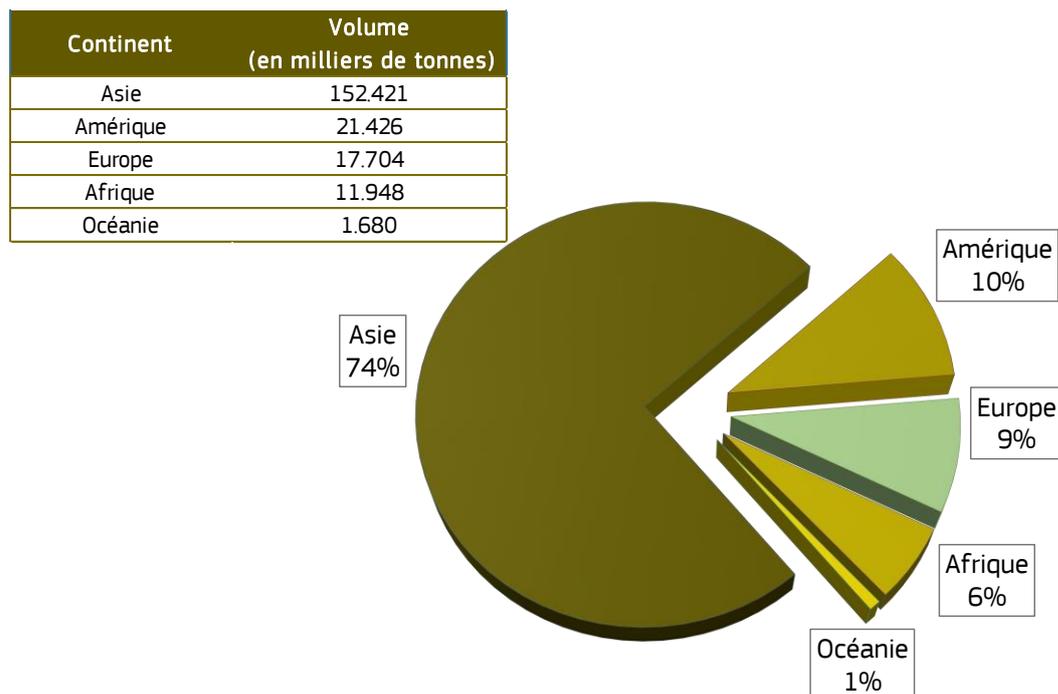
En fait, depuis 2000, la part de l'aquaculture dans la production mondiale totale est devenue de plus en plus élevée et, depuis 2013, elle est supérieure aux captures. Dans chacun des quatre premiers pays producteurs du monde, la plus grande partie de la production provient de l'aquaculture : plus de 80% en Chine, 70% en Indonésie et plus de la moitié au Vietnam et en Inde. En revanche, 21% seulement de la production de l'UE provient de l'aquaculture.

Il est intéressant de noter que la Chine élève 57% des produits de la pêche et de l'aquaculture produits dans le monde entier.

## GRAPHIQUE 1

### CAPTURES MONDIALES ET PRODUCTION AQUACOLE EN 2017

Source : Eurostat (codes de données en ligne : [fish\\_ca\\_main](#) et [fish\\_aq2a](#)) et FAO.



**ASIE** L'Asie occupe la première place pour la production d'élevage et la production sauvage: le continent représente 74% de la production mondiale totale en volume et est le seul continent où la production d'élevage est supérieure à la production sauvage. En 2017, l'aquaculture a augmenté de 3% par rapport à l'année précédente, passant de 99 millions de tonnes à 103 millions de tonnes, tandis que les captures ont enregistré une légère augmentation (+1%, de 49 millions de tonnes à 50 millions de tonnes). La Chine contribue pour plus de la moitié de la production asiatique, principalement grâce à l'aquaculture des carpes qui sont presque exclusivement destinées à la consommation intérieure. En 2017, sur l'ensemble des carpes d'élevage dans le monde, les Chinois représentaient 85%, avec 16 millions de tonnes. En comparaison, l'aquaculture de la carpe dans l'UE représentait moins de 90.000 tonnes.

**AMÉRIQUE** Dans les Amériques (comprenant l'Amérique du Nord, l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud), la production agricole et sauvage a augmenté de 7 % par rapport à 2016. Les États-Unis contribuent pour plus d'un quart à la production des Amériques, presque entièrement avec des produits capturés (principalement le lieu de l'Alaska, en hausse de 1% par rapport à l'année précédente). Le Pérou et le Chili suivent, couvrant respectivement 20 % et 17 % du total. L'anchois est la principale espèce pêchée dans les deux pays, notamment au Pérou où les captures de anchois du Pérou (3,3 millions de tonnes en 2017, soit 15% de plus qu'en 2016) sont destinées à la production de

farine de poisson. Contrairement au Pérou, l'aquaculture est importante au Chili, où la principale espèce d'élevage est le saumon. En 2017, la production chilienne de saumon s'élevait à près de 780.000 tonnes, dont près de 80 % de saumon atlantique (couvrant près de 80 % de la production de saumon du pays) et le saumon argenté du Pacifique (c'est-à-dire le saumon argenté, couvrant la part restante). La production de saumon dans le pays s'est redressée, enregistrant une augmentation de 21% sur 2016 après deux années de baisse (-8% entre 2014 et 2015 et -13% entre 2015 et 2016). L'augmentation en 2017 résulte principalement de deux phénomènes. Tout d'abord, 2016 a été marquée par une invasion d'algues qui a entraîné une mortalité importante, et donc une baisse du volume de production. Deuxièmement, en 2017, l'industrie chilienne du saumon a connu une forte productivité avec un bon taux de croissance, un faible taux de mortalité et un poids moyen élevé pour le saumon.

En ce qui concerne également la production de saumon, la production dans les États membres de l'UE (environ 209.000 tonnes) était nettement inférieure à celle du Chili. Toutefois, la production chilienne était inférieure de 37 % à celle de la Norvège (1,24 million de tonnes) et de moitié à celle de l'ensemble de l'Europe (1,56 million de tonnes, pays de l'UE et pays tiers compris).

## EUROPE

---

En Europe, trois pays tiers ont représenté près de 60 % de la production en 2017 : la Fédération de Russie, la Norvège et l'Islande. La production russe, constituée principalement de lieu de l'Alaska, était inférieure de 1.560 tonnes à celle du total de tous les États membres de l'UE-28. En Norvège, le saumon atlantique et le hareng commun sont les principales espèces élevées et capturées, respectivement. En comparaison, l'UE a pêché près de 777.000 tonnes de hareng commun en 2017 (en baisse de 7% par rapport à 2016) et la Norvège a pêché environ 526.000 tonnes (en hausse de 50% par rapport à l'année précédente). Alors que l'UE et la Norvège capturent du hareng dans le stock de la mer du Nord, où les quotas ont légèrement diminué entre 2016 et 2017, la forte augmentation des captures norvégiennes est liée au hareng norvégien frayant au printemps (NSS), qui a vu les quotas se rétablir notamment en 2017 après deux années historiquement faibles en 2015 et 2016.

Quant à l'Islande, la production est essentiellement constituée de cabillaud (250.000 tonnes capturées en 2017, soit 5% de moins qu'en 2016) et de merlan bleu (229.000 tonnes, soit 22% de plus qu'en 2016). Les quotas et les captures de merlan bleu, que ce soit dans l'Atlantique ou en mer du Nord, peuvent fluctuer remarquablement d'une année à l'autre, ce qui explique la forte augmentation pour l'Islande. Alors que les captures islandaises de cabillaud représentaient le double de celles des États membres de l'UE, les captures de merlan bleu représentaient presque un tiers de celles de l'UE. Au niveau de l'UE, la production est plus concentrée sur les poissons pélagiques et démersaux que dans le reste du monde : ces groupes couvrent respectivement plus de la moitié et un tiers de la production totale de la pêche, alors qu'ils représentent des parts inférieures dans les pays tiers. En revanche, les crustacés, les céphalopodes et les poissons d'eau douce ont un poids limité dans la production de l'UE (environ 5 % au total) par rapport aux pays tiers (environ 25 % au total).

## AFRIQUE

---

En Afrique, les principaux producteurs sont l'Égypte (principalement l'élevage du tilapia du Nil), le Maroc (principalement la pêche à la sardine) et le Nigeria (principalement la pêche et l'élevage du poisson-chat). En 2017, la production marocaine de sardine était presque cinq fois supérieure à celle des États membres de l'UE.

---

**OCÉANIE** En Océanie, les captures couvrent près de 90% du total de la production, principalement du thon listao pêché par la Papouasie-Nouvelle-Guinée (190.000 tonnes capturées en 2017, soit quasiment le même volume que les captures de listao réalisées par l'UE).

## 1.2 IMPORT - EXPORT<sup>10</sup>

---

**UE-28** Avec 32,28 milliards d'euros enregistrés en 2018, la valeur des échanges commerciaux de l'UE (importations et exportations extra-UE) pour les produits de la pêche et de l'aquaculture est la plus élevée du monde. Sur ce montant, les importations ont couvert 82% avec 26,53 milliards d'euros. L'UE est en effet un importateur net et la disponibilité de ces produits sur le marché intérieur dépend essentiellement des approvisionnements extra-européens.

Des analyses détaillées des importations et des exportations des États membres de l'UE figurent au chapitre 4 du présent rapport. La section ci-dessous se concentre sur les flux commerciaux des principaux négociants extra-UE de produits de la pêche et de l'aquaculture (Chine, États-Unis, Japon, Norvège et Thaïlande, classés en valeur) par rapport à ceux de l'UE.

---

**CHINE** Le pays se classe en deuxième position au niveau mondial en termes de valeur totale des échanges commerciaux, s'élevant à 30,93 milliards d'euros en 2018. C'est un exportateur net, et une grande partie de l'excédent commercial du pays provient de son important secteur de la transformation, qui transforme les produits de la pêche et de l'aquaculture importés (ainsi que ceux produits à l'intérieur du pays) pour les exporter.

En 2018, ses exportations se sont élevées à 18,48 milliards d'euros, soit trois fois plus que celles de l'UE, tandis que ses importations ont atteint 12,45 milliards d'euros, soit environ la moitié de celles de l'UE. La balance commerciale de la Chine s'est détériorée entre 2017 et 2018, la valeur des importations ayant augmenté de 28% et celle des exportations de 1%. Vue que les échanges commerciaux sont payés en USD, cela est également dû à une appréciation du USD par rapport au CNY (+4,7% en 2018). Cette augmentation a été principalement liée à une hausse significative des importations en provenance de Russie (+37% en valeur et +8% en volume), concernant principalement le saumon congelé. Les autres fournisseurs importants pour la Chine sont le Pérou (pour la farine de poisson) et les États-Unis (pour le saumon).

En ce qui concerne les exportations chinoises, les principales destinations sont le Japon (qui reçoit principalement des filets congelés de poissons de mer<sup>11</sup>, ainsi que des anguilles, des seiches et des calmars), les États-Unis (crevettes et poissons préparés/conservés<sup>12</sup>) et l'UE (lieu d'Alaska et cabillaud).

---

**ÉTATS-UNIS** La valeur totale des importations et des exportations de produits de la pêche et de l'aquaculture en provenance/à destination des États-Unis a atteint 22,36 milliards d'euros en 2018. La balance commerciale des États-Unis pour ces produits est négative: en 2018, la valeur des exportations s'est élevée à 4,91 milliards d'euros et celle des importations à 17,45 milliards d'euros. Les États-Unis importent principalement des crevettes (d'Inde et d'Indonésie), du saumon (du Chili) et du crabe (du Canada), tandis que les importations en provenance de l'UE (principalement du saumon) ne couvrent que 3% des importations américaines.

---

<sup>10</sup> Les sources utilisées dans ce chapitre sont: Eurostat pour les pays de l'UE (code de données en ligne : [DS-016890](#)) et IHS Markit pour les pays non membres de l'UE.

<sup>11</sup> Aucun détail n'est disponible en termes d'espèces.

<sup>12</sup> *Ibidem*.

Le Canada est également une destination importante pour les exportations américaines de saumon et de homard (*Homarus spp.*), et des quantités importantes de ces espèces sont également exportées vers la Chine et d'autres marchés asiatiques. En outre, l'UE reçoit près de 20% des exportations américaines, principalement du lieu de l'Alaska.

## JAPON

---

En 2018, le Japon a enregistré des importations et des exportations de produits de la pêche et de l'aquaculture pour une valeur totale de 15,11 milliards d'euros. Toutefois, le déficit commercial du Japon est deux fois moins élevé que celui de l'UE.

L'UE joue un rôle mineur dans le commerce japonais de ces produits, absorbant 2% de ses exportations (principalement des mollusques<sup>13</sup>) et fournissant 3% des importations totales de ce pays (principalement d thon). Les principaux pays partenaires du Japon sont les États-Unis et la Chine, tant pour les importations que pour les exportations. Les exportations vers les États-Unis comprennent principalement des filets congelés de poissons de mer<sup>14</sup>, tandis que le Japon importe surtout du lieu de l'Alaska.

## NORVÈGE

---

La Norvège a enregistré des importations et des exportations totales de produits de la pêche et de l'aquaculture de 11 milliards d'euros en 2018, soit un excédent commercial de près de 9 milliards d'euros.

Les exportations norvégiennes de produits de la pêche et de l'aquaculture se classent au deuxième rang dans le monde, juste après celles de la Chine, en raison des importantes quantités de saumon exportées dans le monde entier. L'UE est la principale destination, absorbant plus des deux tiers du total des exportations norvégiennes.

Les États membres de l'UE sont également des fournisseurs importants pour la Norvège, puisque les importations en provenance de l'UE représentent 36% des importations totales norvégiennes de produits de la pêche et de l'aquaculture. En outre, le Pérou et l'Islande sont d'importants fournisseurs de produits non destinés à l'alimentation, le Pérou fournissant de l'huile de poisson et l'Islande fournissant de la farine de poisson.

## THAÏLANDE

---

La Thaïlande est un exportateur net de produits de la pêche et de l'aquaculture, avec un excédent commercial de près de 1,70 milliard d'euros en 2018. Les exportations, qui s'élèvent à plus de 5 milliards d'euros, se situent presque au même niveau que celles de l'UE. Elles sont principalement destinées au Japon et aux États-Unis (qui reçoivent principalement des crevettes et du thon), tandis que les importations proviennent principalement de Chine (seiches et calmars principalement), d'Inde (poissons de mer congelés d'espèces non spécifiées), du Vietnam (chair de poisson congelée<sup>15</sup> ainsi que siluriformes d'eau douce, c'est-à-dire le panga) et de Taiwan (thon listao principalement). L'UE n'est pas un pays partenaire important pour la Thaïlande : seulement 7% des exportations thaïlandaises sont destinées à l'UE et 2% des produits importés en Thaïlande proviennent de l'UE. Les flux commerciaux dans les deux sens comprennent principalement du thon listao.

---

<sup>13</sup> *Ibidem.*

<sup>14</sup> *Ibidem.*

<sup>15</sup> *Ibidem.*

**TABLEAU 2**  
VALEUR DES EXPORTATIONS DE PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE DES PRINCIPAUX PAYS NÉGOCIANTS DU MONDE (EN MILLIARDS D'EUROS)

Pays	2014	2015	2016	2017	2018
Chine	15,96	17,86	18,31	18,21	18,48
Norvège	8,20	8,21	9,77	10,06	9,91
<b>UE-28</b>	<b>4,84</b>	<b>5,01</b>	<b>5,24</b>	<b>5,63</b>	<b>5,75</b>
Thaïlande	4,97	5,07	5,25	5,26	5,08
États-Unis	4,73	5,45	5,35	5,46	4,91
Japon	1,43	1,73	1,85	1,82	1,98

Source : EUMOFA, sur la base de données élaborées par Eurostat (pour les flux commerciaux de l'UE, code de données en ligne [DS-016890](#)), StatBank Norway et IHS Markit (pour les autres pays hors UE)

**TABLEAU 3**  
VALEUR DES IMPORTATIONS DE PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE DES PRINCIPAUX NÉGOCIANTS MONDIAUX (EN MILLIARDS D'EUROS)

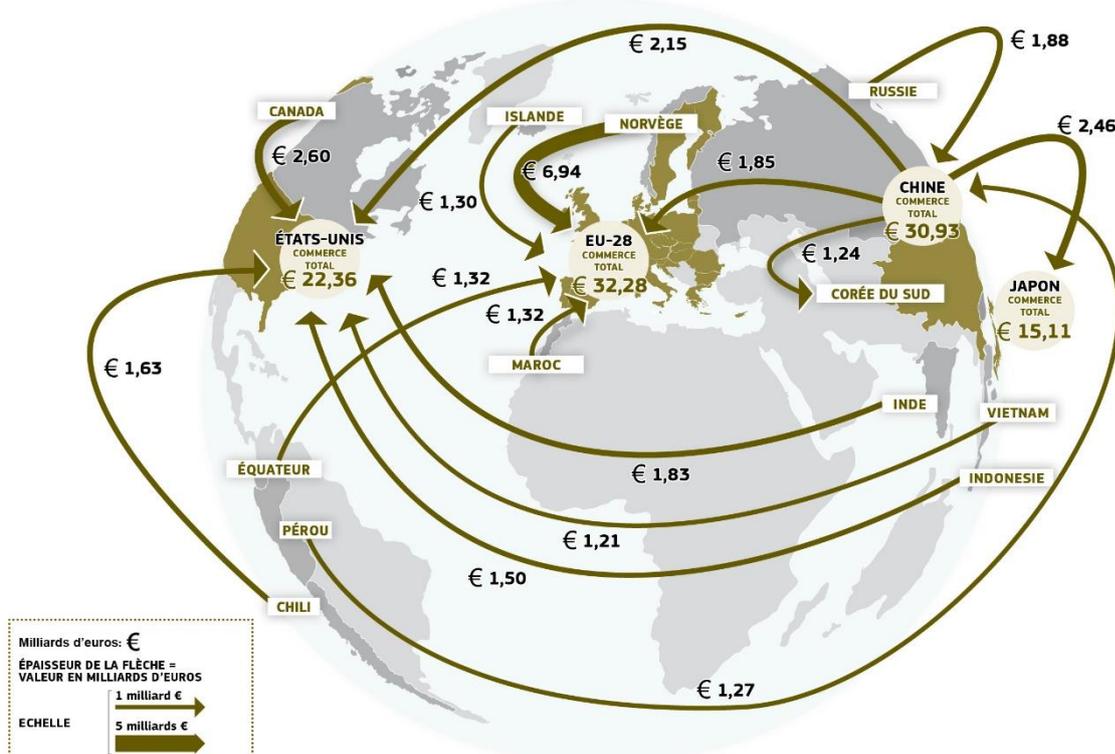
Pays	2014	2015	2016	2017	2018
<b>UE-28</b>	<b>21,42</b>	<b>22,80</b>	<b>24,84</b>	<b>25,98</b>	<b>26,53</b>
États-Unis	15,43	17,03	17,77	19,22	17,45
Japon	11,36	12,28	12,73	13,52	13,12
Chine	6,67	7,84	8,15	9,70	12,45
Thaïlande	2,11	2,33	2,85	3,24	3,39
Norvège	1,05	1,12	1,15	1,08	1,12

Source : EUMOFA, sur la base de données élaborées par Eurostat (pour les flux commerciaux de l'UE, code de données en ligne [DS-016890](#)), StatBank Norway et IHS Markit (pour les autres pays hors UE)

**GRAPHIQUE 2**

**PRINCIPAUX FLUX COMMERCIAUX DES PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE DANS LE MONDE (2018)**

Source: EUMOFA, sur la base de données élaborées par Eurostat (pour les flux commerciaux de l'UE, code de données en ligne [DS-016890](#)), StatBank Norway, Statistics Iceland et IHS Markit (pour les flux commerciaux des autres pays tiers)



## 1.3 DÉPENSES ET CONSOMMATION

Les données relatives aux dépenses et à la consommation dans les pays tiers sont collectées par EUMOFA auprès de l'OCDE et de la FAO. Étant donné qu'aucune donnée actualisée n'est disponible, ce paragraphe se base sur les données de 2014 (pour les dépenses) et de 2015 (pour la consommation), comme déjà analysé dans l'édition de l'année dernière du "Le marché européen du poisson". Des données plus récentes sur l'UE sont disponibles au chapitre 3 du présent rapport.

En 2014, l'UE a enregistré les dépenses pour produits de la pêche et de l'aquaculture les plus élevées<sup>16</sup> parmi les pays de l'OCDE. Toutefois, en ce qui concerne les dépenses par habitant, l'UE s'est classée au deuxième rang après le Japon : les dépenses de l'UE, de 103 euros, par habitant ont représenté environ un tiers des dépenses par habitant du Japon, de 310 euros.

**TABLEAU 4**  
DÉPENSES EN PRODUITS  
DE LA PÊCHE ET DE  
L'AQUACULTURE DES  
PRINCIPAUX PAYS DE  
L'OCDE EN 2014  
Source : OCDE

Pays	Total des dépenses (millions d'euros)	Dépenses par habitant (euros par habitant)
<i>UE-28</i>	<i>52.328</i>	<i>103</i>
Japon	39.447	310
Russie	12.812	88
États-Unis	9.324	29

Selon les dernières données actualisées de la FAO<sup>17</sup>, la consommation mondiale par habitant en 2015 a augmenté de 8% par rapport à 2005, passant de 18,8 à 20,2 kg/habitant.

Au cours de cette période, l'Asie a enregistré la plus forte croissance avec une hausse de 12%, suivie de l'Europe, de l'Afrique et de l'Amérique latine et des Caraïbes, qui ont crû respectivement du 9%, 9% et 5%. Avec une quantité de 24 kg par habitant, l'Asie a presque atteint le niveau de l'Océanie, qui enregistre encore la consommation par habitant la plus élevée (25 kg par habitant), malgré une baisse de 7% depuis 2005. Au cours de la même période, l'Amérique du Nord a également enregistré une baisse de 7%.

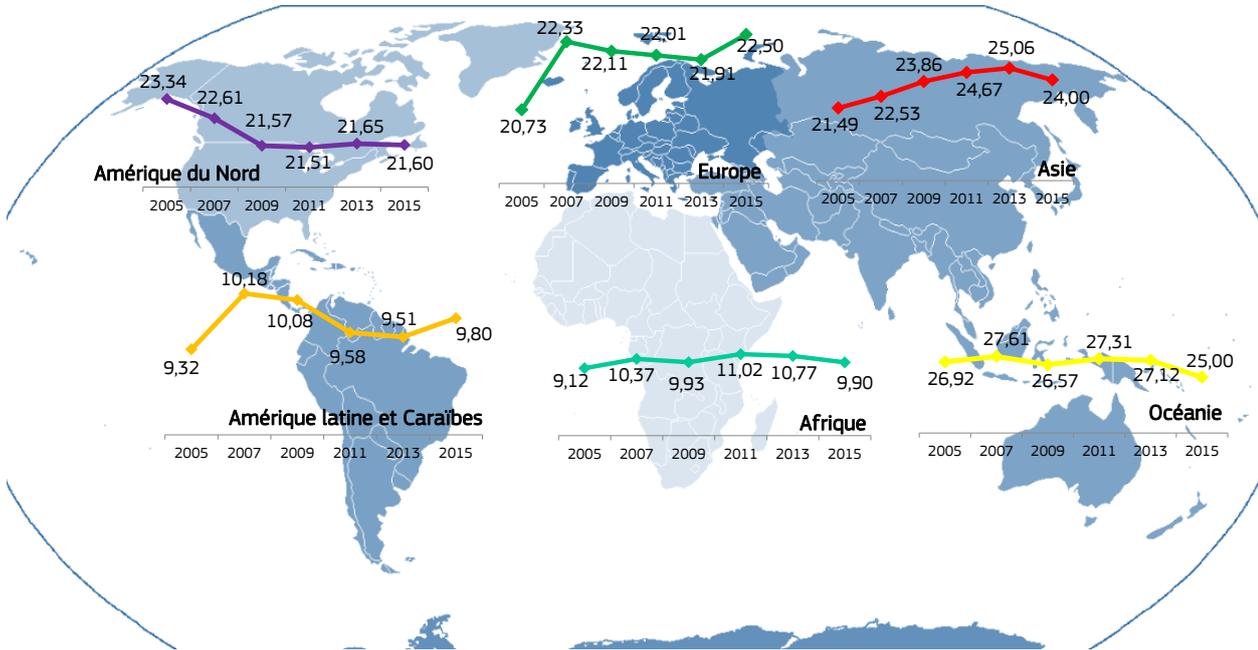
<sup>16</sup> Les données se réfèrent aux dépenses nominales. Plus de détails sont disponibles sur le lien <http://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=PPP2014>.

<sup>17</sup> Les données sur la consommation mondiale sont disponibles et fournies par la FAO jusqu'en 2013. Les données relatives à 2015 sont issues de la publication "État des pêches et de l'aquaculture dans le monde 2018" <http://www.fao.org/state-of-fisheries-aquaculture>. Les données relatives à 2014 sont des moyennes entre 2013 et 2015.

**GRAPHIQUE 3**

**CONSOMMATION MONDIALE DE PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE PAR CONTINENT (KG PAR HABITANT)**

Source : FAO



## 2/ APPROVISIONNEMENT DU MARCHÉ

### 2.1 BILAN D'APPROVISIONNEMENT ET D'AUTOSUFFISANCE

En 2017, l'offre de produits de la pêche et de l'aquaculture (production intérieure + importations) destinés à la consommation humaine dans l'UE s'est élevé à 14,61 millions de tonnes en équivalent poids vif, soit 48.640 tonnes de moins qu'en 2016 (-0,3%), mais l'une des quantités les plus élevées sur la période 2008-2017.

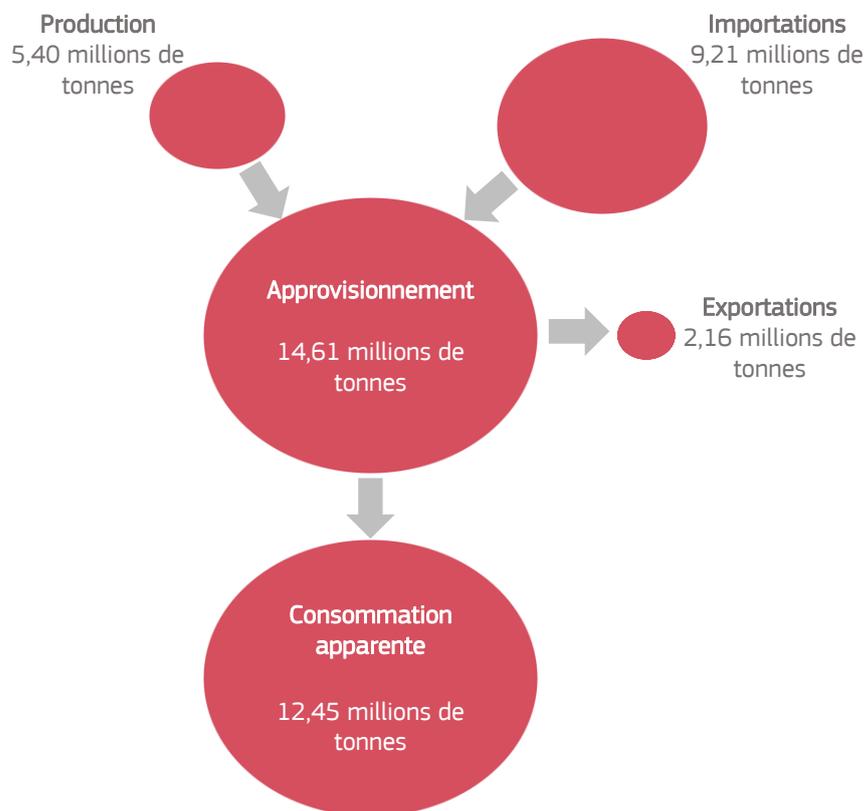
La baisse de 2016 à 2017 a été causée par une diminution des captures : en effet les augmentations enregistrées pour la production aquacole (+67.172 tonnes ou +5%) et les importations (+15.061 tonnes ou +0,2%) n'ont pas compensé la baisse de 3% (-130.873 tonnes) des captures.

En conséquence, et également en raison d'une augmentation importante des exportations (+187.079 tonnes), la consommation apparente<sup>18</sup> est passée de 12,69 à 12,45 millions de tonnes en équivalent poids vif (-2% ou 235.719 tonnes en moins).

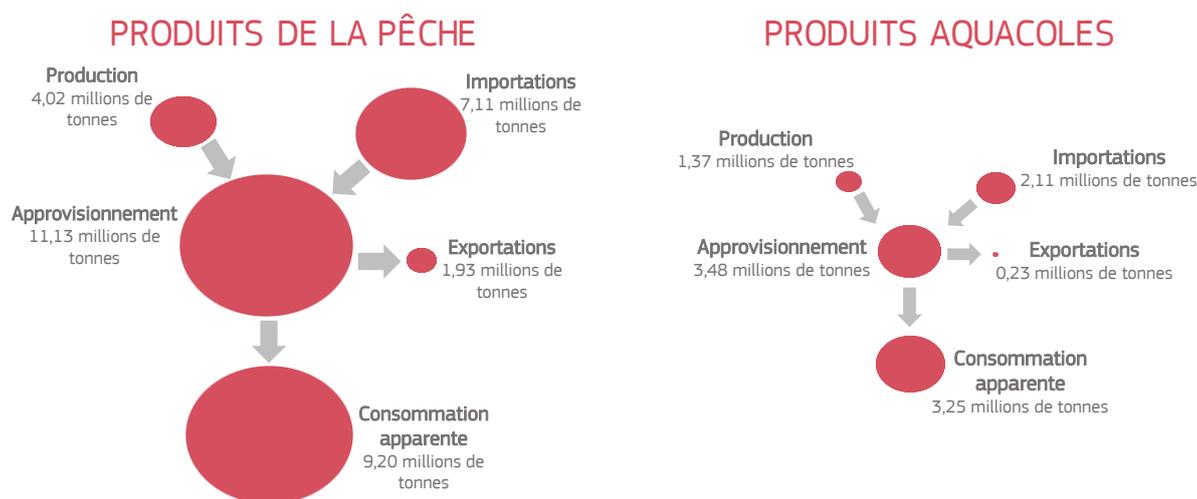
#### TOTAL DES PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE

**GRAPHIQUE 4**  
**BILAN**  
**D'APPROVISIONNEMENT**  
**DE L'UE**  
**(2017, ÉQUIVALENT**  
**POIDS VIF,**  
**USAGE ALIMENTAIRE**  
**SEULEMENT)**

Source : EUMOFA, basé sur Eurostat (codes de données en ligne : [fish\\_ag2a](#), [fish\\_ca\\_main](#) et [DS-016890](#)) et les données de la FAO. Des détails sur les sources utilisées peuvent être trouvés dans la note méthodologique.



<sup>18</sup> La définition de la "consommation apparente" est disponible dans la section "Bilan de l'approvisionnement" de la Note méthodologique.



Les captures de la flotte de pêche de l'UE peuvent être destinées à la consommation humaine ou à des fins non alimentaires. Alors que les captures pour la consommation alimentaire ont diminué de 2016 à 2017, les captures non alimentaires<sup>19</sup> se sont redressées, enregistrant une augmentation notable de 43% par rapport à 2016, principalement grâce à la pêche du lançon au Danemark.

Les produits de la pêche couvrent 74% de la consommation apparente totale. Dans l'UE, la consommation de produits de la pêche et de l'aquaculture par habitant a atteint 24,35 kg en 2017, dont 18 kg provenaient des captures et 6,35 kg de l'aquaculture. La consommation de produits sauvages et d'élevage a été inférieure à celle de 2016, où la consommation totale par habitant de produits de la pêche et de l'aquaculture a été de 24,87 kg. La baisse des captures et des importations de produits d'élevage a entraîné une baisse de l'approvisionnement pour les consommateurs de l'UE.

Des analyses plus détaillées de la consommation apparente figurent au chapitre 3.

**TABLEAU 5**  
**DÉTAILS DE LA PRODUCTION DE L'UE (TONNES, ÉQUIVALENT POIDS VIF)**

Source : EUMOFA, sur la base des données Eurostat (codes de données en ligne : [fish\\_aq2a](#) et [fish\\_ca\\_main](#)), FAO et FEAP. Des détails sur les sources utilisées peuvent être trouvés dans le contexte méthodologique.

		2013	2014	2015	2016	2017
Usage alimentaire	Pêche	4.037.046	4.422.100	4.088.121	4.156.816	4.025.943
	Aquaculture	1.168.283	1.236.808	1.247.453	1.304.840	1.372.012
<b>Total de la production destiné à un usage alimentaire</b>		<b>5.205.329</b>	<b>5.658.908</b>	<b>5.335.574</b>	<b>5.461.656</b>	<b>5.397.955</b>
Usage non alimentaire	Pêche	791.944	959.567	1.056.098	857.663	1.227.070

<sup>19</sup> Source : Eurostat. Pour les espèces considérées comme non destinées à la consommation humaine, veuillez-vous référer à la Note méthodologique.

TABLEAU 6

## BILAN D'APPROVISIONNEMENT DE L'UE POUR LES PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE PAR GROUPE DE PRODUITS ET MÉTHODE DE PRODUCTION (2017, ÉQUIVALENT POIDS VIF, USAGE ALIMENTAIRE UNIQUEMENT)

Source : EUMOFA, basé sur Eurostat (codes de données en ligne : [fish\\_aq2a](#), [fish\\_ca\\_main](#) et [DS-016890](#)) et les données de la FAO.

Des détails sur les sources utilisées peuvent être trouvés dans la Note méthodologique.

Groupe de produits	Production (tonnes)		Importations (tonnes)		Exportations (tonnes)		Consommation apparente (tonnes)			Consommation apparente par habitant (kg)		
	Pêche	Aquaculture	Pêche	Aquaculture	Pêche	Aquaculture	Pêche	Aquaculture	Total	Pêche	Aquaculture	Total
Bivalves et autres mollusques et invertébrés aquatiques	226.229	625.895	128.433	192.499	39.866	15.370	314.796	803.024	1.117.820	0,62	1,57	2,19
Céphalopodes	98.578	2	688.864	0	45.579	1	741.864	1	741.864	1,45	0	1,45
Crustacés	194.503	576	488.007	394.952	127.547	781	554.963	394.747	949.710	1,09	0,77	1,86
Poissons plats	177.505	13.345	139.555	852	67.982	342	249.078	13.855	262.933	0,49	0,03	0,51
Poissons d'eau douce	15.113	115.661	77.987	287.056	11.454	8.947	81.646	393.769	475.416	0,16	0,77	0,93
Poissons de fond	761.285	0	2.794.031	355	418.558	0	3.136.758	355	3.137.113	6,13	0	6,13
Produits aquatiques divers	39.109	95	291.227	0	35.281	0	295.056	95	295.151	0,58	0	0,58
Autres poissons de mer	308.857	185.840	380.925	96.114	117.120	17.645	572.662	264.309	836.971	1,12	0,52	1,64
Salmonidés	4.192	410.181	986	1.129.293	1.668	174.664	3.509	1.364.810	1.368.319	0,01	2,67	2,68
Petits pélagiques	1.770.445	0	633.126	0	755.408	0	1.648.163	0	1.648.163	3,22	0	3,22
Thon et espèces apparentées	430.127	20.418	1.487.521	32	313.664	7.404	1.603.984	13.045	1.617.029	3,14	0,03	3,16
<b>Total</b>	<b>4.025.943</b>	<b>1.372.012</b>	<b>7.110.664</b>	<b>2.101.153</b>	<b>1.934.127</b>	<b>225.154</b>	<b>9.202.480</b>	<b>3.248.011</b>	<b>12.450.491</b>	<b>18,00</b>	<b>6,35</b>	<b>24,35</b>

Les données indiquées sont issues des données disponibles au mois de juin 2019. Les données de ce tableau peuvent différer de celles actuellement disponibles sur le site EUMOFA qui sont constamment mises à jour.

Les éventuelles incohérences entre les totaux sont dues à l'arrondissement des chiffres. Pour plus de détails, voir la Note méthodologique.

L'UE est capable de maintenir un niveau élevé de consommation apparente de produits de la pêche et de l'aquaculture en s'approvisionnant principalement auprès d'autres régions du monde par des importations. Le taux d'autosuffisance, c'est-à-dire la capacité de la production intérieure des États membres de l'UE à satisfaire leur propre demande nationale, peut être calculée comme le rapport entre la production intérieure et la consommation intérieure. Les importations prédominent pour les cinq principales espèces consommées dans l'UE (thon, cabillaud, saumon, lieu d'Alaska et crevettes), et pour elles, en 2017, l'UE est peu autosuffisante, avec une moyenne de 13% seulement.

TABLEAU 7  
TAUX D'AUTOSUFFISANCE  
DES PRODUITS LES PLUS  
CONSOMMÉS DANS L'UE  
(2017)Source : EUMOFA, basé sur Eurostat (codes de données en ligne : [fish\\_aq2a](#), [fish\\_ca\\_main](#) et [DS-016890](#)) et les données de la FAO. Des détails sur les sources utilisées peuvent être trouvés dans la Note méthodologique.

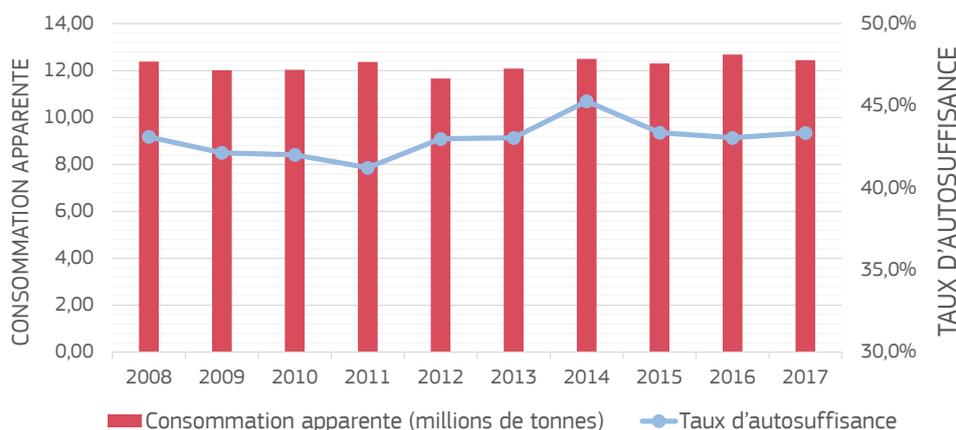
Produits <sup>20</sup> et part de la consommation apparente totale	Consommation par habitant (kg, équivalent poids vif)	Taux d'autosuffisance
Thon (13%)	3,07	27%
Cabillaud (9%)	2,31	11%
Saumon (9%)	2,24	18%
Lieu d'Alaska (7%)	1,59	0%
Crevettes (6%)	1,51	9%
Moule (5%)	1,28	80%
Hareng (5%)	1,18	95%
Merlu (4%)	0,94	37%
Calmar (3%)	0,67	13%
Chinchard (3%)	0,65	121%
Sardine (2%)	0,58	75%
Surimi <sup>21</sup> (2%)	0,53	-
Truite (2%)	0,42	91%
Sprat (2%)	0,37	112%
Siluriforme d'eau douce (1%)	0,36	6%

<sup>20</sup> Certaines espèces sont regroupées en un seul produit, à savoir : la moule (*Mytilus* spp. + autres moules), le thon (listao, albacore, germon, thon obèse, thon rouge et divers) et la crevette (crevette tropicale, crevette d'eau froide, crevette rose du large, crevette *Crangon* spp. et crevettes diverses).<sup>21</sup> Puisque le surimi est composé de différentes espèces, et n'existe pas de statistiques se rapportant spécifiquement à la production de surimi, le taux d'autosuffisance pour ce produit ne peut être calculé.

**GRAPHIQUE 5**  
**CONSOMMATION**  
**APPARENTE DE L'UE ET**  
**TAUX D'AUTOSUFFISANCE**  
**POUR LES PRODUITS DE**  
**LA PÊCHE ET DE**  
**L'AQUACULTURE**

Source : EUMOFA, basé sur Eurostat (codes de données en ligne : [fish\\_aq2a](#), [fish\\_ca\\_main](#) et [DS-016890](#)), FAO, administrations nationales et données FEAP.

Des détails sur les sources utilisées peuvent être trouvés dans la Note méthodologique.



**TABLE 8**

**TAUX D'AUTOSUFFISANCE PAR GROUPE DE PRODUITS DE BASE**

Source : EUMOFA, basé sur Eurostat (codes de données en ligne : [fish\\_aq2a](#), [fish\\_ca\\_main](#) et [DS-016890](#)), FAO, administrations nationales et données FEAP. Des détails sur les sources utilisées peuvent être trouvés dans la Note méthodologique.

Groupes de produits et part de la consommation apparente totale	Taux d'autosuffisance									
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Poissons de fond (25%)	23%	23%	23%	19%	20%	22%	24%	25%	23%	24%
Petits pélagiques (13%)	111%	109%	118%	113%	119%	116%	132%	119%	107%	107%
Thon et espèces apparentées (13%)	32%	20%	21%	23%	26%	29%	34%	27%	28%	28%
Salmonidés (11%)	33%	33%	34%	32%	30%	30%	29%	27%	28%	30%
Bivalves et autres mollusques et invertébrés aquatiques (9%)	61%	63%	60%	59%	64%	61%	61%	64%	68%	76%
Crustacés (8%)	23%	22%	22%	21%	21%	21%	22%	21%	22%	21%
Autres poissons de mer <sup>22</sup> (7%)	49%	55%	55%	56%	68%	67%	65%	63%	61%	59%
Céphalopodes (6%)	17%	17%	17%	18%	21%	21%	22%	20%	16%	13%
Poissons d'eau douce (4%)	16%	16%	14%	15%	17%	18%	21%	23%	24%	28%
Produits aquatiques divers (2%)	13%	8%	7%	13%	13%	20%	17%	6%	16%	13%
Poissons plats (2%)	94%	94%	97%	98%	77%	79%	75%	76%	70%	73%
<b>Total</b>	<b>43,1%</b>	<b>42,1%</b>	<b>42,0%</b>	<b>41,2%</b>	<b>43,0%</b>	<b>43,1%</b>	<b>45,3%</b>	<b>43,4%</b>	<b>43,1%</b>	<b>43,4%</b>

Sur le marché de l'UE des produits de la pêche et de l'aquaculture, on observe un déclin de l'autosuffisance entre 2014 et 2015, principalement dû à la diminution de la production de petits pélagiques et plus particulièrement de sardines, de maquereaux et de chinchards (*Trachurus* spp.).

Sur le long terme, l'autosuffisance a été quasiment stable entre 2008 et 2017.

<sup>22</sup> Les espèces appartenant à ce groupe comprennent la dorade royale et autres dorades, le bar, la baudroie, les requins, la raie, le rouget, le grondin, le sabre, l'anguille, l'abadèche, l'aiguillat et la roussette, la mendole, le Saint-Pierre, l'éperlan, la grande castagnole, la vive, le cobia, et les espèces marines non incluses dans les autres catégories. Pour plus d'informations, veuillez consulter la page "Harmonisation" du site EUMOFA au lien <http://www.eumofa.eu/harmonisation>.

## 2.2 ANALYSE PAR ESPÈCE PRINCIPALE

### POISSONS DE FOND

#### CABILLAUD, LIEU D'ALASKA, MERLU

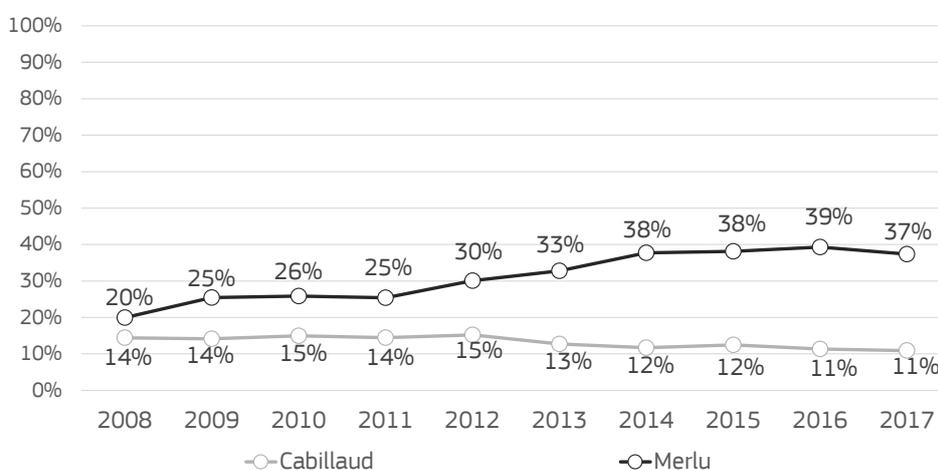
Trois espèces de poissons de fond, à savoir le cabillaud, le lieu d'Alaska et le merlu, ont totalisé une quantité combinée de 4,84 kg de consommation par habitant en 2017, soit un cinquième du total. Pour elles, l'UE n'a qu'un faible degré d'autosuffisance, avec une moyenne de 16%.

Étant donné que tout le lieu de l'Alaska disponible dans l'UE est importé, les États membres sont totalement dépendants des pays tiers pour satisfaire leur demande. En ce qui concerne le cabillaud, qui est la première espèce consommée dans l'UE (la deuxième si l'on agrège toutes les espèces de thon), l'UE a réduit son autosuffisance au cours des dix dernières années, pour atteindre 11% en 2017, en raison de la hausse des importations.

D'autre part, grâce à l'augmentation de la production, l'autosuffisance de l'UE en merlu a suivi une tendance à la hausse au cours de la même période et a atteint en moyenne 38% au cours de la période 2014-2017.

#### GRAPHIQUE 6 TAUX D'AUTOSUFFISANCE POUR LES POISSONS DE FOND LES PLUS CONSOMMÉS

Source : EUMOFA, sur la base des données d'Eurostat (codes de données en ligne [fish\\_ca\\_main](#) et [DS-016890](#)). Des détails sur les sources utilisées peuvent être trouvés dans la Note méthodologique.



### THON

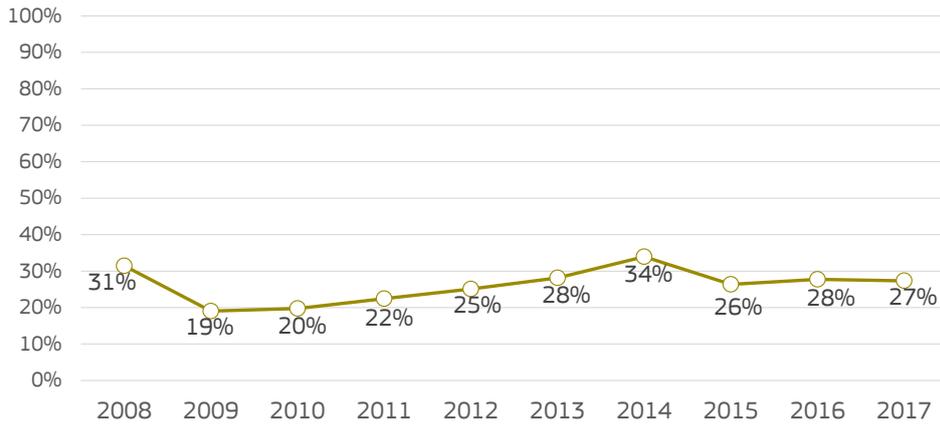
La consommation apparente du groupe de produits "thonidés et espèces apparentées" comprend 97% de thon et 3% de poissons à rostre. Dans l'ensemble, le taux d'autosuffisance de cette catégorie a été de 28% en 2017, sans changement par rapport à 2016.

En ce qui concerne spécifiquement le thon, l'UE a connu un degré stable d'autosuffisance sur la période 2015-2017, qui est plus faible par rapport à 2014 en raison de l'augmentation des importations d'albacore et de listao. En 2014, une augmentation des contingents tarifaires autonomes (ATQ) s'est produite à la suite de l'établissement d'accords de libre-échange avec les principaux producteurs, ce qui a contribué à cette hausse des importations.

En 2009, les captures de ces deux espèces dans l'UE ont chuté, ce qui a entraîné une détérioration significative de l'autosuffisance de l'UE.

**GRAPHIQUE 7**  
**TAUX D'AUTOSUFFISANCE**  
**POUR LE THON**

Source : EUMOFA, basé sur Eurostat (codes de données en ligne : [fish\\_aq2a](#), [fish\\_ca\\_main](#) et [DS-016890](#)) et les données de la FAO. Des détails sur les sources utilisées peuvent être trouvés dans la Note méthodologique.



**PETITS PÉLAGIQUES**

**HARENG, CHINCHARD,**  
**SARDINE, SPRAT**

Les petits pélagiques représentent un tiers du total des produits de la pêche et de l'aquaculture produits dans l'UE ; toutefois, si l'on considère uniquement les captures totales de l'UE, ils en couvrent 44%. Cette situation, combinée à de faibles importations, permet à l'UE de satisfaire pleinement la demande globale de l'UE de ces produits.

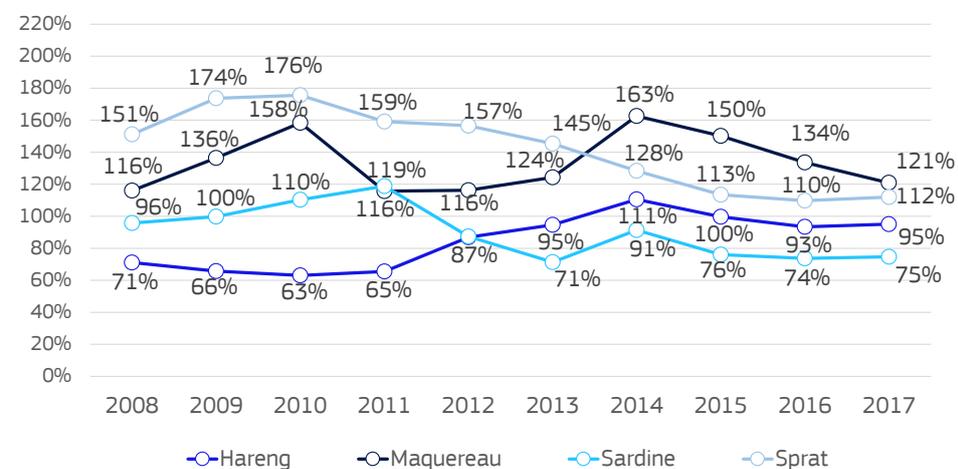
En ce qui concerne le hareng, au cours de la décennie analysée, l'UE n'a pas dépendu des approvisionnements étrangers en 2014 et 2015 (puisque l'autosuffisance était de 100 % ou plus) et les taux d'autosuffisance plus faibles ont été enregistrés entre 2008 et 2011, en raison d'une production plus faible et d'importations accrues.

En ce qui concerne le chinchard, l'autosuffisance a diminué par rapport au pic sur sept ans atteint en 2014. En 2017, il a été à 121%, soit une forte baisse par rapport à 2014, en raison de l'augmentation des importations et de la réduction des captures. Pour la sardine, l'autosuffisance de l'UE a diminué par rapport au pic atteint en 2011, en raison de la réduction de moitié de la production (avec des réductions importantes en Espagne, aux Pays-Bas, au Portugal et en Lituanie).

En ce qui concerne le sprat, il convient de souligner que les importations de l'UE sont négligeables par rapport à la production en UE. Par conséquent, l'autosuffisance n'est déterminée que par l'équilibre entre la production et les exportations. Si l'on considère que la production est restée stable à environ de 200.000 tonnes de 2010 à 2017, la baisse de l'autosuffisance au cours de cette période est simplement due à la baisse des exportations qui a entraîné une disponibilité accrue du sprat pour les consommateurs de l'UE et un faible poids de la production dans le ratio d'autosuffisance.

**GRAPHIQUE 8**  
**TAUX D'AUTOSUFFISANCE**  
**POUR LES PETITS**  
**PÉLAGIQUES LES PLUS**  
**CONSOMMÉS**

Source : EUMOFA, sur la base des données d'Eurostat (codes de données en ligne : [fish\\_ca\\_main](#) et [DS-016890](#)). Des détails sur les sources utilisées peuvent être trouvés dans la Note méthodologique.



## SALMONIDES

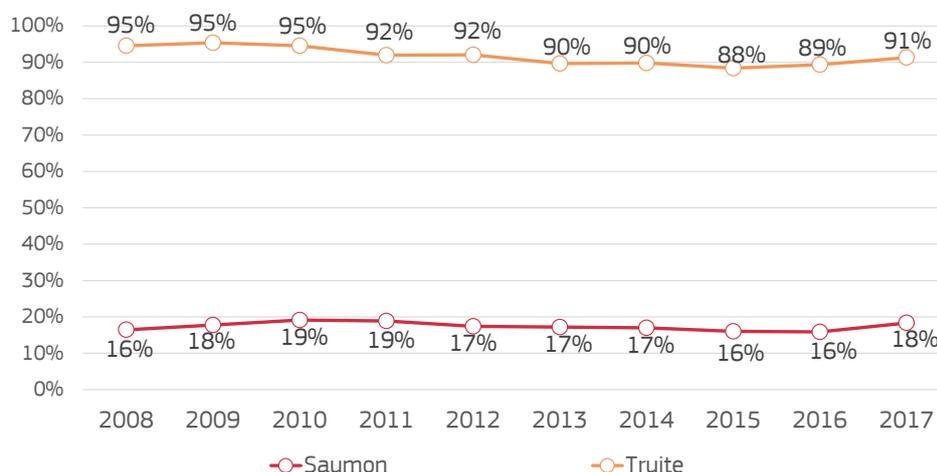
Sur la période de dix ans analysée, le taux d'autosuffisance de l'UE a été quasiment stable pour le saumon et la truite.

### SALMON, TRUITE

En 2017, 18% du saumon consommé dans l'UE y a été produit, ce qui est légèrement supérieur au niveau de 2016 grâce à l'augmentation de la production salmonicole au Royaume-Uni. Au cours de la même période, l'autosuffisance a augmenté au même rythme pour la truite, mais dans le cas présent, cela a été lié à une tendance à la baisse des importations.

#### GRAPHIQUE 9 TAUX D'AUTOSUFFISANCE POUR LES SALMONIDÉS LES PLUS CONSOMMÉS

Source : EUMOFA, basé sur Eurostat (codes de données en ligne : [fish\\_aq2a](#), [fish\\_ca\\_main](#) et [DS-016890](#)), FAO, administrations nationales et données FEAP. Des détails sur les sources utilisées peuvent être trouvés dans la Note méthodologique.



## AUTRES PRODUITS

### CREVETTES, MOULES, CALMAR, SURIMI, SILURIFORME D'EAU DOUCE<sup>23</sup>

Cette section analyse l'autosuffisance des autres espèces les plus consommées, chacune appartenant à des groupes de produits différents.

Parmi elles, la moule est la seule pour laquelle l'UE possède un niveau élevé d'autosuffisance : elle a atteint en moyenne 80% au cours des 2008-2017, sans présenter de variations notables ; il a atteint son niveau le plus bas (75%) au cours de l'année 2011, en raison du pic enregistré par les importations.

D'autre part, l'UE dépend fortement des importations de siluriforme d'eau douce pour répondre à la demande intérieure, car les espèces les plus consommées de cette catégorie, à savoir le panga, ne sont pas produites dans l'UE. Néanmoins, en 2017, l'autosuffisance pour ce produit a été la plus élevée des six dernières années, grâce à une baisse de ses importations due à un affaiblissement de la demande sur les deux principaux marchés de l'UE (Espagne et Royaume-Uni).

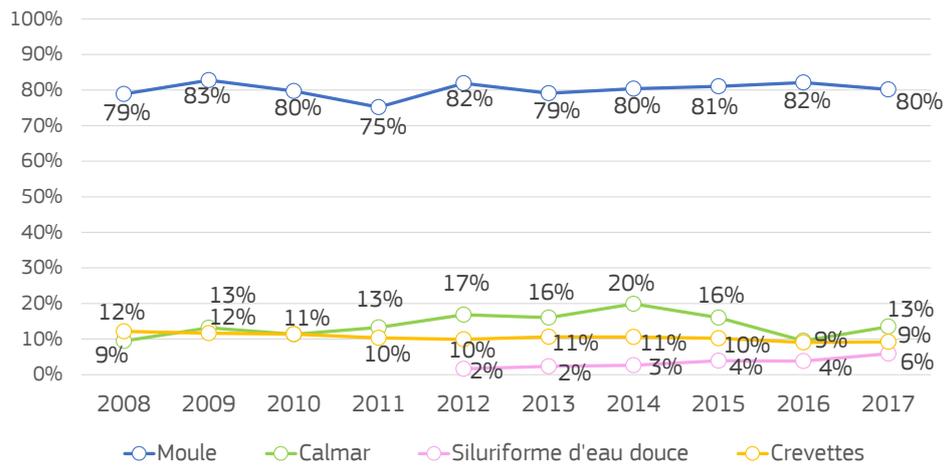
En ce qui concerne le calmar, l'autosuffisance a diminué de 16% à 9% entre 2015 et 2016, sous l'effet combiné de la baisse de la production et de l'augmentation des importations. Toutefois, en 2017, la production et les importations ayant suivi des tendances opposées par rapport à l'année précédente, s'est produite une reprise qui a reporté l'autosuffisance à 13%. L'évolution de ce taux est tirée par les captures des principales espèces de calmar, comme le calmar de Patagonie (*Loligo gahi*), par les flottes espagnole et britannique, qui en 2015 et 2016 ont été nettement inférieures à celles de 2014, et ont augmenté de nouveau en 2017.

L'autosuffisance pour les crevettes s'est établie en moyenne à 11% au cours de la période 2008-2017 et a suivi une tendance à la baisse. Les espèces de crevettes les plus consommées, fournies principalement par les importations, sont les crevettes tropicales et les crevettes rouges argentines, congelées ou préparées/en conserve.

<sup>23</sup> Le bilan d'approvisionnement de l'UE en siluriformes d'eau douce ne peut être calculé pour les années antérieures à 2012, car la nomenclature NC-8 jusqu'en 2011 ne comportait pas de codes faisant spécifiquement référence à cette espèce.

**GRAPHIQUE 10**  
**TAUX D'AUTOSUFFISANCE**  
**POUR LES AUTRES**  
**PRODUITS LES PLUS**  
**CONSOMMÉS**

Source : EUMOFA, basée sur Eurostat (codes de données en ligne : [fish\\_aq2a\\_fish\\_ca\\_main](#) et [DS-016890](#)), FAO, administrations nationales et données FEAP. Des détails sur les sources utilisées peuvent être trouvés dans la Note méthodologique.



## 3/ CONSOMMATION

### 3.1 BILAN DU TOTAL DES PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE

#### CONSOMMATION APPARENTE

*De 2016 à 2017, les citoyens de l'UE ont consommé en moyenne un demi-kilo de produits de la pêche et de l'aquaculture en moins.*

En 2017, la consommation apparente<sup>24</sup> de produits de la pêche et de l'aquaculture dans l'UE s'est élevée à 12,45 millions de tonnes en équivalent poids vif, soit en baisse de 2% par rapport au pic décennal enregistré en 2016 (soit 12,69 millions de tonnes).

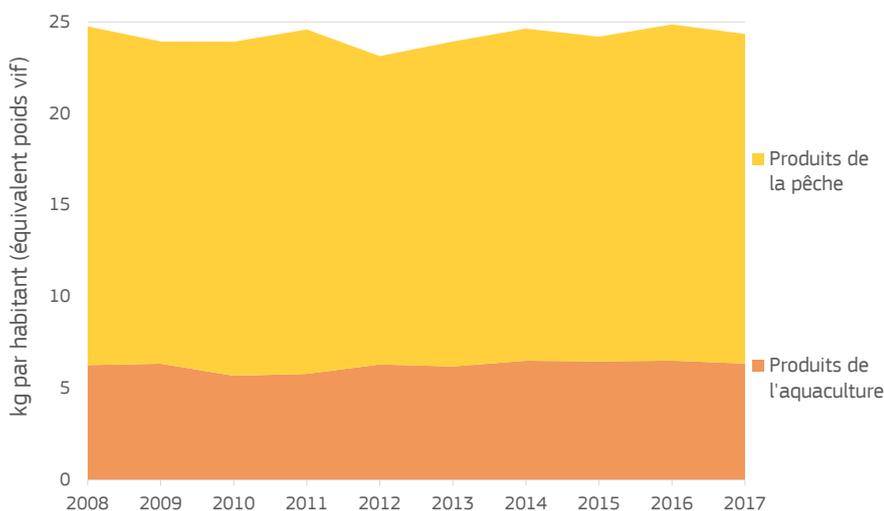
Cela signifie qu'entre 2016 et 2017, les citoyens de l'UE ont consommé en moyenne un demi-kilo de poisson et de fruits de mer en moins, la consommation par habitant passant de 24,87 kg à 24,35 kg.

Les produits de la pêche couvrent les trois quarts de la consommation apparente totale de poisson et de fruits de mer. En 2017, la consommation par habitant de produits de la pêche s'est élevée à 18 kg, soit 360 grammes de moins qu'en 2016, mais en ligne avec sa moyenne des dix années précédentes.

Bien qu'en légère baisse par rapport à 2016, la consommation de produits aquacoles dans l'UE a été de 6,35 kg par habitant en 2017, soit 2% de plus que la moyenne décennale.

#### GRAPHIQUE 11 CONSOMMATION APPARENTE PAR HABITANT DES PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE

Source : EUMOFA, basé sur Eurostat (codes de données en ligne : [fish\\_aq2a](#), [fish\\_ca\\_main](#) et [DS-016890](#)) de la FAO, des administrations nationales et des données de la FEAP. Des détails sur les sources utilisées peuvent être trouvés dans la Note méthodologique.



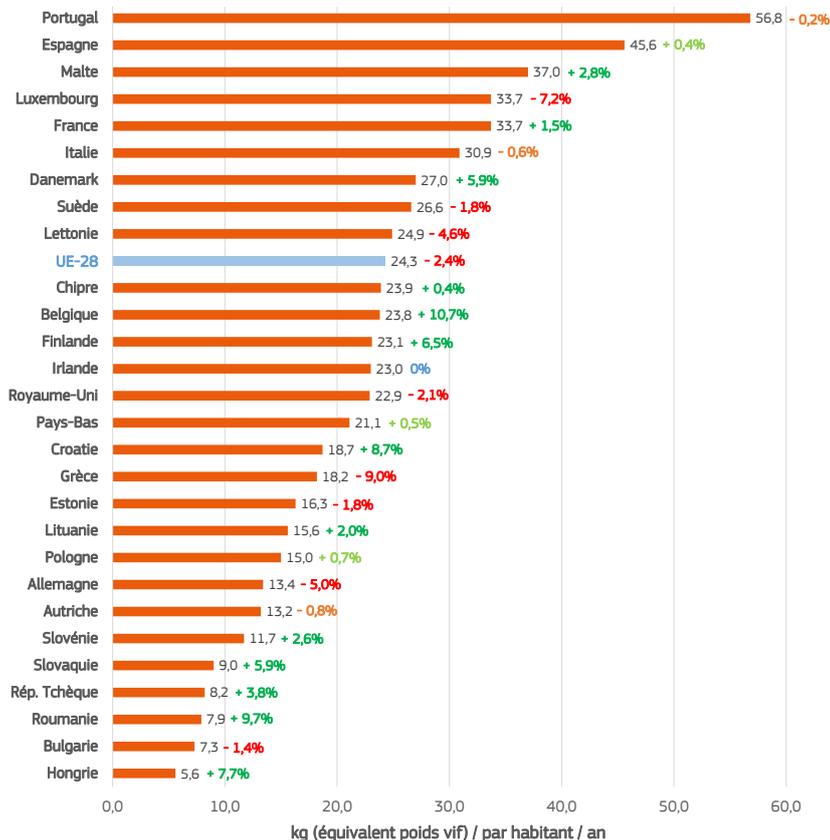
<sup>24</sup> La définition de la "consommation apparente" est disponible dans la section "Bilan d'approvisionnement" de la Note méthodologique.

**CONSOMMATION APPARENTE PAR ÉTAT MEMBRE**

Le Portugal est de loin le pays de l'UE le plus important en termes de consommation par habitant. En 2017, son niveau de consommation apparente était plus de deux fois supérieur à celui de l'UE. Deux États membres ont atteint leur plus haut niveau en dix ans, notamment Malte et le Danemark. Par rapport à 2016, la baisse la plus importante en termes absolus concerne le Luxembourg (-2,6 kg par habitant) tandis que la croissance la plus notable a été observée en Belgique (+2,3 kg par habitant).

**GRAPHIQUE 12  
 CONSOMMATION APPARENTE PAR HABITANT DES PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE PAR ÉTAT MEMBRE EN 2017 ET VARIATION EN % 2017/2016**

Source : EUMOFA, basé sur Eurostat (codes de données en ligne : [fish\\_ag2a](#), [fish\\_ca\\_main](#) et [DS-016890](#)) et les données de la FAO. Des détails sur les sources utilisées peuvent être trouvés dans la Note méthodologique.



**ANALYSE PAR PRINCIPAUX ESPÈCES**

Les 15 produits énumérés au tableau 9 ont représenté 73% de la consommation apparente en 2017 ; presque tous ont été consommés en quantité moindre par rapport à l'année précédente.

Les seules exceptions sont le thon, le chinchard et le sprat, qui ont atteint leur plus haut niveau de consommation depuis 2009. En revanche, les principales baisses ont concerné les siluriformes d'eau douce et la sardine.

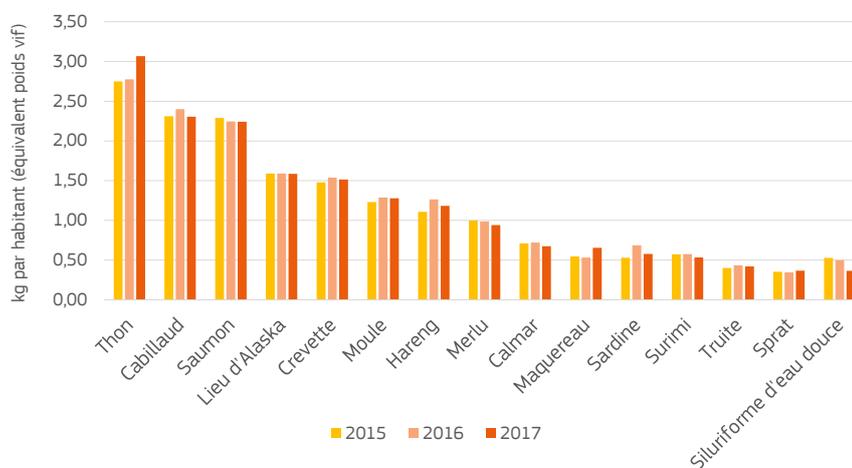
**TABLEAU 9**  
**CONSOMMATION**  
**APPARENTE**  
**DES PRODUITS LES PLUS**  
**CONSOMMÉS (2017)**

Source : EUMOFA, basé sur Eurostat (codes de données en ligne : [fish\\_aq2a](#), [fish\\_ca\\_main](#) et [DS-016890](#)) et les données de la FAO. Des détails sur les sources utilisées peuvent être trouvés dans la Note méthodologique.

Produits	Par habitant (kg, équivalent poids vif)	% pêche	% aquaculture
Thon	3,07	99,17%	0,83%
Cabillaud	2,31	99,97%	0,03%
Saumon	2,24	0,05%	99,95%
Lieu de l'Alaska	1,59	100%	0%
Crevettes	1,51	50,87%	49,13%
Moule	1,28	8,44%	91,56%
Hareng	1,18	100%	0%
Merlu	0,94	100%	0%
Calmar	0,67	100%	0%
Chinchard	0,65	100%	0%
Sardine	0,58	100%	0%
Surimi <sup>25</sup>	0,53	100%	0%
Truite	0,42	0,21%	99,79%
Sprat	0,37	100%	0%
Siluriformes d'eau douce	0,36	0,30%	99,70%
Autres	6,65	79,09%	20,91%
<b>Total</b>	<b>24,35</b>	<b>73,9%</b>	<b>26,1%</b>

**GRAPHIQUE 13**  
**CONSOMMATION**  
**APPARENTE**  
**DES PRODUITS LES PLUS**  
**CONSOMMÉS,**  
**TENDANCE TRIENNALE**

Source : EUMOFA, basé sur Eurostat (codes de données en ligne : [fish\\_aq2a](#), [fish\\_ca\\_main](#) et [DS-016890](#)) et les données de la FAO. Des détails sur les sources utilisées peuvent être trouvés dans la Note méthodologique.



## THON

Depuis 2008, aucun des produits de la pêche et de l'aquaculture consommés dans l'UE n'a jamais atteint un niveau de consommation apparente annuelle supérieure à 3,00 kg par habitant, jusqu'en 2017, date à laquelle le thon a atteint le pic de 3,07 kg par habitant. Il est principalement consommé sous forme de conserves de thon listao et de thon albacore.

Après la baisse enregistrée de 2008 à 2009, due principalement à une baisse des captures espagnoles, la consommation de thon dans l'UE a suivi une tendance à

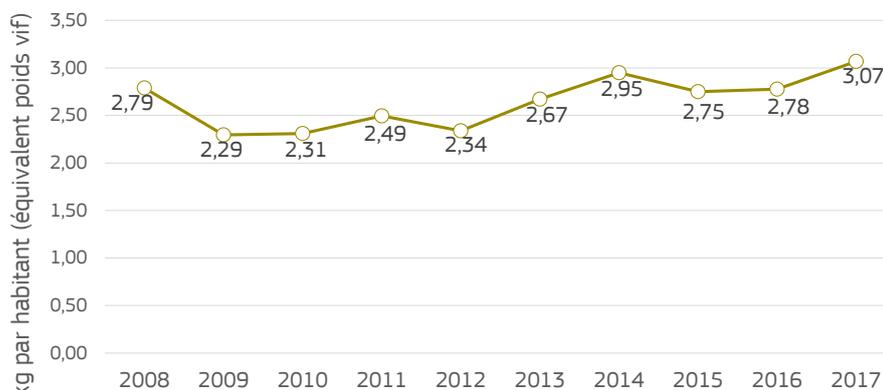
<sup>25</sup> Le surimi est fabriqué à partir d'espèces sauvages (principalement le lieu de l'Alaska, le merlan bleu, le grenadier bleu, le merlu du Pacifique). Il convient de souligner que la consommation apparente de surimi est calculée en soustrayant les exportations aux importations, car il n'existe pas de statistiques concernant spécifiquement la production de surimi, ni d'estimation des parts des captures de ces espèces utilisées pour sa production. En fait, le bilan d'approvisionnement est ventilé par espèce et son calcul pour le surimi entraînerait une double comptabilisation.

la hausse, soutenue par une augmentation de sa disponibilité sur le marché, liée à la hausse tant de la production intérieure que des importations.

**GRAPHIQUE 14**  
**CONSOMMATION**

**APPARENTE DE THON**

Source : EUMOFA, basé sur Eurostat (codes de données en ligne : [fish\\_aq2a](#), [fish\\_ca\\_main](#) et [DS-016890](#)) et les données de la FAO. Des détails sur les sources utilisées peuvent être trouvés dans la Note méthodologique.



**POISSONS DE FOND**

**CABILLAUD, LIEU**  
**D'ALASKA, MERLU**

Un cinquième de la consommation de produits de la pêche et de l'aquaculture de l'UE est représenté par trois espèces de poissons de fond : le cabillaud, le lieu d'Alaska et le merlu.

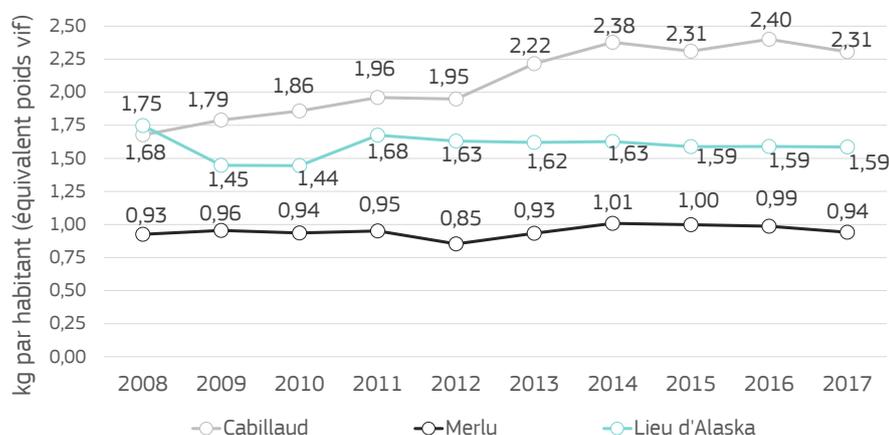
La consommation de cabillaud a suivi une tendance à la hausse au cours de la période 2008-2017. Au cours de la première moitié de la décennie, elle s'est établie en moyenne à 1,85 kg par habitant, tandis qu'au cours de la seconde moitié de la décennie, elle a atteint 2,32 kg par habitant, soutenue par des importations accrues en provenance de Norvège, d'Islande, de Russie et de Chine. Toutefois, les exportations chinoises de cabillaud comprennent principalement des filets de cabillaud entier/éviscéré d'origine norvégienne et russe.

En ce qui concerne le lieu de l'Alaska, la baisse de disponibilité sur le marché de l'UE en 2009 et 2010 est due à la réduction des quotas de pêche aux États-Unis (environ 950.000 tonnes en moyenne, -35% par rapport à 2008) ; depuis que le quota de pêche américain s'est rétabli en 2011 (1.367.000 tonnes), la consommation dans l'UE est revenue à son niveau de 2008, avec une moyenne de 1,62 kg par habitant pendant la période 2011-2017, et a affiché une légère tendance à la baisse.

La consommation de merlu est restée stable au cours de la période 2008-2017, autour de 950 grammes par habitant, ce qui correspond à une tendance stable des importations et de la production.

**GRAPHIQUE 15**  
**CONSOMMATION**  
**APPARENTE DES**  
**POISSONS DE FOND LES**  
**PLUS CONSOMMÉS**

Source : EUMOFA, sur la base des données Eurostat (codes de données en ligne [fish\\_ca\\_main](#) et [DS-016890](#)). Des détails sur les sources utilisées peuvent être trouvés dans la Note méthodologique.



**PETITS PÉLAGIQUES**

**HARENG, CHINCHARD,  
 SARDINE, SPRAT**

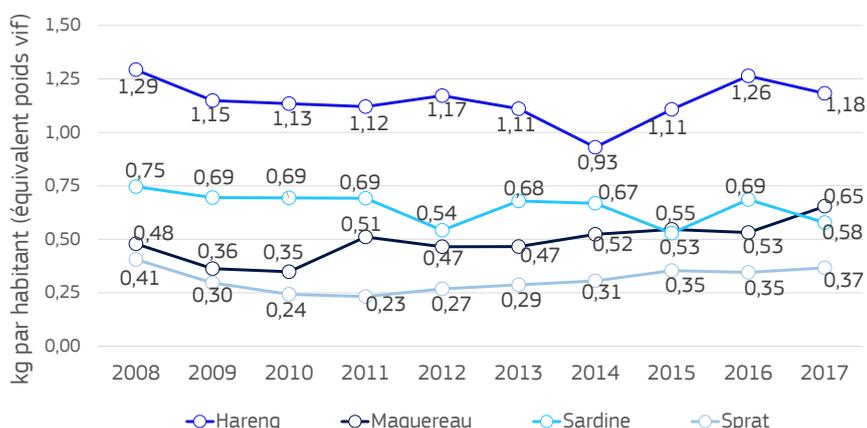
La disponibilité des petits pélagiques sur le marché de l'UE est principalement liée à l'évolution de leurs captures dans le temps.

Le hareng est l'espèce la plus consommée de ce groupe de produits. De 2008 à 2017, les citoyens de l'UE ont consommé une moyenne annuelle d'environ 1,15 kg de hareng par habitant. Quant au chinchard, à la sardine et au sprat, la consommation par habitant a toujours été inférieure à 1 kg au cours de la même décennie.

**GRAPHIQUE 16  
 CONSOMMATION**

**APPARENTE DES PETITS  
 PÉLAGIQUES LES PLUS  
 CONSOMMÉS**

Source : EUMOFA, sur la base des données d'Eurostat (codes de données en ligne : [fish\\_ca\\_main](#) et [DS-016890](#)). Des détails sur les sources utilisées peuvent être trouvés dans la Note méthodologique.



**SALMONIDÉS**

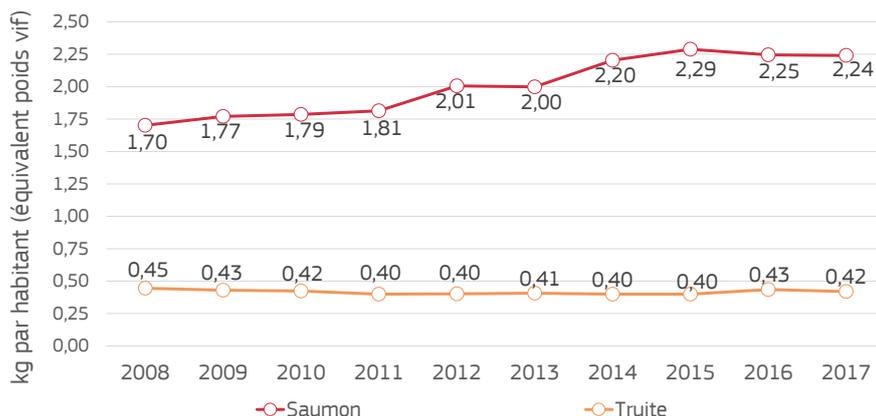
**SAUMON, TRUITE**

Le saumon est de loin l'espèce d'élevage la plus consommée dans l'UE. En 2017, il a couvert 35% de la consommation apparente totale des produits aquacoles. Après le niveau record (le niveau de consommation apparente le plus élevé depuis dix ans) de 2,30 kg par habitant atteint en 2015, sa consommation apparente a lentement diminué, suivant la tendance à la baisse des importations en provenance de Norvège.

Depuis 2008, la consommation apparente annuelle de truite dans l'UE est d'environ 400 grammes par habitant, ce qui correspond à une tendance presque stable de la production truiticole dans les principaux États membres producteurs.

**GRAPHIQUE 17  
 CONSOMMATION  
 APPARENTE DES  
 SALMONIDÉS LES PLUS  
 CONSOMMÉS**

Source : EUMOFA, basé sur Eurostat (codes de données en ligne : [fish\\_aq2a](#), [fish\\_ca\\_main](#) et [DS-016890](#)) et les données de la FAO. Des détails sur les sources utilisées peuvent être trouvés dans la Note méthodologique.



**AUTRES PRODUITS**

**CREVETTES, MOULES,  
 CALMAR, SURIMI,  
 SILURIFORMES D'EAU  
 DOUCE<sup>26</sup>**

La consommation apparente de crevettes, après la tendance à la hausse observée entre 2008 et 2011, a été plus faible au cours de la période 2012-2017, s'établissant en moyenne à 1,50 kg par habitant. Sa baisse entre 2011 et 2012 a été conforme à celle des importations en provenance de certains des principaux fournisseurs de l'UE (Vietnam, Thaïlande, Indonésie, Argentine, Groenland).

Après le saumon, les principaux produits d'élevage consommés dans l'UE sont les moules, qui sont principalement fournies par la production espagnole. En effet, la reprise de la consommation de moules qui a débuté en 2014 a été soutenue par la reprise de l'aquaculture en Espagne, qui a suivi la forte baisse provoquée par la " marée rouge " ou efflorescence d'algues en 2013.

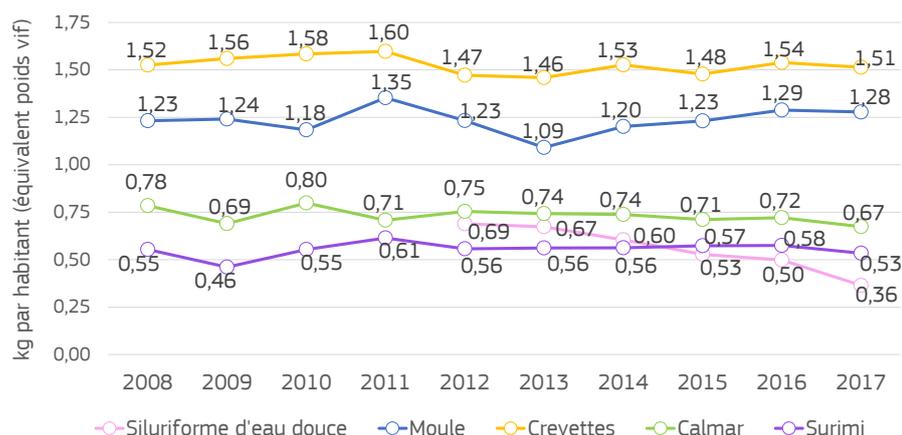
En ce qui concerne le calmar, la consommation apparente en 2017 a été la plus faible depuis 2008, soit 674 grammes par habitant, ce qui reflète la diminution de la production mondiale.

En 2017, la consommation apparente de surimi dans l'UE a atteint l'un de ses niveaux les plus bas de la dernière décennie, à 534 grammes par habitant, suivant la tendance à la baisse des importations en provenance du Vietnam.

La baisse des importations en provenance du Vietnam a également contribué à la tendance à la baisse de la consommation apparente de siluriforme d'eau douce (principalement le panga) qui se poursuit depuis 2013. En 2017, il a atteint 365 grammes par habitant, soit une baisse de 27% par rapport à l'année précédente.

**GRAPHIQUE 18**  
**CONSOMMATION**  
**APPARENTE DES AUTRES**  
**PRODUITS LES PLUS**  
**CONSOMMÉS**

Source : EUMOFA, basé sur Eurostat (codes de données en ligne : [fish\\_aq2a](#), [fish\\_ca\\_main](#) et [DS-016890](#)) et les données de la FAO. Des détails sur les sources utilisées peuvent être trouvés dans la Note méthodologique.



**DÉPENSES ET**  
**PRIX DES PRODUITS**  
**DE LA PÊCHE ET DE**  
**L'AQUACULTURE**  
**CONSOMMÉ PAR LES**  
**MÉNAGES**

Les dépenses des ménages de l'UE en produits de la pêche et de l'aquaculture ont suivi une tendance à la hausse entre 2009 et 2018<sup>27</sup>, pour atteindre 59,3 milliards d'euros. Il s'agit d'une augmentation de 3% par rapport à 2017 et de 24% par rapport à 2009.

En 2018, les ménages de tous les pays de l'UE ont dépensé plus qu'en 2017 pour acheter des produits de la pêche et de l'aquaculture, sauf en Suède. En valeur absolue, l'augmentation la plus importante des dépenses totales a été enregistrée en Espagne, où elle a augmenté de plus de 400 millions d'euros (+4%).

L'Italie a toujours été l'État membre ayant le niveau de dépenses totales le plus élevé et le Portugal celui ayant les dépenses par habitant les plus élevées.

Il convient de noter que le montant dépensé pour l'achat de produits de la pêche et de l'aquaculture par les particuliers au Portugal (359 euros) correspond à plus du triple de la moyenne de l'UE (115 euros).

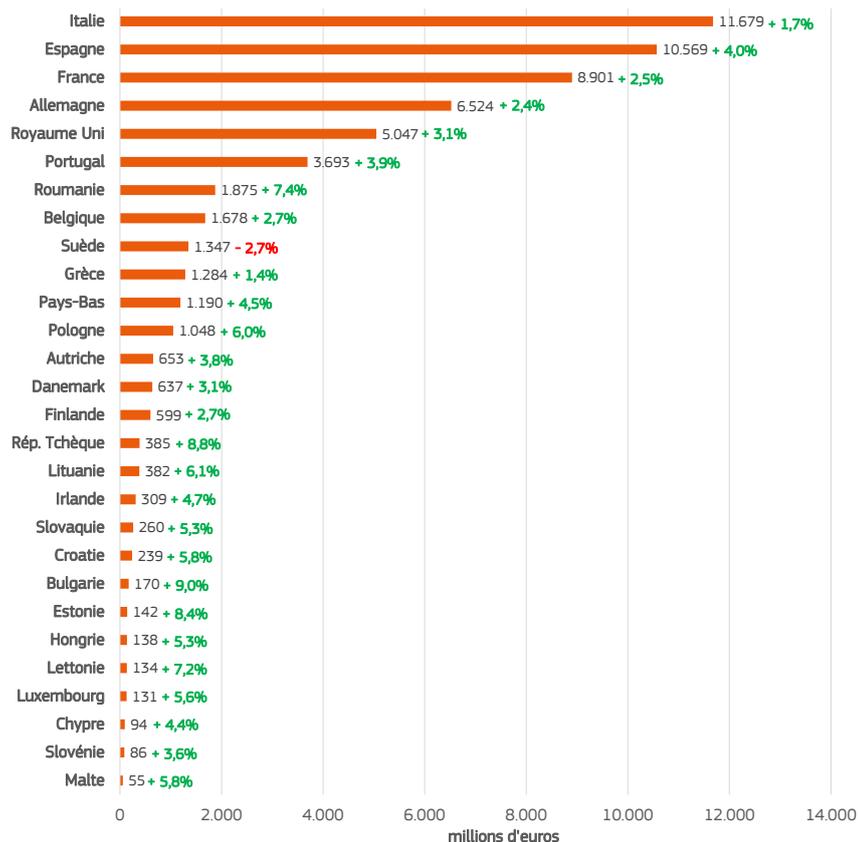
<sup>26</sup> Comme expliqué au chapitre 2, le bilan d'approvisionnement de l'UE en siluriformes d'eau douce ne peut être calculé pour les années antérieures à 2012, car la nomenclature NC-8 jus qu'en 2011 ne comportait pas de codes se référant spécifiquement à cette espèce.

<sup>27</sup> Dernières données disponibles sur Eurostat.

**GRAPHIQUE 19**  
DÉPENSES DES MÉNAGES  
EN PRODUITS DE LA  
PÊCHE ET DE  
L'AQUACULTURE EN 2018  
ET VARIATION EN %  
POUR 2018/2017  
(la consommation hors  
domicile est exclue)

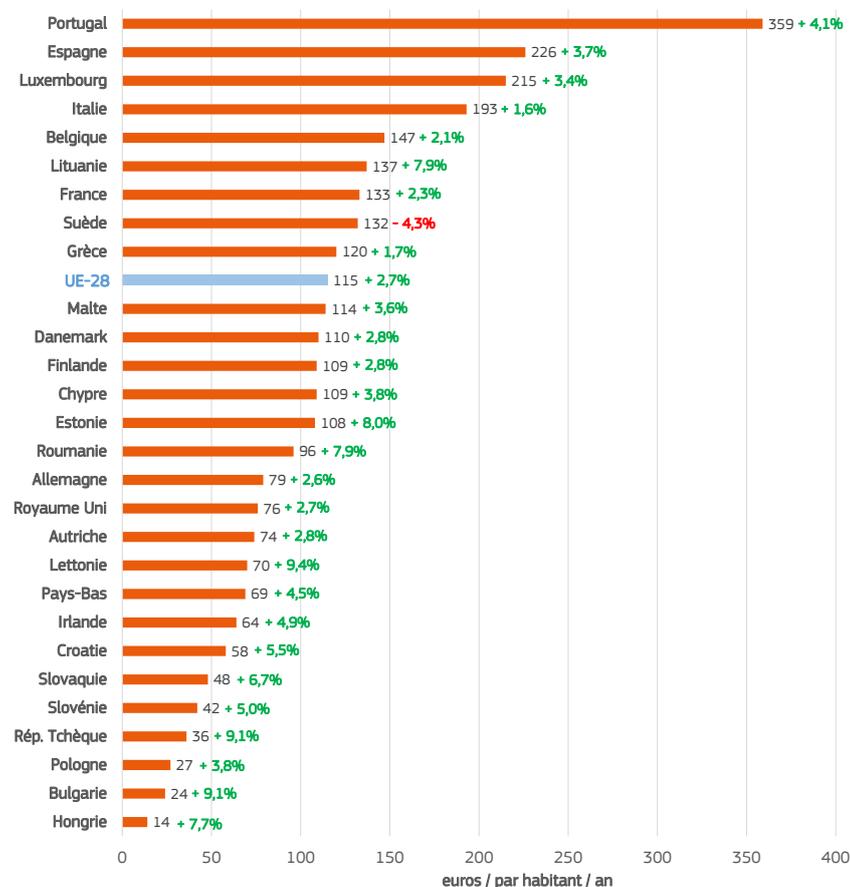
Source : Eurostat  
(code de données en ligne :  
[prc\\_ppp\\_ind](#))  
Parités de pouvoir d'achat  
PPA - dépenses nominales

*En 2018, les ménages  
de tous les pays de l'UE  
ont dépensé plus qu'en  
2017 pour acheter les  
produits de la pêche et  
de l'aquaculture  
(sauf en Suède).*



**GRAPHIQUE 20**  
DÉPENSES DES MÉNAGES  
PAR HABITANT EN  
PRODUITS DE LA PÊCHE  
ET DE L'AQUACULTURE  
EN 2018 ET VARIATION  
EN % POUR 2018/2017  
(la consommation hors  
domicile est exclue)

Source : Eurostat  
(code de données en ligne :  
[prc\\_ppp\\_ind](#))  
Parités de pouvoir d'achat  
PPA - dépenses nominales par  
habitant



**COMPARAISON  
 PRODUITS DE LA  
 PÊCHE ET DE  
 L'AQUACULTURE /  
 VIANDE / PRODUITS  
 ALIMENTAIRES EN  
 GÉNÉRAL**

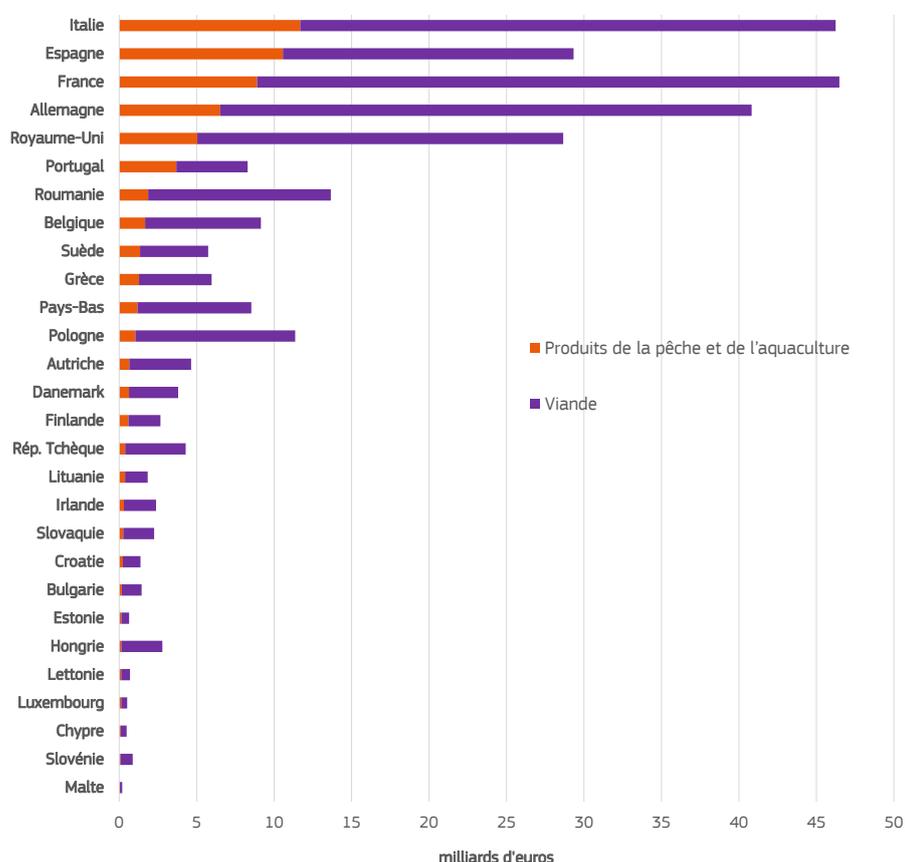
Dans aucun des pays de l'UE, les dépenses pour les produits de la pêche et de l'aquaculture n'ont été plus élevées que celles pour la viande. Depuis 2009, au niveau de l'UE, les ménages ont dépensé pour l'achat de produits de la pêche et de l'aquaculture environ un quart du montant dépensé pour la viande (226 milliards d'euros en 2018).

Le Portugal est l'État membre où le rapport entre les deux catégories est le plus équilibré : en 2018, les dépenses pour les produits de la pêche et de l'aquaculture ont représenté 45% du montant total des dépenses pour les produits de la pêche et de l'aquaculture et la viande. Les déséquilibres les plus importants peuvent être observés dans deux pays enclavés : Hongrie (5% pour les produits de la pêche et de l'aquaculture en 2018) et République tchèque (9% pour les produits de la pêche et de l'aquaculture en 2018).

En Italie, en Espagne et en France, on observe des tendances différentes. En Italie, en 2018, les dépenses pour les produits de la pêche et de l'aquaculture ont été trois fois moins élevées que pour la viande ; en Espagne, elles ont été deux fois plus faibles ; en France, elles ont été quatre fois plus faibles.

**GRAPHIQUE 21**  
 DÉPENSES DES MÉNAGES  
 DANS L'UE EN 2018 :  
 COMPARAISON PRODUITS  
 DE LA PÊCHE ET DE  
 L'AQUACULTURE/VIANDE  
 (la consommation hors  
 domicile est exclue)

Source : Eurostat  
 (code de données en ligne :  
[prc\\_ppp\\_ind](#))  
 Parités de pouvoir d'achat  
 PPA - dépenses nominales



Sur la période 2009-2018, les prix à la consommation des produits de la pêche et de l'aquaculture ont progressé à une moyenne annuelle de 3%, soit un taux de croissance supérieur à celui enregistré pour les prix de la viande (+1%) et des produits alimentaires en général (+2%).

Il convient de noter que de 2011 à 2013, les prix des produits de la pêche et de l'aquaculture, de la viande et des produits alimentaires en général ont augmenté à des taux de croissance similaires, mais, à partir de 2014, ils ont évolué

différemment. En effet, le prix des produits de la pêche et de l'aquaculture a affiché une forte croissance et, en 2018, il a augmenté de 12 % par rapport à 2013. Au cours de la même période, les prix de la viande et des produits alimentaires ont également augmenté, mais dans une mesure beaucoup plus faible.

Il est également intéressant de noter qu'en 2018, par rapport à l'année précédente, les dépenses en produits de la pêche et de l'aquaculture ont augmenté plus rapidement (+2,7%) que l'inflation pour les produits de la pêche et de l'aquaculture (+2,2%), ce qui n'a pas été le cas en 2017, lorsque la croissance des dépenses (+1,8% par rapport à 2016) a été inférieure à l'inflation (+3,6%). Cela pourrait suggérer que les ménages de l'UE ont acheté plus de produits de la pêche et de l'aquaculture en 2018 qu'en 2017, alors qu'entre 2016 et 2017 l'augmentation des dépenses ont été principalement liée aux effets de l'inflation. Cela est confirmé par la diminution de la consommation apparente de produits de la pêche et de l'aquaculture dans l'UE de 2016 à 2017, selon les estimations de EUMOFA.

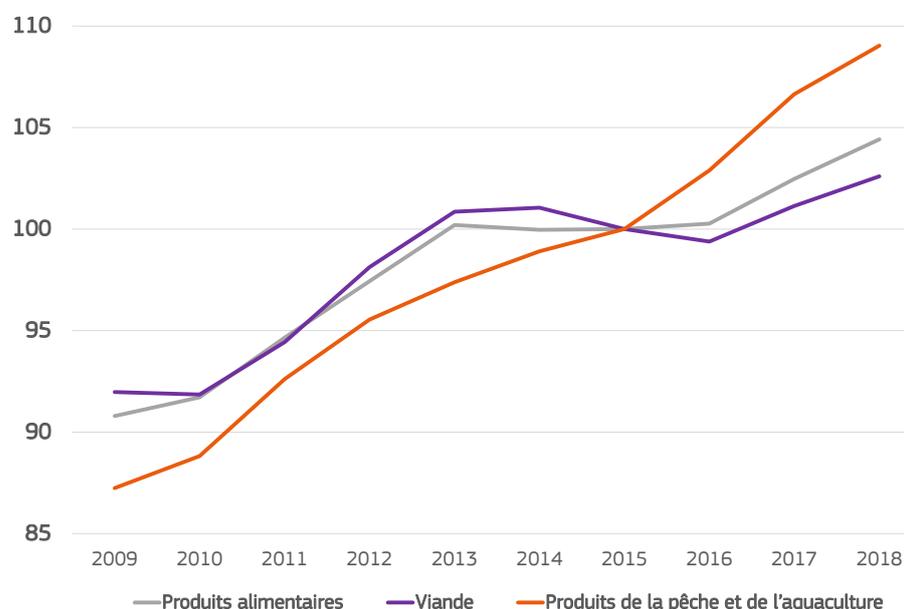
**TABLEAU 10**  
**ÉVOLUTION DES PRIX À**  
**LA CONSOMMATION**

Source : Eurostat  
 (code de données en ligne : [prc\\_fsc\\_idx](#))  
 Indice des prix à la consommation harmonisé IPCH

Secteur	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2018 / 2013
Nourriture	2,8%	-0,2%	0,0%	0,3%	2,2%	1,9%	4,2%
Viande	2,8%	0,2%	-1,0%	-0,6%	1,8%	1,4%	1,7%
Produits de la pêche et de l'aquaculture	1,9%	1,6%	1,1%	2,9%	3,6%	2,2%	12,0%

**GRAPHIQUE 22**  
**INDICES DES PRIX À LA**  
**CONSOMMATION**  
 (2015=100)

Source : Eurostat  
 (code de données en ligne : [prc\\_fsc\\_idx](#))  
 Indice harmonisé des prix à la consommation IPCH



## VENTILATION PAR ÉTAT DE PRÉSERVATION

En ce qui concerne les produits de la pêche et de l'aquaculture, Eurostat fournit, dans les statistiques sur les dépenses des ménages, des *"parts de la dépense monétaire totale de consommation finale des ménages"*<sup>28</sup> pour quatre états de conservation, comme indiqué dans le Tableau 11.

Sur l'ensemble des biens et services achetés par les ménages de l'UE, les produits de la pêche et de l'aquaculture représentent une part de moins de 1%, soit quatre fois moins que la viande.

De 2017 à 2018, la part des dépenses destinées aux produits de la pêche et de l'aquaculture a légèrement diminué, tout comme celle destinée à la viande, mais le pourcentage des dépenses pour les produits alimentaires en général a enregistré une hausse modérée, grâce à l'augmentation observée pour les autres produits alimentaires.

En ce qui concerne plus particulièrement les produits de la pêche et de l'aquaculture, la part des produits frais ou réfrigérés a légèrement diminué, principalement dans quatre pays de la Baltique (Suède, Finlande, Lettonie et Estonie), ainsi qu'en Belgique et au Royaume-Uni, ce qui a entraîné une baisse pour l'ensemble de la catégorie des produits de la pêche et de l'aquaculture au niveau européen. Bien que dans la moitié des États membres de l'UE, la part des dépenses consacrées aux produits de la pêche et de l'aquaculture frais ou réfrigérés dans le total en 2018 ait été plus élevée qu'en 2017, et en particulier au Portugal, à Malte et en Grèce, la tendance générale pour l'année dans cette catégorie a été à la baisse.

Pour les produits de la pêche et de l'aquaculture congelés, une légère augmentation de la part de marché a été observée, tandis que pour les autres catégories de conservation des produits de la pêche et de l'aquaculture, les parts ont resté stables.

**TABLEAU 11**  
POIDS DES DÉPENSES  
DES MÉNAGES DE L'UE

Source : Eurostat  
(code de données en ligne :  
[prc\\_hicp\\_inw](#))  
Indice harmonisé des  
prix  
à la consommation  
IPCH

Catégorie	2017	2018
TOTAL DES BIENS ET SERVICES	100%	100%
ALIMENTATION	14,051%	14,069%
Viande	3,397%	3,364%
Produits de la pêche et de l'aquaculture	0,862%	0,859%
<i>Frais ou réfrigéré</i>	<i>0,411%</i>	<i>0,404%</i>
<i>Congelé</i>	<i>0,159%</i>	<i>0,162%</i>
<i>Séché, fumé ou salé</i>	<i>0,085%</i>	<i>0,085%</i>
<i>Autres conserves et préparations</i>	<i>0,207%</i>	<i>0,208%</i>
Autres aliments	9,792%	9,846%
AUTRES BIENS ET SERVICES	85,949%	85,931%

<sup>28</sup> Les métadonnées sont disponibles à l'adresse [https://ec.europa.eu/eurostat/cache/metadata/en/prc\\_hicp\\_esms.htm](https://ec.europa.eu/eurostat/cache/metadata/en/prc_hicp_esms.htm).

## 3.2 CONSOMMATION DES PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE FRAIS PAR LES MÉNAGES

### VUE D'ENSEMBLE

*La consommation des produits de la pêche et de l'aquaculture frais par les ménages diminue chaque année depuis 2016 malgré l'augmentation de la consommation de saumon frais, enregistrée entre 2017 et 2018.*

La consommation des produits de la pêche et de l'aquaculture frais par les ménages est analysée pour 12 États membres de l'UE, à savoir l'Allemagne, le Danemark, l'Espagne, la France, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la Suède et le Royaume-Uni. Ensemble, ils ont représenté 86 % des dépenses totales de l'UE en produits de la pêche et de l'aquaculture en 2018<sup>29</sup>.

Dans ces pays, la consommation totale des ménages en produits de la pêche et de l'aquaculture frais a diminué de plus de 56.000 tonnes et de 275 millions d'euros en 2018 par rapport à 2017. Cette évolution confirme la tendance à la baisse des volumes des années précédentes (- 2 % en 2016 et -3 % en 2017). Le poisson est l'un des produits alimentaires les plus touchés par les fluctuations du pouvoir d'achat des familles et les produits de la pêche ont subi une baisse significative en 2018. Toutefois, il existe des exceptions qui démontrent l'orientation de la consommation vers des produits qui offrent au consommateur une garantie de disponibilité tout au long de l'année et de commodité. Parmi les produits frais, quelques espèces, pour la plupart d'élevage, répondent à ces critères et ont connu une augmentation de la demande en 2018 : la dorade et le saumon en sont les meilleurs exemples. En effet, la consommation de saumon a augmenté dans tous les États membres examinés et celle de dorade royale a augmenté dans trois des quatre principaux États membres examinés.

Les baisses en volume et en valeur enregistrées en 2018 sont principalement liées aux tendances négatives enregistrées par les trois premiers pays consommateurs, l'Espagne, l'Italie et la France, qui représentent 80% du volume total des produits de la pêche et de l'aquaculture frais consommés par les ménages dans les 12 pays analysés. Les espèces qui ont le plus contribué à ce déclin ont été le merlu, avec une baisse de 13% en Espagne et de 5% en France et en Italie, qui correspond à la diminution du TAC de l'UE (-7% en Atlantique et en mer du Nord en 2018). En outre, le cabillaud a connu une diminution dans quatre des huit pays où il est suivi, à savoir l'Allemagne (-9%), la France (-7%), la Suède (-2%) et les Pays-Bas (-1%). Parmi les espèces les plus consommées, la sardine a enregistré un déclin dans deux des trois pays où elle est suivie, à savoir le Portugal (-11%) et l'Espagne (-1%).

<sup>29</sup> Les données sur les dépenses de l'UE sont fournies par Eurostat. Ces données sont compilées sur la base d'une méthodologie commune élaborée dans le cadre du 'Programme PPP Eurostat - OCDE' (<http://www.oecd.org/std/prices-ppp/eurostat-oecdmethodologicalmanualonpurchasingpowerparitiesppps.htm>). Plus de détails peuvent être trouvés dans le contexte méthodologique.

**TABLEAU 12**

**CONSOMMATION DES MÉNAGES EN PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE FRAIS, EN VOLUME (EN TONNES) ET EN VALEUR (EN MILLIERS D'EUROS) ET VARIATION EN % 2018/2017**

Source : EUMOFA, sur la base des données d'Europanel  
 \* Les données de 2014 pour l'Allemagne et la Hongrie n'ont pas été suivies.

État membre	2014		2015		2016		2017		2018		2018 / 2017	
	Valeur	Volume	Valeur	Volume								
Danemark	139.084	9.572	162.598	11.068	158.014	10.579	159.026	10.094	169.685	10.586	↑ +7%	↑ +5%
Allemagne	n/a*	n/a*	748.852	57.850	791.714	58.740	819.307	60.474	812.955	58.396	↓ -1%	↓ -3%
Irlande	165.940	12.356	182.568	13.595	192.502	13.667	177.548	12.319	187.605	12.799	↑ +6%	↑ +4%
Espagne	4.946.814	704.050	4.951.108	686.097	4.913.212	666.055	4.826.921	629.317	4.644.167	601.267	↓ -4%	↓ -4%
France	2.310.371	226.464	2.290.295	222.761	2.394.845	221.808	2.407.543	217.641	2.320.901	208.444	↓ -4%	↓ -4%
Italie	2.690.607	322.160	3.059.067	330.920	3.192.276	321.257	3.398.032	336.799	3.370.638	325.465	↓ -1%	↓ -3%
Hongrie	n/a*	n/a*	14.857	3.079	29.015	5.931	26.154	4.839	29.440	5.326	↑ +13%	↑ +10%
Pays-Bas	324.549	24.084	446.709	32.995	457.029	32.448	456.112	31.642	458.290	30.007	↑ +0,5%	↓ -5%
Pologne	313.242	61.873	335.542	66.009	317.639	62.839	308.378	57.399	305.938	53.469	↓ -1%	↓ -7%
Portugal	333.727	57.349	365.568	62.435	373.204	60.401	362.287	54.548	334.358	50.035	↓ -8%	↓ -8%
Suède	125.982	9.882	139.942	11.187	130.002	9.400	130.997	9.025	122.872	9.217	↓ -6%	↑ +2%
Royaume-Uni	733.844	50.720	764.080	48.061	706.121	48.075	695.409	44.573	735.422	47.073	↑ +6%	↑ +6%
<b>Total</b>	<b>12.084.159</b>	<b>1.478.509</b>	<b>13.461.185</b>	<b>1.546.057</b>	<b>13.655.574</b>	<b>1.511.202</b>	<b>13.767.715</b>	<b>1.468.670</b>	<b>13.492.271</b>	<b>1.412.083</b>	<b>↓ -2%</b>	<b>↓ -4%</b>

**FOCUS SUR LES TROIS PRINCIPAUX PAYS CONSOMMATEURS**

**ESPAGNE**

La consommation des ménages de produits de la pêche et de l'aquaculture frais en Espagne est de loin la plus importante de l'UE : en 2018, elle était supérieure de près de 70.000 tonnes à celle de l'Italie et de la France réunies. Néanmoins, elle diminue chaque année depuis 2014.

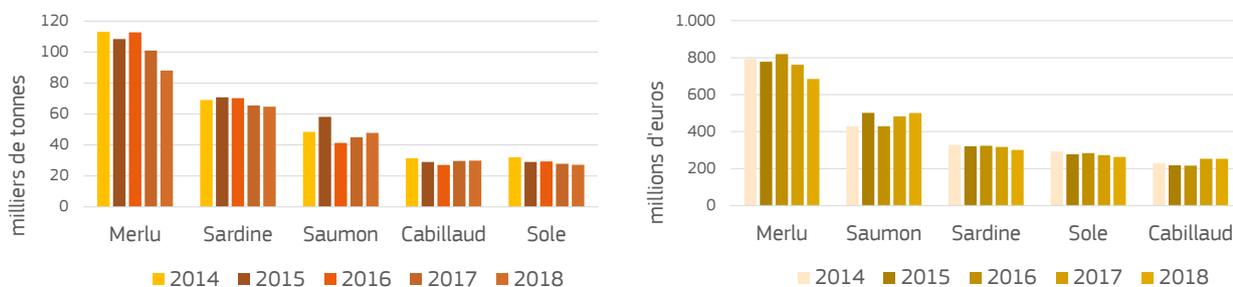
Entre 2017 et 2018, elle a diminué de 28.050 tonnes et de 183 millions d'euros, principalement en raison de la baisse de la consommation de merlu, qui a atteint son plus bas niveau des cinq dernières années, à savoir 88.091 tonnes et 685 millions d'euros. Parmi les espèces les plus consommées, le saumon a été la seule à afficher une tendance positive, augmentant de 6% en volume et de 4% en valeur par rapport à 2017, pour atteindre 47.747 tonnes et 501 millions d'euros.

**GRAPHIQUE 23**

**PRINCIPALES ESPÈCES CONSOMMÉES FRAICHES PAR LES MÉNAGES EN ESPAGNE**

Source : EUMOFA, sur la base des données d'Europanel

**CONSOMMATION TOTALE EN ESPAGNE, 2018**  
 601.267 tonnes et 4,64 milliards d'euros



**ITALIE** En Italie, la consommation de produits de la pêche et de l'aquaculture frais a suivi une tendance à la volatilité des volumes au cours de la période 2014-2018, diminuant de 11.334 tonnes entre 2017 et 2018 (-3%). En valeur, la croissance sur quatre ans s'est arrêtée en 2018, avec une baisse de 27 millions d'euros par rapport à l'année précédente (-1%), principalement due à la baisse de la valeur du poulpe et des espèces moins importantes.

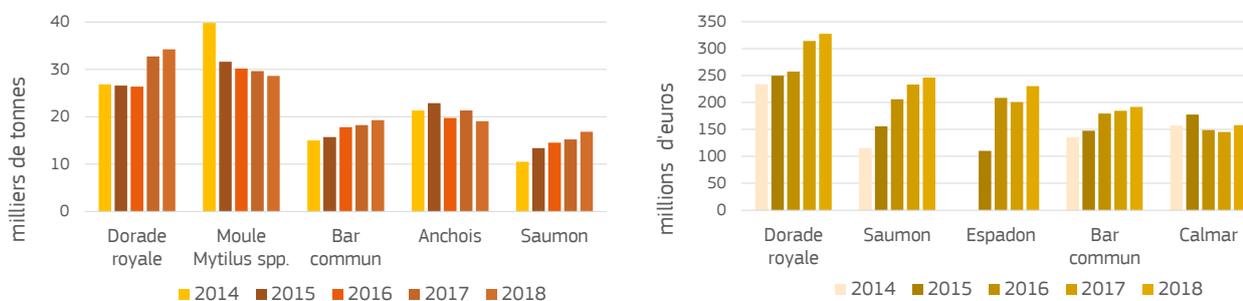
Parmi les espèces les plus consommées, la plus forte baisse entre 2017 et 2018 a été observée pour l'anchois, dont la consommation a atteint son niveau le plus bas des cinq dernières années, soit 19.084 tonnes (-11%) ; en valeur, elle a diminué de 6% pour atteindre 118 millions d'euros. D'autre part, parallèlement à l'augmentation mondiale de la production aquacole, la consommation a augmenté pour le bar, la dorade et le saumon, qui ont tous atteint leur plus haut niveau sur cinq ans, tant en volume qu'en valeur.

**GRAPHIQUE 24**

**PRINCIPALES ESPÈCES CONSOMMÉES FRAICHES PAR LES MÉNAGES EN ITALIE**

Source : EUMOFA, sur la base des données d'Europanel

CONSOMMATION TOTALE EN ITALIE, 2018  
 325.465 tonnes et 3,37 milliards d'euros



**FRANCE** En 2018, la consommation de produits de la pêche et de l'aquaculture frais en France a atteint son niveau le plus bas des cinq dernières années, soit 9.197 tonnes de moins qu'en 2017 (-4%) et 18.021 tonnes de moins qu'en 2014 (-8%). En valeur, il suit une tendance plus volatile, mais le niveau de 2018 est inférieur à celui de 2017 (87 millions d'euros ou 4% de moins). Le cabillaud et la baudroie ont été les principales espèces responsables de la tendance négative entre 2017 et 2018, notamment en termes de valeur : au total, les deux espèces ont diminué de 33 millions d'euros (-8%).

En revanche, deux des espèces les plus consommées, à savoir le saumon et le lieu noir, ont enregistré une augmentation de leur consommation entre 2017 et 2018. Pour le saumon, elle s'élevait à 22.641 tonnes (+ 1.632 tonne ou + 8 %) pour une valeur de 414 millions d'euros (+ 18 millions d'euros ou + 4 %), soit sa valeur la plus élevée des cinq dernières années. La consommation de lieu noir a atteint un pic tant en volume qu'en valeur, atteignant 10.188 tonnes et 97 millions d'euros (+ 1.685 tonnes ou +20% et +13 millions d'euros ou +15%).

En 2016 et 2017, les ménages français ont consommé plus de cabillaud frais que de saumon frais, probablement aussi en raison de son prix inférieur. En 2018, le prix du cabillaud a augmenté de 3% alors que celui du saumon a enregistré la tendance inverse : cela aurait pu provoquer un nouveau changement dans les préférences des consommateurs. En raison de l'augmentation de son prix, le

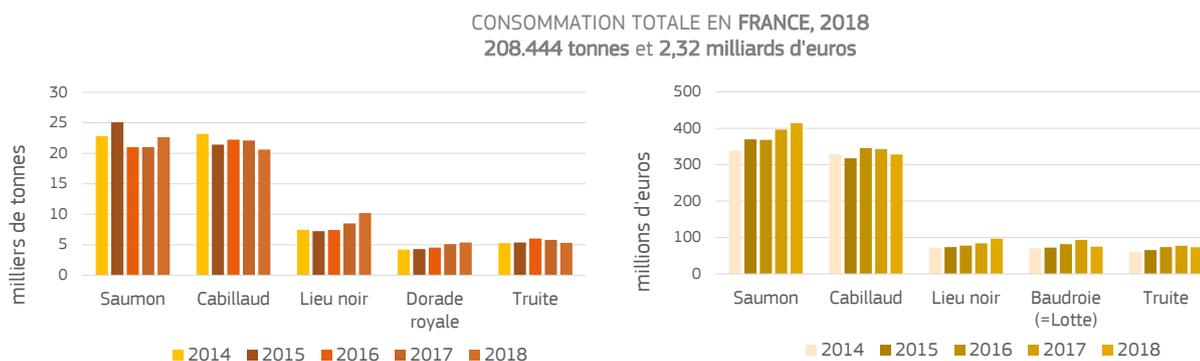
cabillaud a perdu des acheteurs en France en 2018 et les autres acheteurs ont acheté de moins en moins souvent<sup>30</sup>.

Les ménages à faible revenu ont été les plus touchés<sup>31</sup>. En revanche, le nombre de consommateurs de saumon frais a augmenté : le taux de pénétration est passé de 41,9% en 2017 à 43,2% en 2018 et les quantités achetées sont passées de 1,8 kg par habitant en 2017 à 1,9 kg par habitant en 2018<sup>32</sup>.

## GRAPHIQUE 25

### PRINCIPALES ESPÈCES CONSOMMÉES FRAICHES PAR LES MÉNAGES EN FRANCE

Source : EUMOFA, sur la base des données d'Europanel



## PRINCIPALES TENDANCES DANS D'AUTRES PAYS

### ALLEMAGNE

Les ménages allemands ont consommé moins de produits de la pêche et de l'aquaculture frais en 2018 qu'en 2017. La diminution totale a été de 2.078 tonnes (-3%) et de 6 millions d'euros (-1%), principalement du fait de la réduction de la consommation de cabillaud et de lieu jaune. En revanche, pour les principales espèces consommées, à savoir le saumon, une augmentation de la consommation a été enregistrée : en 2018, elle a atteint son niveau le plus élevé depuis 2015, soit 13.232 tonnes et 244 millions d'euros, augmentant de 969 tonnes (+8%) et de 18 millions d'euros (+8%) par rapport à 2017.

### ROYAUME-UNI

En 2018, les ménages britanniques ont consommé 2.500 tonnes de produits de la pêche et de l'aquaculture frais de plus qu'en 2017 (+6%) et leur valeur a augmenté de 6 % (+40.013 d'euros). En ce qui concerne spécifiquement le saumon, qui est de loin l'espèce la plus consommée dans le pays (représentant 61% du total des produits de la pêche et de l'aquaculture frais), la consommation a atteint son niveau le plus élevé des cinq dernières années, soit 28.518 tonnes et 452 millions d'euros.

<sup>30</sup> Source : [FranceAgriMer/Kantar Worldpanel](#).

<sup>31</sup> *Ibidem*.

<sup>32</sup> *Ibidem*.

**PAYS-BAS** La valeur des produits de la pêche et de l'aquaculture frais consommés par les ménages néerlandais a atteint un pic sur cinq ans en 2018, avec une hausse de plus de 2 millions d'euros par rapport à 2017 (+0,5%), contre une baisse en volume de 5% de 1.635 tonnes. La croissance en valeur a été déterminée par celle enregistrée pour le saumon, l'espèce la plus consommée (7.195 tonnes en 2018), et s'est élevée à 168 millions d'euros, soit le niveau le plus élevé depuis 2014 et 15 millions d'euros (+10%) de plus qu'en 2017. Cette hausse a compensé l'évolution négative observée pour les valeurs de plusieurs espèces: le hareng et les moules (respectivement -8% et -22%, tous deux en baisse de 4 millions d'euros), la truite (-17% ou 2 millions d'euros de moins) et le cabillaud et la plie (respectivement -4% et -19%, tous deux en baisse de 1,4 million d'euros).

**PORTUGAL** En 2018, la consommation des ménages en produits de la pêche et de l'aquaculture frais a atteint son niveau le plus bas des cinq dernières années, diminuant de 4.513 tonnes et de 28 millions d'euros entre 2017 et 2018, ce qui correspond à une baisse de 8% en volume et en valeur. Cela s'explique principalement par une tendance à la baisse enregistrée pour le maquereau, qui a diminué de près de 1.000 tonnes (-16%) et de 3 millions d'euros (-17%) pour atteindre 5.181 tonnes et 16 millions d'euros. La consommation a également diminué pour une autre espèce principale, à savoir la dorade royale : elle a atteint 6.389 tonnes et 41 millions d'euros, soit 162 tonnes (-2%) et 3 millions d'euros (-8%) de moins qu'en 2017.

**POLOGNE** En 2018, les ménages polonais ont consommé la plus faible quantité de produits de la pêche et de l'aquaculture frais des cinq dernières années. Par rapport à 2017, la baisse était de 3.931 tonnes (-7%) et de 2 millions d'euros (-1%) et était principalement due à une diminution de la consommation de maquereau et de carpe, tandis qu'une légère augmentation de la consommation de saumon était enregistrée.

**IRLANDE** Par rapport à 2017, la consommation des ménages en 2018 a augmenté de 480 tonnes (+4%) et de 10 millions d'euros (+6%), principalement grâce à une augmentation de la consommation de la principale espèce consommée, le saumon. En fait, la consommation de saumon a atteint l'un des niveaux les plus élevés des cinq dernières années, soit 5.692 tonnes pour 101 millions d'euros.

**SUÈDE** En 2018, les ménages suédois ont consommé une quantité légèrement supérieure de produits de la pêche et de l'aquaculture frais (+ 192 tonnes ou + 2 %) par rapport à 2017, mais leur valeur a baissé de 8 millions d'euros (-6%), atteignant son niveau le plus bas des cinq dernières années. Cette évolution s'explique par l'augmentation de la consommation de saumon et la diminution de la valeur du saumon et du flet.

**DANEMARK** En 2018, la consommation de produits de la pêche et de l'aquaculture frais par les ménages a enregistré une augmentation de 492 tonnes par rapport à 2017 (+ 5%). En valeur, elle a atteint son plus haut niveau des cinq dernières années grâce à une augmentation de 11 millions d'euros (+ 7%). La tendance à la hausse est principalement due à la consommation accrue de saumon

## HONGRIE

La valeur de la consommation des ménages en produits de la pêche et de l'aquaculture frais a atteint un pic sur quatre ans en 2018, augmentant de 3 millions d'euros par rapport à 2017 (+ 13%) ; sur la même période, les volumes consommés ont augmenté de 487 tonnes (+ 10%).

## 3.3 CONSOMMATION HORS DOMICILE

Le secteur de la pêche et de l'aquaculture approvisionne le marché à travers divers circuits de commercialisation : la vente au détail (qui comprend les poissonniers et la grande distribution), la restauration commerciale (qui comprend le service de traiteur et les restaurants) et la restauration collective (qui comprend les écoles, les cantines, les hôpitaux et les prisons). Dans cette section, la consommation hors domicile (la restauration commerciale et la restauration collective) de produits de la pêche et de l'aquaculture<sup>33</sup> est analysée et structurée en deux sections, "produits non transformés" et "produits transformés".

## PRODUITS NON TRANSFORMÉS

La consommation hors domicile de produits de la pêche et de l'aquaculture<sup>34</sup> non transformés est analysée en Allemagne, en Espagne, en France, en Italie et au Royaume-Uni. En 2018, ces pays ont représenté ensemble 72% des dépenses totales de l'UE pour les produits de la pêche et de l'aquaculture<sup>35</sup>.

La consommation hors domicile de produits de la pêche et de l'aquaculture non transformés a une importance différente dans chacun des pays étudiés. Ce mode de consommation couvre le pourcentage le plus élevé dans la consommation totale (37%) au Royaume-Uni - où les magasins "fish & chips" ont une importance particulière - alors qu'elle couvre le pourcentage le plus bas (20%) en France et en Italie. Ces tendances ont également été confirmées par les "habitudes de consommation de l'UE concernant les produits de la pêche et de l'aquaculture" réalisées par l'Eurobaromètre en 2018<sup>36</sup>: 45% des consommateurs britanniques consomment des produits de la pêche et de l'aquaculture hors domicile une fois par semaine ou au moins une fois par mois, alors qu'en Italie et en France, par exemple, ce pourcentage atteint respectivement 35% et 37%.

Pour la consommation hors domicile, les circuits de restauration jouent un rôle majeur dans tous les pays étudiés. Leurs parts de marché se situent entre 80% en Allemagne et 91 % au Royaume-Uni par rapport aux volumes totaux.

<sup>33</sup> Les données sur la consommation hors domicile sont issues d'Euromonitor international (<https://www.euromonitor.com/>). Pour plus de détails, voir la Note méthodologique.

<sup>34</sup> Les produits de la pêche et de l'aquaculture non transformés sont définis comme l'agrégation des poissons, crustacés, mollusques et céphalopodes frais, réfrigérés et congelés, emballés et non emballés. Pour plus de détails, voir le Contexte méthodologique.

<sup>35</sup> Les dépenses de l'UE pour les produits de la pêche et de l'aquaculture sont couvertes par Eurostat.

<sup>36</sup> [http://data.europa.eu/euodp/exn/data/dataset/52206\\_89\\_3\\_475\\_ENG](http://data.europa.eu/euodp/exn/data/dataset/52206_89_3_475_ENG).

**TABLEAU 13**  
CONSOMMATION HORS  
DOMICILE DE PRODUITS  
DE LA PÊCHE ET DE  
L'AQUACULTURE NON  
TRANSFORMÉS, EN  
VOLUME (1.000 TONNES)  
ET VARIATION EN %  
2018/2017

État membre	2014	2015	2016	2017	2018	2018/2017
Royaume-Uni	289,6	294,2	288,3	279,6	272,5	↓ - 3%
Espagne	264,8	266,7	272,9	258,3	245,4	↓ - 5%
Allemagne	208,1	195,2	204,1	197,4	195,9	↘ - 1%
Italie	105,5	102,6	101,2	104,2	107,1	↑ +3%
France	56,5	55,7	57,2	59,6	61,2	↑ +3%

Source : EUMOFA, sur la base  
des données d'Euromonitor

## PRODUITS TRANSFORMÉS

La consommation hors domicile de produits de la pêche et de l'aquaculture transformés<sup>37</sup> est analysée pour les circuits de restauration dans tous les pays de l'UE-28. En 2018, elle s'est élevée à 727.200 tonnes dans l'UE, atteignant son niveau plus élevé depuis cinq ans.

**TABLEAU 14**  
CONSOMMATION HORS  
DOMICILE DE PRODUITS  
DE LA PÊCHE ET DE  
L'AQUACULTURE  
TRANSFORMÉS, EN  
VOLUME (1.000 TONNES)  
ET VARIATION EN %  
2018/2017

État membre	2014	2015	2016	2017	2018	2018/2017
Allemagne	243,5	246,0	245,4	245,0	244,6	↘ - 0,2%
Royaume-Uni	176,3	175,3	173,6	172,0	170,5	↓ - 1%
Espagne	115,2	116,8	120,2	124,8	129,5	↑ + 4%
France	39,0	38,8	38,9	39,2	39,1	↘ - 0,3%
Italie	26,1	26,3	26,6	26,8	27,1	↑ + 1%
Suède	16,5	16,9	17,2	17,4	17,7	↑ + 2%
Portugal	9,6	9,9	10,2	10,6	10,9	↑ + 3%
Autriche	8,4	9,0	9,5	10,1	10,8	↑ + 7%
Belgique	10,6	10,5	10,5	10,6	10,6	= 0,0%
Grèce	11,9	11,0	10,6	10,4	10,2	↓ - 2%
Danemark	9,5	9,6	9,7	9,9	10,0	↑ + 1%
Pologne	8,0	8,3	8,5	8,8	9,0	↑ + 2%
Rép. Tchèque	5,2	5,3	5,4	5,5	5,6	↑ + 2%
Finlande	4,7	4,8	5,0	5,1	5,2	↑ + 2%
Pays-Bas	4,6	4,6	4,7	4,8	4,9	↑ + 2%
Irlande	3,5	3,5	3,5	3,5	3,4	↓ - 3%
Croatie	2,7	2,7	2,8	2,8	2,8	= 0,0%
Slovaquie	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	= 0,0%
Bulgarie	2,2	2,2	2,2	2,3	2,3	= 0,0%
Lithuanie	2,0	2,1	2,2	2,3	2,3	= 0,0%
Roumanie	1,7	1,9	1,9	2,0	2,1	↑ + 5%
Lettonie	1,4	1,4	1,4	1,5	1,5	= 0,0%
Hongrie	1,1	1,2	1,2	1,3	1,3	= 0,0%
Estonie	0,7	0,7	0,8	0,8	0,8	= 0,0%
Chypre	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	= 0,0%
Slovénie	0,6	0,7	0,7	0,7	0,7	= 0,0%
Malte	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6	= 0,0%
Luxembourg	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	= 0,0%
<b>Total</b>	<b>709,2</b>	<b>713,7</b>	<b>717,0</b>	<b>722,5</b>	<b>727,2</b>	<b>↑ + 1%</b>

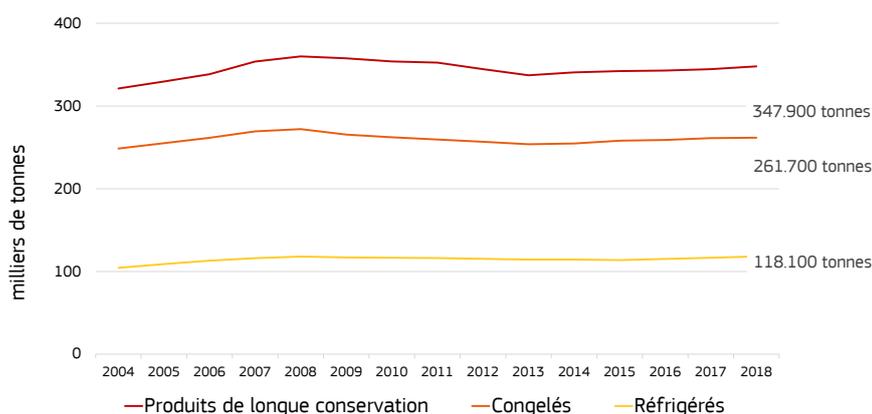
*En Espagne, la consommation hors domicile de produits de la pêche et de l'aquaculture non transformés diminue, tandis que la consommation hors domicile de produits transformés augmente.*

<sup>37</sup> Le poisson et les fruits de mer transformés sont définis comme étant l'agrégation des fruits de mer transformés et congelés stables à la température ambiante, réfrigérés et congelés. Pour plus de détails, voir le Contexte méthodologique.

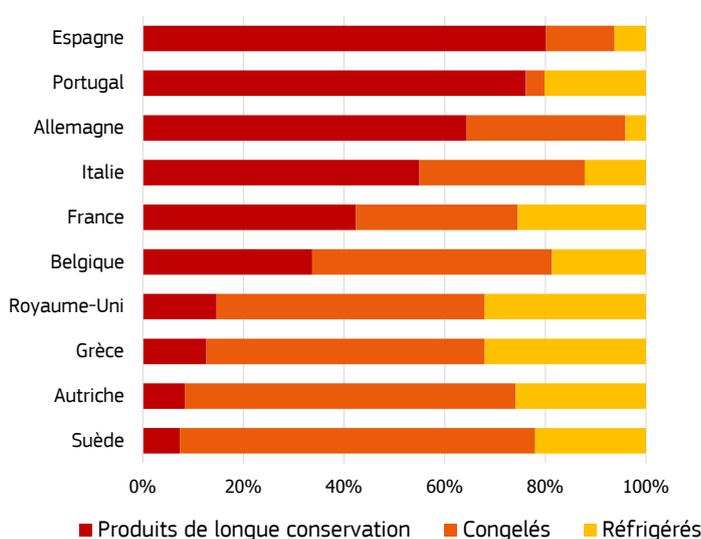
*En 2018, les produits de longue conservation représentaient 48 % de la consommation totale européenne hors domicile de produits transformés, suivis des produits congelés (36%) et réfrigérés (16%).*

Les dix pays qui ont enregistré les ventes les plus élevées de produits de la pêche et de l'aquaculture transformés ont couvert 92% de la consommation hors domicile totale de l'UE. Parmi ces Pays, en 2018, l'Italie, la Suède, le Portugal et l'Autriche ont atteint leur plus haut niveau depuis 15 ans, tandis que le Royaume-Uni et la Grèce ont atteint leur plus bas niveau depuis 2004. En termes de catégorie de produits, parmi les produits de la pêche et de l'aquaculture transformés qui sont consommés hors domicile, les produits de longue conservation<sup>38</sup> sont les plus consommés au niveau de l'UE, suivis par les produits congelés et réfrigérés. Néanmoins, la part de marché relative des produits de longue conservation sur le total des produits transformés varie beaucoup d'un pays à l'autre, allant de 7% en Suède, où les produits surgelés sont préférés, à 80% en Espagne.

**GRAPHIQUE 26**  
 CONSOMMATION EUROPÉENNE HORS DOMICILE DE PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE TRANSFORMÉS PAR CATÉGORIE, EN VOLUME  
 Source : EUMOFA, sur la base des données d'Euromonitor



**GRAPHIQUE 27**  
 CONSOMMATION HORS DOMICILE DE PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE TRANSFORMÉS DANS LES PRINCIPAUX PAYS PAR CATÉGORIE EN 2018, EN VOLUME (% DU TOTAL)  
 Source : EUMOFA, sur la base des données d'Euromonitor



La consommation hors domicile de produits de longue conservation a atteint son niveau le plus élevé en 2018 en Allemagne et en Espagne. En Allemagne, elle a atteint 157.500 tonnes, avec une baisse de 1% à partir de 2017, tandis qu'en Espagne, elle a atteint 103.800 tonnes, soit le plus haut niveau depuis 15 ans.

<sup>38</sup> Les produits de la pêche et de l'aquaculture de longue conservation comprennent les produits généralement vendus dans des boîtes de conserve, des bocaux en verre ou des emballages en aluminium/retort et généralement conservés dans l'huile, la saumure, l'eau salée ou avec une sauce. Le poisson mariné et les fruits de mer vendus à l'air ambiant sont également inclus.

Les produits transformés congelés ont été principalement vendus au Royaume-Uni et en Allemagne, où leur consommation hors domicile a été respectivement de 90.900 et 77.100 tonnes.

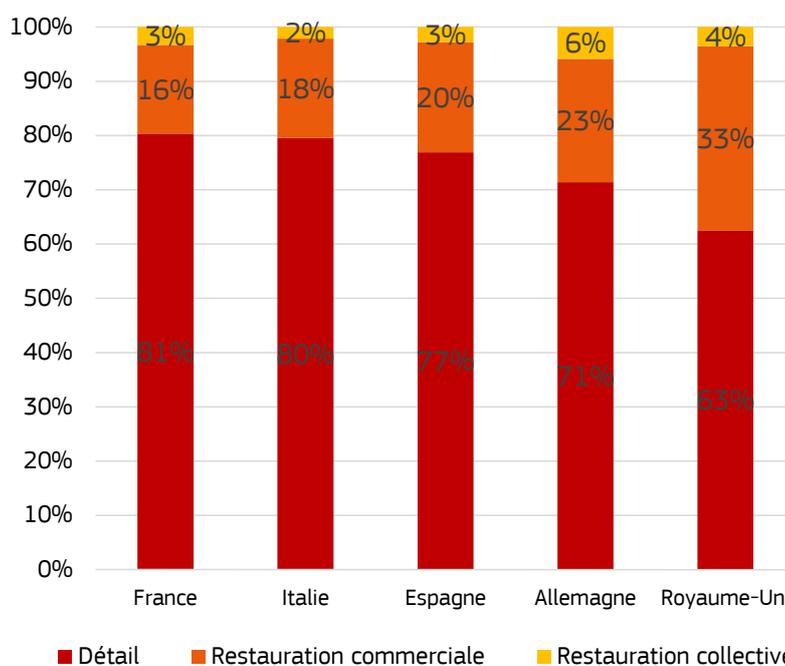
Il convient de noter qu'au Royaume-Uni, la consommation hors domicile de produits transformés surgelés a enregistré la consommation la plus faible depuis 2004, alors qu'en Allemagne, elle a enregistré le plus haut niveau depuis 15 ans. Enfin, la consommation hors domicile de produits de la pêche et de l'aquaculture transformés réfrigérés a été relativement faible dans tous les pays de l'UE. En termes absolus, la seule exception a été enregistrée au Royaume-Uni, où 54.600 tonnes ont été déclarées en 2018.

### 3.4 VENTES DE DÉTAIL

Le commerce de détail est le principal circuit de vente des produits de la pêche et de l'aquaculture non transformés dans les pays étudiés, à savoir l'Allemagne, l'Espagne, la France, l'Italie et le Royaume-Uni.

**GRAPHIQUE 28**  
 PRODUITS DE LA PÊCHE  
 ET DE L'AQUACULTURE  
 NON TRANSFORMÉS PAR  
 CIRCUIT DE VENTE EN  
 2018, EN VOLUME  
 (% DU TOTAL)

Source : EUMOFA, sur la base  
 des données d'Euromonitor



En 2018, le plus haut niveau de ventes de produits de la pêche et de l'aquaculture non transformés a été enregistré en Espagne avec 817.000 tonnes. Il s'agit néanmoins d'une baisse de 4% par rapport à 2017, ainsi que du plus bas niveau enregistré dans le pays au cours des 15 dernières années. Cela est dû à une baisse de 27% des ventes au détail de poisson depuis 2004.

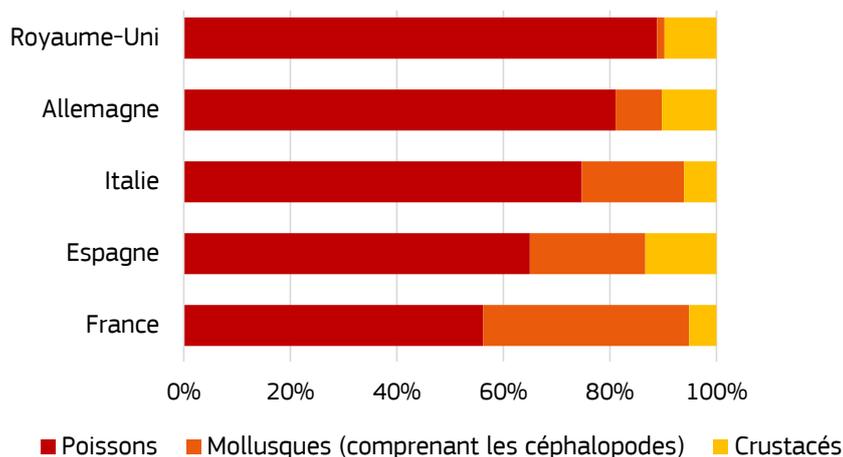
Les ventes de produits de la pêche et de l'aquaculture non transformés par le circuit du commerce de détail ont également affiché une légère tendance à la baisse en Allemagne et en France, où elles ont enregistré en 2018 une baisse de 1% par rapport à 2017.

En revanche, une certaine stabilité a été observée au Royaume-Uni, tandis que l'Italie est le seul pays où les ventes au détail de produits de la pêche et de l'aquaculture non transformés ont augmenté de 2% par rapport à 2017 et de 6% par rapport à 2016.

Les poissons jouent un rôle central dans le circuit de vente au détail des cinq États membres étudiés, suivis à distance par les céphalopodes et autres mollusques et crustacés. Les mollusques jouent un rôle important dans les États membres du Sud : Espagne (céphalopodes et moules), France (huîtres et moules) et Italie (palourdes, moules et céphalopodes).

**GRAPHIQUE 29**  
PRODUITS DE LA PÊCHE  
ET DE L'AQUACULTURE  
NON TRANSFORMÉS  
VENDUS AU DÉTAIL EN  
2018, PARTS DE MARCHÉ  
EN VOLUME  
(% DU TOTAL)

Source : EUMOFA, sur la base des données d'Euromonitor



En valeur absolue, les ventes au détail de poisson non transformé les plus élevées en 2018 ont été enregistrées en Espagne (530.900 tonnes). Cependant, dans ce pays, les ventes au détail de poisson ont suivi une tendance à la baisse, amorcée dix ans auparavant, avec une diminution de 25% par rapport à 2009. Cette diminution est principalement attribuable à la baisse des ventes au détail de merlu non transformés<sup>39</sup>.

*Au Royaume-Uni, le poisson représente 89% du total des ventes au détail de produits de la pêche et de l'aquaculture non transformés.*

Au Royaume-Uni et en Allemagne, les ventes au détail de poisson non transformé ont atteint respectivement 403.700 et 396.400 tonnes en 2018. Alors qu'au Royaume-Uni, elles ont enregistré une stabilité par rapport à 2017, en Allemagne, a été observé une baisse de 2% par rapport à l'année précédente.

Les ventes les plus faibles de poisson non transformé en 2018 ont été enregistrées en Italie et en France, avec respectivement 311.900 et 141.100 tonnes vendues. En Italie, ces ventes ont augmenté de 3% par rapport à 2017, tandis qu'en France, elles ont diminué de 2% par rapport à 2017 et de 11% par rapport au pic enregistré en 2012.

Les ventes au détail de céphalopodes et autres mollusques ont été très élevées en Espagne. Néanmoins, ces ventes suivent une tendance à la baisse et le volume enregistré en 2018 (177.200 tonnes) est le plus bas enregistré dans ce pays depuis 2004. Au contraire, les ventes au détail les plus faibles de céphalopodes ont été enregistrées au Royaume-Uni, où 6.500 tonnes ont été enregistrées, soit une certaine stabilité par rapport aux deux dernières années.

Les crustacés ont représenté une part relativement faible du total des ventes au détail dans les cinq pays étudiés. En Espagne, leurs ventes au détail atteignent toujours des niveaux significatifs, même si 109.000 tonnes enregistrées en 2018 représentent le plus bas niveau observé dans ce pays depuis 2004.

<sup>39</sup> Les données sur la consommation des ménages en Espagne sont fournies par MAPA, disponible sur <https://www.mapa.gob.es/app/consumo-en-hogares/consulta11.asp>.

### 3.5 LE SEGMENT BIOLOGIQUE

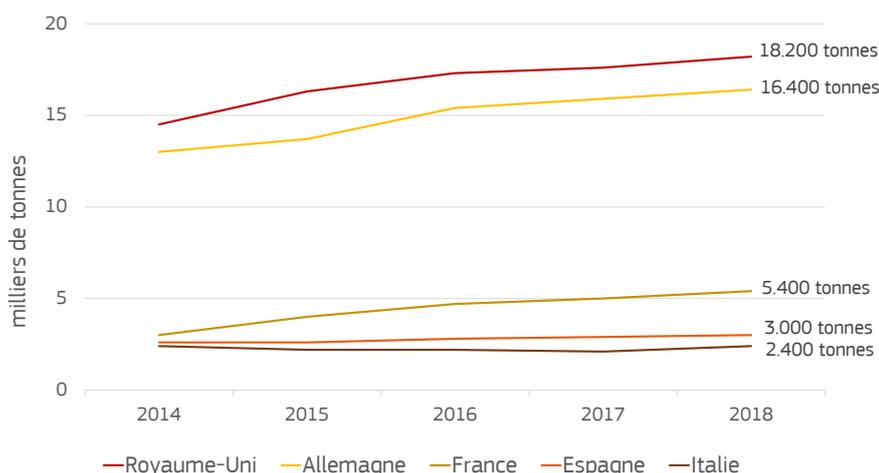
*En 2018, la tendance à la hausse de la consommation de produits de l'aquaculture biologiques au Royaume-Uni et en Allemagne a conduit ces pays à atteindre leurs pics sur les 5 dernières années.*

Les produits de l'aquaculture biologiques représentent un marché de niche dans l'UE. Dans les principaux pays de l'UE étudiés (Allemagne, Espagne, France, Italie et Royaume-Uni), 45.500 tonnes de produits de l'aquaculture non transformés consommés en 2018 proviennent de la production biologique. Il s'agit d'une augmentation de 4% par rapport à 2017, mais de 28% par rapport à 2014, reflet d'une augmentation significative de la part de marché des produits biologiques dans la consommation totale de produits de la pêche et de l'aquaculture non transformés.

En valeur absolue, la consommation de produits de l'aquaculture biologiques dans l'UE est dominée par le Royaume-Uni et l'Allemagne. En 2018, à l'exception de l'Italie (qui a affiché une tendance quasiment inchangée depuis 2014) tous les pays étudiés ont atteint leur plus haut niveau depuis les 5 dernières années. La plus forte hausse a été enregistrée par la France (+80% par rapport à 2014), suivie par le Royaume-Uni et l'Allemagne (+26%) et l'Espagne (+15%).

**GRAPHIQUE 30**  
**CONSOMMATION DE PRODUITS DE L'AQUACULTURE BIOLOGIQUES, EN VOLUME**

Source : EUMOFA, sur la base des données d'Euromonitor



Le saumon est l'espèce de poisson biologique la plus consommée dans l'UE. Soutenue par une demande croissante des consommateurs, la production de saumon biologique a récemment atteint des niveaux remarquables dans l'UE. Les principaux producteurs de saumon biologique sont l'Irlande et le Royaume-Uni (Écosse et, dans une moindre mesure, l'Irlande du Nord). Selon les estimations faites pour 2017, la production irlandaise de saumon biologique a atteint 19.300 tonnes, tandis que l'offre écossaise a été de 3.000 tonnes. En outre, toute la production de saumon en Irlande a été conforme à la norme aquaculture biologique<sup>40</sup>.

Plus de la moitié des exportations irlandaises de saumon biologique sont destinées à la France, tandis que 20% sont importés par l'Allemagne et le Royaume-Uni réunis.

Étant donné que les productions irlandaise et britannique ne suffisent pas à satisfaire la demande du marché de l'UE, les approvisionnements internes de saumon biologique sont complétés avec des produits importés de Norvège, dont

<sup>40</sup> Source : BIM, 2018, Annual Aquaculture Survey, <http://www.bim.ie/media/bim/content/publications/aquaculture/BIM-Annual-Aquaculture-Survey-2018.pdf>.

la production en 2017 a été estimée à 17.000 tonnes, contre environ 23.000 tonnes dans l'UE. Avec environ 80% de la production norvégienne entrant dans l'UE<sup>41</sup>, le saumon biologique importé représente près de 40% du marché total de l'UE.

### 3.6 LES SIGNES DE QUALITÉ DANS L'UE : LES INDICATIONS GÉOGRAPHIQUES ET LES SPÉCIALITÉS TRADITIONNELLES GARANTIES

Dans le secteur des produits aquatiques, il existe 53 signes de qualité enregistrés par l'Union Européenne. Ils concernent Indications Géographiques (IG) comme l'Indication Géographique Protégée (IGP), l'Appellation d'Origine Protégée (AOP) ou aspects traditionnels tels que les Spécialités Traditionnelles Garanties (STG). Les deux-tiers des produits (soit 36 produits) sont IGP, tandis que plus d'un quart sont des AOP (soit 14 produits) et 6 % (soit 3 produits) sont STG<sup>42</sup>.

Au cours de la dernière décennie, le nombre d'IG et de STG a largement augmenté, passant de 21 produits en 2010 à 53 produits en 2019. Parmi les 34 nouveaux produits enregistrés depuis 2009, 21 produits sont des IGP, 10 produits des AOP et 3 produits des STG. Les États Membres ayant le plus grand nombre de ces produits sont le Royaume-Uni (10 produits), suivi à distance par l'Allemagne (4 produits), la France (3 produits) et l'Italie (3 produits).

Parmi les 53 dénominations enregistrées, 77% concernent des poissons (41 produits), 21% des mollusques (11 produits) et 2% des crustacés (1 produit). Par ailleurs, 59% concernent des espèces marines (26 produits), tandis que 36% des espèces d'eau douce (19 produits) et 15% les espèces migratrices dont le cycle de vie alterne entre milieu marin et d'eau douce (8 produits).

Les principales espèces concernées par les IG et les STG sont la carpe (9 produits, notamment en Allemagne, République tchèque et Pologne), la moule (5 produits en France, Italie, Espagne et Royaume-Uni), le saumon (5 produits, dont 4 au Royaume-Uni et 1 en Irlande), l'anchois, le cabillaud, les huîtres, le thon et le corégone blanc (3 produits chacun).

En dix ans, la quantité de produits sauvages enregistrés dans le cadre des signes de qualité de l'UE a fortement augmenté, même par rapport à la hausse des produits aquacoles : le nombre de produits sauvages est passé de 9 en 2010 à 31 en 2019, tandis que celui des produits d'élevage a augmenté de 12 à 22 au cours de la même période.

Depuis août 2018, deux produits IGP ont été enregistrés par l'UE : la "*Scrumbie de Dunăre Afumată*" (décembre 2018, Roumanie) et le "*Bulot de la Baie de Granville*" (février 2019, France). Les deux IGP concernent des espèces sauvages : la "*Scrumbie de Dunăre afumată*" concerne l'Alose du Pont-Euxin fumée (*Alosa Immaculata*) et le "*Bulot de la Baie de Granville*" se reporte au bulot, qui peut être vendu vivant ou transformé (congelé, cuit).

<sup>41</sup> Source : Kontali Analyse.

<sup>42</sup> Les AOP et les IGP couvrent également des produits non-UE.

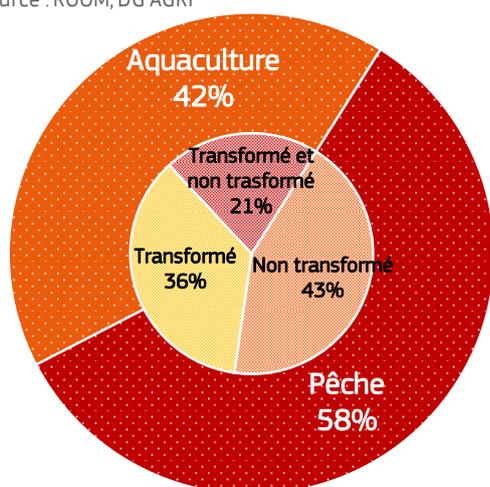
**TABLEAU 15**  
**SIGNES DE QUALITÉ**  
**CONCERNANT LES**  
**PRODUITS DE LA PÊCHE**  
**ET DE L'AQUACULTURE**  
**ENREGISTRÉS JUSQU'EN**  
**JUILLET 2019**  
 Source : DOOR, DG AGRI

Pays	Appellations d'origine protégée (AOP)		Indications géographiques protégées (IGP)		Spécialités traditionnelles garanties (STG)		TOTAL
	Nombre	Espèces concernées	Nombre	Espèces concernées	Nombre	Espèces concernées	
République Tchèque	1	Carpe	1	Carpe			2
Allemagne			7	Carpe (5 IGP), Hareng, Truite			7
Irlande			1	Saumon			1
Grèce	1	Mulet (oeufs)					1
Espagne	1	Moule	4	Thon (mojama) (2 IGP), Thon, Maquereau			5
France	1	Moule	4	Oyster,	1	Moule	6
Italie	2	Moule, Tanche	3	Truite, Omble chevalier, Anchois			5
Lettonie			1	Lamproie			1
Pays-Bas					1	Hareng	1
Pologne	1	Carpe					1
Portugal					1	Cabillaud	1
Roumanie			2	Carpe, Alose du Pont-Euxin			2
Finlande	1	Corégone blanc	1	Corégone blanc			2
Suède	1	Corégone blanc (oeufs)					1
Royaume-Uni	4	Corégone, Moule, Huître, Coquille Saint-Jacques	10	Saumon (4 IGP), Truite de mer, Anguille, Sardine, Cabillaud et Eglefin, Eglefin, Huître			14
Chine			1	Ecrevisse			1
Norvège			1	Cabillaud			1
Vietnam	1	Anchois (sauce)					1
<b>TOTAL</b>	<b>14</b>		<b>36</b>		<b>3</b>		<b>53</b>

**GRAPHIQUE 31**

TYPES DE PRODUITS CONCERNÉS PAR LES SIGNES DE QUALITÉ DE L'UE DANS LE SECTEUR DES PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE (JUILLET 2019)

Source : ROOM, DG AGRI



	Non transformé	Transformé	Transformé et non transformé	Total
Pêche	8	17	6	31
Aquaculture	15	2*	5	22
<b>Total</b>	<b>23</b>	<b>19</b>	<b>11</b>	<b>53</b>

\*L'IGP "London Cure Smoked Salmon" (2017, Royaume-Uni) couvre produits sauvages et élevés.

## 4/ IMPORTATIONS - EXPORTATIONS<sup>43</sup>

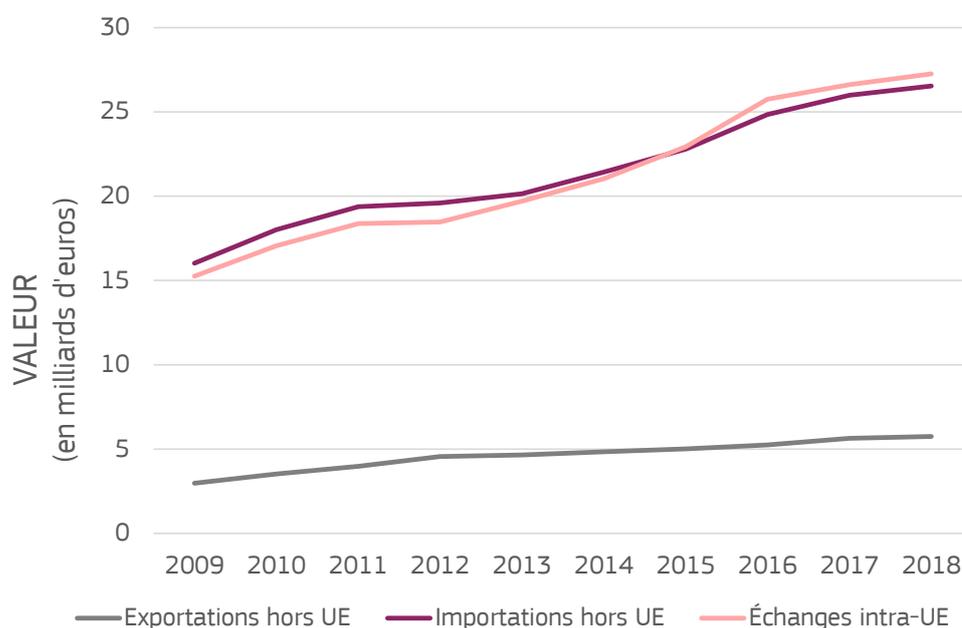
*Le commerce de l'UE de produits de la pêche et de l'aquaculture a augmenté en valeur au cours des dix dernières années, à un taux de croissance annuel moyen de 6%.*

Au cours des dix dernières années, le commerce de l'Union Européenne de produits de la pêche et de l'aquaculture, c'est-à-dire les flux commerciaux avec les pays extra-UE et les échanges entre États membres<sup>44</sup>, ont augmenté en valeur avec un taux de croissance annuel moyen de 6%<sup>45</sup>. En 2018, les échanges commerciaux de l'UE se sont élevés à 59,53 milliards d'euros, soit une augmentation de 2% par rapport à 2017 et de 74% par rapport à 2009.

Les exportations intra-UE, le principal contributeur à la croissance globale, ont augmenté de 647,93 millions d'euros, soit une hausse de 2% par rapport à 2017. La valeur des produits de la pêche et de l'aquaculture échangés avec les pays extra-UE a également augmenté : les importations et les exportations ont progressé de 2% chacune. Cela correspond à une augmentation de 549,43 millions d'euros de la valeur des importations, qui est passée de 25,98 à 26,53 milliards d'euros, et de 116,07 millions d'euros pour les exportations, qui sont passées de 5,63 à 5,75 milliards d'euros.

**GRAPHIQUE 32**  
**FLUX COMMERCIAUX DE L'UE DE PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE**

Source : EUMOFA, basé sur Eurostat (code de données en ligne : [DS-016890](#)).



<sup>43</sup> Les données 2013-2018 sont fournies au niveau de l'UE-28, la Croatie incluse parmi les pays déclarants.

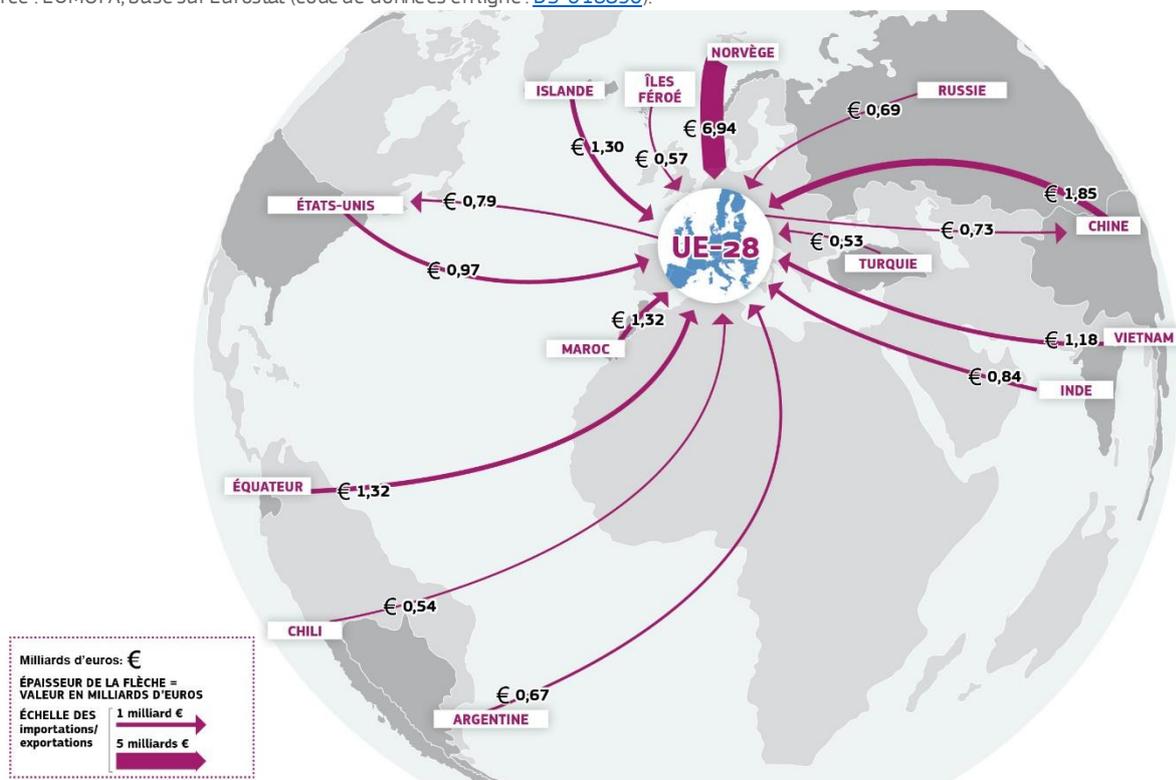
<sup>44</sup> Importations extra-UE, exportations extra-UE plus exportations intra-UE.

<sup>45</sup> Il convient de souligner que le présent rapport analyse les valeurs nominales, donc l'augmentation pourrait s'expliquer en partie par l'inflation qui n'est pas prise en compte dans ces données.

### GRAPHIQUE 33

#### PRINCIPAUX FLUX COMMERCIAUX AVEC LES PAYS TIERS EN 2018, EN VALEUR (MILLIARDS D'EUROS)

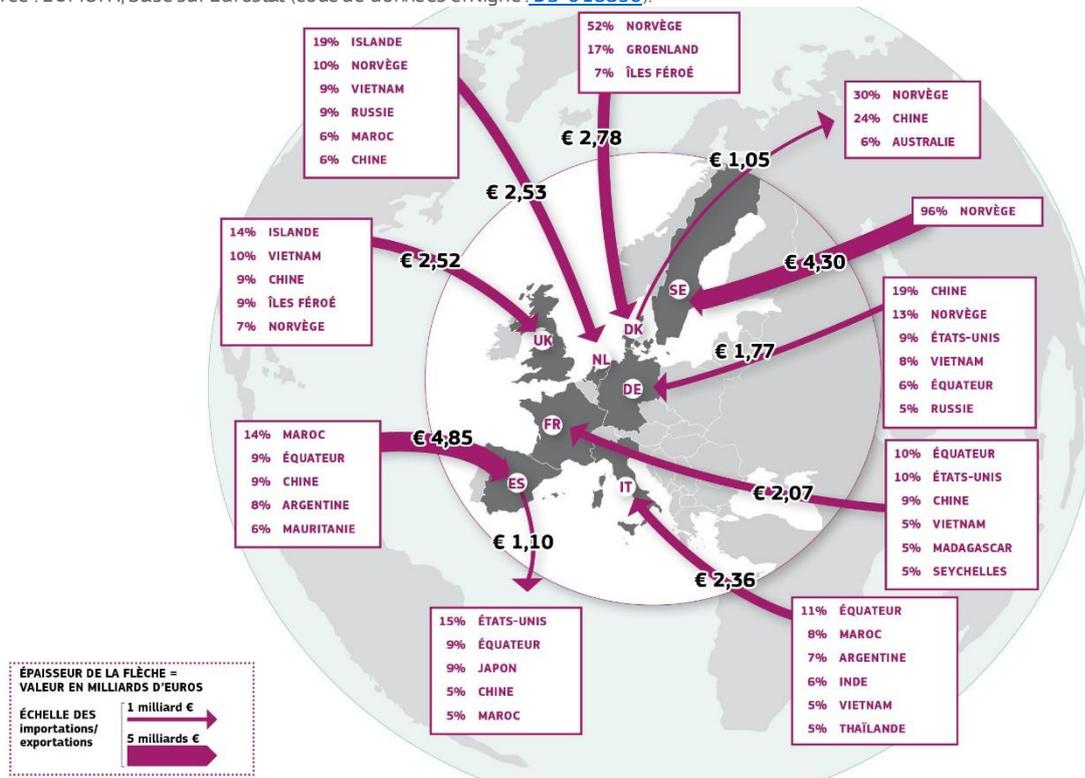
Source : EUMOFA, basé sur Eurostat (code de données en ligne : [DS-016890](#)).



### GRAPHIQUE 34

#### PRINCIPAUX FLUX COMMERCIAUX EXTRA-UE PAR ÉTAT MEMBRE EN 2018, EN VALEUR (MILLIARDS D'EUROS)

Source : EUMOFA, basé sur Eurostat (code de données en ligne : [DS-016890](#)).



## 4.1 BALANCE COMMERCIALE DE L'UE

Le déficit de la balance commerciale de l'UE relative aux produits de la pêche et de l'aquaculture a été en hausse depuis 2013 et a atteint son maximum négatif en 2018, avec 20,78 milliards d'euros. Par rapport à 2017, le déficit a augmenté de 2%, soit 433,36 millions d'euros.

Parmi les pays de l'UE, la Suède est le principal importateur net, puisqu'elle est le principal port d'entrée des produits norvégiens (de grande valeur) destinés au marché intérieur de l'UE.

**TABLE 16**  
 BALANCE COMMERCIALE  
 POUR LES PRODUITS DE  
 LA PÊCHE ET DE  
 L'AQUACULTURE DES  
 PRINCIPAUX  
 IMPORTATEURS NETS DE  
 L'UE EN 2018, EN VALEUR  
 (MILLIARDS D'EUROS)

Source : EUMOFA, basé sur  
 Eurostat (code de données en  
 ligne : [DS-016890](#)).

Pays de l'UE	Balance commerciale 2017	Balance commerciale 2018	Variation 2018/2017
Suède	- 3,88	- 4,22	- 0,34
Espagne	- 6,64	- 3,75	+ 2,89
Italie	- 2,16	- 2,21	- 0,05
Royaume-Uni	- 1,79	- 1,88	- 0,09
Danemark	- 1,71	- 1,73	- 0,02
Pays-Bas	- 1,71	- 1,70	+ 0,01
France	- 1,74	- 1,69	+ 0,05

Les États-Unis et le Japon, les deux principaux importateurs de produits de la pêche et de l'aquaculture après l'UE, ont affiché une tendance opposée à celle de l'UE, puisqu'en 2018, les deux pays ont réduit leur déficit de balance commerciale par rapport aux pics négatifs enregistrés en 2017.

**TABLE 17**  
 BALANCE COMMERCIALE  
 DE L'UE POUR LES  
 PRODUITS DE LA PÊCHE  
 ET DE L'AQUACULTURE  
 PAR RAPPORT AUX  
 AUTRES PRINCIPAUX  
 IMPORTATEURS NETS EN  
 2018, EN VALEUR  
 (MILLIARDS D'EUROS)

Source : EUMOFA, basé sur  
 Eurostat (code de données en  
 ligne : [DS-016890](#)) et IHS Markit

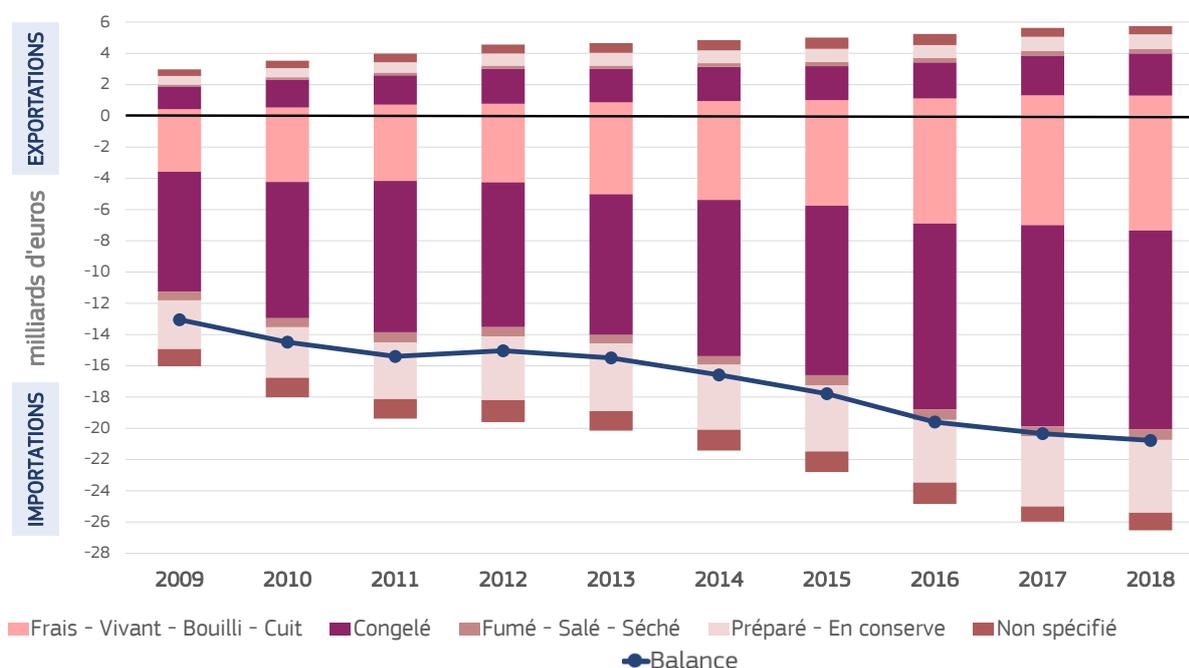
Pays	Balance commerciale 2017	Balance commerciale 2018	Variation 2018/2017
Union européenne	- 20,34	- 20,78	- 0,44
États-Unis	- 13,76	- 12,54	1,22
Japon	- 11,70	- 11,14	0,56

Près de la moitié du déficit de l'UE (48%) est due aux produits congelés ; les produits frais et les produits élaborés/en conserve en représentent respectivement 28% et 18%. En 2018, le déficit pour les produits congelés s'est élevé à 10,03 milliards d'euros, soit une baisse de 3% par rapport à 2017. Pour les produits frais et les produits élaborés/en conserve, le déficit s'est élevé respectivement à 6,04 milliards d'euros et 3,73 milliards d'euros, soit une augmentation de 6% pour les produits frais et de 4% pour les produits élaborés/en conserve à partir de 2017.

### GRAPHIQUE 35

#### STRUCTURE DU BILAN DES ECHANGES EXTRA-UE DE PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE PAR ÉTAT DE CONSERVATION, EN VALEUR

Source : EUMOFA, basé sur Eurostat (code de données en ligne : [DS-016890](#)).



## 4.2 COMPARAISON ENTRE LES IMPORTATIONS DE PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE ET DE VIANDE

En 2018, l'UE a importé des produits agroalimentaires et des produits de la pêche et de l'aquaculture pour une valeur de 142,84 milliards d'euros. De ce nombre, 19% ont été du poisson<sup>46</sup> et 5% de la viande<sup>47</sup>.

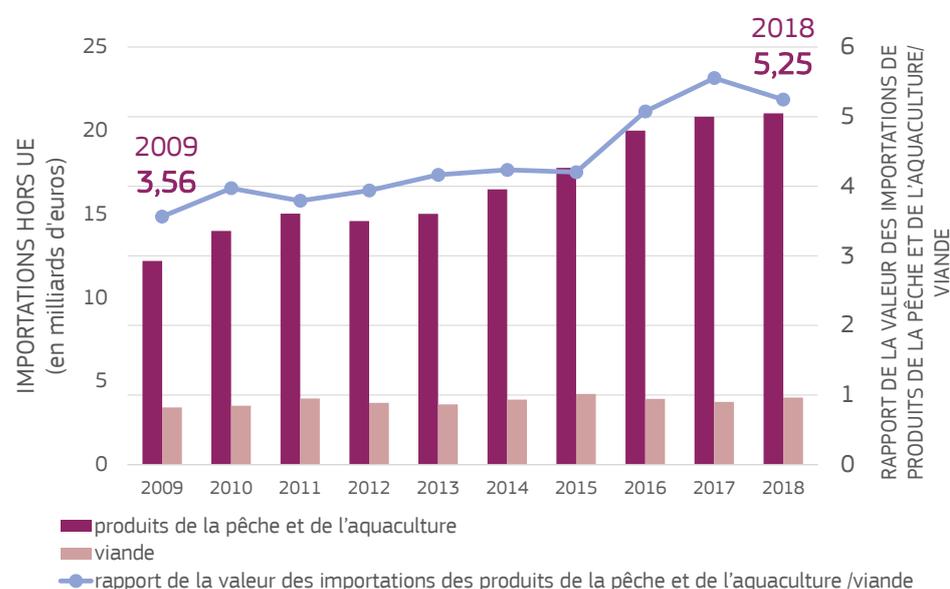
<sup>46</sup> La comparaison prend en compte le commerce hors UE des éléments se rapportant à la des codes NC-8 disponible sur le lien <http://www.eumofa.eu/documents/20178/24415/Metadata+2+-+DM+-+Annex+4+Corr+CN8-CG-MCS+%282002+-+2014%29.pdf/ae431f8e-9246-4c3a-a143-2b740a860291> et les importations agroalimentaires de l'UE provenant de pays hors UE, source : "AGRI-FOOD TRADE STATISTICAL FACTSHEET" de la Commission européenne - DG Agri, disponible sur [https://ec.europa.eu/agriculture/sites/agriculture/files/trade-analysis/statistics/outside-eu/regions/agrifood-extra-eu-28\\_en.pdf](https://ec.europa.eu/agriculture/sites/agriculture/files/trade-analysis/statistics/outside-eu/regions/agrifood-extra-eu-28_en.pdf) Par souci. Dans le présent rapport, le terme "poisson" comprend tous les articles relevant du chapitre "03 - Poissons et crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques" de la Nomenclature combinée.

<sup>47</sup> Par "viande", on entend tous les produits relevant du chapitre "02 - Viandes et abats comestibles" de la section I "Animaux vivants ; produits d'origine animale" de la Nomenclature combinée.

L'UE est un importateur net de produits de la pêche et de l'aquaculture, tandis qu'elle est un exportateur net de viande. Le Graphique 36 compare les valeurs du poisson et de la viande importés de 2009 à 2018, à l'exclusion des préparations et des produits non comestibles. La ligne bleu clair représente l'évolution du rapport entre la valeur des importations de poisson et celles de viande. En 2018, le ratio est passé à 5,25, ce qui signifie que la valeur des importations de poisson a été plus de cinq fois supérieur à la valeur des importations de viande. Cela s'explique par l'augmentation de la valeur des importations de produits de la pêche et de l'aquaculture, puisque la valeur des importations de viande est restée relativement stable au cours des dix dernières années.

Bien qu'en baisse de 6% par rapport à 2017, ce ratio est le deuxième plus élevé de la décennie, avec une augmentation de 47% par rapport à 2009.

**GRAPHIQUE 36**  
 ÉVOLUTION DES IMPORTATIONS EXTRA-UE DE PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE ET DE VIANDE ET ÉVOLUTION DU RAPPORT ENTRE LES DEUX - EN VALEUR (MILLIARDS D'EUROS)  
 Source : EUMOFA, basé sur Eurostat (code de données en ligne : [DS-016890](#))



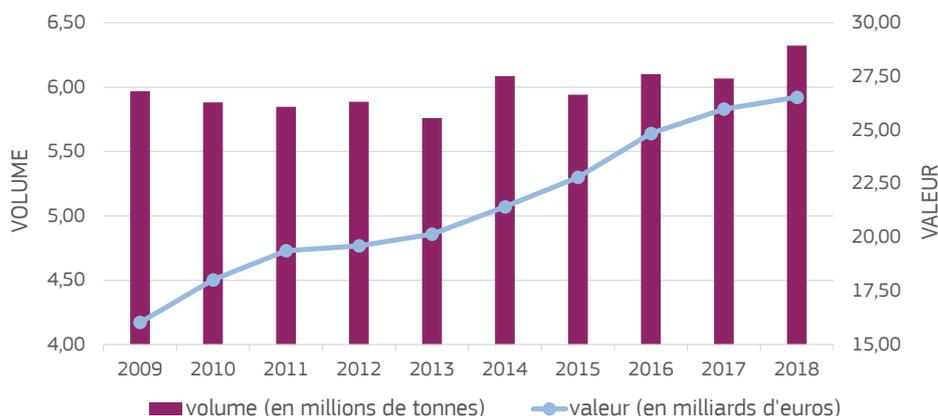
### 4.3 IMPORTATIONS EXTRA-UE

Par rapport à 2017, les importations extra-UE de produits de la pêche et de l'aquaculture ont augmenté en 2018 de 4% en volume et de 2% en valeur, atteignant ainsi le pic décennal de 6,32 millions de tonnes et 26,53 milliards d'euros<sup>48</sup>.

<sup>48</sup> Il convient de souligner que le présent rapport analyse les valeurs nominales, donc l'augmentation pourrait s'expliquer en partie par l'inflation qui n'est pas prise en compte dans ces données.

**GRAPHIQUE 37**  
**TOTAL DES IMPORTATIONS EXTRA-UE DE PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE**

Source : EUMOFA, basé sur Eurostat (code de données en ligne : [DS-016890](#))



*De 2009 à 2018, les importations extra-UE de produits de la pêche et de l'aquaculture ont augmenté de 65% en valeur et de 6% en volume.*

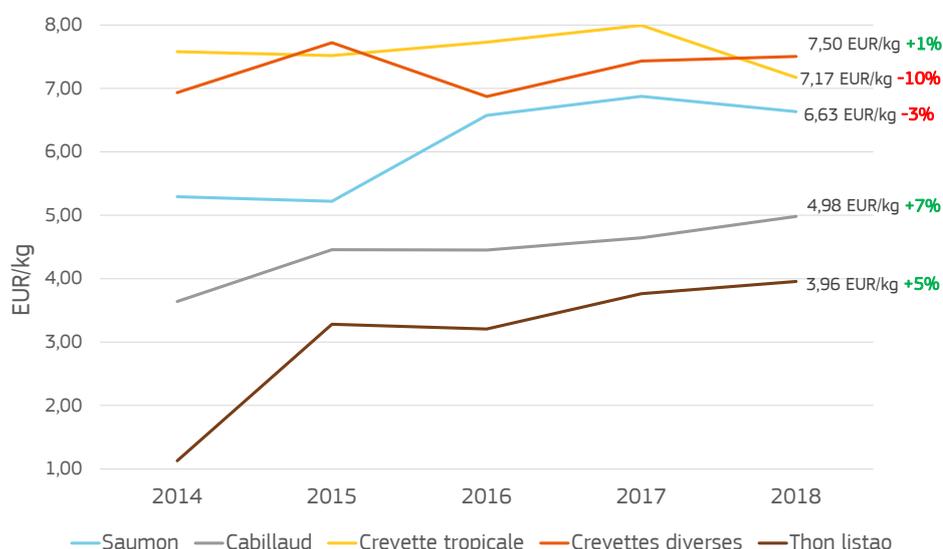
Les augmentations les plus importantes en termes de volume des importations ont été enregistrées pour les farines de poisson (de Norvège), l'huile de poisson (du Pérou) et le merlu congelé (de Namibie et d'Afrique du Sud).

Les cinq principales espèces commerciales importées, ayant les valeurs les plus élevées en 2018, ont été le saumon, le cabillaud, la crevette tropicale, les crevettes diverses et le thon listao. Alors que le saumon et le cabillaud proviennent principalement de Norvège, les autres espèces proviennent principalement de pays d'Amérique latine (la crevette tropicale et le thon listao d'Équateur et les crevettes diverses d'Argentine).

Le Graphique 38 illustre la tendance des prix moyens à l'importation de ces produits de 2014 à 2018 : en 2018, les prix à l'importation de toutes les espèces ont été supérieurs à leur moyenne de la période, à l'exclusion du prix de la crevette tropicale. Pour les crevettes tropicales, leur prix à l'importation a diminué de 10% par rapport à 2017, atteignant le prix le plus bas depuis 2015.

**GRAPHIQUE 38**  
**PRIX DES CINQ PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES IMPORTÉES EN VALEUR ET VARIATIONS EN % POUR 2018/2017**

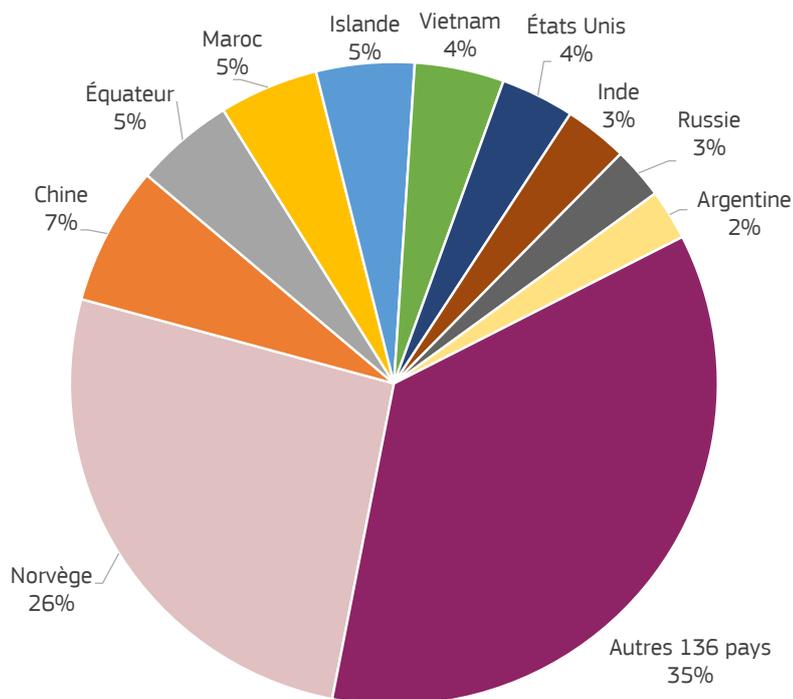
Source : EUMOFA, basé sur Eurostat (code de données en ligne : [DS-016890](#))



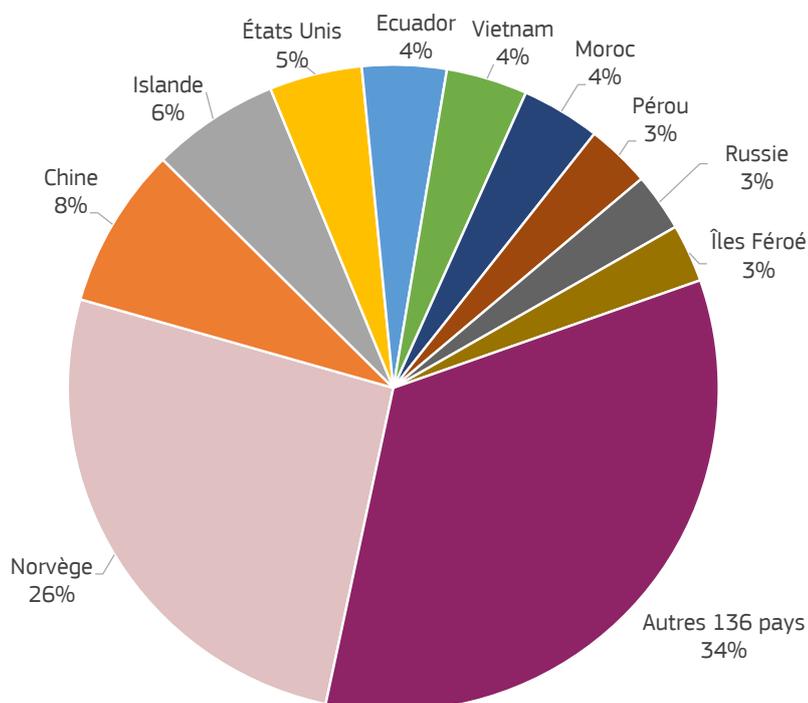
*La Norvège est de loin le principal fournisseur de produits de la pêche et de l'aquaculture de l'UE.*

Plus d'un quart des produits de la pêche et de l'aquaculture importés dans l'UE proviennent de Norvège. La Suède et le Danemark sont les principaux points d'entrée des produits norvégiens sur le marché européen, permettant aux importations d'atteindre les marchés des autres États membres. En 2018, les deux pays ont enregistré des entrées plus élevées en provenance de Norvège. La croissance la plus importante a concerné les importations de saumon norvégien en Suède, qui ont augmenté de 11% en valeur et de 15% en volume par rapport à 2017.

**GRAPHIQUE 39**  
**PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE EXTRA-UE EN 2018 (EN VALEUR)**  
 Source : EUMOFA, basé sur Eurostat (code de données en ligne : [DS-016890](#))

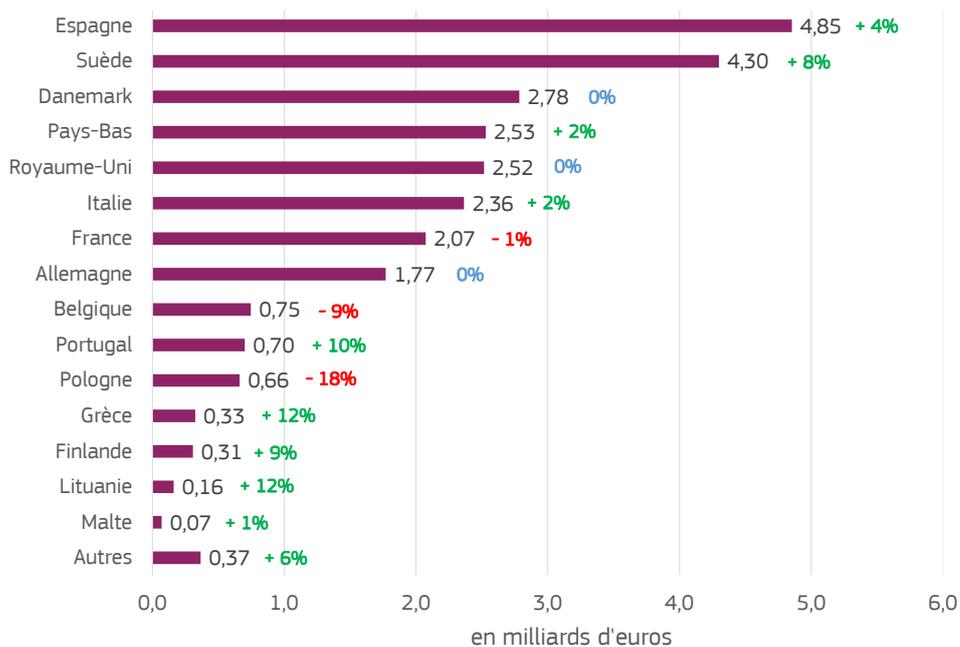


**GRAPHIQUE 40**  
**PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE EXTRA-UE EN 2018 (EN VOLUME)**  
 Source : EUMOFA, basé sur Eurostat (code de données en ligne : [DS-016890](#))



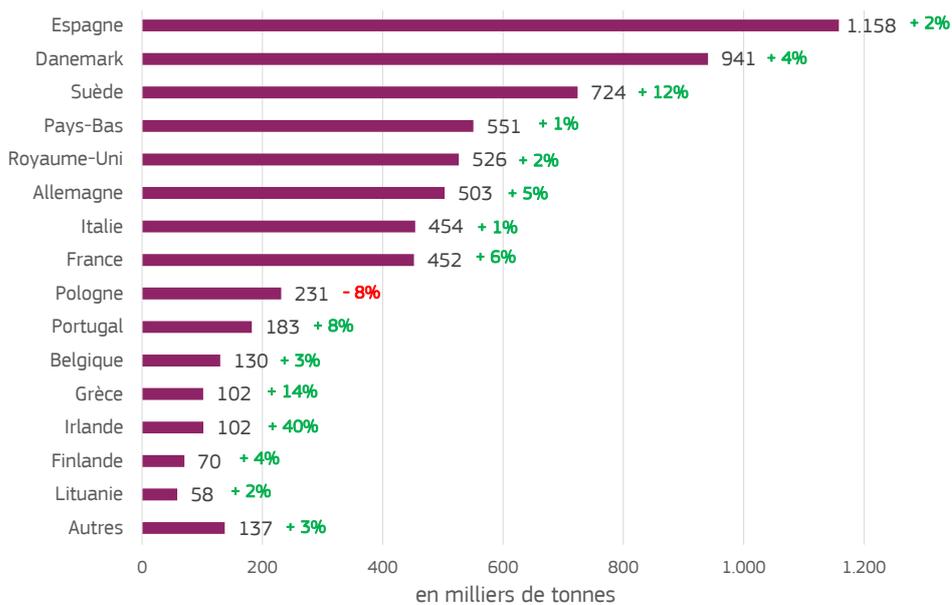
**GRAPHIQUE 41**  
**VALEUR DES**  
**IMPORTATIONS EXTRA-UE**  
**PAR ÉTAT MEMBRE EN**  
**2018 ET VARIATION EN %**  
**POUR 2018/2017**

Source : EUMOFA, basé sur Eurostat (code de données en ligne : [DS-016890](#))



**GRAPHIQUE 42**  
**VOLUME DES**  
**IMPORTATIONS EXTRA-UE**  
**PAR ÉTAT MEMBRE EN**  
**2018 ET VARIATION EN %**  
**POUR 2018/2017**

Source : EUMOFA, basé sur Eurostat (code de données en ligne : [DS-016890](#))

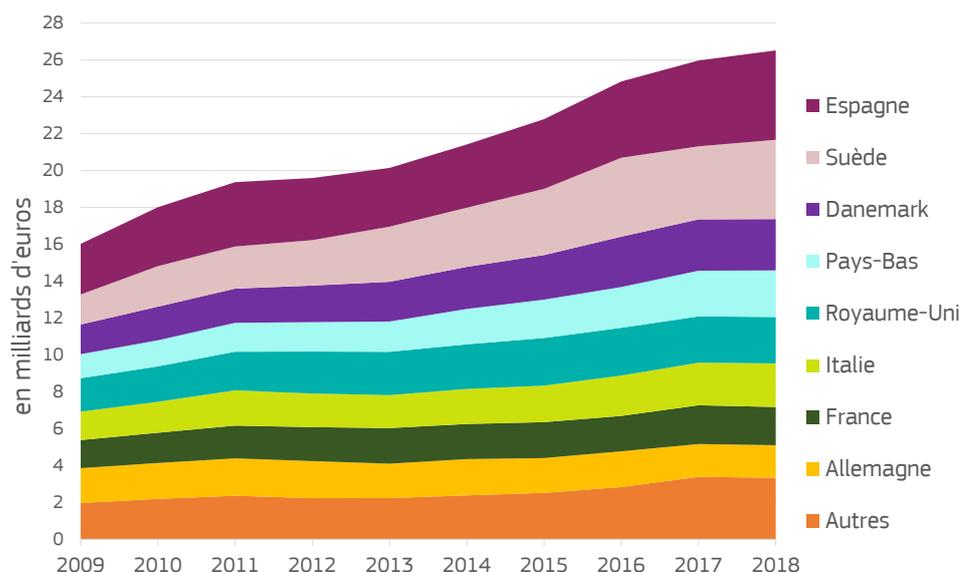


L'Espagne, le premier importateur de l'UE, s'approvisionne surtout en produits en provenance du Maroc, de l'Équateur, de la Chine et de l'Argentine. Parmi ces pays, en 2018, seules les importations en provenance de Chine ont enregistré une hausse par rapport à 2017, en raison d'une croissance significative des importations de thon listao élaboré/en conserve (+94% en valeur et +73% en volume).

**GRAPHIQUE 43**  
**VALEURS DES**  
**IMPORTATIONS EXTRA-UE**  
**PAR ÉTAT MEMBRE**

Source : EUMOFA, basé sur Eurostat (code de données en ligne : [DS-016890](#))

*De 2009 à 2018, la valeur des importations extra-UE a augmenté de 77% en Espagne et de 164% en Suède.*



### 4.3.1 ANALYSE PAR ESPÈCES PRINCIPALES

#### SALMONIDÉS

En 2018, les importations extra-UE de saumon et de truite, principales espèces commerciales pour ce groupe de produits, ont suivi des tendances opposées par rapport à 2017. Alors que les importations de saumon ont atteint leur pic décennal à 920.158 tonnes pour une valeur de 6,10 milliards d'euros, soit une augmentation de 4% en volume et de 1% en valeur par rapport à 2017 ; les importations de truites ont atteint 27.106 tonnes et 139,39 millions d'euros, soit une baisse de 4% en volume et 6% en valeur.

#### SAUMON

Le saumon est la principale espèce importée dans l'UE, représentant 23% de la valeur et 15% du volume de tous les produits de la pêche et de l'aquaculture importés. Les importations de saumon ont essentiellement constituées de produits frais et entiers provenant de Norvège.

L'évolution de ces importations dans les États membres de l'UE au cours des dix dernières années est représentée dans le Graphique 44. Alors que la valeur des importations a augmenté en moyenne de 13% par an, les volumes importés ont suivi une tendance plus fluctuante. En 2018 les deux ont terminé avec des hausses respectives de 185% et de 61% par rapport à 2009

En 2016, les volumes importés de saumon frais en provenance de Norvège ont fortement diminué par rapport à 2015 (-6%), en raison des défis accrus que posent les mesures préventives et les traitements contre la *caligidae*. Il en a résulté une mortalité plus élevée, une croissance plus faible, un poids de récolte plus faible par poisson et des volumes totaux de récolte plus faibles. En outre, le prix à l'importation de l'UE a augmenté de 32%, passant de 4,80 à 6,37 EUR/kg. Au cours des années suivantes, le prix du saumon importé s'est maintenu à ce niveau, nettement supérieur à la moyenne décennale (5,01 EUR/kg), tandis que les volumes ont augmenté en 2018 après deux années de stabilité.

**GRAPHIQUE 44**  
SAUMON FRAIS IMPORTÉ  
DANS L'UE EN  
PROVENANCE DE  
NORVÈGE

Source : EUMOFA, basé sur  
Eurostat (code de données en  
ligne : [DS-016890](#))



## CRUSTACÉS

En 2018, les importations de crustacés de l'UE se sont élevées à 645.795 tonnes pour une valeur totale de 4,79 milliards d'euros. Par rapport à 2017, la valeur a diminué de 151,25 millions d'euros, soit de 3%, tandis que le volume a augmenté de 12.308 tonnes (+2%).

### CREVETTE TROPICALE

En termes de volume, 44% des crustacés importés dans l'UE (286.932 tonnes) sont des crevettes tropicales, plus précisément des crevettes congelées du genre *Penaeus*. En 2018, la valeur de leurs importations a diminué de 10% par rapport à 2017, passant de 2,29 à 2,06 milliards d'euros, tandis que le volume des importations est resté stable (+0,2%).

Un tiers des importations de crevette tropicale de l'UE provient de l'Équateur ; au cours de la période 2009-2018, le pays a constamment augmenté le volume de son approvisionnement destiné aux pays de l'UE. En 2018, le volume de crevettes tropicales destiné aux pays de l'UE et provenant de l'Équateur s'est élevé à 102.064 tonnes pour 609,94 millions d'euros.

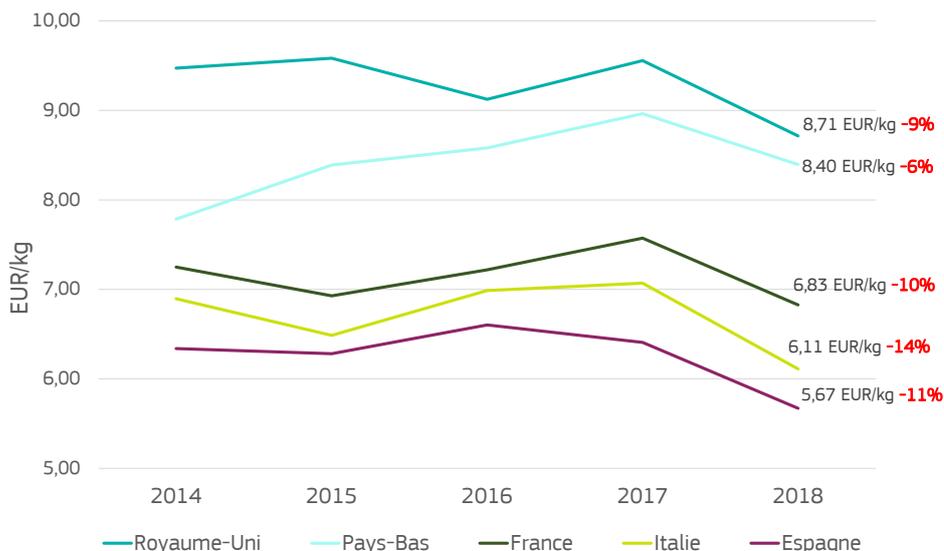
Le Vietnam et l'Inde sont également d'importants fournisseurs de crevette tropicale ; le Vietnam avec des crevettes d'élevage et l'Inde avec des crevettes sauvages d'élevage. En 2018, les deux pays ont représenté 15% du volume total des importations de ces espèces dans l'UE. En valeur, le Vietnam a fourni de la crevette tropicale pour une valeur de 362,70 millions d'euros, tandis que l'Inde en a fourni pour 313,65 millions d'euros.

L'Espagne, la France et l'Italie sont les principaux marchés de l'UE pour la crevette tropicale provenant d'Équateur. En 2018, les trois pays ont représenté 87% du volume de crevette tropicale équatorienne importées dans l'UE. En revanche, les importations en provenance du Vietnam et de l'Inde sont principalement destinées au Royaume-Uni et aux Pays-Bas qui, en 2018, ont importé ensemble environ 45% du volume total en provenance de ces deux pays. Il convient de noter que les crevettes du Vietnam et de l'Inde sont importées à des prix plus élevés que celles de l'Équateur. Cela est dû au fait que, si la production équatorienne ne concerne que la crevette blanche (*Penaeus vannamei*), l'Inde et le Vietnam incluent également la crevette tropicale tigrée (*Penaeus monodon*), plus chère.

En 2018, la crevette tropicale a été importée dans l'UE à un prix moyen de 7,17 EUR/kg, soit 10% de moins que le prix enregistré en 2017. Les prix équatoriens ont baissé plus fortement (-12% par rapport à 2017) que les prix du Vietnam (-7%) et de l'Inde (-6%). Le prix à l'importation des cinq principaux importateurs de l'UE a enregistré une baisse allant de 6% à 14% en 2018 par rapport à l'année précédente.

**GRAPHIQUE 45**  
 PRIX À L'IMPORTATION  
 DES CREVETTES  
 TROPICALES PARMIS LES  
 CINQ PRINCIPAUX  
 IMPORTATEURS DE L'UE  
 ET VARIATIONS EN %  
 POUR 2018/2017

Source : EUMOFA, basé sur Eurostat (code de données en ligne : [DS-016890](#))



## CREVETTES DIVERSES

Les "crevettes diverses" comprennent toutes les crevettes non apparentées aux "*Pandalidae*", aux "*Crangons*", aux crevettes tropicales d'eau profonde "*Parapenaeus longirostris*" et aux "*Penaeus*". Ce groupe de produits, qui sont importés sous forme congelée ou élaborée/en conserve, représente 40% du total des crustacés importés dans l'UE. En effet, en 2018, l'UE a importé 256.415 tonnes de crevettes diverses, pour une valeur totale de 1,92 milliard d'euros. Par rapport à 2017, cela correspond à une augmentation de 12.249 tonnes et, avec une légère hausse de prix de 1%, à une croissance globale en valeur de 109,41 millions d'euros. La croissance en valeur concerne principalement les crevettes diverses élaborées/en conserve importées du Maroc et les produits congelés en provenance d'Argentine, d'Inde et de Chine.

**GRAPHIQUE 46**  
 IMPORTATIONS DANS  
 L'UE DE CREVETTES  
 DIVERSES EN  
 PROVENANCE DE PAYS  
 EXTRA-UE

Source : EUMOFA, basé sur Eurostat (code de données en ligne : [DS-016890](#))



Les crevettes diverses ont été importées principalement congelées, pour un prix moyen de 6,37 EUR/kg, et élaborées/en conserve, pour un prix moyen de 8,90 EUR/kg. L'Argentine, qui représente environ un tiers des importations de l'UE, est le principal pays d'origine de crevettes diverses, toutes constituées de crevettes rouges d'Argentine sauvages (*Pleoticus muelleri*) congelées. En 2018, les importations en provenance d'Argentine ont atteint leur plus haut niveau depuis dix ans, soit 81.169 tonnes pour une valeur de 503,34 millions d'euros.

Le Vietnam est un autre fournisseur important, principalement de produits élaborés/en conserve. En 2018, ses exportations vers l'UE ont atteint 32.735 tonnes et 290,26 millions d'euros, soit leur plus haut niveau depuis dix ans.

Parmi les États membres de l'UE, l'Espagne est le principal importateur de crevettes diverses. En 2018, le pays a importé 71.436 tonnes pour une valeur de 470,17 millions d'euros, soit 28% du volume total importé et 24% de la valeur totale. Ses importations consistent presque exclusivement en produits congelés originaires d'Argentine et de Chine.

Les autres principaux importateurs, à savoir les Pays-Bas, le Royaume-Uni, le Danemark et l'Italie, ont représenté ensemble 51% du volume total en 2018. Tandis que les trois pays d'Europe du Nord importent principalement des produits élaborés/en conserve, les crevettes diverses vendues à l'Italie sont principalement sous forme congelée.

## POISSONS DE FOND

En 2018, les poissons de fond ont représenté 21% du volume total et 17% de la valeur totale des importations dans l'UE en provenance de pays extra-UE. Les importations se sont élevées à 1,35 million de tonnes, soit 115.571 tonnes de plus qu'en 2017 (+9%) et à 4,60 milliards d'euros, soit une augmentation de 222,81 millions d'euros par rapport à 2017 (+5%). Ces volumes et ces valeurs ont représenté les plus hauts niveaux enregistrés sur dix ans.

## **CABILLAUD**

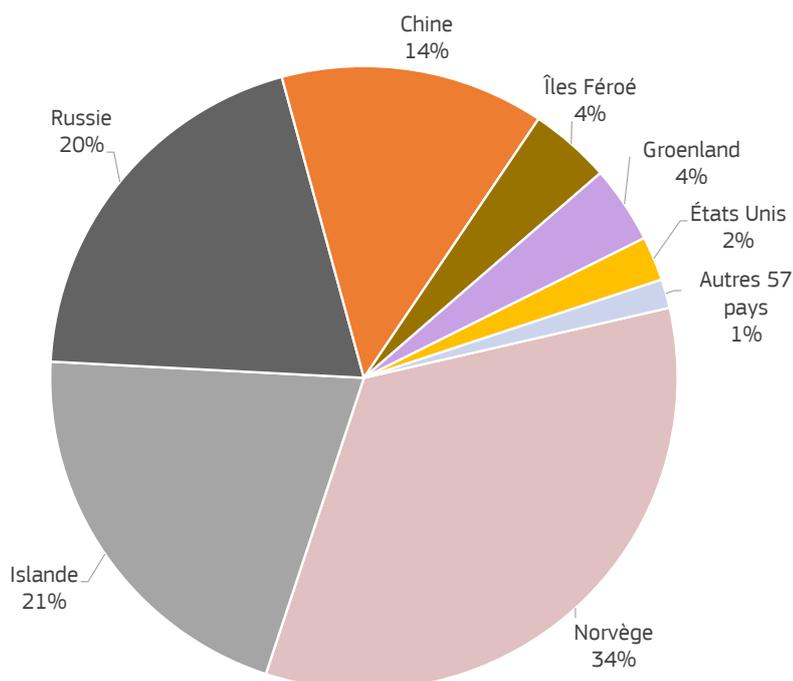
En 2018, les importations extra-UE de cabillaud se sont élevées à 503.755 tonnes pour une valeur de 2,51 milliards d'euros. Alors que les volumes ont diminué de 5% par rapport à 2017, les prix à l'importation ont atteint 4,98 EUR/kg (+ 7%), soit le plus haut niveau des prix depuis dix ans.

La majorité du cabillaud provenant de pays hors UE arrive aux Pays-Bas (26% en volume en 2018), suivis par le Danemark, le Royaume-Uni (16% chacun) et la Suède (15%). Alors que les Pays-Bas et le Royaume-Uni ont importé principalement des produits congelés, les importations vers la Danemark et la Suède ont concerné principalement le cabillaud frais.

Les fournisseurs extra-UE de cabillaud sont très diversifiés. Toutefois, en 2018, la Norvège, l'Islande, la Russie et la Chine ont fourni 89% des volumes totaux importés. Parmi ces pays, la Norvège a fourni 169.624 tonnes de cabillaud en 2018, pour une valeur totale de 866,90 millions d'euros. Cela représente une baisse de 8% en volume par rapport à 2017 mais une hausse des prix de 8%, de 4,74 à 5,11 EUR/kg, ce qui a stabilisé la valeur. Les importations comprennent les produits frais (37% du total), congelés (32%), séchés (17%) et salés (13%).

**GRAPHIQUE 47**  
**PAYS D'ORIGINE EXTRA-UE**  
**DU CABILLAUD EN 2018**  
**(EN VOLUME)**

Source : EUMOFA, basé sur Eurostat (code de données en ligne : [DS-016890](#))



**THONIDÉS ET ESPÈCES APPARENTÉES**

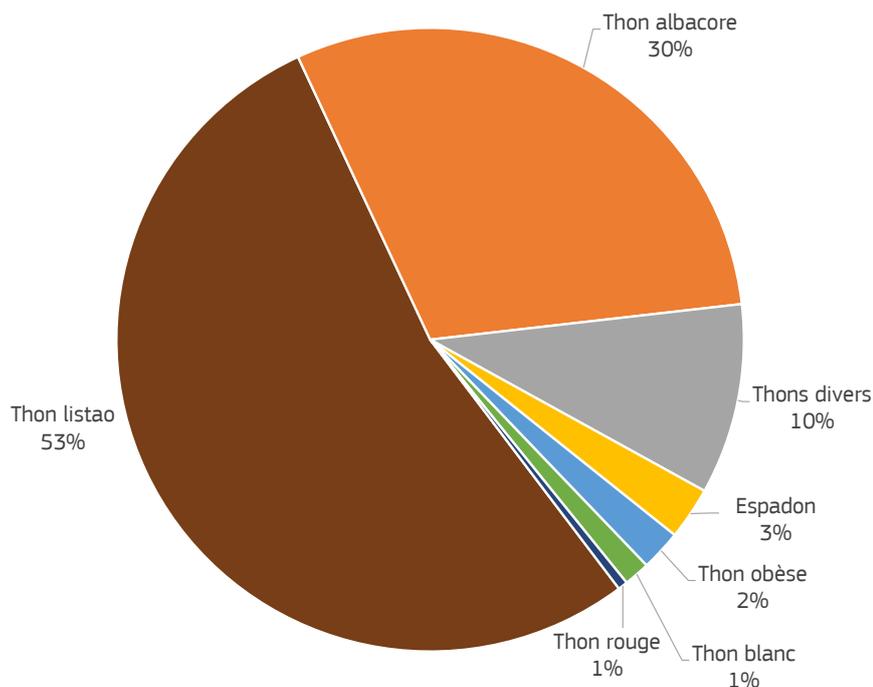
En 2018, les importations de thonidés dans l'UE se sont élevées à 774.043 tonnes pour une valeur de 3,23 milliards d'euros. Par rapport à 2017, les volumes ont enregistré une baisse de 2%, soit 16.189 tonnes, tandis que la valeur totale a augmenté de 3%, soit 91,57 millions d'euros.

Une grande partie de ce groupe de produits (74%) est constituée de produits transformés ; en 2018, 70% a concerné les produits en conserve et 29% les produits congelés.

En termes d'espèces, le thon listao représente plus de 50% du total du thon importé dans l'UE, suivi de thon albacore et de diverses espèces de thon.

**GRAPHIQUE 48**  
**THONIDÉS ET ESPÈCES APPARENTÉES IMPORTÉS DES PAYS EXTRA-UE EN 2018 (EN VOLUME)**

Source : EUMOFA, basé sur Eurostat (code de données en ligne : [DS-016890](#))



**THON LISTAO** En 2018, les importations de thon listao de l'UE ont atteint leur plus haut niveau sur dix ans, soit 412.988 tonnes pour 1,63 milliard d'euros. Alors que les volumes ont augmenté de 1% à partir de 2017, le prix à l'importation a augmenté de 5%, passant de 3,76 à 3,96 EUR/kg, soit 7% de plus que l'année précédente. L'augmentation des prix a principalement concerné les produits élaborés/en conserve importés des Philippines. Les importations de thon listao sont principalement absorbées par l'Espagne, le Royaume-Uni et l'Allemagne qui, en 2018, ont respectivement représenté 29%, 21% et 14% du total.

L'Équateur a fourni un quart du total des importations de thon listao dans l'UE en 2018, à un prix moyen de 4,30 EUR/kg. Les importations en provenance des Philippines et de Maurice, autres importants fournisseurs, ont enregistré des prix légèrement inférieurs : 4,02 EUR/kg et 3,93 EUR/kg, respectivement. Les exportations de ces trois pays vers l'UE ont principalement concerné des produits élaborés/en conserve. Il convient de noter que la plupart des importations européennes de thon en provenance d'Amérique latine et des pays de l'océan Indien occidental sont des produits capturés par la flotte européenne, débarqués dans ces lieux à des fins de transformation et puis réimportés dans l'UE.

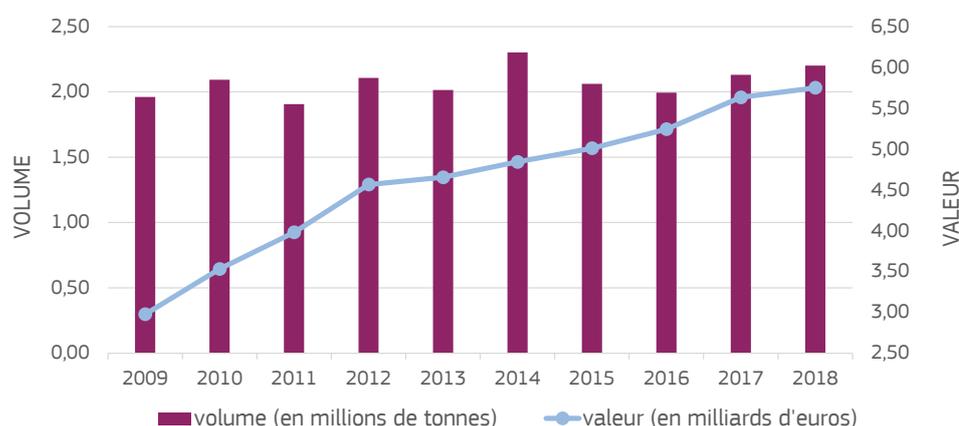
## 4.4 EXPORTATIONS EXTRA-UE

La valeur totale des exportations de produits de la pêche et de l'aquaculture de l'UE vers les pays extra-UE a atteint son plus haut niveau depuis dix ans, cette-à-dire 5,75 milliards d'euros, soit 2% (ou 116,07 millions d'euros) de plus qu'en 2017<sup>49</sup>.

En termes de volume, elles ont augmenté de 3%, soit 70.122 tonnes, par rapport à 2017, pour atteindre 2,20 millions de tonnes, soit la quantité la plus proche du pic décennal atteint en 2014.

**GRAPHIQUE 49**  
**TOTAL DES EXPORTATIONS EXTRA-UE DE PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE**

Source : EUMOFA, basé sur Eurostat (code de données en ligne : [DS-016890](#))



*De 2009 à 2018, la valeur totale des exportations extra-UE a augmenté de 93%.*

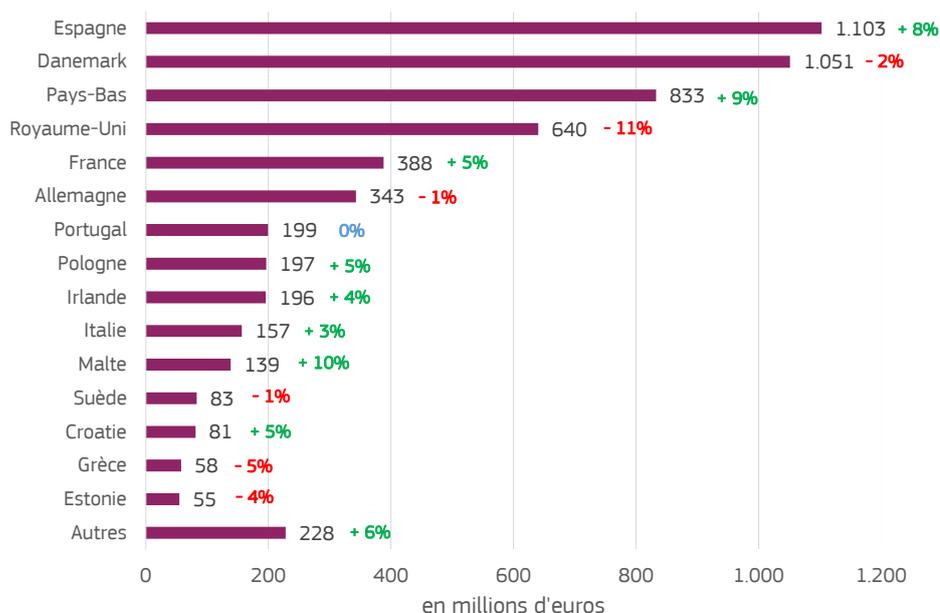
<sup>49</sup> Il convient de souligner que le présent rapport analyse les valeurs nominales, donc l'augmentation pourrait s'expliquer en partie par l'inflation qui n'est pas prise en compte dans ces données.

Malgré la tendance générale, les deux principales espèces commerciales les plus importantes en valeur qui sont exportées par l'UE, à savoir le saumon (frais) et le thon listao (congelé), ont enregistré des variations opposées à partir de 2017. Alors que les exportations de saumon (en particulier vers les États-Unis) ont diminué, les expéditions de thon listao ont augmenté, notamment vers l'Équateur et Maurice (débarquements de thons capturés par la flotte de l'UE).

Quatre États membres ont représenté environ 70% du volume des exportations extra-UE de produits de la pêche et de l'aquaculture : les Pays-Bas (24% du total, principalement du hareng congelé), l'Espagne (21%, principalement du thon listao congelé), le Danemark (18%, principalement de la farine et de l'huile de poisson) et l'Irlande (7%, principalement de algues marines et autres algues impropres à la consommation humaine). À l'exception du Danemark, qui a enregistré une baisse de 10% en volume en raison d'une baisse des expéditions de farine de poisson, ils ont tous affiché une augmentation des exportations par rapport à 2017. En valeur, le Royaume-Uni figure parmi les quatre premiers pays au lieu de l'Irlande, même si sa valeur à l'exportation a diminué de 11% à partir de 2017. Le pays a principalement vendu du saumon frais.

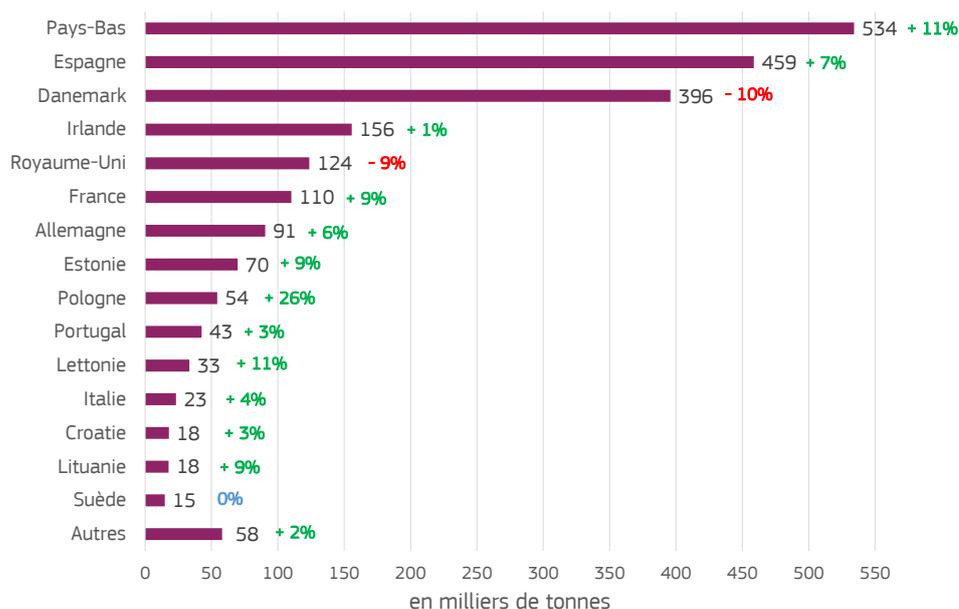
**GRAPHIQUE 50**  
**VALEUR DES**  
**EXPORTATIONS EXTRA-EU**  
**PAR ÉTAT MEMBRE EN**  
**2018 ET VARIATION EN %**  
**POUR 2018/2017**

Source : EUMOFA, basé sur Eurostat (code de données en ligne : [DS-016890](#))



**GRAPHIQUE 51**  
**VOLUME DES**  
**EXPORTATIONS EXTRA-EU**  
**PAR ÉTAT MEMBRE EN**  
**2018 ET VARIATION EN %**  
**POUR 2018/2017**

Source : EUMOFA, basé sur Eurostat (code de données en ligne : [DS-016890](#))

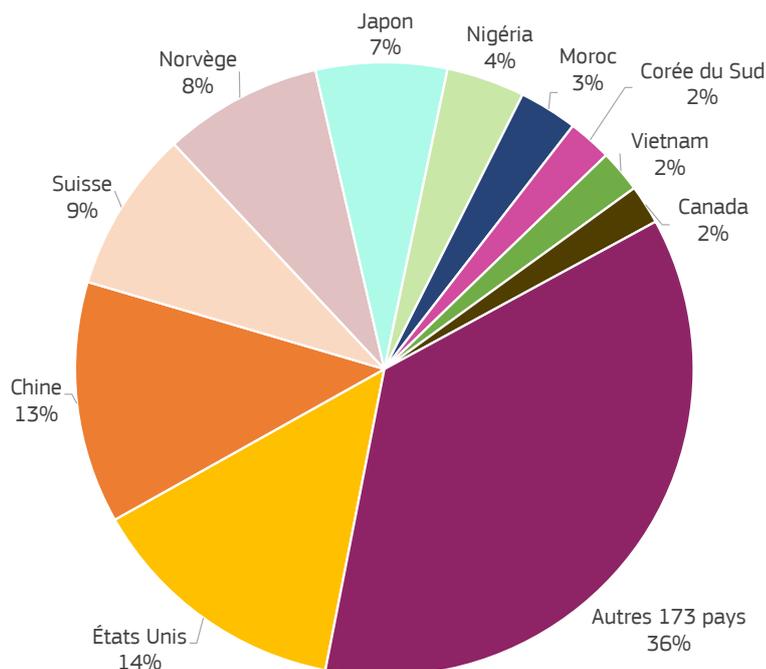


Les États-Unis et la Chine sont les principaux marchés en valeur des exportations en provenance de l'UE, mais les volumes les plus importants sont en fait destinés au Nigeria et à la Norvège. Cela s'explique par la différence de valeur des produits concernés par ces flux : alors que les États-Unis et la Chine importent principalement des produits de l'UE à plus forte valeur ajoutée (saumon et flétan noir, respectivement), le Nigeria importe principalement des petits pélagiques de moindre valeur (hareng et merlan bleu) et la Norvège de l'huile de poisson.

Parmi ces marchés, la Chine a enregistré les variations les plus remarquables par rapport à l'année 2017. En effet, en 2018, ses importations totales en provenance de l'UE ont augmenté de 25% en valeur et de 5% en volume. Ceci est dû à un changement significatif du pays de destination des exportations de flétan noir commun en provenance de l'UE : jusqu'en 2017, elles ont été adressées au Vietnam, alors qu'en 2018, elles ont été réorientées vers la Chine. Cette évolution a fait passer les importations chinoises de cette espèce de 9.630 tonnes et 48,12 millions d'euros en 2017 à 31.244 tonnes et 157,30 millions d'euros (+227% et +224%, respectivement en volume et en valeur).

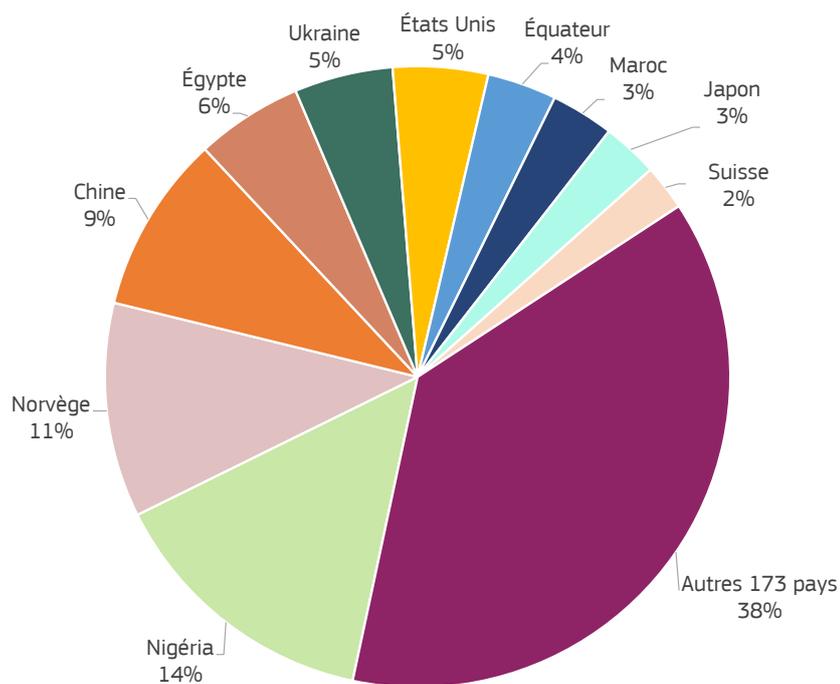
**GRAPHIQUE 52**  
 PRINCIPAUX PAYS DE  
 DESTINATION EXTRA-UE  
 EN 2018  
 (EN VALEUR)

Source : EUMOFA, basé sur  
 Eurostat (code de données en  
 ligne : [DS-016890](#))



**GRAPHIQUE 53**  
 PRINCIPAUX PAYS DE  
 DESTINATION EXTRA-UE  
 EN 2018  
 (EN VOLUME)

Source : EUMOFA, basé sur  
 Eurostat (code de données en  
 ligne : [DS-016890](#))



## 4.4.1 ANALYSE PAR ESPÈCES PRINCIPALES

### SALMONIDES

En 2018, les exportations de salmonidés de l'UE vers les pays extra-UE se sont élevées à 118.264 tonnes pour une valeur de 1,03 milliard d'euros, avec des diminutions de 6% en volume et de 7% en valeur à partir de 2017.

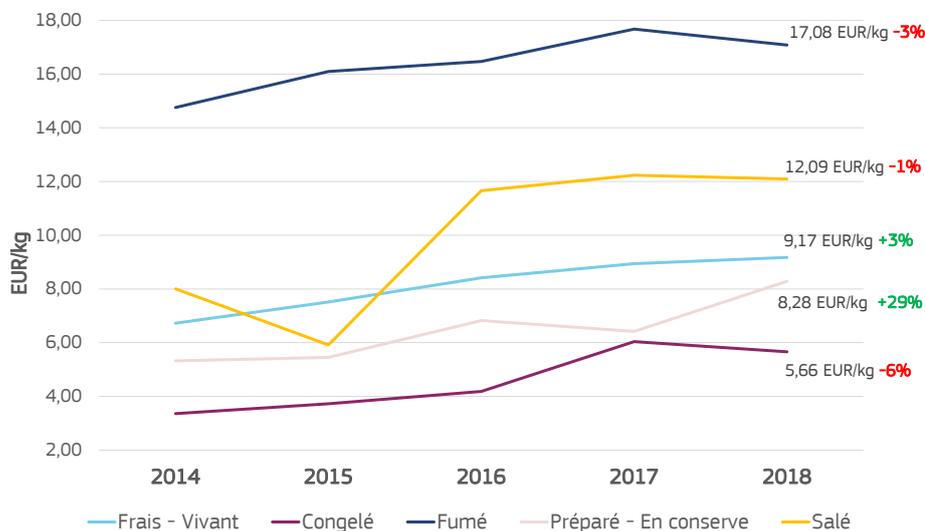
### SAUMON

Le saumon est de loin l'espèce de plus grande valeur exportée par l'UE. En effet, en 2018, les exportations de saumon de l'UE vers les pays extra-UE se sont élevées à 920,53 millions d'euros, soit 16% de la valeur totale des exportations de produits de la pêche et de l'aquaculture de l'UE.

Les exportations de saumon de l'UE consistent principalement en produits frais qui, en 2018, ont représenté 53% des volumes totaux, suivis par le poisson congelé (31%) et le poisson fumé (12%). Les 4% restants ont été représenté par du saumon salé et élaboré/en conserve.

**GRAPHIQUE 54**  
**PRIX À L'EXPORTATION**  
**DU SAUMON PAR ÉTAT DE**  
**CONSERVATION ET**  
**VARIATIONS EN %**  
**2018/2017**

Source : EUMOFA, basé sur Eurostat (code de données en ligne : [DS-016890](#))



Le Royaume-Uni est le plus grand exportateur de saumon de l'UE, bien qu'en 2018 ses volumes aient diminué de 17% par rapport à 2017, avec 4.391 tonnes de moins que la moyenne décennale. Environ 80% du total des exportations extra-UE de saumon en provenance du Royaume-Uni sont constitués de produits frais qui, en 2018, ont été vendus à 8,13 EUR/kg, leur prix annuel moyen à l'exportation le plus élevé des dix dernières années.

L'Allemagne, le Danemark et la Pologne sont également d'importants exportateurs européens de cette espèce. En 2018, ils ont représenté ensemble plus de 30% du volume total des expéditions de saumon de l'UE vers les pays extra-UE. Alors que l'Allemagne exporte principalement du saumon frais, le Danemark et la Pologne expédient principalement des produits congelés.

Pour tous les États membres de l'UE, les principaux pays de destination sont les États-Unis et la Chine qui, en 2018, ont représenté près de 50% du volume des exportations de saumon de l'UE.

## THON ET ESPÈCES APPARENTÉES

Les exportations européennes de thonidés vers les pays extra-UE se sont élevées à 310.073 tonnes et à 807,36 millions d'euros en 2018. En augmentant de 22% en volume et de 14% en valeur à partir de 2017, ils ont atteint leur plus haut niveau sur dix ans.

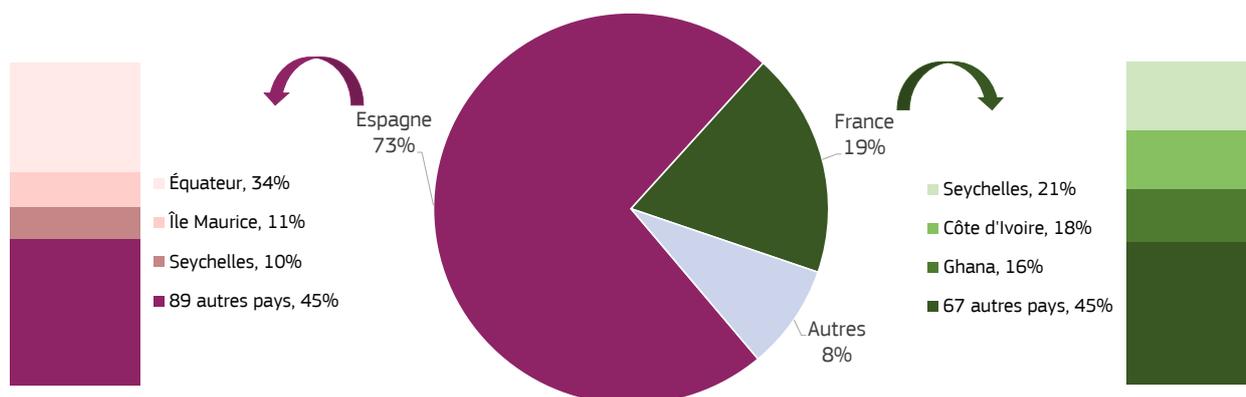
Plus de 90% des volumes totaux exportés proviennent d'Espagne et de France. En effet, les thonidés capturés par la flotte espagnole dans des eaux lointaines sont débarqués en Équateur, à Maurice, aux Seychelles et au Mexique, tandis que les thonidés capturés par la flotte française sont débarqués aux Seychelles, en Côte d'Ivoire, à Maurice et au Ghana. Dans les deux cas, ces débarquements sont enregistrés comme exportations espagnoles et françaises vers ces pays, pour être transformés et ensuite importés dans l'UE sous forme de filets élaborés/en conserve ou congelés.

En 2018, l'Espagne a exporté 225.662 tonnes, tandis que la France a vendu 57.611 tonnes à des pays extra-UE, pour une valeur totale de 465,16 millions d'euros et 95,13 millions d'euros respectivement.

### GRAPHIQUE 55

#### COMPOSITION DES EXPORTATIONS EXTRA-UE DE THON PAR PAYS CONCERNÉS EN 2018 (EN VOLUME)

Source : EUMOFA, basé sur Eurostat (code de données en ligne : [DS-016890](#))



La quasi-totalité des exportations extra-UE de ce groupe de produits sont des produits congelés : ces derniers représentent 87% du volume total et 61% de la valeur totale. Le reste est représenté par le poisson élaboré/en conserve et frais.

En 2018, les principales espèces de thon exportées par l'UE en volume ont été le thon listao, qui a représenté 61% du total, et le thon albacore, qui a représenté un quart de tous les thonidés. En valeur, les autres espèces ont représenté la part du marché la plus importante: le thon listao a représenté 37% du total, le groupe "thonidés divers" a représenté 27%, le thon albacore et le thon rouge ont représenté 16% chacun. En outre, le thon rouge a été la seule espèce exportée principalement à l'état frais.

## THON LISTAO

En 2018, les exportations de thon listao de l'UE vers les pays extra-UE se sont élevées à 189.210 tonnes pour une valeur de 299,29 millions d'euros. Par rapport à l'année précédente, ils ont progressé de 33% en volume et de 9% en valeur, atteignant ainsi leur plus haut niveau sur 10 ans.

L'Espagne et la France ont vendu principalement des produits congelés, à des prix moyens de 1,20 et 1,30 EUR/kg, respectivement, qui, par rapport à 2017, ont baissé de 19% pour l'Espagne et de 2% pour la France.

**THON ALBACORE** Les exportations extra-UE de thon albacore ont totalisé 61.724 tonnes et 128,54 millions d'euros en 2018, soit une baisse de 1.415 tonnes et 1,81 million d'euros par rapport à 2017. Alors que la valeur a atteint son niveau le plus bas depuis 2012, les volumes totaux ont atteint leur plus bas niveau sur dix ans.

L'Espagne et la France, principaux exportateurs de l'UE, ont vendu des produits congelés à 1,64 et 2,12 EUR/kg, respectivement. Alors que pour l'Espagne, il s'agit d'une baisse de 8% par rapport à 2017, la France a enregistré une hausse de 6% des prix à l'exportation par rapport à l'année précédente.

## PETITS PÉLAGIQUES

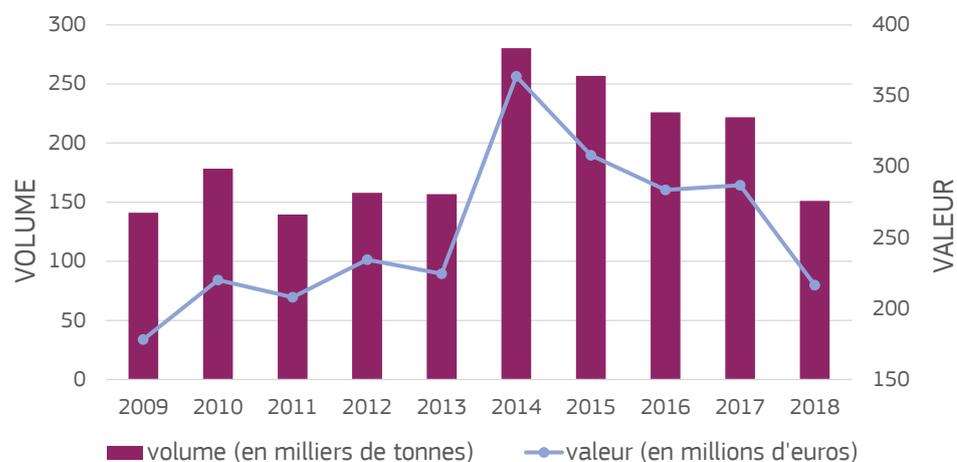
En 2018, les exportations de petits pélagiques des États membres de l'UE vers les pays tiers ont atteint 658.585 tonnes pour 727,49 millions d'euros. Deux espèces commerciales principales de ce groupe, à savoir le maquereau et le hareng, représentaient près de 20% en volume de tous les produits de la pêche et de l'aquaculture exportés par l'UE.

## CHINCHARD

Après le pic de 2014, qui a atteint près de 592.000 tonnes, les captures européennes de chinchard de l'Atlantique ont commencé à diminuer, conformément aux captures mondiales. Au cours de la même période, et en raison de la baisse des débarquements dans l'UE, les exportations extra-UE de chinchard ont également enregistré une tendance à la baisse, pour atteindre 151.065 tonnes et 216,58 millions d'euros en 2018. Par rapport à 2017, il s'agit d'une baisse de 32% en volume et de 25% en valeur ; le prix moyen à l'exportation, en revanche, est passé de 1,29 à 1,43 EUR/kg.

**GRAPHIQUE 56**  
**CHINCHARD EXPORTÉ DE**  
**L'UE AUX PAYS EXTRA-UE**

Source : EUMOFA, basé sur Eurostat (code de données en ligne : [DS-016890](#))

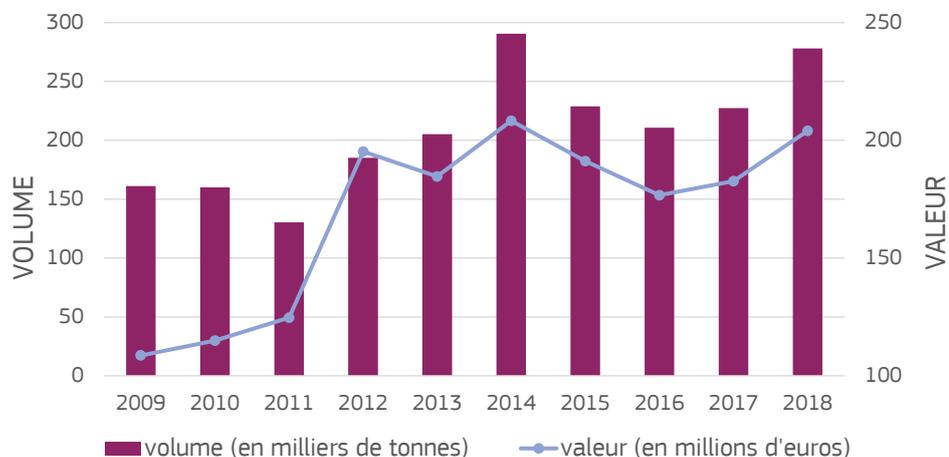


Les Pays-Bas, l'Irlande et le Danemark sont les principaux exportateurs de chinchard de l'UE. En 2018, ces pays ont représenté près de 70% des volumes totaux exportés par l'UE. Alors que les Pays-Bas et l'Irlande exportent principalement des produits congelés, le Danemark exporte principalement du chinchard frais et congelé. Par ailleurs, les pays de destination les plus importants sont le Nigeria, l'Égypte et la Norvège, qui ont représenté ensemble 40% du volume total des exportations de chinchard de l'UE en 2018.

**HARENG** En 2018, les États membres de l'UE ont exporté 277.966 tonnes de hareng vers des pays extra-UE, pour une valeur de 204,03 millions d'euros. Il s'agit d'une augmentation de 22% en volume et de 12% en valeur par rapport à 2017, ainsi que d'un pic sur quatre ans. En revanche, le prix moyen est passé de 0,80 EUR/kg en 2017 à 0,73 EUR/kg en 2018.

**GRAPHIQUE 57**  
**HARENG EXPORTÉ DE**  
**L'UE VERS PAYS EXTRA-**  
**UE**

Source : EUMOFA, basé sur Eurostat (code de données en ligne : [DS-016890](#))



70% de ces flux commerciaux (tant en valeur qu'en volume) proviennent des Pays-Bas et consistent essentiellement en produits congelés. En outre, les exportations néerlandaises extra-UE de hareng sont principalement destinées au Nigeria et à l'Égypte. En 2018, le Nigeria a importé des Pays-Bas 118.908 tonnes et 87,30 millions d'euros de hareng, avec une augmentation de 81% et 102% respectivement à partir de 2017. En revanche, l'Égypte a enregistré une baisse des importations de hareng de l'UE, qui sont passées de 57.041 tonnes et 41,15 millions d'euros en 2017 à 54.688 tonnes et 36,90 millions d'euros en 2018.

## 4.5 COMMERCE INTRA-UE

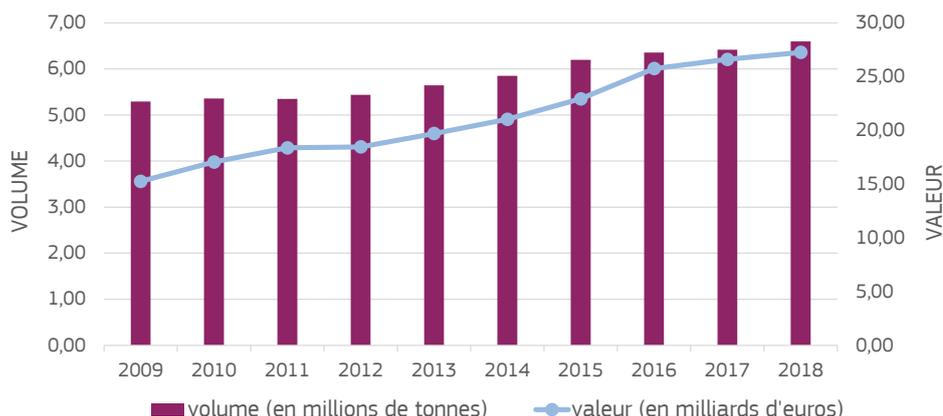
Le commerce intra-UE<sup>50</sup> a été en croissance depuis 2009, avec des taux de croissance annuels moyens de 2% en volume et de 7% en valeur. En 2018, il a atteint son plus haut niveau sur dix ans, soit 6,60 millions de tonnes et de 26,27 milliards d'euros, c'est-à-dire 177.918 tonnes et 647,93 milliards d'euros de plus qu'en 2017<sup>51</sup>.

<sup>50</sup> Étant donné que les importations intra-UE et les exportations intra-UE devraient coïncider, seules les exportations intra-UE ont été prises en compte aux fins de la présente analyse.

<sup>51</sup> Il convient de souligner que le présent rapport analyse les valeurs nominales, donc l'augmentation pourrait s'expliquer en partie par l'inflation qui n'est pas prise en compte dans ces données.

**GRAPHIQUE 58**  
**COMMERCE INTRA-UE DE**  
**PRODUITS DE LA PÊCHE**  
**ET DE L'AQUACULTURE**

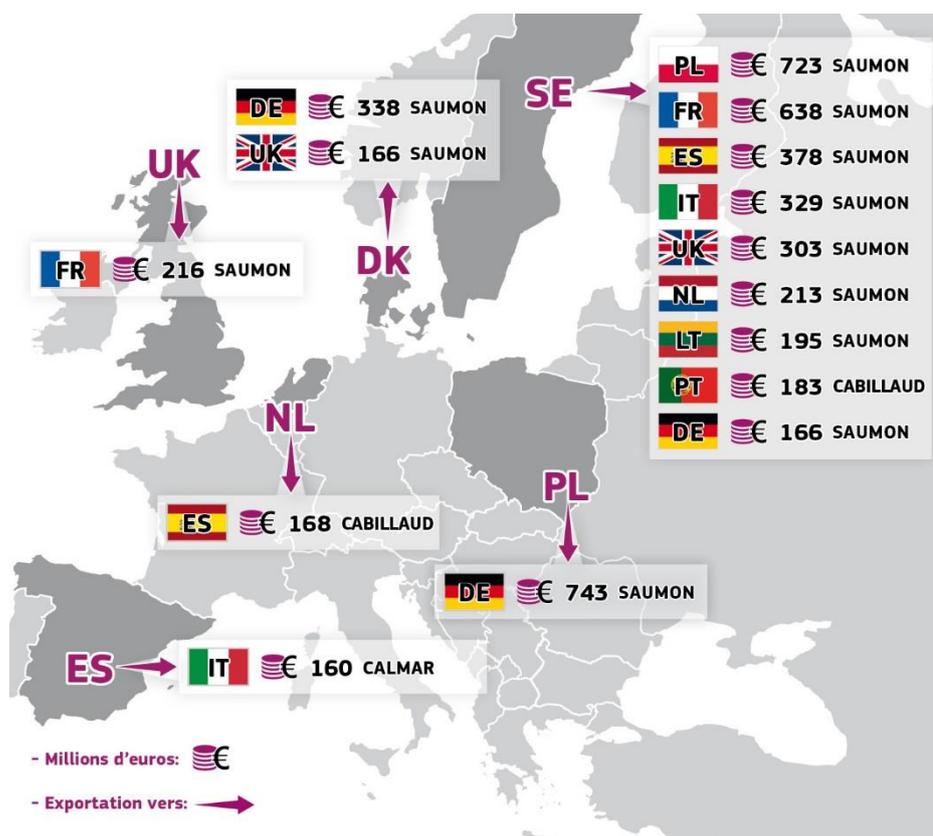
Source : EUMOFA, basé sur Eurostat (code de données en ligne : [DS-016890](#))



Les quinze flux ayant la valeur la plus élevée au niveau des pays et des principales espèces commerciales en 2018 sont représentés dans le Graphique 59. Ces flux concernent presque exclusivement le saumon et le cabillaud exportés par les États membres du Nord vers d'autres pays de l'UE. La seule exception concerne le calmar exporté par l'Espagne vers l'Italie.

**GRAPHIQUE 59**  
**15 PRINCIPAUX FLUX DE**  
**PRODUITS DE LA PÊCHE**  
**ET DE L'AQUACULTURE**  
**DANS L'UE EN 2018**  
**(EN VALEUR)**

Source : EUMOFA, basé sur Eurostat (code de données en ligne : [DS-016890](#))



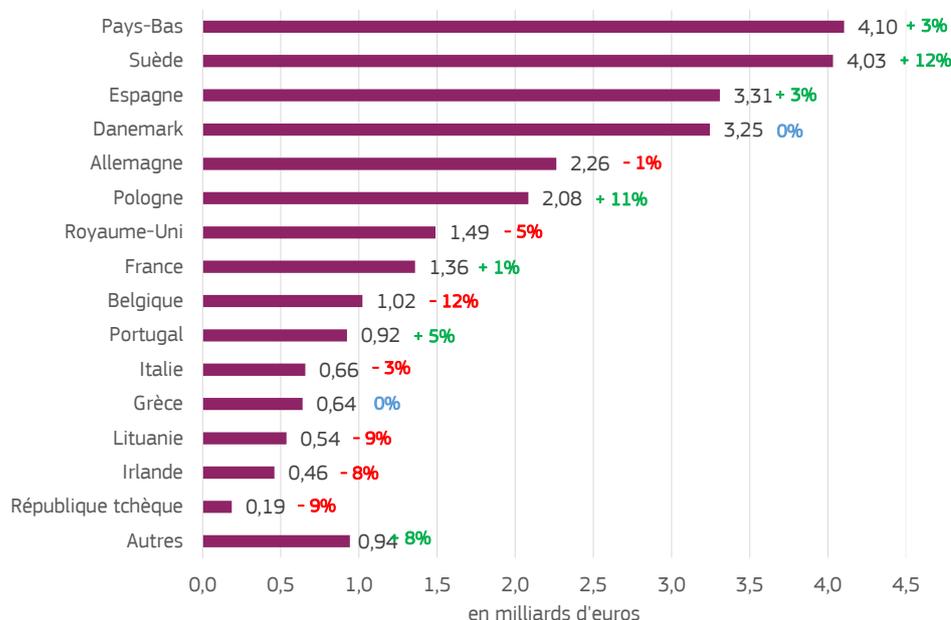
Les échanges au sein de l'UE concernent toutes les principales espèces commerciales. En 2018, les salmonidés, les plus commercialisés en termes de valeur, ont été principalement exportés par la Suède et le Danemark, principaux points d'entrée des produits norvégiens. Les pays du Nord ont également été les principaux responsables des flux commerciaux de petits pélagiques, qui ont représenté la part la plus importante en volume. En effet, il s'agit principalement de harengs commercialisés par

le Danemark et la Suède et de chinchards commercialisés par les Pays-Bas et le Royaume-Uni.

En ce qui concerne les principaux acteurs du commerce intra-UE, en 2018, cinq États membres, à savoir les Pays-Bas, la Suède, l'Espagne, le Danemark et l'Allemagne, ont représenté plus de 60% des flux totaux, tant en valeur qu'en volume.

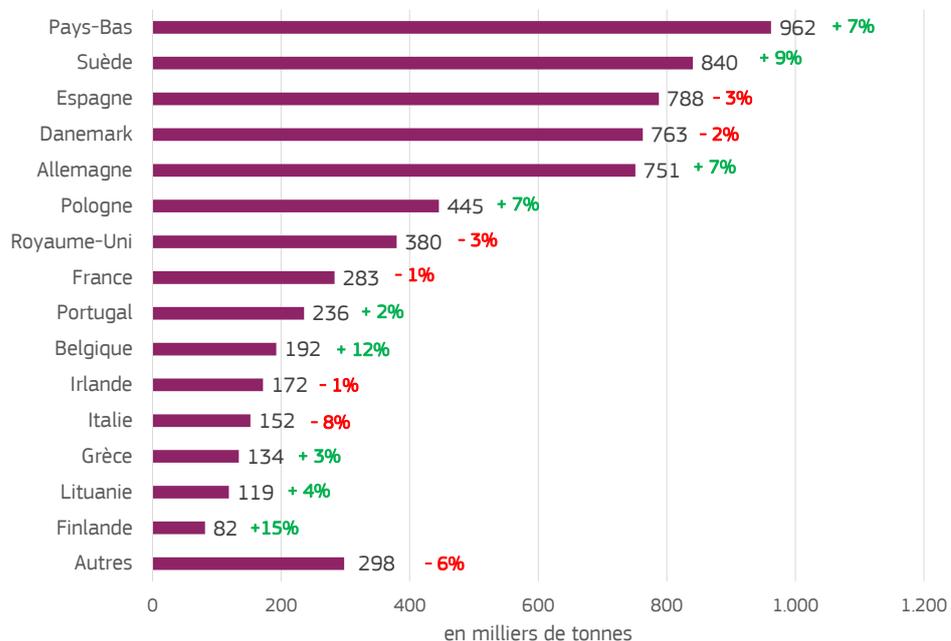
**GRAPHIQUE 60**  
**VALEUR DU COMMERCE**  
**INTRA-UE PAR ÉTAT**  
**MEMBRE EN 2018 ET**  
**VARIATION EN % POUR**  
**2018/2017**

Source : EUMOFA, basé sur Eurostat (code de données en ligne : [DS-016890](#))



**GRAPHIQUE 61**  
**VOLUME DU COMMERCE**  
**INTRA-UE PAR ÉTAT**  
**MEMBRE EN 2018 ET**  
**VARIATION EN % POUR**  
**2018/2017**

Source : EUMOFA, basé sur Eurostat (code de données en ligne : [DS-016890](#))



*Le Danemark, l'Espagne et les Pays-Bas sont les principaux pays négociants pour les flux extra-UE et intra-UE.*

## 4.5.1 ANALYSE PAR ESPÈCES PRINCIPALES

### SALMONIDÉS

En 2018, les échanges intra-UE de salmonidés ont atteint leur plus haut niveau sur dix ans, soit 1,07 million de tonnes et 8,36 milliards d'euros. Plus de 90% (tant en volume qu'en valeur) ont été représentés par le saumon, le reste étant de la truite et d'autres espèces de salmonidés.

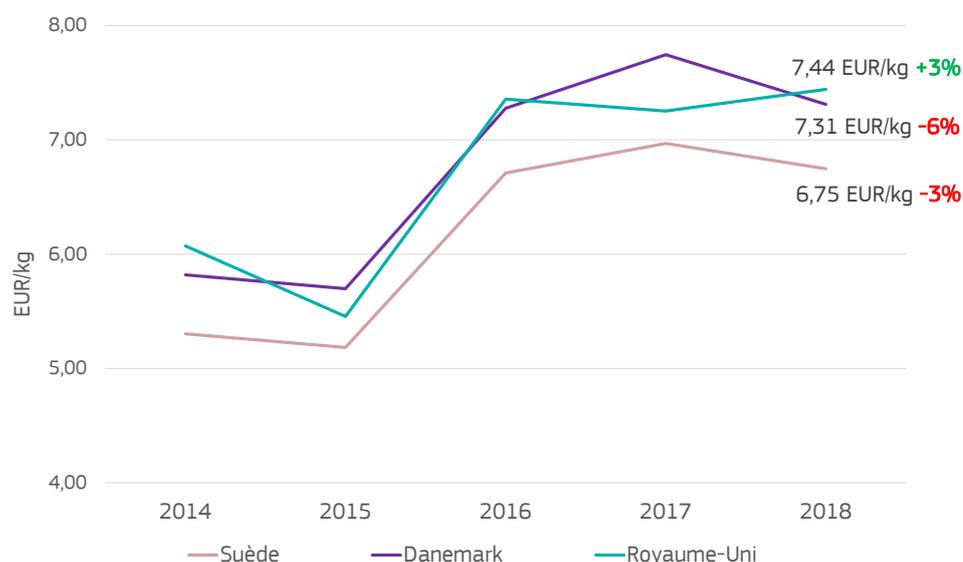
### SAUMON

Le saumon à lui seul représente 15% du total des échanges intra-UE de produits de la pêche et de l'aquaculture en volume. En effet, en 2018, il a représenté 973.342 tonnes, avec une augmentation de 10% par rapport à 2017. Il représente 29% de la valeur des échanges intra-UE, puisqu'en 2018, il a atteint 7,81 milliards d'euros. Le prix moyen du saumon a été de 8,02 EUR/kg, soit une diminution de 3% par rapport à 2017. Les exportations suédoises de saumon frais vers les autres États membres sont les plus importantes, puisqu'en 2018, elles ont atteint 493.472 tonnes pour une valeur de 3,33 milliards d'euros. Il s'agit essentiellement de saumon importé de Norvège et principalement destiné à la Pologne et à la France. Dans les deux pays, une part importante du saumon importé est réservée à l'industrie de fumage.

En termes de valeur des exportations de saumon, la Suède est suivie du Danemark, de la Pologne, de l'Allemagne et du Royaume-Uni. Alors que le Danemark et le Royaume-Uni exportent principalement du saumon frais, la Pologne et l'Allemagne représentent une part importante des ventes de produits fumés.

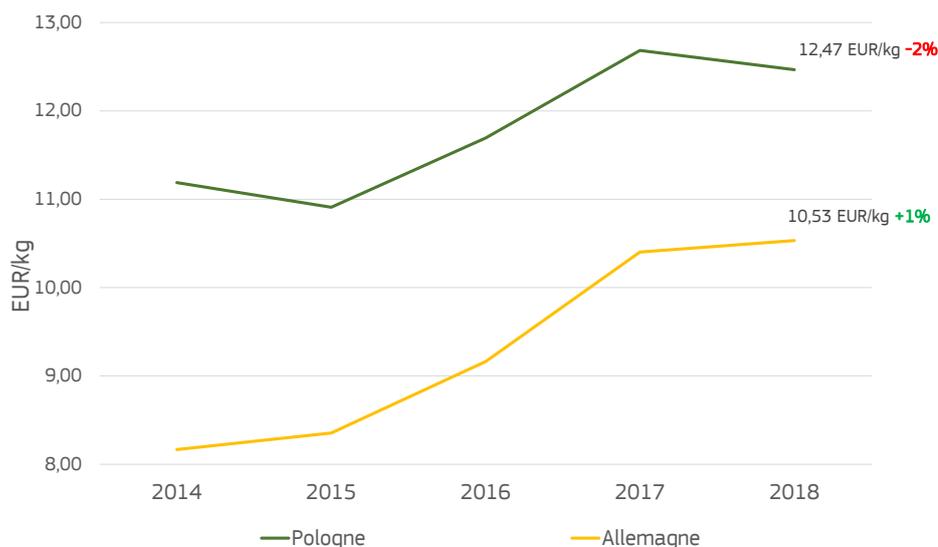
**GRAPHIQUE 62**  
 PRIX DU SAUMON FRAIS  
 DANS LE COMMERCE  
 INTRA-UE POUR LES  
 TROIS PREMIERS PAYS  
 PAR VALEUR  
 D'EXPORTATIONS ET  
 VARIATIONS POUR  
 2018/2017

Source : EUMOFA, basé sur Eurostat (code de données en ligne : [DS-016890](#))



**GRAPHIQUE 63**  
**PRIX DU SAUMON FUMÉ**  
**DANS LE COMMERCE**  
**INTRA-UE POUR LES DEUX**  
**PREMIERS PAYS PAR**  
**VALEUR D'EXPORTATIONS**  
**ET VARIATIONS POUR**  
**2018/2017**

Source : EUMOFA, basé sur Eurostat (code de données en ligne : [DS-016890](#))



## POISSONS DE FOND

En 2018, le commerce des poissons de fond dans l'UE a atteint son plus haut niveau sur dix ans, soit 994.765 tonnes et 3,64 milliards d'euros. Par rapport à 2017, il s'agit d'une augmentation de 82.122 tonnes et de 154,84 millions d'euros (+9% et +4% en volume et en valeur respectivement).

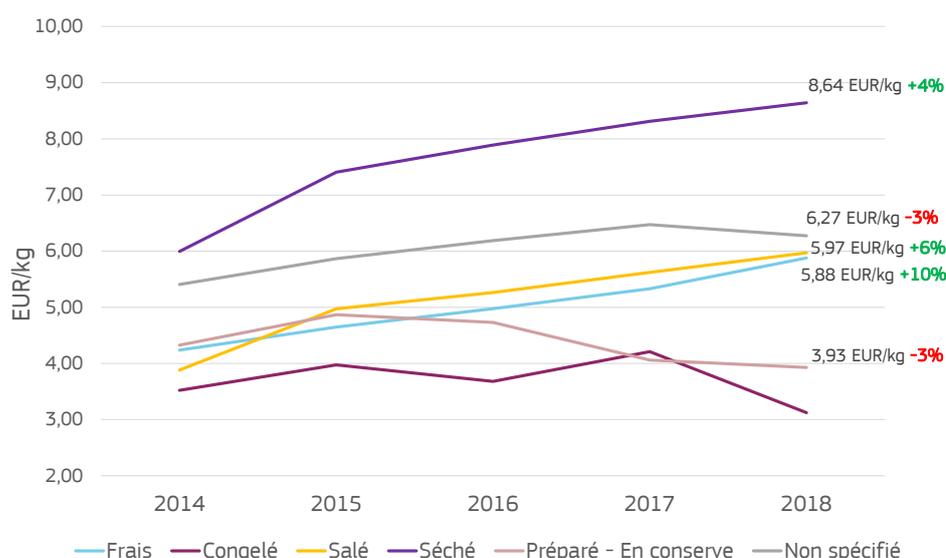
### CABILLAUD

Le cabillaud est de loin la principale espèce de poisson de fond et la deuxième espèce la plus échangée dans l'UE. En 2018, 478.110 tonnes de cabillaud ont été échangées pour une valeur totale de 2,22 milliards d'euros.

La plupart de ces flux (73% du volume total et 67% de la valeur totale) proviennent des Pays-Bas, du Danemark et de la Suède. En 2018, les Pays-Bas ont principalement exporté des produits congelés, tandis que le Danemark et la Suède ont principalement vendu du cabillaud frais. La France a été la principale destination des exportations néerlandaises et danoises, tandis que le Portugal a représenté 41% des volumes de cabillaud exportés par la Suède, constitué principalement de cabillaud séché-salé en provenance de Norvège.

**GRAPHIQUE 64**  
**PRIX DU CABILLAUD**  
**DANS LE COMMERCE**  
**INTRA-UE PAR ETAT DE**  
**CONSERVATION ET**  
**VARIATIONS 2018/2017**

Source : EUMOFA, basé sur Eurostat (code de données en ligne : [DS-016890](#))



## CRUSTACÉS

En 2018, le commerce des crustacés au sein de l'UE s'est élevé à 343.752 tonnes pour 3,12 milliards d'euros. Par rapport à 2017, ils ont légèrement diminué de 1.165 tonnes en volume (-0,34%) et de 87,26 millions d'euros (-3%) en valeur.

Les crevettes diverses et la crevette tropicale ont représenté 61% des flux totaux, tant en volume qu'en valeur.

### GRAPHIQUE 65 COMMERCE INTRA-UE DE CRUSTACÉS

Source : EUMOFA, basé sur Eurostat (code de données en ligne : [DS-016890](#))



## CREVETTE TROPICALE

Les crevettes tropicales représentent près d'un quart de la valeur du commerce intra-UE de crustacés, presque entièrement constitués de crevettes congelées importées de pays hors UE et échangées sur le marché de l'UE. Après le pic atteint en 2017, les échanges de crevettes tropicales ont diminué de 3% en volume et de 8% en valeur.

Les principaux négociants de l'UE en crevette tropicale sont les Pays-Bas, la Belgique et l'Espagne qui, en 2018, ont exporté 70% du total des exportations intra-UE. Parmi ces trois pays, la Belgique a enregistré la baisse de flux d'exportations la plus importante en 2018, puisque ses flux de crevettes tropicales sont passés de 21.545 tonnes évaluées à 211,28 milliards d'euros en 2017 à 18.440 tonnes évaluées à 163,58 millions d'euros. Il s'agit d'une baisse de 14% en volume et de 23% en valeur et concerne principalement les échanges avec les Pays-Bas et l'Allemagne.

## CREVETTES DIVERSES

Les crevettes diverses représentent 38% de la valeur des crustacés commercialisés au sein de l'UE ; il s'agit principalement de produits élaborés/en conserve et congelés. En 2018, les deux catégories ont enregistré une baisse par rapport à 2017 : les crevettes diverses élaborées/en conserve ont totalisé 75.158 tonnes et 772,05 millions d'euros, soit des baisses de 3% en volume et de 2% en valeur, tandis que les produits congelés se sont élevés à 45.040 tonnes et 352,72 millions d'euros, en baisse respectivement de 8% et 9% en volume et en valeur.

En 2018, les principaux négociants de crevettes diverses, à savoir les Pays-Bas, l'Espagne, le Danemark et la Belgique, ont représenté ensemble 73% du total des échanges intra-UE de ce produit, en valeur et en volume. Parmi ces pays, l'Espagne exporte principalement des produits congelés, tandis que les autres exportent principalement des produits élaborés/en conserve.

# 5/ LES DEBARQUEMENTS DANS L'UE

## 5.1 VUE D'ENSEMBLE

### TOTAL UE

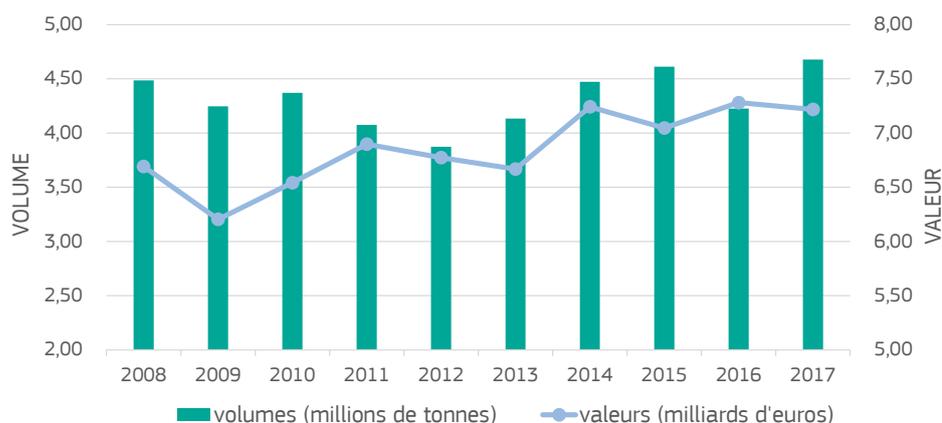
Les données de débarquements dans l'UE correspondent à la première débarque dans un État membre de l'UE de tout produit de la pêche capturé à bord d'un navire de pêche. Elles concernent à la fois les navires des États membres de l'UE, de l'Islande et de la Norvège<sup>52</sup>.

En 2017, le volume des débarquements dans l'UE, y compris les espèces non destinées à la consommation humaine et les algues marines, a atteint le pic décennal de 4,68 millions de tonnes. Cela représente une augmentation de 11 % par rapport à 2016 (+452.448 tonnes).

En valeur, une baisse de 1 % a été enregistrée, correspondant à une baisse de 63 millions d'euros, passant de 7,28 milliards d'euros en 2016 à 7,22 milliards d'euros en 2017.

**GRAPHIQUE 66**  
 TOTAL DES  
 DÉBARQUEMENTS  
 DANS L'UE

Source : EUMOFA, sur la base des données d'Eurostat (code de données en ligne : [fish\\_ld\\_main](#)) et de sources nationales. De plus amples détails sur les sources utilisées se trouvent dans le contexte méthodologique.



*En 2017, le volume des produits débarqués dans l'UE a atteint le pic décennal de 4,68 millions de tonnes, principalement déterminé par une croissance significative des débarquements de lançon au Danemark.*

Les débarquements des différentes espèces commerciales principales ont montré une variation significative en 2017 par rapport à 2016.

Une augmentation de 40 % des volumes de merlan bleu en a fait la deuxième espèce la plus débarquée dans l'UE après hareng, tandis que, grâce à une augmentation de 8 % du prix au débarquement, les crevettes sont devenues l'espèce la mieux classée en termes de valeur. De plus, une baisse de prix de 30 % enregistrée par le hareng l'a fait passer en sa valeur de la quatrième à la sixième place.

Il convient de noter que, bien qu'il ne figure pas parmi les principales espèces commerciales les plus débarquées au sein de l'UE, le lançon a enregistré en 2017 une augmentation significative par rapport à l'année précédente. Les débarquements sont

<sup>52</sup> Les données relatives aux débarquements ne concernent pas les États membres enclavés de l'UE, à savoir la République tchèque, le Luxembourg, la Hongrie, l'Autriche et la Slovaquie. En ce qui concerne le Danemark, les analyses présentées dans ce chapitre ne sont pas détaillées par nationalité de navire, car ces informations sont confidentielles au sein d'Eurostat.

passés de 45.955 à 412.034 tonnes (+797%) et de 16,32 millions d'euros à 65,03 millions d'euros (+299%). Cette croissance concerne principalement les débarquements au Danemark, où les quotas ont enregistré une augmentation par rapport à l'année précédente. En outre, l'augmentation de la biomasse reproductrice de cette espèce ces dernières années a contribué à la pleine capacité de reproduction de son stock en mer du Nord, et une diminution de la mortalité par pêche a entraîné une augmentation des captures<sup>53</sup>.

### GRAPHIQUE 67

#### PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES LES PLUS IMPORTANTES DÉBARQUÉES DANS L'UE :

#### VOLUME EN 2017, % DU TOTAL ET VARIATION EN % 2017/2016

Source : EUMOFA, sur la base des données d'Eurostat (code de données en ligne : [fish\\_ld\\_main](#)) et de sources nationales. De plus amples détails sur les sources utilisées se trouvent dans le contexte méthodologique.

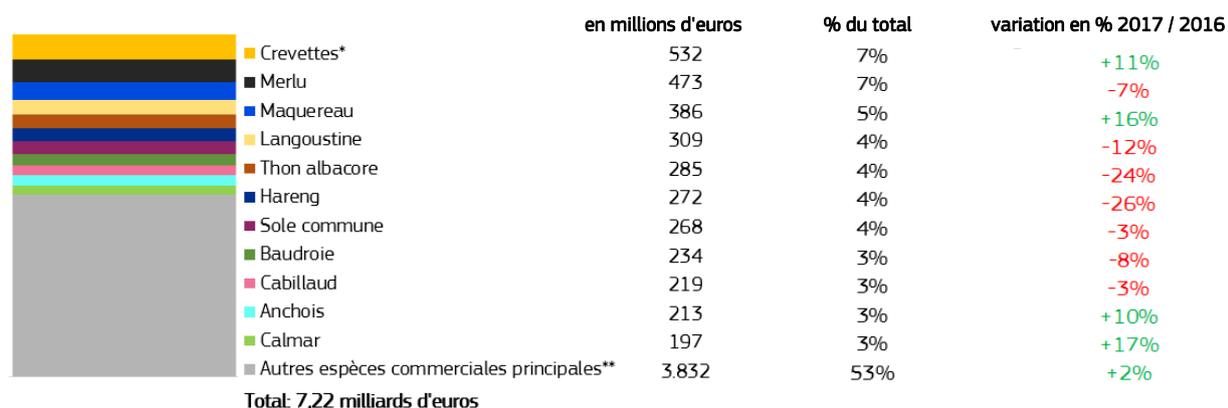


### GRAPHIQUE 68

#### PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES LES PLUS IMPORTANTES DÉBARQUÉES DANS L'UE :

#### VALEUR EN 2017, EN % DU TOTAL ET EN VARIATION EN % 2017/2016

Source : EUMOFA, sur la base des données d'Eurostat (code de données en ligne : [fish\\_ld\\_main](#)) et de sources nationales. De plus amples détails sur les sources utilisées se trouvent dans le contexte méthodologique.



\*Le groupe "Crevettes" comprend les crevettes *Crangon* spp., les crevettes d'eau froide, les crevettes d'eau profonde, les crevettes d'eau chaude et les crevettes diverses.

\*\*Parmi les "autres principales espèces commerciales", les plus importantes en termes de valeur des débarquements sont la palourde et la Coquille Saint-Jacques et autres pectinidés (chacune représentant 3% du total).

<sup>53</sup> Source : [https://www.fishsource.org/stock\\_page/1972](https://www.fishsource.org/stock_page/1972).

**TABLEAU 18**  
**PRIX MOYENS ANNUELS**  
**AU DÉBARQUEMENT DES**  
**PRINCIPALES ESPÈCES**  
**COMMERCIALES LES**  
**PLUS IMPORTANTES**  
**DANS L'UE (EUR/KG)**

Source : EUMOFA, sur la base des données d'Eurostat (code de données en ligne : [fish\\_ld\\_main](#)) et de sources nationales.

De plus amples détails sur les sources utilisées se trouvent dans le contexte méthodologique.

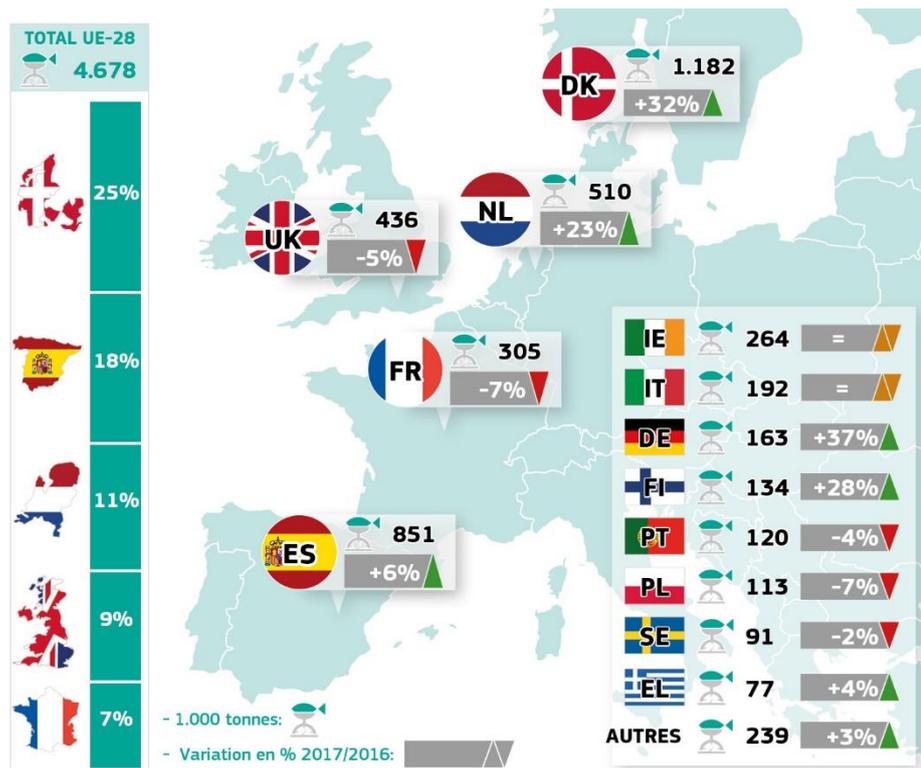
Principales espèces commerciales	2008	2016	2017	2017/2016	2017/2008
Anchois	1,93	1,68	1,67	-1%	-13%
Merlan bleu	0,36	0,34	0,23	-32%	-36%
Palourde	2,39	2,96	3,18	+7%	+33%
Cabillaud	2,54	2,47	2,69	+9%	+6%
Seiche	3,94	5,30	5,93	+12%	+51%
Merlu	3,98	3,22	3,23	0%	-19%
Hareng	0,37	0,53	0,37	-30%	0%
Langoustine	7,54	8,35	7,72	-8%	+2%
Maquereau	0,83	0,89	0,88	-1%	+6%
Baudroie	5,48	4,91	4,62	-6%	-16%
Sardine	0,74	0,82	0,81	-1%	+9%
Coquille Saint-Jacques et autres pectinidés	2,34	2,66	2,71	+2%	+16%
Crevettes <i>Crangon</i> spp.	3,87	7,28	7,69	+6%	+99%
Sole commune	10,46	11,60	11,31	-3%	+8%
Calmar	4,28	5,33	4,42	-17%	+3%
Thon obèse	2,24	3,64	3,91	+7%	+75%
Bonite à ventre rayé	1,09	1,02	1,11	+9%	+2%
Thon albacore	2,09	4,11	4,09	0%	+96%

## PAR ÉTAT MEMBRE

En 2017, la plupart des volumes débarqués ont été enregistrés au Danemark (principalement du lançon) et en Espagne (principalement du listao et du maquereau). Les débarquements en Espagne ont enregistré la valeur la plus élevée, principalement du fait de l'albacore et du merlu. Il convient aussi de noter que, de 2016 à 2017, les Pays-Bas ont enregistré une progression notable en volume liée à l'augmentation des débarquements de merlan bleu. Cette même espèce a également contribué à la croissance des débarquements en Allemagne.

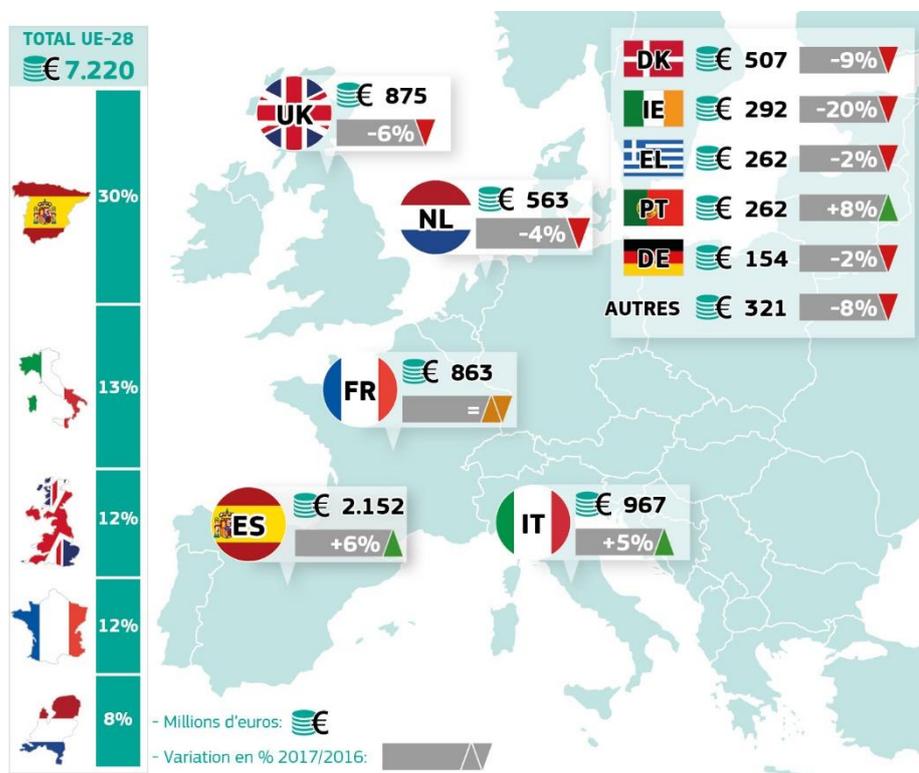
**GRAPHIQUE 69**  
**VOLUMES DE PRODUITS DÉBARQUÉS DANS LES PRINCIPAUX PAYS DE L'UE EN 2017 ET VARIATIONS EN % 2017/2016**

Source : EUMOFA, sur la base des données d'Eurostat (code de données en ligne : [fish\\_ld\\_main](#)) et de sources nationales.  
 De plus amples détails sur les sources utilisées se trouvent dans le contexte méthodologique.



**GRAPHIQUE 70**  
**VALEURS DES PRODUITS DÉBARQUÉS DANS LES PRINCIPAUX PAYS DE L'UE EN 2017 ET VARIATIONS EN % 2017/2016**

Source : EUMOFA, sur la base des données d'Eurostat (code de données en ligne : [fish\\_ld\\_main](#)) et de sources nationales.  
 De plus amples détails sur les sources utilisées se trouvent dans le contexte méthodologique.



## 5.2 ANALYSE PAR ESPÈCES PRINCIPALES

### PETITS PÉLAGIQUES

En 2017, les débarquements de petits pélagiques dans l'UE ont totalisé 2,08 millions de tonnes, soit 54.043 tonnes (ou 3 %) de plus que l'année précédente, mais 99.517 tonnes (ou 5 %) de moins que le pic décennal enregistré en 2015. Toutefois, leur valeur a diminué de 78,04 millions d'euros (soit 6 %) par rapport à 2016, atteignant ainsi 1,24 milliard d'euros, soit 27,49 millions d'euros de moins que la moyenne des dix dernières années.

Cinq des principales espèces commerciales de petits pélagiques, notamment le hareng, le maquereau, le sprat, la sardine et l'anchois, représentaient ensemble 41 % des volumes totaux débarqués.

### HARENG

Le hareng est la principale espèce commerciale la plus débarquée dans l'UE, représentant 16% des volumes totaux, et en 2017, il a atteint le pic décennal à 743.856 tonnes (+6% sur 2016). Néanmoins, sa valeur au débarquement a enregistré une baisse de 26 %, en passant de 369,41 millions d'euros en 2016 (la valeur la plus élevée de la période de dix ans) à 272,15 millions d'euros.

En 2017, 25 % des volumes de hareng ont été débarqués au Danemark, 20 % aux Pays-Bas, 15 % en Finlande et la partie restante dans les autres États membres du nord de l'UE. Les Pays-Bas et la Finlande ont été en tête de l'augmentation globale des débarquements dans l'UE : les volumes de hareng débarqué sont passés de 126.559 à 152.005 tonnes aux Pays-Bas (+20% sur 2016) et de 92.002 à 113.400 tonnes en Finlande (+23% sur 2016). Alors que les débarquements de hareng aux Pays-Bas étaient principalement effectués par des navires néerlandais et allemands, qui représentaient ensemble 86 % du total, en Finlande, ils étaient effectués exclusivement par la flotte nationale.

Quant à la baisse de la valeur, en 2017, de nombreux pays d'accueil ont enregistré des baisses de prix. À l'exception de la Finlande, elles ont entraîné des réductions de valeur importantes par rapport à 2016, les plus remarquables enregistrées au Danemark (-25%), aux Pays-Bas (-22%), en Allemagne (-35%), en Suède (-67%) et au Royaume-Uni (-39%).

Il convient de considérer que les débarquements de hareng se composent de stocks différents (stock de la mer du Nord, stock atlantique frayant au printemps, stock de la Baltique) et que le hareng de chaque stock a des préférences différentes sur le marché et atteint donc des prix différents. Un autre facteur, particulièrement applicable pour le Danemark et la Suède, est que la part destinée à la consommation non humaine varie d'une année sur l'autre et que les prix varient considérablement en conséquence. Toutefois, la baisse des prix enregistrée dans de nombreux pays de débarquement pourrait être due à l'augmentation des débarquements survenus en Norvège entre 2016 et 2017 (+43%). Cette croissance a entraîné une baisse de 40 % du prix moyen annuel en Norvège, ce qui a influencé également les prix du hareng débarqué dans les pays du nord de l'UE.

**TABLEAU 19**  
**PRIX MOYENS ANNUELS**  
**DU HARENG DÉBARQUÉ**  
**DANS LES PRINCIPAUX**  
**ÉTATS MEMBRES DE**  
**L'UE (EUR/KG)**

Source : EUMOFA, sur la base des données d'Eurostat (code de données en ligne : [fish\\_ld\\_main](#)) et de sources nationales. De plus amples détails sur les sources utilisées se trouvent dans le contexte méthodologique.

État membre	2008	2016	2017	2017/2016	2017/2008
Danemark	0,34	0,56	0,42	-25%	+24%
Pays-Bas	0,75	0,72	0,47	-35%	-37%
Allemagne	0,37	0,66	0,42	-36%	+14%
Royaume-Uni	0,32	0,75	0,46	-39%	+44%
Finlande	0,14	0,19	0,19	0%	+36%
Suède	0,28	0,63	0,22	-65%	-21%
Pologne	0,32	0,33	0,34	+3%	+6%
Irlande	0,58	0,53	0,67	+26%	+16%
Lettonie	0,19	0,23	0,28	+22%	+47%
Estonie	0,16	0,19	0,19	0%	+19%
France	0,32	0,44	0,61	+39%	+91%

**MAQUEREAU** En 2017, les débarquements de maquereau dans l'UE se sont élevés à 439.012 tonnes pour une valeur de 385,68 millions d'euros. Par rapport à 2016, le maquereau a connu une croissance de 17% en volume et de 16% en valeur.

Un quart des débarquements de maquereau a eu lieu au Royaume-Uni, où 108.223 tonnes ont été débarquées en 2017, soit une réduction de 5 % par rapport à 2016. De ce nombre, 88% provenaient de navires nationaux, tandis que le reste provenait des flottes irlandaise, norvégienne, suédoise et danoise. Le Royaume-Uni a enregistré une diminution de 5% en valeur par rapport à 2016, pour un total de 112,96 millions d'euros. Les États membres autres que le Royaume-Uni sont par conséquent responsables de la croissance globale des quantités débarquées de maquereau au niveau de l'UE. L'Espagne, l'Irlande et les Pays-Bas, qui constituaient 59 % du total en 2017, ont tous trois enregistré des augmentations significatives par rapport à 2016. La variation la plus importante a été enregistrée en Espagne, dont la croissance du volume de 68.483 tonnes en 2016 à 100.853 tonnes en 2017 (+47%) a partiellement compensé la diminution des prix de 20% et a fait augmenter la valeur débarquée de 18% pour atteindre 61,18 millions d'euros. Dans ces trois pays, les débarquements de maquereau ont été effectués par des navires nationaux.

**TABLEAU 20**  
**PRIX MOYENS ANNUELS**  
**DU MAQUEREAU**  
**DÉBARQUÉ DANS LES**  
**PRINCIPAUX ÉTATS**  
**MEMBRES DE L'UE**  
**(EUR/KG)**

Source : EUMOFA, basé sur Eurostat (code de données en ligne : [fish\\_ld\\_main](#)) De plus amples détails sur les sources utilisées se trouvent dans le contexte méthodologique.

État membre	2008	2016	2017	2017/2016	2017/2008
Royaume-Uni	0,97	1,04	1,04	0%	+7%
Pays-Bas	1,11	0,89	0,98	+10%	-12%
Irlande	0,75	0,74	0,83	+12%	+11%
Espagne	0,51	0,75	0,61	-19%	+20%
Allemagne	0,90	0,76	0,90	+18%	0%
France	0,83	1,40	1,56	+11%	+88%
Danemark	1,29	1,14	0,91	-20%	-29%
Portugal	0,24	0,37	0,46	+24%	+92%
Italie	2,20	2,76	2,88	+4%	+31%
Grèce	2,67	2,12	1,84	-13%	-31%

**SPRAT** Les débarquements de sprat dans l'UE se sont élevés à 409.120 tonnes et 81,01 millions d'euros en 2017, avec une diminution de 11 % en volume et 35 % en valeur par rapport à 2016. Leur prix moyen a aussi connu une diminution, en passant de 0,27 à 0,20 EUR/kg.

Le Danemark est le principal pays de débarquement de cette espèce (59% des volumes dans l'UE en 2017), qui est principalement composé de produits destinés à l'industrie de la farine de poisson. Néanmoins, sa part a diminué à partir de 2016 : les volumes débarqués sont passés de 319.698 à 240 546 tonnes (-25 %), alors que la valeur totale, en raison d'une régression des prix de 33 %, est passée de 84,9 à 43,8 millions d'euros (-48 %). La diminution du volume est attribuable à une réduction considérable des quotas de sprat en mer du Nord et en mer de Norvège, qui ont diminués de 50 % environ au Danemark entre 2016 et 2017.

La Pologne et la Lettonie suivent de loin, même si en 2017 leur part dans les débarquements totaux de sprat dans l'UE a augmenté par rapport à 2016. Le volume des débarquements de sprat en Pologne a augmenté de 5 % en volume par rapport à 2016 (de 47.376 à 49.878 tonnes), contre une diminution de 7 % en valeur (de 9,83 à 9,13 millions d'euros) ; en Lettonie, les débarquements ont également augmenté de 27 % en volume et en valeur (de 27.281 à 34.710 tonnes, et de 6,82 à 8,68 millions d'euros). Dans les deux pays, la tendance croissante des débarquements de sprat (principalement effectués par des navires nationaux) se justifie par des quotas plus élevés en mer Baltique.

**TABLEAU 21**  
**PRIX MOYENS ANNUELS**  
**DU SPRAT DÉBARQUÉ**  
**DANS LES PRINCIPAUX**  
**ÉTATS MEMBRES DE**  
**L'UE (EUR/KG)**

Source : EUMOFA, sur la base des données d'Eurostat (code de données en ligne : [fish\\_ld\\_main](#)) et de sources nationales.

De plus amples détails sur les sources utilisées se trouvent dans le contexte méthodologique.

État membre	2008	2016	2017	2017/2016	2017/2008
Danemark	0,14	0,27	0,18	-33%	+29%
Pologne	0,18	0,21	0,18	-14%	0%
Lettonie	0,19	0,25	0,25	0%	+32%
Estonie	0,17	0,18	0,18	0%	+6%
Suède	0,16	0,50	0,22	-56%	+38%

**SARDINE** En 2017, les débarquements de sardine dans l'UE ont enregistré une diminution de 10% par rapport au pic quinquennal de 2016, qui avait atteint 195.491 tonnes. Conjuguée à une légère contraction du prix moyen (de 0,82 à 0,81 EUR/kg), cette évolution s'est traduite par une diminution de la valeur de 12 %, qui est passée de 178,61 millions d'euros en 2016 à 157,45 millions d'euros en 2017.

La tendance négative a concerné tous les principaux États membres de l'UE qui ont débarqué des sardines, à commencer par la Croatie (25 % des volumes totaux), l'Espagne (16 % du total), les Pays-Bas (15 %) et l'Italie (12 %), bien que ces pays aient enregistré différentes variations de prix entre 2016 et 2017. Les baisses les plus significatives ont été enregistrées aux Pays-Bas - où les débarquements de sardine sont ainsi passés de 36.537 à 29.553 tonnes (-19%) et de 19,57 à 13,69 millions d'euros (-30%) - et en Italie - de 29.536 à 24.284 tonnes (-18%) et de 22,85 à 15,60 millions d'euros (-32%). La seule exception a été signalée en France, où les débarquements de sardine y ont augmenté de 1 % en volume et de 3 % en valeur à partir de 2016, pour se fixer à 24.724 tonnes en 2017, pour un total de 24,37 millions d'euros.

**TABLEAU 22**  
PRIX MOYENS ANNUELS  
DE LA SARDINE  
DÉBARQUÉE DANS LES  
PRINCIPAUX ÉTATS  
MEMBRES DE L'UE  
(EUR/KG)

Source : EUMOFA, basé sur Eurostat (code de données en ligne : [fish\\_ld\\_main](#))  
De plus amples détails sur les sources utilisées se trouvent dans le contexte méthodologique.

État membre	2008	2016	2017	2017/2016	2017/2008
Espagne	0,79	1,24	1,31	+6%	+66%
France	0,50	0,97	0,99	+2%	+98%
Portugal	0,59	2,03	1,64	-19%	+179%
Croatie	s.o. <sup>54</sup>	0,38	0,38	0%	s.o.
Grèce	1,72	1,25	1,24	-1%	-28%
Italie	1,06	0,77	0,64	-17%	-40%
Pays-Bas	0,53	0,54	0,46	-15%	-13%

### ANCHOIS

En 2017, les débarquements d'anchois dans l'UE ont atteint le pic décennal de 127.561 tonnes et 212,85 millions d'euros. Par rapport à 2016, ils ont progressé de 11% en volume et de 10% en valeur. Le prix au débarquement, qui a légèrement diminué de 1,68 à 1,67 EUR/kg, était inférieur de 0,10 EUR/kg à la moyenne décennale.

L'Espagne est le principal pays de débarquement d'anchois de l'UE, représentant 40% des volumes totaux en 2017. Par rapport à 2016, ses débarquements ont augmenté de 10 % en volume (de 46.192 à 50.774 tonnes) et de 9 % en valeur (de 81,95 à 89,22 millions d'euros). Cette tendance à la croissance pourrait être liée à l'augmentation de 30 % des quotas de l'Espagne dans l'Atlantique du Nord-Est, enregistrée entre 2016 et 2017.

L'Italie, la Grèce et la Croatie sont les autres grands pays de débarquement d'anchois de l'UE, qui représentaient ensemble environ 50% des volumes totaux en 2017. Bien qu'une baisse des prix de 2% à partir de 2016 ait été enregistrée, la Croatie a connu les augmentations les plus importantes tant en volume qu'en valeur (+32% et +29%, respectivement).

**TABLEAU 23**  
PRIX MOYENS ANNUELS  
DES ANCHOIS  
DÉBARQUÉS DANS LES  
PRINCIPAUX ÉTATS  
MEMBRES DE L'UE  
(EUR/KG)

Source : EUMOFA, basé sur Eurostat (code de données en ligne : [fish\\_ld\\_main](#))  
De plus amples détails sur les sources utilisées se trouvent dans le contexte méthodologique.

État membre	2008	2016	2017	2017/2016	2017/2008
Espagne	3,23	1,77	1,76	-1%	-46%
Italie	1,71	1,73	1,93	+12%	+13%
Grèce	1,92	1,58	1,47	-7%	-23%
Portugal	4,27	1,70	1,58	-7%	-63%
Croatie	s.o. <sup>55</sup>	0,94	0,92	-2%	s.o.
France	2,09	1,96	0,98	-50%	-53%

### POISSONS DE FOND

Les débarquements de poissons de fond dans l'UE ont enregistré une variation significative en 2017 par rapport à 2016 : les volumes totaux ont atteint le pic décennal de 1,26 million de tonnes, soit une progression de 59 % (soit 465.928 tonnes), et les valeurs ont augmenté de 1,19 milliard d'euros à 1,23 milliard d'euros (+ 3 %). Cela s'explique par le fait qu'en 2017, le lançon a enregistré une augmentation significative par rapport à l'année précédente, alors que ses débarquements sont passés de 45.955 à 412.034 tonnes (+797 %) et de 16,32 millions d'euros à 65,03 millions d'euros (+299

<sup>54</sup> La Croatie est analysée à partir de 2013, depuis son adhésion à l'UE en 2013.

<sup>55</sup> *Ibidem*.

%). Cette croissance a principalement concerné les débarquements au Danemark. En effet, comme indiqué plus haut, une augmentation de la biomasse reproductrice de cette espèce au cours des dernières années a contribué à la pleine capacité de reproduction de son stock en mer du Nord et, de plus, une diminution de la mortalité par pêche, ainsi que l'augmentation des quotas, a entraîné une augmentation des captures de lançon<sup>56</sup>. En termes de volume, les espèces de poissons de fond les plus débarquées dans l'UE sont le merlan bleu (35% du total), le merlu (12%) et le cabillaud (6%).

**MERLAN BLEU**  
*Par rapport à 2016, en 2017, les débarquements de merlan bleu dans l'UE ont augmenté de 40 % en volume et les Pays-Bas ont enregistré l'augmentation la plus significative.*

Par rapport à 2016, les volumes de merlan bleu débarqués dans l'UE ont augmenté de 40 % en 2017 (en passant de 312.682 à 439.176 tonnes), alors que les valeurs totales ont diminué de 5 % (de 106,94 à 101,88 millions d'euros avec une diminution des prix moyens de 32 % (de 0,34 à 0,23 EUR/kg).

Cette tendance à la croissance en volume a concerné presque tous les pays de l'UE qui ont débarqué, mais plus particulièrement les Pays-Bas et l'Irlande, qui ont bénéficié de quotas de merlan bleu plus élevés dans toutes les zones de pêche de l'Atlantique Nord entre 2016 et 2017.

Les débarquements de merlan bleu aux Pays-Bas ont atteint le pic décennal de 121.038 tonnes en 2017, avec une augmentation de 90 % par rapport à 2016. Le pays a également enregistré une augmentation de 57 % en valeur des débarquements, qui est passée de 11,75 millions d'euros en 2016 à 18,49 millions d'euros en 2017.

En Irlande, les volumes de merlan bleu débarqués ont augmenté de 42 % en 2017 par rapport à 2016, pour un total de 53.218 tonnes. Avec un prix moyen évoluant de 0,20 à 0,17 EUR/kg, la valeur correspondante est passée de 7,64 à 8,80 millions d'euros (+ 15 %).

Il convient de noter que la plupart des débarquements de merlan bleu dans l'UE sont destinés à une consommation non humaine.

**TABLEAU 24**  
**PRIX MOYENS ANNUELS**  
**DU MERLAN BLEU**  
**DÉBARQUÉ DANS LES**  
**PRINCIPAUX ÉTATS**  
**MEMBRES DE L'UE**  
**(EUR/KG)**

Source : EUMOFA, basé sur Eurostat (code de données en ligne : [fish\\_ld\\_main](#))  
 De plus amples détails sur les sources utilisées se trouvent dans le contexte méthodologique.

État membre	2008	2016	2017	2017/2016	2017/2008
Danemark	0,14	0,31	0,17	-45%	+21%
Espagne	1,04	1,05	0,78	-26%	-25%
Pays-Bas	0,50	0,18	0,15	-17%	-70%
Allemagne	0,30	0,34	0,36	+6%	+20%
Irlande	0,14	0,20	0,17	-15%	+21%

<sup>56</sup> Source : [https://www.fishsource.org/stock\\_page/1972](https://www.fishsource.org/stock_page/1972).

**MERLU** En 2017, les volumes de débarquements de merlu ont diminué de 7% par rapport au pic décennal atteint en 2016, pour atteindre 146.178 tonnes. Bien que le prix moyen ait légèrement augmenté de 0,4%, passant de 3,22 à 3,23 EUR/kg, il y a eu une baisse de 7% de la valeur totale, qui a atteint 472,59 millions d'euros. En volume, 76% des débarquements étaient représentés par le merlu européen (*Merluccius merluccius*), 18% par le merlu argentin (*Merluccius hubbsi*) et le reste par le merlu sénégalais (*Merluccius senegalensis*) et le merlu du Cap (*Merluccius capensis*, *Merluccius paradox*). Avec environ 50 % du total des débarquements dans l'UE, l'Espagne est l'État membre qui a déclaré les volumes et les valeurs les plus élevés, pour un total de respectivement 73.403 tonnes et 223,71 millions d'euros en 2017. Avec le Portugal, l'Espagne est aussi le seul pays où le merlu n'est pas exclusivement représenté par le merlu européen (*Merluccius merluccius*).

La tendance à la baisse enregistrée en Espagne en 2017 par rapport à 2016 (-4% en volume) a été déterminée par la réduction combinée des débarquements de merlu européen (*Merluccius merluccius*) et argentin (*Merluccius hubbsi*), qui ont diminué respectivement de 5% et 4% en volume.

**TABLEAU 25**

**PRIX MOYENS ANNUELS  
 DU MERLU DÉBARQUÉ  
 DANS LES PRINCIPAUX  
 ÉTATS MEMBRES DE  
 L'UE (EUR/KG)**

Source : EUMOFA, sur la base des données d'Eurostat (code de données en ligne : [fish\\_ld\\_main](#)) et de sources nationales. Plus de détails sur les sources utilisées peuvent être trouvés dans le contexte méthodologique.

État membre	2008	2016	2017	2017/2016	2017/2008
Espagne	3,42	2,94	3,05	+4%	-11%
Italie	7,37	8,07	8,21	+2%	+11%
Royaume-Uni	2,55	3,25	2,77	-15%	+9%
France	2,59	2,92	2,91	0%	+12%
Irlande	2,71	2,88	2,89	0%	+6%
Grèce	6,92	7,36	6,68	-9%	-3%

**CABILLAUD** En 2017, les débarquements de cabillaud dans l'UE ont atteint 81.378 tonnes pour une valeur de 218,57 millions d'euros, soit une diminution de 11 % en volume et de 3 % en valeur par rapport à 2016. Cela a été lié à une augmentation moyenne des prix de 9 %, passant de 2,47 à 2,69 EUR/kg.

Parmi tous les pays de l'UE concernés par les débarquements de cabillaud, le Royaume-Uni, le principal, a été le seul à connaître une tendance à la hausse : par rapport à 2016, les débarquements ont augmenté de 6% en volume et de 18% en valeur. Par ailleurs, en 2017, le Danemark et la Pologne ont enregistré les plus fortes baisses des débarquements de cabillaud par rapport à 2016, tant en volume qu'en valeur, et toutes deux accompagnées d'augmentations de prix. Cela s'explique probablement par le fait que, de 2016 à 2017, le Royaume-Uni a bénéficié de quotas plus élevés dans ses principales zones de pêche (dans l'Atlantique Nord), alors que le Danemark et la Pologne (en mer Baltique) ont connu le contraire.

**TABLEAU 26**  
PRIX MOYENS ANNUELS  
DU CABILLAUD  
DÉBARQUÉ DANS LES  
PRINCIPAUX ÉTATS  
MEMBRES DE L'UE  
(EUR/KG)

Source : EUMOFA, basé sur Eurostat (code de données en ligne : [fish\\_ld\\_main](#))  
De plus amples détails sur les sources utilisées se trouvent dans le contexte méthodologique.

État membre	2008	2016	2017	2017/2016	2017/2008
Royaume-Uni	3,04	2,90	3,21	+11%	+6%
Danemark	2,62	2,78	3,22	+16%	+23%
Espagne	7,63	2,85	2,66	-7%	-65%
France	2,80	3,66	4,15	+14%	+48%
Pologne	1,55	1,26	1,35	+7%	-13%

## CRUSTACÉS

En 2017, les débarquements de crustacés ont diminué de 2% par rapport à l'année précédente, pour un total de 162.415 tonnes. Toutefois, en valeur, ils ont atteint le pic sur dix ans de 1,10 milliard d'euros, avec une progression de 3 %.

### CREVETTES

*En raison d'une augmentation de 8 % du prix moyen, les crevettes sont devenues l'espèce débarquée la mieux classée en valeur en 2017.*

Avec 56.039 tonnes pour une valeur de 531,50 millions d'euros, les crevettes étaient le produit de plus grande valeur débarqué dans l'UE en 2017. Les principaux pays de l'UE où ils ont été débarqués varient selon les espèces.

Les crevettes *Crangon* ont été principalement débarquées aux Pays-Bas où, en 2017, elles représentaient 11.855 tonnes débarquées pour un montant de 86,36 millions d'euros. Par rapport à 2016, les volumes débarqués ont diminué de 27%, alors que les valeurs ont chuté de 23%, provoquant ainsi la diminution globale de cette espèce au niveau de l'UE (-14% et -9%, respectivement). Il faut souligner qu'au cours des dix dernières années, le prix au débarquement de ce groupe d'espèces a plus que doublé dans tous les principaux pays de débarquement.

D'autres espèces de crevettes d'eau froide étaient principalement débarquées au Danemark et en Suède. Au Danemark, elles s'élevaient à 2.160 tonnes en 2017, pour un montant de 9,58 millions d'euros, et en Suède, à 1.548 tonnes, pour une valeur de 15,00 millions d'euros. Par rapport à 2016, la Suède a enregistré une baisse de 21% en volume et de 10% en valeur, tandis que le Danemark a enregistré une augmentation de 26% en volume et une augmentation de 20% en valeur.

Les deux principaux pays de débarquement des crevettes roses du large sont l'Italie et l'Espagne. En 2017, les deux pays ont enregistré une augmentation des débarquements de crevettes d'eau profonde par rapport à 2016 : l'Italie est passée de 8.833 à 9.210 tonnes (+4%) et de 55,94 à 57,07 millions d'euros (+2%), tandis que l'Espagne est passée de 2.278 à 3.937 tonnes (+73%) et de 23,85 à 40,74 millions d'euros (+71%). L'Italie a aussi été le principal pays de débarquement des crevettes d'eau chaude, représentées exclusivement par la crevette caramote (*Penaeus kerathurus*). En 2017, elle a déclaré des débarquements de cette espèce pour un total de 1.597 tonnes et 24,69 millions d'euros, avec des augmentations de 42 % et 26 %, respectivement en volume et valeur, par rapport à 2016.

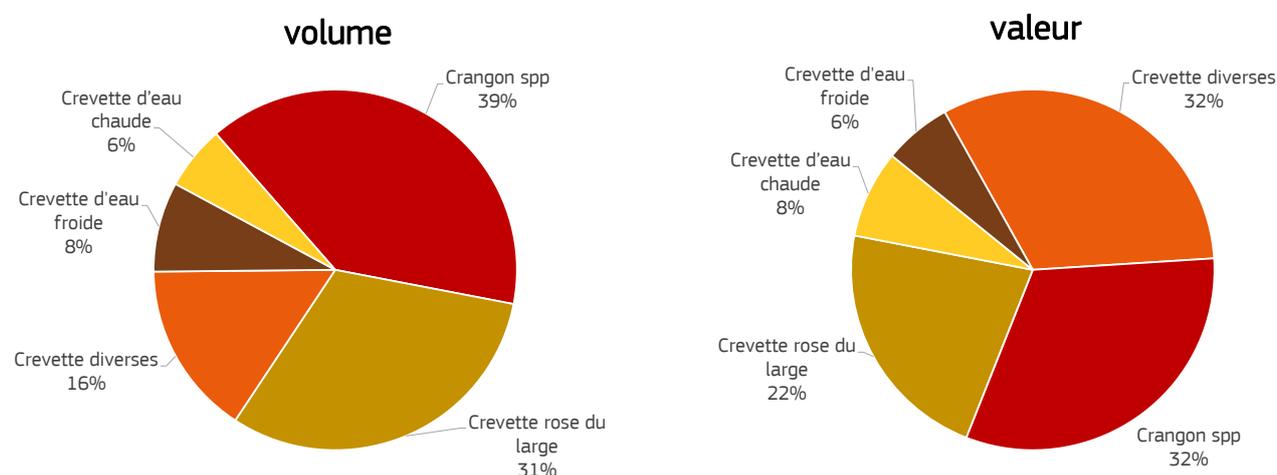
Quant aux "crevettes diverses", ce groupe se compose principalement de crevettes rouges géantes (*Aristaeomorpha foliacea*), de crevettes bleues et rouges (*Aristeus antennatus*) et de crevettes rouges striées (*Aristeus varidens*). L'Italie et l'Espagne ont représenté ensemble 94 % du total des débarquements enregistrés dans l'UE en 2017, tant en volume qu'en valeur. Alors qu'en Italie, les débarquements étaient principalement constitués de crevettes rouges géantes, en Espagne, ils comprenaient principalement des crevettes rouges rayées et des crevettes bleues et rouges. L'Italie a enregistré des débarquements de 4.592 tonnes pour 99,25 millions d'euros, soit une

augmentation de 37 % en volume et de 38 % en valeur par rapport à 2016. L'Espagne a débarqué 3.558 tonnes pour 60,59 millions d'euros, soit respectivement 12% et 13% de plus que l'année précédente.

### GRAPHIQUE 71

#### DÉBARQUEMENTS DE CREVETTES DANS L'UE EN 2017

Source : EUMOFA, sur la base des données d'Eurostat (code de données en ligne : [fish\\_ld\\_main](#)) et de sources nationales. De plus amples détails sur les sources utilisées se trouvent dans le contexte méthodologique.



### TABLEAU 27

#### PRIX MOYENS ANNUELS DES CREVETTES DÉBARQUÉES DANS LES PRINCIPAUX ÉTATS MEMBRES DE L'UE (EUR/KG)

Source : EUMOFA, sur la base des données d'Eurostat (code de données en ligne : [fish\\_ld\\_main](#)) et de sources nationales. De plus amples détails sur les sources utilisées se trouvent dans le contexte méthodologique.

Principales espèces commerciales	État membre	2008	2016	2017	2017/2016	2017/2008
Crevettes <i>Crangon</i> spp.	Pays-Bas	3,65	6,98	7,28	+4%	+99%
	Allemagne	3,53	7,66	7,99	+4%	+126%
	Danemark	4,14	8,99	9,02	0%	+118%
Crevettes d'eau froide	Suède	5,23	8,51	9,69	+14%	+85%
	Danemark	2,11	4,65	4,44	-5%	+110%
	Espagne	6,07	7,70	8,53	+11%	+41%
Crevettes d'eau profonde	Italie	7,78	6,33	6,20	-2%	-20%
	Espagne	8,62	10,47	10,35	-1%	+20%
	Grèce	7,49	2,28	3,80	+67%	-49%
Crevettes d'eau chaude	Italie	20,77	17,40	15,45	-11%	-26%
	Espagne	18,97	13,56	14,92	+10%	-21%
	Portugal	8,66	30,73	30,54	-1%	+253%
Crevettes diverses	Italie	19,71	21,43	21,61	+1%	+10%
	Espagne	23,98	16,96	17,03	0%	-29%
	France	20,12	18,25	20,26	+11%	+1%

## THONIDÉS ET ESPÈCES APPARENTÉES

En 2017, les volumes de thon et d'espèces apparentées débarqués dans l'UE ont enregistré une augmentation de 2% par rapport à 2016, pour atteindre 339.703 tonnes. Toutefois, la valeur totale des débarquements a diminué de 2 %, chutant de 998,26 millions d'euros à 975,47 millions d'euros.

L'Espagne est le principal pays de débarquement du thon dans l'UE, avec 88% des volumes totaux et 82% des valeurs totales en 2017. Le pays est donc responsable de la tendance de l'UE, puisqu'en 2017, les débarquements nationaux ont totalisé 300.259 tonnes (+1% par rapport à 2016) pour une valeur de 804,57 millions d'euros (-3%).

**LISTAO** Parmi tous les thonidés débarqués dans l'UE en 2017, le listao a enregistré les volumes les plus importants, s'élevant à 155.253 tonnes (+20% par rapport à 2016). Les valeurs correspondantes ont atteint 172,17 millions d'euros, soit en hausse de 30 % par rapport à l'année précédente. Les captures de l'UE dans l'Atlantique représentant moins de la moitié du volume total des débarquements de listao dans l'UE, une grande partie des débarquements de cette espèce est capturée dans d'autres régions (océan Indien et Pacifique) et ensuite débarquée dans l'UE. En outre, la plus grande partie du listao débarqué est ensuite transformée en conserves.

La majorité des débarquements de listao dans l'UE (95% du total) est enregistrée en Espagne, effectués par la flotte nationale et consistant principalement en produits congelés. L'Espagne détermine ainsi la tendance générale enregistrée au niveau de l'UE : en 2017, elle a totalisé 146.995 tonnes de listao pour une valeur de 51,75 millions d'euros, soit une augmentation de 16 % en volume et 25 % en valeur par rapport à 2016.

**TABLEAU 28**  
**PRIX MOYENS ANNUELS**  
**DU LISTAO DÉBARQUÉ**  
**DANS LES PRINCIPAUX**  
**ÉTATS MEMBRES DE**  
**L'UE (EUR/KG)**

Source : EUMOFA, basé sur Eurostat (code de données en ligne : [fish\\_ld\\_main](#))  
 De plus amples détails sur les sources utilisées se trouvent dans le contexte méthodologique.

État membre	2008	2016	2017	2017/2016	2017/2008
Espagne	1,09	0,96	1,03	+7%	-6%
France	5,05	0,95	0,83	-13%	-84%
Italie	0,92	4,74	4,76	0%	+417%

## THON ALBACORE

En 2017, l'albacore figurait parmi les cinq premières espèces débarquées dans l'UE en valeur et représentait 29% de la valeur totale du thon. Néanmoins, ses débarquements ont diminué de 24 % en volume et en valeur par rapport à 2016, passant de 91.698 à 69.635 tonnes et de 376,64 à 284,81 millions d'euros. Le prix moyen a aussi diminué (de 4,11 à 4,09 EUR/kg). Comme pour le listao, la plupart des thons albacore débarqués dans l'UE sont capturés dans des régions autres que l'Atlantique.

94% des débarquements d'albacore, soit 65.685 tonnes, ont été effectués en Espagne (principalement congelés).

**TABLEAU 29**  
**PRIX ANNUELS MOYENS**  
**DE L'ALBACORE**  
**DÉBARQUÉ DANS LES**  
**PRINCIPAUX ÉTATS**  
**MEMBRES DE L'UE**  
**(EUR/KG)**

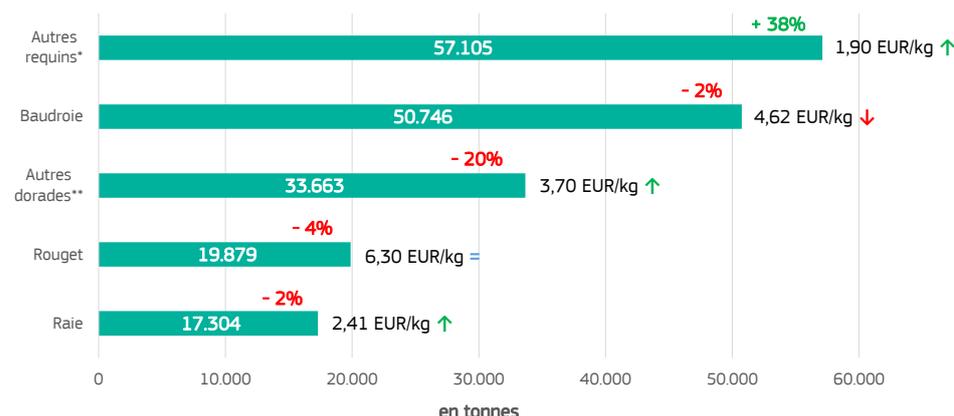
État membre	2008	2016	2017	2017/2016	2017/2008
Espagne	2,12	4,14	4,19	+1%	+98%
France	s.o.	6,30	3,09	-51%	s.o.
Italie	1,36	1,90	1,90	0%	+40%

Source : EUMOFA, basé sur Eurostat (code de données en ligne : [fish\\_ld\\_main](#))  
 De plus amples détails sur les sources utilisées se trouvent dans le contexte méthodologique.

**AUTRES POISSONS DE MER**

En 2017, les débarquements du groupe de produits "Autres poissons de mer" dans l'UE se sont élevés à 296.374 tonnes pour un total de 1,03 milliards d'euros, avec une légère diminution tant en volume qu'en valeur enregistrée par rapport à 2016 (respectivement -4% et -0,46%). Parmi les principales espèces qui le composent, le regroupement "Autres requins" a enregistré une forte croissance, en raison d'une augmentation de 71% des volumes de requins bleus débarqués en Espagne (de 22.180 tonnes en 2016 à 37.885 tonnes en 2017).

**GRAPHIQUE 72**  
**PRINCIPALES ESPÈCES**  
**D'"AUTRES POISSONS**  
**DE MER":**  
**VOLUMES DÉBARQUÉS**  
**EN 2017, VARIATIONS**  
**EN % 2017/2016 ET**  
**PRIX AU**  
**DÉBARQUEMENT**



Source : EUMOFA, basé sur Eurostat (code de données en ligne : [fish\\_ld\\_main](#)).  
 De plus amples détails sur les sources utilisées se trouvent dans le contexte méthodologique.

\*Le groupe "Autres requins" comprend le requin bleu (69% du total), la petite roussette (13%), le requin-taupo bleu (6%), les émisoles (5%), les requins nca (2%) et les autres émisoles, requins hà et roussettes nca (1% chacun).

\*\*Le groupe "dorades autres que dorade royale" comprend les bogues (44 % du total), les dorades grises (11 %), les pageots communs (8 %), les sars communs (6 %), les pageots acarnés (5 %) et les pagres rouges (4 %), les dorades roses dentés nca oblades (3 % chacun), le marbré, le dentex à gros yeux, le dentex commun et le sar à tête noire (2 % chacun) et le sparillon et le gros denté rose (1 % chacun).

**BAUDROIE**

En 2017, les débarquements de baudroie dans l'UE se sont élevés à 50.746 tonnes pour une valeur de 234,46 millions d'euros. Il s'agit d'une baisse de 2% en volume et de 8% en valeur par rapport au pic décennal enregistré en 2016. 59% des volumes totaux étaient représentés par les baudroies, etc nca (*Lophiidae*), 33% par les baudroies nca (*Lophius spp*) et le reste par la baudroie commune (*Lophius piscatorius*) et la baudroie rousse (*Lophius budegassa*).

La France, le Royaume-Uni et l'Irlande ont représenté ensemble 74 % des volumes totaux débarqués en 2017. De tous les États membres de l'UE qui ont débarqué des baudroies, l'Irlande a enregistré la plus forte baisse des prix.

**TABLEAU 30**  
 PRIX MOYENS ANNUELS  
 DES BAUDROIES  
 DÉBARQUÉES DANS LES  
 PRINCIPAUX ÉTATS  
 MEMBRES DE L'UE  
 (EUR/KG)

Source : EUMOFA, basé sur Eurostat (code de données en ligne : [fish\\_ld\\_main](#))  
 De plus amples détails sur les sources utilisées se trouvent dans le contexte méthodologique.

État membre	2008	2016	2017	2017/2016	2017/2008
France	5,40	5,15	5,06	-2%	-6%
Royaume-Uni	5,09	5,01	4,61	-8%	-9%
Espagne	6,35	5,67	5,76	+2%	-9%
Irlande	4,43	3,35	2,45	-27%	-45%
Danemark	5,26	5,08	5,00	-2%	-5%
Italie	8,59	8,41	7,04	-16%	-18%

**ROUGET** En 2017, 18.875 tonnes de rougets ont été débarquées dans l'UE. De ce nombre, 60% étaient représentés par l'espèce *Mullus barbatus*, 33% par l'espèce *Mullus surmuletus* et le reste par des rougets "non identifiés autrement".

Les principaux pays de débarquement de l'UE ont été l'Italie, la Grèce et l'Espagne. Bien que les prix dans ces trois pays soient différents et, de 2016 à 2017, affichant des tendances différentes, l'espèce *Mullus barbatus* a été l'espèce la plus débarquée dans les trois pays : en 2017 l'espèce a couvert 62% des débarquements de rougets en Italie, 58% en Grèce et 46% en Espagne.

**TABLEAU 31**  
 PRIX MOYENS ANNUELS  
 DES ROUGETS  
 DÉBARQUÉS DANS LES  
 PRINCIPAUX ÉTATS  
 MEMBRES DE L'UE  
 (EUR/KG)

Source : EUMOFA, basé sur Eurostat (code de données en ligne : [fish\\_ld\\_main](#))  
 De plus amples détails sur les sources utilisées se trouvent dans le contexte méthodologique.

État membre	2008	2016	2017	2017/2016	2017/2008
Italie	6,51	6,46	6,05	-6%	-7%
Grèce	10,03	8,64	8,35	-3%	-17%
Espagne	6,01	5,76	6,14	+7%	+2%
France	6,09	6,67	7,09	+6%	+16%

**RAIE** En 2017, les débarquements de raies dans l'UE ont atteint 17.286 tonnes pour une valeur de 41,64 millions d'euros, enregistrant ainsi une légère baisse de 1 % en volume et une augmentation de 2 % en valeur par rapport à 2016. La *raie bouclée* était l'espèce la plus débarquée, puisqu'elle couvrait 32 % des volumes totaux.

En 2017, les principaux États membres de l'UE qui ont débarqué des raies étaient la France et l'Espagne, qui représentaient ensemble 54% des volumes totaux et 57% des valeurs totales. La France a principalement débarqué la raie fleurie (*Raja naevus*) et la raie bouclée (*Raja clavata*), tandis que l'Espagne a débarqué des raies principalement sous le code Raies nca (*Raja spp*).

**TABLEAU 32**  
**PRIX MOYENS ANNUELS**  
**DES RAIES DÉBARQUÉES**  
**DANS LES PRINCIPAUX**  
**ÉTATS MEMBRES DE**  
**L'UE (EUR/KG)**

Source : EUMOFA, basé sur Eurostat (code de données en ligne : [fish\\_ld\\_main](#))  
 De plus amples détails sur les sources utilisées se trouvent dans le contexte méthodologique.

État membre	2008	2016	2017	2017/2016	2017/2008
France	2,15	2,42	2,50	+3%	+16%
Espagne	1,85	2,44	2,57	+5%	+39%
Royaume-Uni	1,80	2,04	1,86	-9%	+3%
Italie	3,81	3,63	3,27	-10%	-14%
Portugal	2,04	2,12	2,45	+16%	+20%
Belgique	1,75	2,34	2,41	+3%	+38%
Irlande	1,60	1,54	1,82	+18%	+14%

## 6/ AQUACULTURE<sup>57</sup>

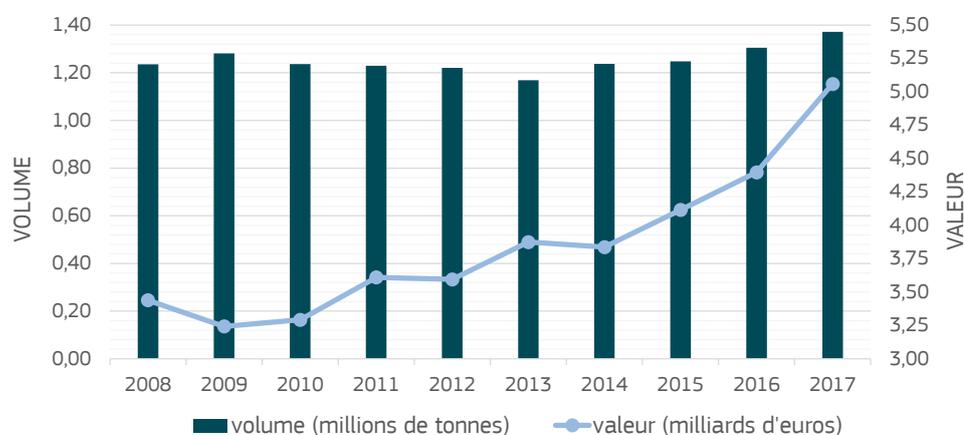
### 6.1 VUE D'ENSEMBLE

#### AU NIVEAU DE L'UE

En 2017, la production aquacole de l'UE<sup>58</sup> a atteint son niveau le plus élevé depuis dix ans, soit 1,37 million de tonnes, soit une valeur de 5,06 milliards d'euros. Par rapport à 2016, les volumes ont augmenté de 5% (+67.172 tonnes) et la valeur a augmenté de 15% (+662 millions d'euros). Par rapport à dix ans auparavant, la valeur de la production aquacole de l'UE a presque doublé et son volume a augmenté de 11% (+136.760 tonnes). L'augmentation de la valeur de l'aquaculture au cours de la dernière décennie est due à l'augmentation de la production d'espèces très valorisées (comme le saumon, le bar et le thon rouge), combinée à la forte hausse des prix de certaines espèces importantes (saumon, bar, dorade royale, huître et palourde). Ces hausses de prix peuvent être mises en relation avec l'augmentation de la demande, mais aussi avec d'autres facteurs tels que la meilleure qualité des produits (y compris biologiques) ainsi que la diminution de l'offre due à des mortalités élevées (c'est par exemple le cas des huîtres)<sup>59</sup>.

**GRAPHIQUE 73**  
**PRODUCTION AQUACOLE**  
**DANS L'UE**

Source : EUMOFA, sur la base des données d'Eurostat (code en ligne : [fish\\_aq2a](#)), de la FAO, des administrations nationales et des données de la FEAP. Les détails sur les sources utilisées se trouvent dans la note méthodologique.



La production de bivalves et autres mollusques et invertébrés aquatiques a atteint son plus haut niveau depuis 8 ans, principalement grâce à l'augmentation de la production de moules et d'huîtres enregistrée en Espagne et en France entre 2016 et 2017. Bien que ce groupe de produits représente près de la moitié des volumes de la production aquacole de l'UE, son pourcentage par rapport au total a diminué au cours

<sup>57</sup> La principale source de données concernant la production aquacole de l'UE est Eurostat. Les données ont été intégrées en utilisant les données fournies par la FAO, la FEAP et des sources nationales pour les États membres suivants : Belgique, Bulgarie, République tchèque, Danemark, Allemagne, Estonie, Irlande, Grèce, France, Italie, Lettonie, Hongrie, Pays-Bas, Autriche, Pologne, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Suède. De plus amples détails sur les intégrations réalisées et sur les données collectées pour chaque pays sont disponibles dans la note méthodologique.

<sup>58</sup> Les données 2013-2017 concernent l'UE-28, car elles incluent la Croatie parmi les pays déclarants.

<sup>59</sup> Il convient de souligner que le présent rapport analyse les valeurs nominales, de sorte que l'augmentation pourrait également s'expliquer en partie par l'inflation qui n'est pas prise en compte dans ces données.

de la décennie analysée ; au contraire, les salmonidés<sup>60</sup> et le groupe des "autres poissons marins"<sup>61</sup> ont enregistré une tendance inverse.

En valeur, tous les groupes de produits élevés dans l'UE ont atteint un pic décennal en 2017 : par rapport à 2016, les croissances les plus significatives ont été enregistrées pour les salmonidés (+18% soit +321 millions d'euros), les bivalves (+20% soit +204 millions d'euros) et les poissons d'eau douce<sup>62</sup> (+19% soit +55 millions d'euros).

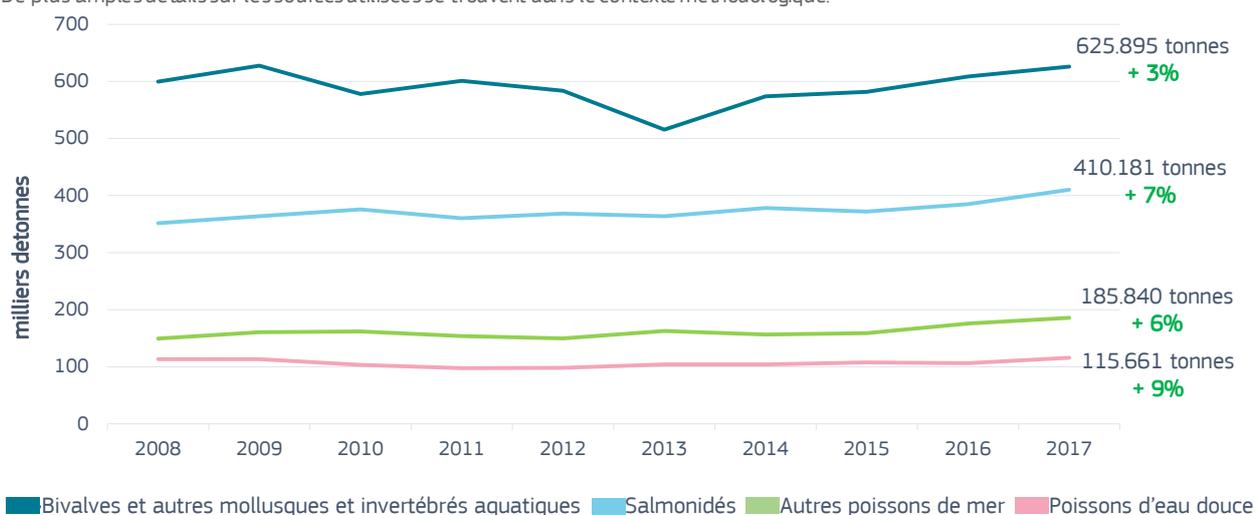
La composition de la production aquacole de l'UE par principales espèces commerciales est présentée, en volume et en valeur, dans les graphiques 76 et 77.

## GRAPHIQUE 74

### VOLUMES DES PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS ÉLEVÉS DANS L'UE ET VARIATIONS EN % POUR 2017/2016

Source : EUMOFA, sur la base des données d'Eurostat (code en ligne : [fish\\_aq2a](#)), de la FAO, des administrations nationales et des données de la FEAP.

De plus amples détails sur les sources utilisées se trouvent dans le contexte méthodologique.

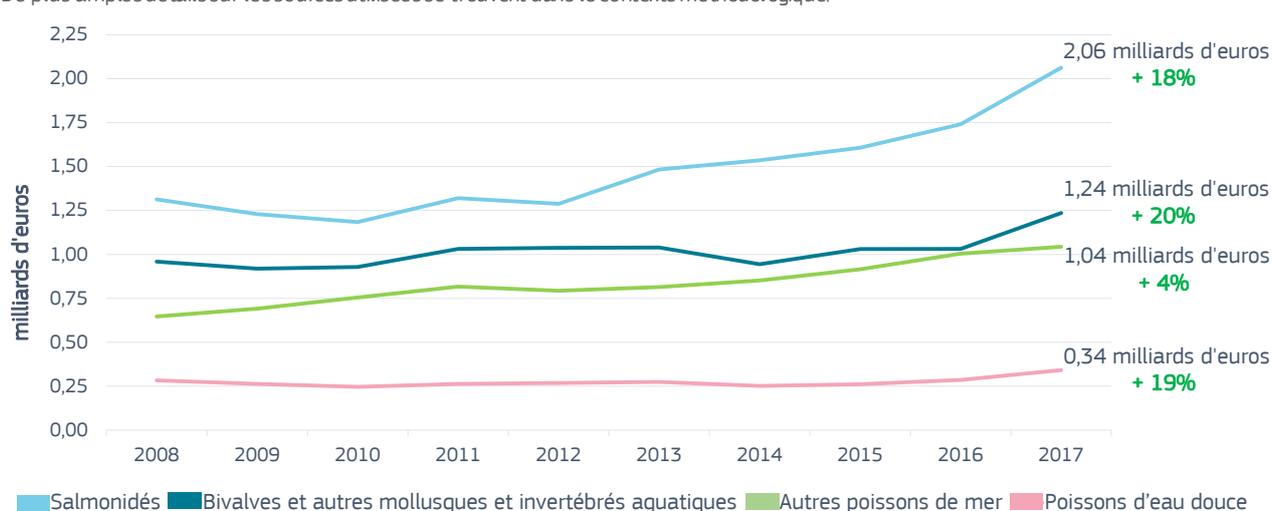


## GRAPHIQUE 75

### VALEURS DES PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS ÉLEVÉS DANS L'UE ET VARIATIONS EN % POUR 2017/2016

Source : EUMOFA, sur la base des données d'Eurostat (code en ligne : [fish\\_aq2a](#)), de la FAO, des administrations nationales et des données de la FEAP.

De plus amples détails sur les sources utilisées se trouvent dans le contexte méthodologique.



<sup>60</sup> Les salmonidés comprennent le saumon et la truite, ainsi que d'autres types de salmonidés.

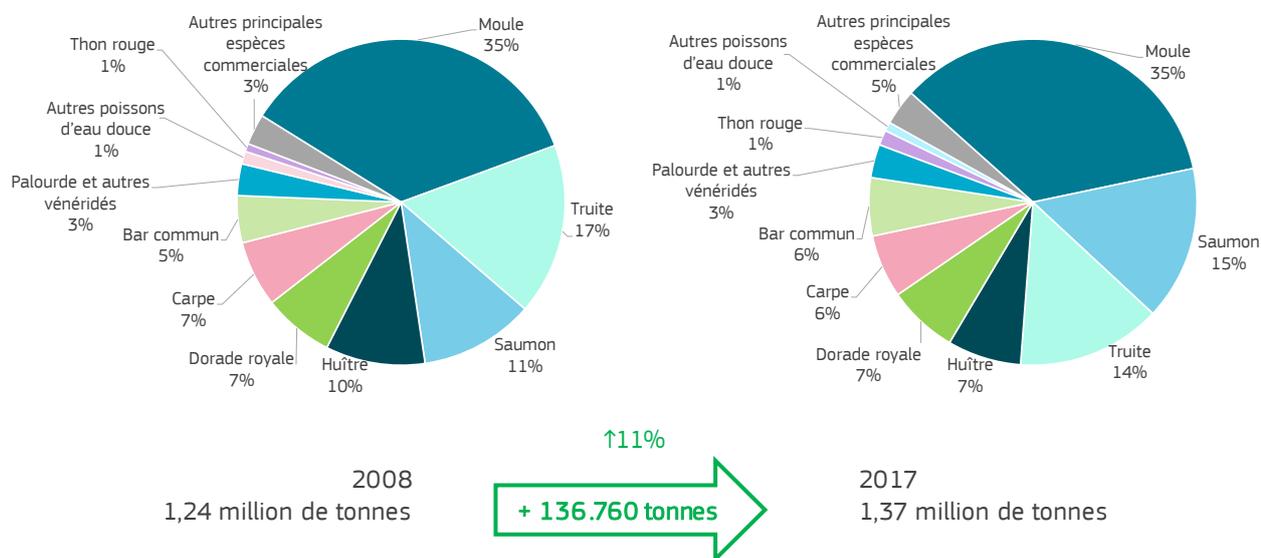
<sup>61</sup> Les espèces d'élevage appartenant à ce groupe comprennent la dorade royale et autres dorades, le bar et les espèces marines qui ne font pas partie d'autres groupes de produits. Plus d'informations se trouvent sur la page "Harmonisation" du site web d'EUMOFA au lien <http://www.eumofa.eu/harmonisation>.

<sup>62</sup> Les poissons d'eau douce excluent la truite.

### GRAPHIQUE 76

#### COMPOSITION DE LA PRODUCTION AQUACOLE DE L'UE PAR PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES (EN VOLUME)

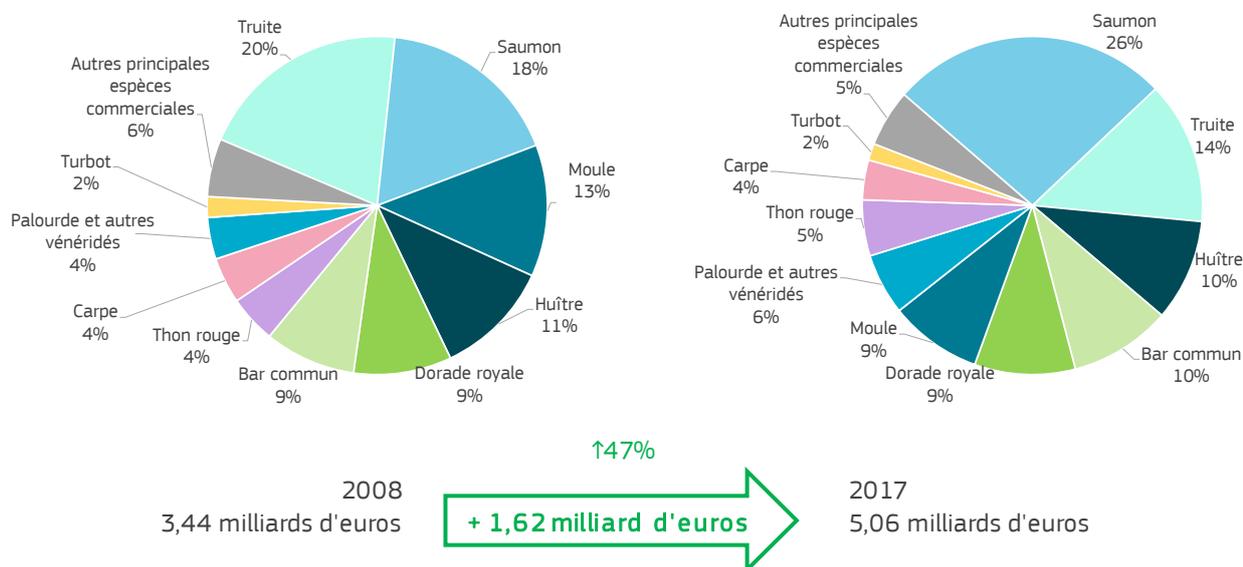
Source : EUMOFA, sur la base des données d'Eurostat (code de données en ligne : [fish\\_aq2a](#)) et de la FAO.  
 De plus amples détails sur les sources utilisées se trouvent dans le contexte méthodologique.



### GRAPHIQUE 77

#### COMPOSITION DE LA PRODUCTION AQUACOLE DE L'UE PAR PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES (EN VALEUR)

Source : EUMOFA, sur la base des données d'Eurostat (code de données en ligne : [fish\\_aq2a](#)) et de la FAO.  
 De plus amples détails sur les sources utilisées se trouvent dans le contexte méthodologique.



Si, en volume, la composition par espèce de la production aquacole de l'UE est similaire à celle de dix ans auparavant, des variations plus importantes ont affecté sa structure en valeur. Les changements concernant les espèces les plus valorisées, à savoir le saumon et la truite, sont dus à la tendance à la baisse de la valeur de la truite en Italie, accompagnée d'un doublement de la valeur du saumon (principalement au

Royaume-Uni), dont l'augmentation des prix a été causée par la baisse globale de sa production en Europe entre 2015 et 2017.

De 2008 à 2017, la valeur du bar et de la dorade s'est considérablement accrue : en particulier, les augmentations les plus fortes ont concerné la Grèce (où la valeur des deux espèces a augmenté d'environ 50%) et l'Espagne (où la valeur du bar d'élevage a augmenté de 125%). Ces tendances, conjuguées au déclin de la production mytilicole, ont entraîné une baisse de la part des moules dans le total.

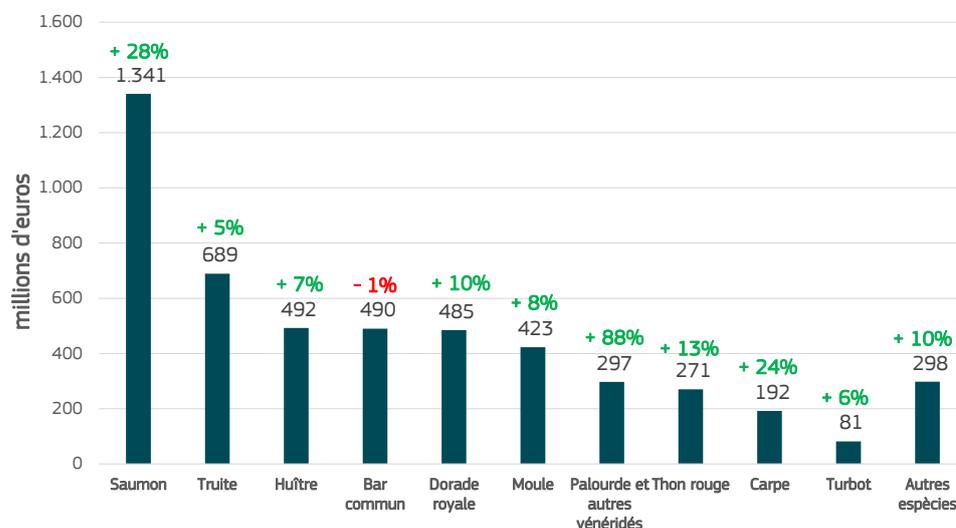
Bien qu'ils ne fassent pas partie des quatre principaux groupes de produits de dans l'UE, il convient de mentionner le thon rouge et le turbot. En ce qui concerne le thon rouge, l'évolution de la production maltaise a été remarquable : de 2008 à 2017, elle a augmenté de 161% (+8.085 tonnes) pour atteindre 13.120 tonnes pour une valeur de 168 millions d'euros, soit presque deux fois plus que la valeur de dix ans auparavant (+81 millions d'euros). En ce qui concerne le turbot, la production espagnole a atteint un pic historique de 8.771 tonnes pour une valeur de 59 millions d'euros. A cela s'ajoutent quelques espèces "nouvelles" comme le maigre et la sole du Sénégal, qui méritent également d'être mentionnées. Leur production s'est développée en 2017 et a atteint respectivement 5.510 tonnes (+24% par rapport à 2016) et 1.418 tonnes (+23%) dans l'UE. L'Espagne est le premier producteur de ces deux espèces, couvrant respectivement 64% et 71% de la production totale de l'UE. D'autres producteurs notables sont la Grèce et la Croatie pour le maigre et la France et le Portugal pour la sole du Sénégal.

Toutes les principales espèces commerciales élevées dans l'UE ont enregistré une croissance en valeur entre 2016 et 2017, qui n'a pas été le résultat de simples effets de l'inflation. La seule exception a été le bar européen, dont la baisse de valeur a été toutefois marginale.

*Toutes les principales espèces commerciales élevées dans l'UE ont enregistré une croissance en valeur entre 2016 et 2017, à l'exception du bar européen.*

**GRAPHIQUE 78**  
**VALEURS DES PRINCIPALES ESPÈCES ÉLEVÉES DANS L'UE EN 2017 ET VARIATION EN % 2017/2016**

Source : EUMOFA, sur la base des données d'Eurostat (code de données en ligne : [fish\\_aq2a](#)) et de la FAO. De plus amples détails sur les sources utilisées se trouvent dans le contexte méthodologique.



**AU NIVEAU DES ÉTATS MEMBRES**

L'aquaculture dans l'UE se caractérise par une production spécialisée dans quelques États membres : la Grèce est spécialisée dans la production de dorade royale et de bar européen, l'Espagne dans la moule et le turbot, la France dans les huîtres, l'Italie dans les palourdes et le Royaume-Uni dans le saumon.

Ces cinq premiers pays producteurs de l'UE ont couvert les trois quarts de la production aquacole de l'UE en 2017, en volume et en valeur. La valeur de leur production a affiché une tendance générale à la hausse, tant à court qu'à long terme. Méritent également d'être signalées les hausses de la valeur au Portugal et à Malte, liées à

l'élevage de palourdes et d'huîtres au Portugal et à l'engraissement du thon rouge à Malte.

D'autre part, en raison de la baisse de la production de moules, une chute significative en volume par rapport à 2016 a été enregistrée en Italie et de manière plus significative aux Pays-Bas. La diminution de la production de moules néerlandaises est due aux mauvaises conditions météorologiques de l'automne 2017 qui ont affecté la récolte<sup>63</sup>. En Italie, les facteurs à l'origine de la baisse de la production comprennent une combinaison de changements de qualité de l'eau, du climat et des sources d'alimentation des bivalves<sup>64</sup>.

En France, la baisse de la production ostréicole a entraîné une chute notable par rapport à 2008, en fait cette espèce représente la moitié de la production aquacole française totale. Toutefois, il convient de souligner que la production d'huîtres a fortement augmenté en 2017 par rapport à 2016, passant de 77.622 à 84.927 tonnes (+9%), pour atteindre en 2017 le meilleur résultat depuis 2009.

**TABLEAU 33**  
VOLUME DE LA  
PRODUCTION AQUACOLE  
DANS LES CINQ  
PREMIERS PAYS  
PRODUCTEURS DE L'UE  
(1.000 TONNES)

Source : EUMOFA, sur la base des données d'Eurostat (code de données en ligne: [fish\\_aq2a](#)) et de la FAO.

De plus amples détails sur les sources utilisées se trouvent dans le contexte méthodologique.

État membre	2008	2016	2017	2017/2016	2017/2008
Espagne	252	287	315	+10%	+25%
Royaume-Uni	180	194	222	+14%	+24%
France	238	182	189	+4%	-20%
Italie	158	157	156	-1%	-1%
Grèce	94	123	126	+2%	+34%

**TABLEAU 34**  
VALEUR DE LA  
PRODUCTION AQUACOLE  
DANS LES  
CINQ PREMIERS PAYS  
PRODUCTEURS DE L'UE  
(MILLIONS D'EUROS)

Source : EUMOFA, sur la base des données d'Eurostat (code de données en ligne: [fish\\_aq2a](#)) et de la FAO.

De plus amples détails sur les sources utilisées se trouvent dans le contexte méthodologique.

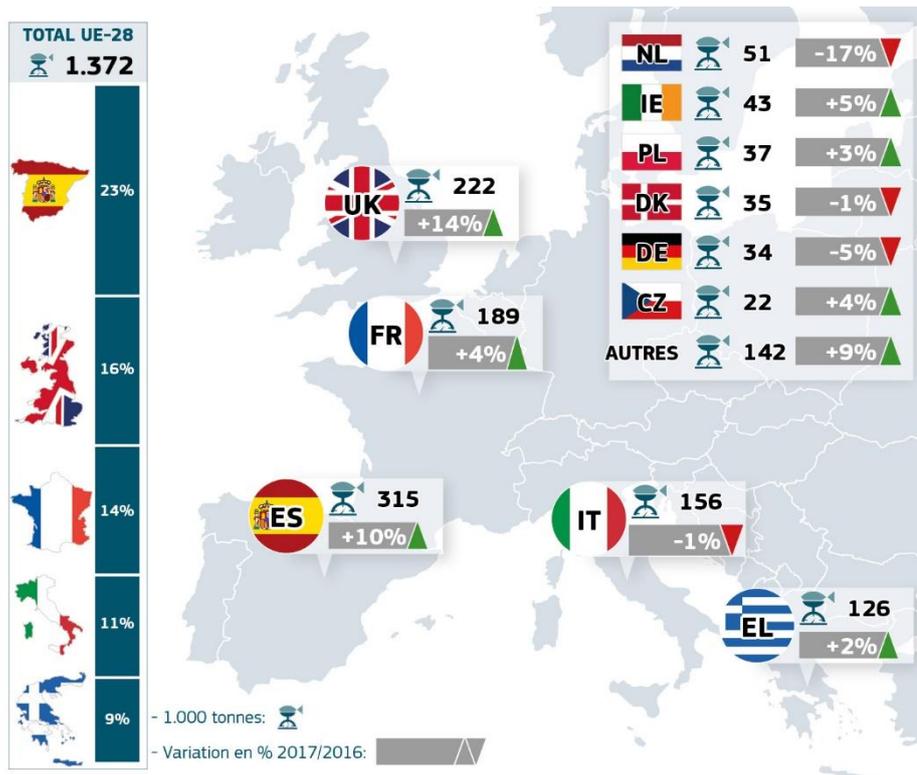
État membre	2008	2016	2017	2017/2016	2017/2008
Royaume-Uni	685	1.019	1.283	+26%	+87%
France	692	727	771	+6%	+11%
Espagne	411	559	578	+3%	+41%
Grèce	364	526	546	+4%	+50%
Italie	466	387	543	+40%	+17%

<sup>63</sup> Source : [Visserijnieuws.nl](#)

<sup>64</sup> Source : personnes-ressources de l'industrie.

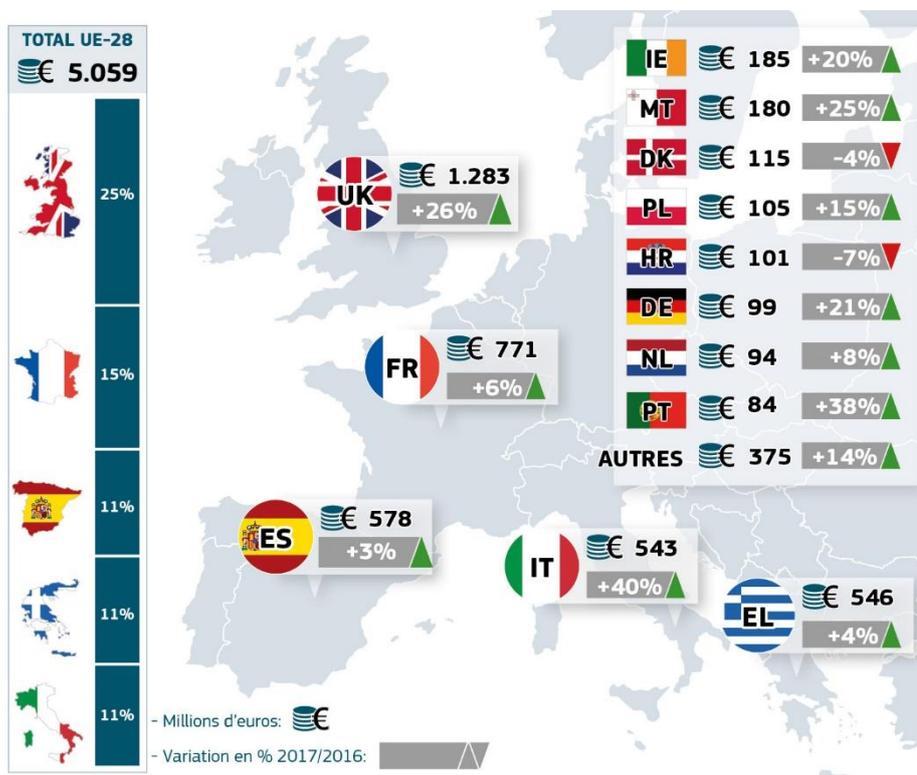
**GRAPHIQUE 79**  
 VOLUME DE LA  
 PRODUCTION AQUACOLE  
 DANS LES PRINCIPAUX  
 PAYS PRODUCTEURS DE  
 L'UE  
 EN 2017 ET  
 VARIATION EN % POUR  
 2017/2016

Source : EUMOFA, sur la base des données d'Eurostat (code de données en ligne : [fish\\_aq2a](#)) et de la FAO.  
 De plus amples détails sur les sources utilisées se trouvent dans le contexte méthodologique.



**GRAPHIQUE 80**  
 VALEUR DE LA  
 PRODUCTION AQUACOLE  
 DANS LES PRINCIPAUX  
 PAYS PRODUCTEURS DE  
 L'UE  
 EN 2017 ET  
 VARIATION EN % POUR  
 2017/2016

Source : EUMOFA, sur la base des données d'Eurostat (code de données en ligne : [fish\\_aq2a](#)) et de la FAO.  
 De plus amples détails sur les sources utilisées se trouvent dans le contexte méthodologique.



## 6.2 ANALYSE PAR ESPÈCES PRINCIPALES

### SALMONIDÉS

Plus de 40 % de la valeur de la production d'élevage de l'UE est représentée par des espèces de salmonidés et, en 2017, le saumon a couvert plus d'un quart de toutes les espèces élevées dans l'UE et la truite en représentait 14 %.

### SAUMON

La production européenne de saumon a atteint un pic en 2017, s'élevant à 209.628 tonnes vendues à un prix moyen de 6,40 EUR/kg. Il s'agit du prix le plus élevé jamais enregistré pour cette espèce, soit une valeur totale de 1,34 milliard d'euros. Le prix unitaire élevé enregistré en 2017 doit être mis en relation avec l'absence de croissance de la production de saumon atlantique de 2015 à 2017 en Europe et avec une légère baisse de la production mondiale (-1%). Dans le même temps, la demande du marché est restée forte.

S'agissant de saumon presque entièrement élevé au Royaume-Uni (couvrant 90% du total), l'évolution au niveau de l'UE en est le reflet au niveau national, comme le montre le graphique 81. Par rapport à 2017, la croissance au Royaume-Uni a été de 16% en volume (de 163.135 à 189.707 tonnes) et de 28% en valeur (de 936 millions d'euros à 1,20 milliard d'euros), en partie générée par une hausse de 10 % des prix (de 5,74 à 6,32 EUR/kg).

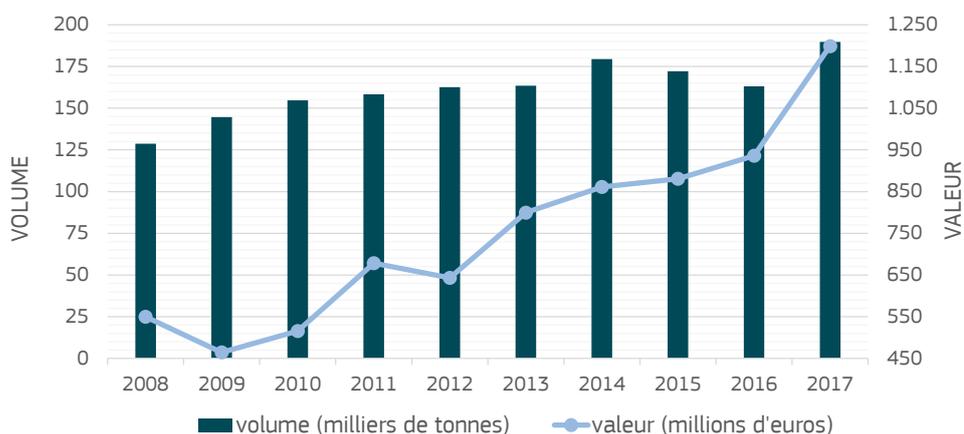
L'Irlande a suivi à distance : en 2017, 18.342 tonnes de saumon ont été élevées pour une valeur totale de 134 millions d'euros, ce qui correspond à des augmentations de 13% en volume et de 28% en valeur.

Alors que la production de saumon en Irlande est exclusivement biologique, seulement environ 2% des saumons élevés au Royaume-Uni sont certifiés biologiques<sup>65</sup>.

En 2018, la production au Royaume-Uni et en Irlande a fortement diminué, bien qu'il s'agisse d'une tendance temporaire, car les volumes sont revenus à des niveaux plus élevés en 2019<sup>66</sup>. Le niveau des prix en 2018 est resté stable par rapport à 2017<sup>67</sup>.

**GRAPHIQUE 81**  
**PRODUCTION DE SAUMON**  
**D'ÉLEVAGE AU ROYAUME-**  
**UNI**

Source : EUMOFA, sur la base des données d'Eurostat (code de données en ligne : [fish\\_aq2a](#)). De plus amples détails sur les sources utilisées se trouvent dans le contexte méthodologique.



<sup>65</sup> Source : en référence aux estimations du BIM (Bord Iascaigh Mhara) de 2017 et des experts.

<sup>66</sup> Source : Kontali Analyse, rapport mensuel sur le saumon.

<sup>67</sup> *Ibidem*.

**TRUITE**

En 2017, l'élevage de truites dans l'UE s'est élevé à 195.417 tonnes, soit 2.341 tonnes de moins qu'en 2016 (-1%). Avec le bar commun européen, c'est la seule espèce principale dont la production a enregistré une baisse au cours de la période de deux ans. Toutefois, son prix moyen de 3,53 EUR/kg a été le plus élevé des dix dernières années et a généré une valeur totale de 689 millions d'euros, soit 5% de plus qu'en 2016 et la valeur la plus élevée depuis 2008.

Plus de la moitié de la production de truites de l'UE est réalisée dans trois pays, à savoir l'Italie, la France et le Danemark, qui ont représenté en 2017 respectivement 18%, 18% et 16% du volume total. Comme dans d'autres États membres, la production est presque entièrement constituée de truite arc-en-ciel (*Oncorhynchus mykiss*).

La production de grandes truites, qui est globalement dominée par le Chili et la Norvège, est restée stable de 2017 à 2018, mais les prix ont connu une forte baisse<sup>68</sup>. Le prix moyen à l'exportation des truites fraîches en provenance de Norvège a baissé de 12%, tandis que le prix moyen à l'exportation des truites congelées du Chili a baissé de 17%. En 2019 (jusqu'en juillet), les volumes des truites en provenance des deux pays ont augmenté, mais le prix est resté stable ou légèrement supérieur par rapport à 2018<sup>69</sup>.

Dans le même temps, cette tendance n'est pas nécessairement la même pour le segment de la truite en portions, qui représente la majeure partie de la production de truites de l'UE. Par exemple, les prix de la truite d'élevage sur le marché de Rungis en France ont augmenté de plus de 6% en 2018 par rapport à 2017<sup>70</sup>.

**TABLEAU 35**

PRODUCTION DE TRUITES  
D'ÉLEVAGE DANS LES  
PRINCIPAUX PAYS  
PRODUCTEURS DE L'UE

Source : EUMOFA, sur la base des données d'Eurostat (code de données en ligne: [fish\\_aq2a](#)) et de la FAO.

De plus amples détails sur les sources utilisées se trouvent dans le contexte méthodologique.

État membre	2017			Variation en % 2017/2016		
	Volume (tonnes)	Prix (EUR/kg)	Valeur (millions d'euros)	Volume	Prix	Valeur
France	35.668	3,85	137	-2%	+7%	+5%
Italie	35.900	2,98	107	-2%	+10%	+7%
Danemark	30.580	3,29	100	+1%	+1%	+2%

**BIVALVES, AUTRES  
MOLLUSQUES ET  
INVERTÉBRÉS  
AQUATIQUES**

En 2017, les États membres de l'UE ont élevé 625.895 tonnes de bivalves et autres mollusques et invertébrés aquatiques, soit 17.317 tonnes de plus qu'en 2016 (+3%). Leur valeur de 1,24 milliard d'euros est la plus élevée jamais enregistrée, grâce à une hausse de 20% par rapport à 2016, ce qui correspond à une augmentation de plus de 200 millions d'euros.

Trois principales espèces commerciales ont représenté 98% du volume total et de la valeur de ce groupe de produits : l'huître, la moule et la palourde.

<sup>68</sup> Source : Kontali Analyse, rapport annuel "Salmon world" et rapport mensuel sur le saumon.

<sup>69</sup> Source : Statistics Norway et Chilean Customs.

<sup>70</sup> France Agrimer – RNM (Réseau des nouvelles des marchés).

**MOULE** Parmi toutes les espèces élevées dans l'UE, les moules représentent les volumes les plus élevés, soit 34% de la production totale.

En 2017, l'UE a produit 464.240 tonnes de moules pour une valeur totale de 423 millions d'euros, ce qui a représenté la valeur la plus élevée sur les dix dernières années. Par rapport à 2016, des augmentations de 2% en volume et 8% en valeur ont été enregistrées.

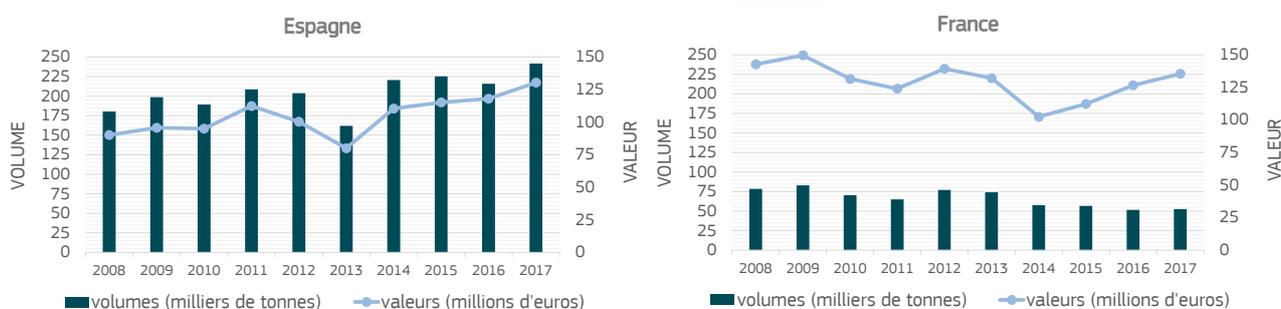
La valeur de la production espagnole et française représente 30% du total de l'UE. Toutefois, l'Espagne couvre plus de la moitié du total en volume. Cela est dû aux différentes espèces élevées dans les deux pays. L'Espagne produit principalement la moule méditerranéenne (*Mytilus galloprovincialis*) tandis que la production française comprend principalement la moule commune (*Mytilus edulis*).

En Espagne, la grande majorité (97-98%) de la production de moules a lieu en Galice, et en 2017, la production galicienne a atteint des niveaux record. En 2018, l'augmentation s'est poursuivie avec une croissance de 5%<sup>71</sup>.

## GRAPHIQUE 82

### PRODUCTION DE MOULES D'ÉLEVAGE DANS LES PRINCIPAUX PAYS PRODUCTEURS DE L'UE

Source : EUMOFA, sur la base des données d'Eurostat (code de données en ligne : [fish\\_aq2a](#)).



## PALOURDES

En 2017, la production de palourdes dans l'UE a atteint un niveau record en termes de valeur, atteignant 297 millions d'euros (+88 % par rapport à 2016), principalement en raison de l'augmentation enregistrée en Italie pour l'espèce Palourde Japonaise (*Ruditapes philippinarum*). En 2017, la production de palourdes a augmenté de 4% à 45.505 tonnes en volume, mais elle est restée très faible par rapport à 2015 (-22%). L'Italie est de loin le principal pays producteur de palourdes de l'UE : en 2017, sa production de 37.157 tonnes à 224 millions d'euros a représenté 82% en volume et 75% en valeur de la production européenne totale.

La baisse significative de la production par rapport à 2015 (-22%) a entraîné une pénurie d'approvisionnement sur le marché italien, ce qui a entraîné une forte hausse des prix (+65%).

En 2018, les prix du marché de la palourde en Italie ont continué à augmenter, mais à un taux modéré<sup>72</sup>.

La production de l'UE reste trop faible pour répondre à la demande (principalement en Italie, son principal marché), qui est de plus en plus satisfaite par les importations de palourdes congelées en provenance d'Asie<sup>73</sup>.

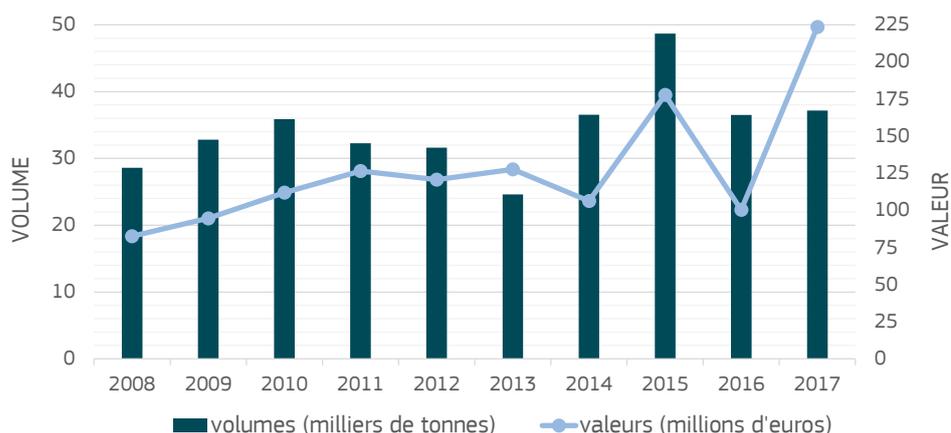
<sup>71</sup> Source : Pesca de Galicia.

<sup>72</sup> Source : Globefish.

<sup>73</sup> *Ibidem*.

**GRAPHIQUE 83**  
**PRODUCTION DE**  
**PALOURDES D'ÉLEVAGE**  
**EN ITALIE**

Source : EUMOFA, sur la base des données d'Eurostat (code de données en ligne : [fish\\_aq2a](#)) et de la FAO.  
 De plus amples détails sur les sources utilisées se trouvent dans le contexte méthodologique.



**HUÎTRES**

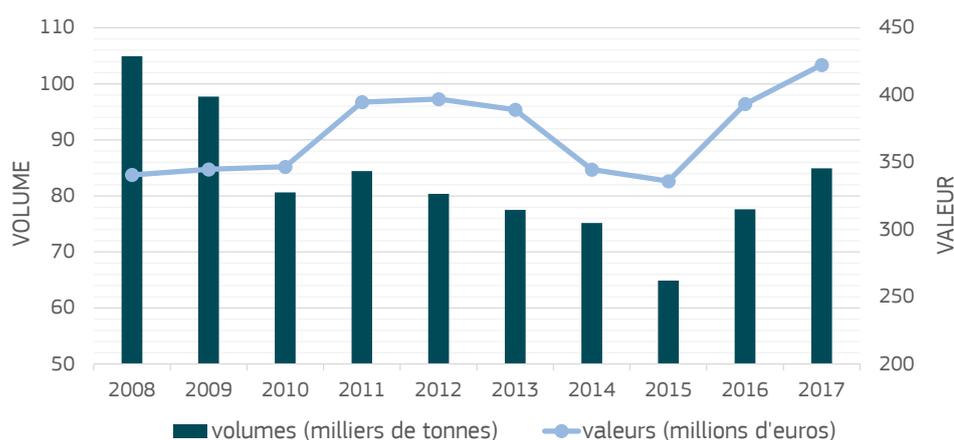
L'UE a élevé 99.857 tonnes d'huîtres en 2017 pour une valeur totale de 492 millions d'euros. En volume, la production a été supérieure de 7% à celle de l'année précédente, mais inférieure de 18% à celle de 2008, alors que la valeur a été la plus élevée jamais enregistrée. L'huître creuse du Pacifique (*Crassostrea gigas*) est de loin la principale espèce d'huître élevée dans l'UE.

Près de 85% de la production ostréicole de l'UE est réalisée en France. En 2017, 84.927 tonnes ont été élevées dans le pays (+9% par rapport à 2016) et vendues à un prix moyen de 4,97 EUR/kg, légèrement inférieur à celui de l'année précédente (-2%) ; cependant, la valeur totale de la production ostréicole française a atteint un niveau record à 422 millions d'euros, soit 7% au-dessus du niveau de 2016.

La production d'huîtres en France a été affectée par une forte mortalité au cours de l'été, principalement liée aux conditions climatiques variables et aux pathogènes ; ceci, combiné à une diminution de la taille des huîtres, a entraîné une tendance à la baisse des volumes au cours de la dernière partie de 2018 et de l'année 2019<sup>74</sup>. Les exportations vers les principales destinations (comme l'Italie, la Chine et Hong Kong) ont également souffert de la disponibilité réduite, tandis que les prix au détail ont augmenté<sup>75</sup>.

**GRAPHIQUE 84**  
**PRODUCTION D'HUÎTRE**  
**D'ÉLEVAGE EN FRANCE**

Source : EUMOFA, sur la base des données d'Eurostat (code de données en ligne : [fish\\_aq2a](#)).



<sup>74</sup> Source : Globefish, contacts industriels et [Mispieces.com](#).

<sup>75</sup> Source : France Agrimer – RNM (Réseau des nouvelles des marchés).

## AUTRES POISSONS DE MER

Deux espèces de ce groupe de produits, à savoir la dorade royale et le bar européen, représentent ensemble environ 20% de la valeur totale de la production aquacole de l'UE. Elles sont généralement élevées dans les mêmes exploitations en Méditerranée, principalement en Grèce et en Espagne.

## DORADE ROYALE

En 2017, la production européenne de dorade royale a augmenté de 14% en volume et en valeur par rapport à 2016, pour atteindre 94.936 tonnes et 485 millions d'euros. En Grèce, elle a enregistré une hausse du même ordre de grandeur en volume et atteint 55.948 tonnes ; malgré une baisse de 5% de son prix, qui est passé de 4,88 à 4,62 EUR/kg, la valeur de la production grecque en 2017 a été la plus élevée de la décennie (+7% sur 2016), soit 258 millions d'euros.

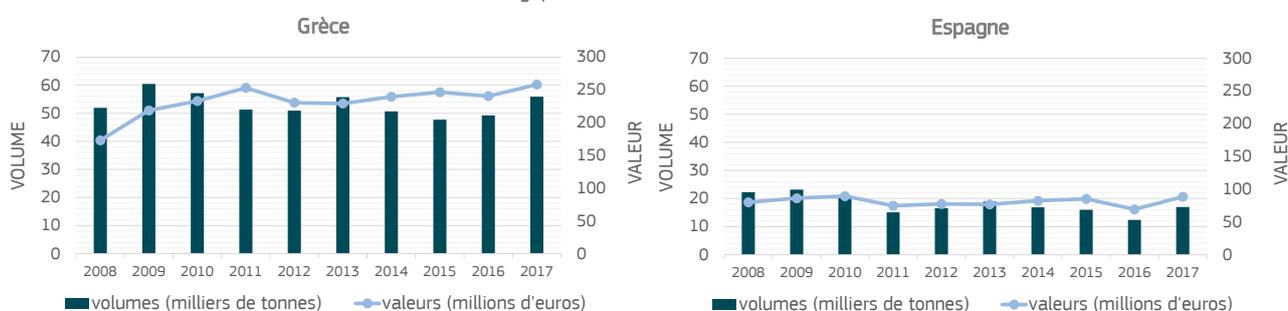
Au cours de la période 2016-2017, une augmentation plus significative a été observée en Espagne, où le volume a augmenté de 37% pour atteindre 17.005 tonnes et la valeur de 27% pour atteindre 88 millions d'euros, malgré une baisse de 7% des prix (de 5,60 à 5,20 EUR/kg). Au cours de la période 2010-2018, la production de bar a augmenté en Espagne, tandis que la production de dorade a suivi une tendance à la baisse. En 2016, la production de dorade en Espagne a été la plus faible depuis 2002. Inversement, la production de bar européen a été la plus élevée jamais enregistrée. On peut donc supposer que la production de dorades a atteint un plateau en 2016 et a recommencé à croître à partir de 2017, ce qui est confirmé par les données APROMAR<sup>76</sup> pour 2018.

La baisse des prix en Espagne (de 5,60 EUR/kg en 2016 à 5,20 EUR/kg en 2017, -7%) peut s'expliquer par l'augmentation de la production et par la pression des prix à l'importation, notamment en provenance de Grèce et de Turquie : le prix des importations de dorade grecque en Espagne est tombé de 5,32 à 4,86 EUR/kg en 2017 (-9%), tandis que celui des dorades turques a baissé de 4,40 à 4,26 EUR/kg (-3%). La production de l'UE de dorade royale a augmenté régulièrement jusqu'en 2018 et va probablement légèrement baisser en 2019<sup>77</sup>. L'augmentation a été beaucoup plus faible de 2017 à 2018 (moins de 1%) que de 2016 à 2017 (14%). Les prix à l'exportation de dorade royale fraîche entière en provenance des États membres de l'UE ont diminué de 1% en 2018 par rapport à 2017, en raison des volumes élevés d'importations de Turquie vers les marchés de l'UE, ce qui a entraîné une demande excédentaire. L'évolution négative des prix à l'exportation de 2017 à 2018 s'est poursuivie en 2019<sup>78</sup>.

### GRAPHIQUE 85

#### PRODUCTION DE DORADES ROYALES D'ÉLEVAGE DANS LES PRINCIPAUX PAYS PRODUCTEURS DE L'UE

Source : EUMOFA, sur la base des données d'Eurostat (code de données en ligne : [fish\\_aq2a](#)) et de la FAO. De plus amples détails sur les sources utilisées se trouvent dans le contexte méthodologique.



<sup>76</sup> Apromar : Asociación Empresarial de Acuicultura de España.

<sup>77</sup> Source : Kontali Analyse, rapport mensuel sur le bar et la dorade.

<sup>78</sup> Source : Eurostat (code de données en ligne : [DS-016890](#)).

## BAR EUROPÉEN

Parmi les principales espèces élevées dans l'UE, le bar européen est la seule dont la production a diminué en 2017 par rapport à 2016, tant en volume qu'en valeur. La baisse a toutefois été marginale, de 3% en volume et de seulement 1% en valeur, et les montants totaux de 79.102 tonnes et 490 millions d'euros ont été largement supérieurs à leur moyenne décennale.

En 2017, la production grecque a ralenti la croissance qu'elle avait suivie à partir de 2015 ; néanmoins, elle a atteint un record historique à 44.285 tonnes vendues à un prix moyen de 5,59 EUR/kg, pour une valeur totale de 248 millions d'euros.

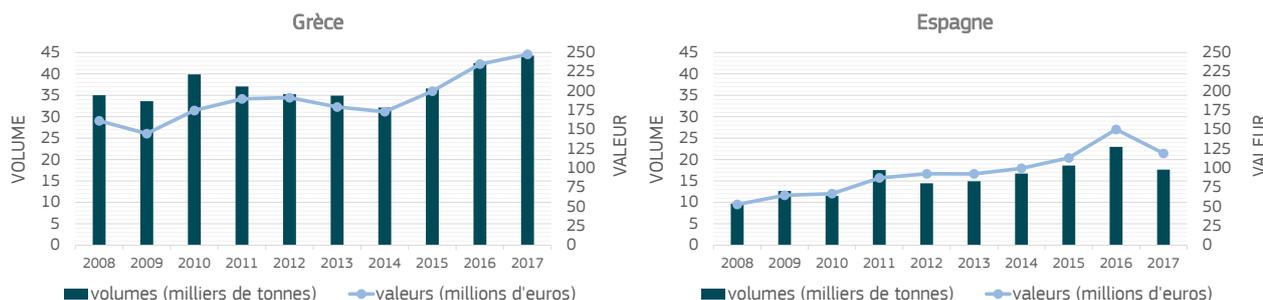
D'autre part, après quatre années de croissance, la production en Espagne a chuté de plus de 20% pour atteindre 17.656 tonnes. Bien qu'elle ait été vendue au prix moyen de 6,75 EUR/kg - soit le prix le plus élevé sur la période de dix ans - la valeur totale a également chuté de plus de 20% pour atteindre 119 millions d'euros.

La croissance de la production de l'UE s'est ralentie en 2018 et devrait diminuer en 2019<sup>79</sup>. Les prix à l'exportation du bar européen frais entier en 2018 ont été inférieurs de 4% à ceux de 2017 en raison de volumes d'approvisionnement encore élevés sur les principaux marchés de l'UE en provenance de Turquie. En 2019, les prix à l'exportation vers les principaux pays consommateurs de l'UE ont continué à baisser et montrent peu de signes d'amélioration<sup>80</sup>.

### GRAPHIQUE 86

#### PRODUCTION DE BAR EUROPÉEN D'ÉLEVAGE DANS LES PRINCIPAUX PAYS PRODUCTEURS DE L'UE

Source : EUMOFA, sur la base des données d'Eurostat (code de données en ligne : [fish\\_aq2a](#)) et de la FAO. De plus amples détails sur les sources utilisées se trouvent dans le contexte méthodologique.



## 6.3 INVESTISSEMENTS TRANSFRONTALIERS DANS L'UE

En janvier 2019, EUMOFA a publié l'étude "Facteurs affectant les investissements transfrontaliers dans l'aquaculture de l'UE"<sup>81</sup>.

L'étude a examiné les investissements dans les exploitations aquacoles de différents États membres et donne un aperçu de l'ampleur des investissements transfrontaliers, en identifiant les obstacles et les facteurs qui influencent ces investissements.

En plus de l'analyse documentaire, des entretiens avec trois entreprises aquacoles ont été menés dans le contexte de cette étude : toutes ont investi dans deux pays ou plus, tant en Europe du Nord qu'en Méditerranée, pour la production de saumon atlantique, bar, dorade, maigre, cobia et crevette tropicale.

<sup>79</sup> Source : Kontali Analyse, rapport mensuel sur le bar et la dorade.

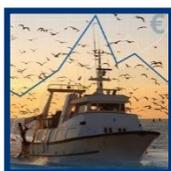
<sup>80</sup> Source : Eurostat (code de données en ligne : [DS-Q16890](#)).

<sup>81</sup> L'étude est disponible sur le lien <http://www.eumofa.eu/market-analysis>.

# EUM OFA

European Market Observatory for  
Fisheries and Aquaculture Products

[www.eumofa.eu](http://www.eumofa.eu)



Office des publications

ISBN: 978-92-76-12171-8  
doi:10.2771/606526